Guide Arts et spectacles

Le Monde

DERNIÈRE ÉDITION

7, rue des Italiens, 75427 Paris Cedex 09

QUARANTE-SEPTIÈME ANNÉE N° 13983 – 4,50 F

JEUDI 11 JANVIER 1990

FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : ANDRÉ FONTAINE



La France de retour à Kaboul

PREMIÈRE parmi les puissances occidentales, la France vient de rendre publique sa décision de rouvrir son ambassade à Kaboul. Même si, comme l'a déclaré mardi 9 janvier à Islamabad Mme Edwige Avice, ministre délégué aux affaires étrangères, il s'agit d'un « non-événement » qui n'a « pas de signification politique », ce geste, près d'un an après le rappel du dernier chargé d'affaires français dans la capitale afghane pour des raisons de « sécurité », n'en revêt pas moins une valeur symbolique.

Tout d'abord parce qu'il ouvre une brèche dans le front des pays occidentaux. Les Etats-Unis, la Grande-Bretagne ou le Japon n'ont toujours pas l'intention de renvoyer leurs diplomates à Kaboul. Et Washington s'inquiète d'une décision qui risque d'apparaître comme un soutien implicite au régime pro-soviétique de M. Najibullah, et qui pourrait faire boule de neige.

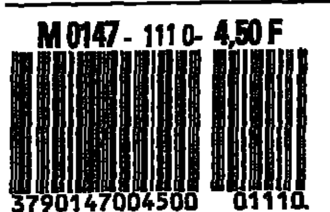
ENSUITE parce que cette décision met en relief l'impuissance et l'échec de la résistance – il faudrait plutôt parler des résistances – à un régime qui met désormais son idéologie dans sa poche, tout en continuant de bénéficier d'une aide massive de Moscou. Divisée en groupes rivaux qui n'hésitent pas à se décimer à coups d'assassinats, d'embuscades ou de pendaisons, qui placent leurs loyautés de personnes, de clan, de province ou de secte au-dessus de tout le reste, cette résistance a perdu beaucoup de sa crédibilité. Le gouvernement de coalition laborieusement constitué l'an dernier est resté factice depuis le début ; son renouvellement, annoncé pour le printemps prochain, ne devrait guère améliorer la situation.

Quand, en février 1989, au moment du retrait du corps expéditionnaire soviétique, les ambassades occidentales fermaient l'une après l'autre leurs portes, rares étaient ceux qui donnaient au très impopulaire régime de M. Najibullah une chance de survie. L'appui de l'URSS, l'habileté du dictateur, les sanglantes querelles de ses adversaires et leur choix d'une stratégie désastreuse d'attaque frontale contre la ville de Jalalabad ont eu raison de ces prédictions par trop rapides.

AUJOURD'HUI, M. Gorbatchev paraît en passe de gagner son pari. Pour un dirigeant soviétique qui a, tous ces derniers mois, plutôt subi que conduit les bouleversements dans le camp « socialiste », le succès est notable.

Un succès que la France prend en compte en décidant unilatéralement de renvoyer un chargé d'affaires à Kaboul, au risque d'apparaître comme « lâchant » les moudjahidins. Pour un pays qui a été, pendant des années, à la pointe du soutien politique, humanitaire et parfois même matériel à la résistance, dont plusieurs ressortissants, journalistes et médecins, venus témoigner sur la résistance du peuple afghan, ont séjourné dans les geôles de Kaboul, c'est pour le moins un changement de cap.

M 0147 - 111 0 - 4,50 F



3790147004500 01110

Une « première », à Vienne, dans le cadre de la CSCE

Des chefs d'état-major de l'Ouest et de l'Est vont tenir une réunion commune

Une vingtaine de chefs d'état-major des armées de pays membres de l'alliance atlantique, du pacte de Varsovie ou de pays européens neutres se réuniront à Vienne, du 16 au 18 janvier, pour exposer la doctrine de défense de chacun des Etats concernés. La France sera représentée par le général Maurice Schmitt, chef d'état-major des armées. C'est la première fois qu'une telle rencontre est organisée en Europe entre l'Est et l'Ouest, dans le cadre des mesures de confiance prévues par la conférence sur la sécurité et la coopération en Europe (CSCE).

Ce séminaire sur les doctrines militaires aura lieu dans la capitale autrichienne, où se poursuit, depuis 1986, le processus entamé treize ans avant à Helsinki par trente-cinq pays participants à la CSCE. Les Etats-Unis, le Canada et tous les pays européens, à l'exception de l'Albanie, sont convenus d'appliquer toute une série de mesures en matière de sécurité, de coopération économique et de respect des droits de l'homme.

En matière de sécurité Est-Ouest, qui constitue l'une des trois « corbeilles » de la CSCE, les trente-cinq Etats concernés ont plus spécialement adopté plusieurs mesures dites de confiance et de sécurité, comme par exemple la notification préalable des manœuvres d'une certaine importance, l'annonce de mouvements de troupes d'envergure ou l'invitation d'observateurs étrangers à de grands exercices.

C'est dans un tel cadre que se situe le prochain séminaire des chefs d'état-major des armées. A ce jour, il est prévu la participation de délégations militaires de vingt pays. Du côté de l'alliance atlantique seront représentés les Etats-Unis, l'Allemagne fédérale, la France, le Canada, les Pays-Bas, l'Italie, la Grande-Bretagne, la Belgique et la Norvège. Pour le pacte de Varsovie, la Bulgarie, l'Union soviétique, la Pologne, la Tchécoslovaquie et l'Allemagne de l'Est.

JACQUES ISNARD

Lire la suite page 5

M. Jacques Chirac contesté au RPR

M. Juppé dénonce « l'agression » de MM. Pasqua et Séguin

M. Chirac, président du RPR, a contre-attaqué après l'annonce par MM. Pasqua et Séguin de leur volonté de créer un « nouveau rassemblement ». Il sera de nouveau candidat à la présidence du RPR lors des assises nationales le 11 février. M. Juppé a déclaré qu'il ne se reconnaîtrait plus dans la formation dont il est le secrétaire général si le comportement d'« agression » dont il est aussi la cible se révèle « payant ».



Lire l'article d'A. Passeron et le portrait de MM. Pasqua et Séguin pages 7 et 8

Ville-cimetière en Somalie

Hargeisa, l'ancienne capitale du Nord, que se disputent militaires et maquisards, n'est plus qu'un champ de ruines...

HARGEISA (nord de la Somalie)

de notre envoyée spéciale

D'abord, crevant la nuit, il y a un éclair blanc. Notre colonne s'immobilise. Plus un pas, plus un geste. Pendant quelques fractions de seconde, la lumière crue, violente, déchire le flanc de la montagne tapie au-dessus de la ville comme un animal aux aguets. Puis, dans l'obscurité soudainement revenue, retentit comme un coup de gong : l'éternité d'un instant, on croit que les étoiles vont toutes se décrocher du ciel. Ce n'est pourtant que le bruit du mortier. Le bruit banal de la guerre que se livrent, jour après nuit, les maquisards du Mouvement national somalien (MNS) et les troupes gouvernementales du président Syaad Barre.

Depuis la fin de mai 1988, depuis les premières fusillades et les premières bombes qui ont marqué ce qu'on appelle ici *« la bataille d'Hargeisa »*, l'ancienne capitale du nord de la Somalie, fief du clan insoumis des Issaks, Hargeisa-la-rebelle, n'est plus qu'un champ de ruines. On se les dispute âprement. *« Ce sont les nôtres qui ont tiré »*, souffle une voix dans la colonne.

Chacun de nous, déjà, reprend sa marche de funambule, évitant les bosquets de ronces et les éboulis de rocailles. A l'horizon, des fusées de reconnaissance – deux ou trois filins de lumière rose lancés du fin fond de la nuit – indiquent la direction à suivre. Encore une demi-heure de marche, une murette à franchir, la ville est là : une maison éventrée nous salue, sentinelle grimaçante, immobile, sous la clarté lunaire.

Il faudra attendre près de deux heures, cachés dans l'ombre d'une bâtisse des quartiers nord, avant que les jeunes maquisards, envoyés en éclaireurs vers le centre de la capitale, reviennent pour donner le feu vert.

CATHERINE SIMON

Lire la suite page 4

Un entretien avec M. Michel Albert

« Nous récusons le panurgisme de la croissance externe tous azimuts », nous déclare le président des AGF

« L'assurance est en pleine mutation. Comment se situent les AGF dans ce mouvement ?

– L'assurance est en pleine mutation, mais pas comme vous le croyez. L'assureur est un producteur net d'épargne, et à cet égard l'assurance va jouer dans les années à venir un rôle de turbo de l'économie. Il y a vingt ans, l'épargne était abondante et les taux d'intérêt étaient bas. Aujourd'hui l'épargne est rare et les taux réels atteignent des sommets historiques. Conséquence : la puissance économique des nations ne sera pas seulement fondée sur l'informatique ou les biotechnologies, mais sur leur capacité à fabriquer de l'épargne longue. C'est là le sens du clivage entre les Etats-Unis et le Japon. L'un est producteur net de dettes et l'autre producteur net d'épargne.

» Qui fabrique de l'épargne dans les pays où l'Etat et les consommateurs s'endettent ? Essentiellement les systèmes d'assurances. Or, malgré un premier effort budgétaire en 1989 et 1990, la France continue à surtaxer son assurance. De plus, dans l'ensemble des financements sociaux, elle privilégie l'impôt par rapport à l'épargne, autrement dit le percepteur par rapport à l'assureur. Après les progrès accomplis depuis six ou sept ans, c'est là le vice structurel le plus grave de notre politique économique. Année après année, il imprime sa marque rouge sur le solde de nos échanges extérieurs.

– Dans ce cadre, on voit certaines compagnies s'activer, jouer la part de marché en France et à l'étranger. Les AGF ne sont-elles pas inertes ?

– De 1981 à 1988, notre chiffre d'affaires a triplé globalement et a quadruplé à l'étranger ; notre bénéfice a été multiplié par vingt et la valeur de l'action AGF par trente.

Propos recueillis par
CLAIRE BLANDIN
et YVES MAMOU

Lire la suite page 34 - section D

A L'ÉTRANGER : Algérie, 4,50 DA ; Maroc, 5 dir. ; Tunisie, 600 m. ; Allemagne, 2 DM ; Autriche, 20 sch. ; Belgique, 30 fr. ; Canada, 1,95 $; Antilles/Réunion, 7,20 F ; Côte-d'Ivoire, 425 F CFA ; Danemark, 11 kr. ; Espagne, 180 pes. ; G.-B., 60 p. ; Grèce, 150 dr. ; Irlande, 90 p. ; Italie, 1 800 L. ; Libye, 0,400 DL. ; Luxembourg, 30 f. ; Norvège, 12 kr. ; Pays-Bas, 2,25 fl. ; Portugal, 140 esc. ; Sénégal, 335 F CFA ; Suède, 12,50 cs. ; Suisse, 1,60 f. ; USA (NY), 1,50 $; USA (others), 2 $.

DÉBATS

Droit international

Ingérence et volonté

par Olivier Russbach

AVEC le *« droit d'ingérence » tel qu'il est préconisé par* le ministre français des affaires étrangères, c'est un recours à la force – formellement interdit par le droit *international en vigueur* – auquel il est demandé aux juristes internationaux de *« réfléchir »*... Or ce qui manque, ce n'est pas du droit, *et encore moins* une « réflexion » débouchant sur de nouveaux colloques et de nouveaux concepts. Ce qui manque, c'est la volonté politique des Etats d'appliquer le droit international existant.

Puisque les voici enfin interpellés, les juristes internationaux doivent dénoncer l'hypocrisie des Etats en matière de droit international faire toute la lumière sur les moyens qui existent pour le faire appliquer et qui ont précisément la fonction d'éviter, ou d'interrompre, les situations de crise et d'urgence ; et ainsi imposer l'utilisation du système juridique mis en place par la Charte des Nations unies.

Remettre en selle l'ONU

Les juristes internationaux ne sauraient en effet laisser plus longtemps les Etats qui composent le Conseil de sécurité de l'ONU prétendre que la communauté internationale est *« impuissante et mal outillée »*. Il n'est en réalité pas un seul rapport d'activité du secrétaire général de l'ONU, au cours des années 80, qui ne se plaigne officiellement, parfois en termes peu diplomatiques, du *« manque de volonté politique des Etats »* pour le bon fonctionnement de l'organisation.

« Le mépris du droit international marque la vie de la société mondiale », écrit M. Pérez de Cuellar dans son rapport d'activité de 1988. *« Les cinq Etats membres du Conseil de sécurité se dérobent à mes propositions pour rendre le Conseil plus efficace »*, notait-il en 1985. Or *« si les pays membres avaient la volonté d'appliquer la lettre de la Charte – ne parlons même pas de son esprit ! – l'ONU pourrait marcher, et très bien »*.

Le défi auquel les juristes internationaux doivent faire face aujourd'hui est donc l'application sérieuse du droit international et la remise en selle de l'ONU et de ses mécanismes juridiques. Si les gouvernements de la communauté internationale veulent les aider, ils le peuvent. Ils doivent alors cesser de saper l'autorité de l'ONU, et de rendre dérisoire la pléthore de commissions et de sous-commissions qui travaillent depuis quarante-cinq ans à faire du droit international une réalité qui s'impose aux Etats.

Cette réalité devait par exemple, dans le cas du conflit Iran-Irak, conduire les Etats membres de l'ONU à *cesser de prêter assistance* militaire à ces deux pays, condamnés tout au long des années 80 par le Conseil de sécurité pour *« violation des lois et coutumes de la guerre »* ; cela d'autant que le Conseil ajoutait toujours à ces condamnations une demande expresse *aux autres Etats de « s'abstenir de tout acte pouvant intensifier le conflit »*, ne faisant d'ailleurs là que confirmer la double obligation des Etats, contenue dans la Charte, d'assistance à l'ONU et de non-assistance à ceux qui en bafouent les principes.

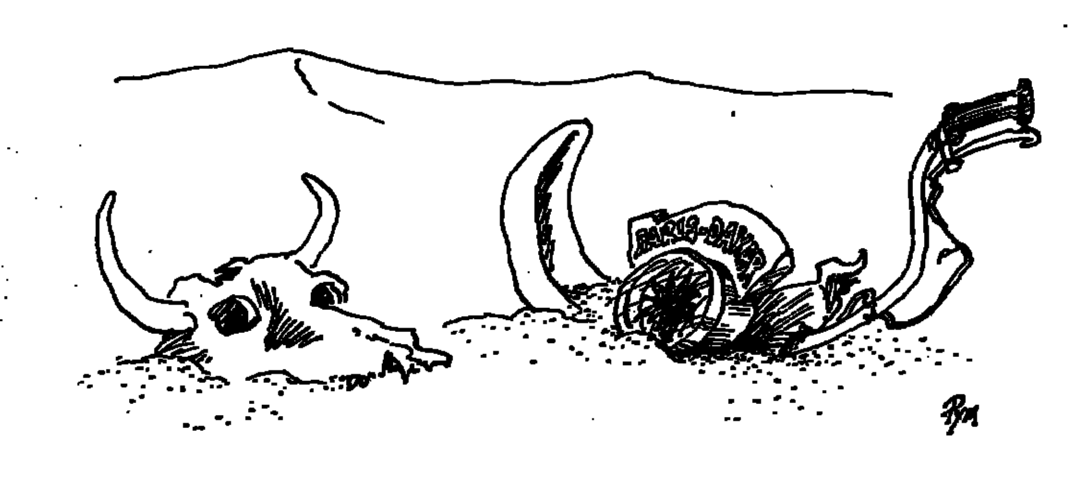
La Charte va jusqu'à permettre, au besoin, *« l'exclusion d'un membre* [qui] *enfreint de manière persistante les principes énoncés »* dans son texte. Sans aller forcément jusque-là, un recours systématique à la *procédure d'avis consultatifs* de la Cour internationale de justice sur tous les points de droit aujourd'hui « réglés » militairement permettrait *de développer un système d'ingérence* juridique dans la politique intérieure de certains Etats, et extérieure de certains autres.

La CEE a, en la matière, un rôle prédominant à jouer puisque le traité de Rome et l'Acte unique européen font du respect de la Charte des Nations unies un des objectifs fondamentaux de la *Communauté européenne*. La CEE, ni aucune autre organisation intergouvernementale d'ailleurs, ne saurait dès lors estimer faire suffisamment *face à ses responsabilités en débloquant* des fonds pour venir en aide – une fois les dommages causés – aux victimes de violations graves du *droit international, lorsque* ces violations sont patentes, officiellement et publiquement dénoncées par les instances habilitées à les dénoncer.

Le débat qui a lieu aujourd'hui au sujet de la Roumanie sur la non-assistance à personnes *en* danger, et sur ce que les « autorités-occidentales-qui-savaient » auraient pu et dû faire ne saurait rester exclusive*ment un débat médiatique. Il est* effectivement temps que les juristes examinent sous l'angle du droit les compétences et responsabilités des gouvernements et des organisations intergouvernementales pour l'application du droit international.

▶ **Olivier Russbach est avocat, membre de Droit international 1990.**

TRAIT LIBRE



Socialisme

Ils ont gagné

par Gilles Perrault

LES socialistes ont gagné et s'en félicitent bruyamment. L'écroulement lamentable des régimes dits communistes règle une fois pour toutes la querelle ouverte en 1920 au congrès de Tours. Blum avait raison contre Lénine. Tandis que les communistes s'éloignaient sur les chemins sanglants de l'échec, la « Vieille Maison » un peu désertée gardait *en dépôt sacré la tradition* du socialisme humaniste. Il se trouve même, ces jours-ci, des plumes socialistes généreuses pour compatir à la honte et au désarroi que doivent éprouver les vieux militants communistes *français à découvrir* qu'ils ont été complices de l'une des plus sinistres aventures de l'histoire des hommes.

Si l'héritage ne remonte plus à Epinay mais à Tours, encore faut-il l'assumer dans sa totalité.

La génération *née* en France dans les années 30, chétive par le nombre, peu cohérente, incapable de produire, au contraire de la suivante, un monument de la dimension de mai 68, fut davantage objet que sujet de l'histoire. Aussi bien ne jouit-elle d'aucune existence médiatique. Nous conservons cependant mémoire de la jeunesse remplie d'événements que nous procurèrent des gouvernements successifs à forte participation ou même à direction socialiste.

Victimes

Sans aller jusqu'à évoquer la non-intervention en Espagne et une collaboration vichyste où les notabilités socialistes furent longtemps plus nombreuses que dans la Résistance, l'après-guerre devait, en effet, fournir au socialisme humaniste français un banc d'essai à l'échelle mondiale. Les chiffres sont *aussi approximatifs que ceux du* Goulag, mais on évalue les victimes de la répression à Madagascar (1947) à 80 000 morts, celle de la guerre d'Indochine (1946-1954) entre 800 000 et 2 millions, celles de la guerre *d'Algérie (1954-1962) entre* 800 000 et 1 million. Les scores atteints en Tunisie et au Maroc sont peu dignes d'être mentionnés et la mémorable expédition de Suez tua surtout par le ridicule. Accessoirement, *et conformément* à la *tradition* social-démocrate, la police ouvrait le feu à huit reprises, de 1947 à 1955, sur la classe ouvrière française.

Si l'on rapporte le chiffre de ses victimes à celui – médiocre – de sa population, la France se place donc dans le peloton de tête, sinon en tête, des pays massacreurs de la deuxième partie du siècle.

Les socialistes n'étaient certes pas seuls au pouvoir, mais ils y étaient puissamment. La « Vieille Maison » fournit à la demande chefs de gouvernement, ministres, et maints proconsuls au menton lourd du type *Lacoste chez lesquels la fréquentation du militaire* déclenchait une irrépressible passion. Comme on sait, l'espèce n'est pas éteinte.

Le PCF était contre. Il n'était, *certes, pas le seul,* mais aucune *formation politique importante* ne s'associa à sa lutte contre l'horreur colonialiste. On lui reproche aujourd'hui de n'avoir pas été assez consistant dans son opposition (et par exemple d'avoir voté les pleins pouvoirs à Guy Mollet, qui les avait demandés pour faire la paix et s'en servit pour envoyer le contingent en Algérie), mais *enfin il était contre.*

Notre jeunesse

De sorte qu'un vieux militant communiste *français*, s'il s'est rendu coupable d'une inoubliable complicité idéologico-politique avec les régimes de l'Est, *possède, lui,* le *privilège* de n'avoir pas de sang innocent sur les mains. C'est peut-être un hasard (si le PCF avait été au pouvoir...), mais c'est un fait.

Il est vrai que les socialistes surent ne jamais théoriser leur *pratique. Or – le sang sèche vite* – l'opprobre s'attache moins durablement aux faits qu'aux systèmes idéologiques censés les produire. Tout au long de nos années de sang, le discours socialiste resta impeccablement humaniste. Ils ne faisaient pas la guerre : ils assuraient la pacification. Les guillotines algériennes ne décapitaient pas des *résistants* : elles châtiaient des criminels de droit commun.

C'est par glissements progressifs presque insensibles que la torture, par exemble, s'épanouit dans la République, puis s'éclipsa sans tambour ni trompette *par la vertu – déjà* – d'une amnistie. Ainsi nos Barbie abordent-ils le troisième âge dans le cliquetis de leurs honorables médailles.

Ils ont gagné, c'est vrai. Et tant mieux ! Mais nous n'oublierons pas notre jeunesse à cause d'eux perdue.

▶ **Gilles Perrault est écrivain.**

AU COURRIER DU *Monde*

Les Lumières version marocaine

Longtemps professeur à Casablanca, je suis resté attentif à ce qui se passe au Maroc. Je note depuis quelque temps des concerts de louanges sur ce pays et sur son gouvernement, *« ouvert », « éclairé », « tolérant »*. Je reçois aussi des lettres de mes anciens élèves qui rendent souvent un tout autre ton : ainsi de l'un des trois sujets proposés en instruction islamique (matière obligatoire) aux élèves de terminale, séries scientifique et technique, pour la première partie du bac, fin décembre 1989, dans les établissements publics de Casablanca :

« La franc-maçonnerie se cache derrière des slogans trompeurs, à savoir : Liberté, Egalité, Fraternité. Qu'est-ce que ce mouvement et quelle est la vérité sur ces slogans ? »

Mon correspondant ne m'a malheureusement pas dit si les élèves qui ont défendu la devise française ont été collés...

GÉRARD SOUTANIE
Neuilly-sur-Seine

Col de préfet

Je crois qu'il est de mon devoir, dans la grande tâche de réflexion pour une rénovation de l'administration française, d'apporter ma petite pierre, sous forme de bouton sans doute, et quoique je ne sois pas fonctionnaire...

Il m'est tombé entre les mains plusieurs feuillets concernant un concours de lingère. Pas n'importe quelle lingère, puisqu'il s'agit d'une lingère de préfecture, prévue pour être attachée au service du préfet. Ce n'est pas rien !

Sur cinq épreuves, la première, de 9 heures à 9 h 45 : retourner un col de chemise. Voilà un bon sens de l'économie. Il faut savoir que nos préfets peuvent conserver leurs chemises plus longtemps grâce à une pratique que j'ai encore connue dans les années 50 et les familles économes...

Attention ! Cette épreuve *« retourner un col de chemise »* est affectée d'un coefficient 3, le plus élevé du concours. A comparer avec la cinquième épreuve : *« coins jours Venise arrêtés à 2 cm du bord »* (de 15 h 15 à 17 h 15) qui ne bénéficie que du coefficient 1. Tout se perd...

LUC FRÈDEFON
Talence, Gironde

Ravalement et événement

J'ai beaucoup apprécié la lettre de Jacques de Lanversin (*le Monde* du 26 décembre 1989) rendant à Pierre Sudreau le mérite d'avoir fait ravaler les façades de Paris. Pour tenter de mieux cerner l'histoire, je voudrais *ajouter un correctif et* le rappel d'un autre acteur de ce ravalement.

Si le décret faisant obligation de nettoyer les façades tous les dix ans date bien du 26 mars 1852, le mérite en revient, non à Haussmann, alors préfet de la Gironde, mais à Berger, nommé préfet de la Seine par le prince-président quatorze jours après son élection le 10 décembre 1848, et poussé au Sénat par le même prince devenu empereur, le 22 juin 1853.

Quant à la résurgence de l'idée dans les temps modernes, ne *faut-il* pas en donner au moins une petite part à Fernand Léger, qui écrivait dans *Art d'aujourd'hui* en 1949 : *« J'avais pensé, en 1937, pendant l'Exposition, à utiliser les 300 000 chômeurs à gratter toutes les maisons de Paris. Le projet était de créer un « événement d'étonnement » pour les visiteurs : Paris tout blanc, et le soir, des avions et des projecteurs inondant la ville de couleurs vives et mobiles. Pourquoi pas ? Mon projet ne fut pas accepté, c'était pourtant le seul moyen de créer un événement nouveau à l'échelle d'une exposition internationale. »*

BERNARD MARREY
Paris

A quand le prochain siècle ?

On entend souvent dire que l'ère chrétienne n'ayant pas commencé par une année zéro, le siècle à venir ne débutera que le 1er janvier 2001. Selon ce raisonnement la décennie 90 ne commencerait que le 1er janvier 1991. En toute rigueur c'est exact, mais c'est cependant un défi au bon sens.

Ne vaut-il pas mieux admettre que la première décennie de notre ère n'a compté que neuf années, le premier siècle que quatre-vingt-dix-neuf ans ? Pardonnons à nos ancêtres leur erreur initiale et oublions-la.

Pour moi, la décennie 90 est commencée depuis le 1er janvier dernier et le vingt et unième siècle commencera bien en l'an 2000.

PIERRE BAPST
Paris

Après l'anglo-américain le japonais

Le parc-autos de la Cité des sciences de La Villette est équipé d'appareils de péage automatique dont les instructions sont exclusivement en anglais : *Insert your card, take your money*, etc. On justifie cela par le fait que la langue du *« pays techniquement le plus avancé doit l'emporter »*. Aurons-nous donc *droit, bientôt, à des appareils en* japonais ?

DOCTEUR ELIE-ARIE
Université Paris-VI

La fin du Marché commun

Mme Thatcher a tort, mais elle finira par avoir raison. Pour l'Europe entière, les événements dans les pays de l'Est vont incontestablement mener à une redistribution complète des cartes tant économiques que politiques.

Des accords agricoles, industriels, financiers vont devenir indispensables pour soutenir les économies chancelantes qui se tournent vers la liberté et l'Ouest. A leur tour ces aides, ces facilités, puis ces engagements vont diluer la cohésion économique des Douze. En effet cet écroulement à l'Est, ces obligations à l'Ouest vont entraîner des révisions *fondamentales dans l'optique* et la cadence du marché unique de 1993.

Tout aussi importantes seront les retombées politiques si l'Allemagne de l'Est fusionne ou s'associe à celle de l'Ouest. Au Conseil, à la Commission, au Parlement européens, *l'Allemagne sera-t-elle* une ou deux ? La même question politique se posera inéluctablement avec l'adhésion directe ou indirecte d'autres pays de l'Est, sans parler d'un ou de plusieurs membres de l'AELE qui font – ne pas l'oublier – partie intégrante de notre continent.

L'Europe des Douze a vécu. Une autre forme de construction européenne indubitablement prendra sa place. Laquelle ? Il est trop tôt pour le dire. Si esquiver le problème n'est pas une solution, l'esquisse n'est pas aisée non plus. La Maison Europe de 1995 sera radicalement différente de celle des *Douze de 1993*.

Vraisemblablement nous verrons naître une Europe moins homogène, moins cohésive, moins structurée. Elle sera probablement plus souple, plus informelle, plus décentralisée. Nous nous orienterons plus vers une confédération que vers une communauté.

Il y a six semaines, une telle optique était impensable et même indésirable. Le triomphe de la liberté nous entraîne à tout repenser et rend possible le rayonnement d'une Europe forte de près de 500 millions – voire 750 millions d'habitants.

CLAUDE MOSSERI-MARLIO
Paris

Le Monde
7, RUE DES ITALIENS,
75427 PARIS CEDEX 09

Edité par la SARL *le Monde*

Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1944.

Capital social : 620 000 F

Principaux associés de la société :
Société civile « Les Rédacteurs du *Monde* »,
Société anonyme des lecteurs du *Monde*,
Le Monde-Entreprises,
Mme Geneviève Beuve-Méry
M. André Fontaine, *gérant*.

Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437
ISSN : 0395-2037

Renseignements sur les microfilms et index du Monde au (1) 42-47-99-61

ÉTRANGER

HONGRIE : un scandale d'écoutes téléphoniques

« Dunagate » à Budapest

« J'ai failli être foudroyé en apprenant ces informations ! » Istvan Horvan, le ministre hongrois de l'intérieur, a été obligé d'interrompre ses vacances à la suite du scandale qui vient d'éclater à Budapest. Pour sa part, le chef du gouvernement, M. Miklos Nemeth, s'est déclaré *« surpris »* lorsque les représentants du Forum des jeunes démocrates libres (FIDESZ) et l'Alliance des démocrates libres (SZDSZ) déposèrent sur son bureau, vendredi 5 janvier, les photocopies de plusieurs rapports « top-secrets ». Et il décida illico de convoquer d'urgence un conseil des ministres extraordinaire.

Les deux partis d'opposition FIDESZ et SZDSZ ont présenté ensuite à la presse les résultats de leur enquête sur les activités illégales des services de sécurité : sept minutes d'une bande vidéo, des documents de la troisième division de la sécurité intérieure, avec, notamment, des fiches d'*« indics »* sur les manifestations politiques et les mésententes dans les rangs sociaux-démocrates, des listes de candidats possibles pour les élections de mars prochain.

Le rapport comportait également l'enregistrement d'une conversation téléphonique entre M. Ferenc Koszeg, l'un des dirigeants de la SZDSZ, et un journaliste est-allemand. M. Koszeg lui proposait d'être le correspondant à Berlin de son journal, *Beszeloe*, moyennant une certaine rémunération.

Ces documents dataient du mois de septembre dernier. *Mais ils ont* été rendus publics quelques jours seulement après que le chef de la sécurité eut affirmé à M. Ferenc Koszeg, au cours d'un débat télévisé, que les écoutes téléphoniques des opposants avaient été supprimées... *Le FIDESZ et* la SZDSZ ont immédiatement réclamé l'ouverture d'une enquête sur une affaire qu'on appelle maintenant le « Dunagate ». Ils exigent également la suspension de Jozsef Horvadh (chef de la sécurité intérieure), Ferenc Ballagi (vice-ministre de l'intérieur, responsable de la sécurité d'Etat), ainsi que la démission de Istvan Horvatch, le ministre de l'intérieur.

A la demande du premier ministre, le procureur militaire a ouvert une enquête – ce qui est juridiquement correct – et saisi toute la documentation de la fameuse troisième division. Le ministre de l'intérieur, qui, *lui aussi*, a demandé une investigation, a déclaré tout ignorer des rapports de cette troisième division et se présente comme une *« victime »* d'une manipulation politique avant les élections. A travers lui, dit-il, c'est le Parti socialiste qui est visé.

C'est la raison pour laquelle M. Imre Pozsgay, leader de plus en plus isolé du PS, rejette en bloc – non sans une certaine nervosité – toutes ces accusations et prétend que ces rapports ont été faits à la demande de ses adversaires pour renforcer leur position en vue du scrutin.

« Vous savez, moi aussi, j'ai souvent l'impression d'être écouté », déclarait M. Rezso Nyers, président du Parti socialiste, aux questions des journalistes relatives au scandale. Au nom de sa formation, il s'est désolidarisé des activités illégales des services de sécurité. Cette affaire montre en tout cas qu'il convient, comme le propose le gouvernement, de dissocier la sécurité d'Etat du ministère de l'intérieur et de la placer sous contrôle parlementaire.

Une chose est sûre : le « Dunagate » a gravement ébranlé le ministère de l'intérieur. Reste à savoir maintenant si cette affaire a définitivement compromis les espoirs électoraux du Parti socialiste, en chute libre depuis le congrès de l'année dernière.

GRANDE-BRETAGNE

Les quatre cents coups d'un député travailliste écossais

LONDRES

de notre correspondant

« Ce que vous avez fait dans l'appartement de Mme Longden est scandaleux et prouve que vous êtes incapable de vous contrôler sous l'emprise de la colère, ce dont vous devriez avoir totalement honte ! » Le juge n'a pas mâché ses mots en condamnant M. Ron Brown, député travailliste écossais d'extrême gauche, à 1 000 livres d'amende (10 000 F) pour avoir mis à sac, au printemps dernier, *l'appartement de sa petite amie* qui venait de le quitter.

M. Brown devra payer en *outre 628 livres de dommages* et intérêts à Mme Longden et les frais de justice, qui s'élèvent à 2 500 livres. Le juge n'a cependant pas retenu l'accusation de vol. L'honorable parlementaire avait été interpellé par une patrouille de nuit alors qu'il quittait le domicile de son ancienne maîtresse en laissant dépasser *de ses poches deux petites* culottes appartenant à cette dernière. *« En guise de souvenir »*, avait-il dit aux policiers.

Le député travailliste d'Edimbourg avait déjà fait parler de lui l'an dernier lorsqu'il avait jeté à terre la masse d'armes qui symbolise *le pouvoir du Parlement et* avait pour cette raison été exclu pour vingt jours (*le Monde* du 22 avril). Il avait ensuite été surpris par des collègues en compagnie de Mme Longden dans les douches (pour hommes) du même Parlement. Les frasques de M. Brown occupent régulièrement la première page des journaux *populaires. Il a frôlé cette* fois-ci la condamnation pour vol (il avait récupéré quelques bijoux avec les petites culottes), laquelle l'aurait contraint à abandonner son mandat.

« Victoire morale »

Agé de cinquante et un ans, M. Brown habitait en semaine dans la région londonienne chez Mme Longden, documentaliste aux Communes, de douze ans sa *cadette, et revenait* passer le week-end à Edimbourg chez sa femme, qui était aussi son agent électoral. Cet arrangement s'est trouvé bouleversé lorsque la première a pris un autre amant.

M. Brown s'est rendu chez Mme Longden pour une explication *qui* est vite devenue orageuse. L'intéressée est allée chercher son nouvel ami, qui se *trouvait à proximité. Les objets* ont commencé à voler. M. Brown affirme qu'il en a davantage reçu que lancé.

L'épouse du député a assisté intégralement aux six jours du procès. M. Brown lui-même a estimé qu'il avait remporté une *« victoire morale »* puisque l'accusation de vol avait été retirée. *Il n'est pas question pour lui* en tout cas de quitter le Parlement. *« Pourquoi démissionner ? Je n'ai pas été pris en train de me droguer ou de conduire en état d'ivresse. C'était seulement une sorte de scène de ménage, dont normalement la justice n'aurait pas dû avoir à connaître... »*

S'il ne paie pas son amende, M. Brown ira passer quatorze jours en prison. Il la versera, bien sûr, même *s'il lui en coûte. Mais* il n'a pas apprécié les propos sévères du juge, qu'il attribue au *fait que ce dernier est anglais* et, selon lui, sûrement conservateur. *« C'est plutôt dur par ici pour quelqu'un qui est écossais et de gauche »*, a-t-il conclu mardi soir en fêtant, une coupe de champagne à la main, la *conclusion de son procès.*

DOMINIQUE DHOMBRES

SUÈDE : crise de confiance chez les sociaux-démocrates

M. Ingvar Carlsson réorganise son gouvernement

STOCKHOLM

de notre correspondante

L'année 1989 s'était mal terminée pour le parti social-démocrate (SAP) au pouvoir, avec un sondage qui traduisait une forte chute de sa popularité : 35,6 % des intentions de vote, la cote la plus basse enregistrée depuis vingt ans. Un projet de réforme fiscale mal compris ; des troubles dans la fonction publique avec une grève des enseignants qui paralysa les établissements scolaires durant cinq semaines en novembre et en décembre ; un débat qui traîne sur la politique énergétique future de la Suède, préoccupante pour les grandes industries exportatrices ; une économie qui stagne ; des prix qui ne cessent de grimper : autant de facteurs qui ont fait perdre des sympathies à un parti en mal de recettes de redressement.

1990 devrait être une année décisive, avec la mise en place de la réforme fiscale et, en septembre prochain, le vote définitif du Parlement sur la fermeture anticipée de deux réacteurs nucléaires voulue par le gouvernement (1). Compte tenu de la controverse que soulève ce dernier point, le premier ministre, M. Ingvar Carlsson, a décidé de faire entrer dans son cabinet l'un de ses principaux détracteurs, en ce qui concerne précisément la politique énergétique, en la personne de M. Rune Molin, numéro deux de LO, la puissante centrale syndicale ouvrière, auquel il confie le portefeuille de l'industrie et de l'énergie.

C'est la carte maîtresse du remaniement ministériel partiel, annoncé mardi 9 janvier à Stockholm, qui voit également arriver un nouveau ministre du marché du travail, Mme Mona Sahlin, trente-deux ans, la benjamine de l'équipe, remplaçant Mme Ingela Thalén, nommée aux affaires sociales. Mme Birgitta Dahl perd la double fonction problématique qu'elle avait assumée depuis 1985 de ministre à la fois de l'environnement et de l'énergie, pour ne conserver que la première.

M. Carlsson a aussi décidé de réorganiser le travail au sein de son cabinet en créant trois groupes ministériels, *« les questions que nous devons affronter exigeant le rassemblement des forces et une intensification de la collaboration »* : un groupe de politique étrangère et de sécurité, présidé par *le ministre des affaires étrangères*, M. Sten Andersson, qui comprendra également la coopération, le commerce extérieur, la défense et l'environnement ; un groupe *« bien-être »*, dirigé par Mme Thalén, réunissant les affaires sociales, le travail, le logement, les affaires civiles, l'éducation nationale et l'environnement ; un groupe pour le développement industriel, présidé par M. Molin, dans lequel entreront l'industrie, l'énergie, l'agriculture, les communications et, encore une fois, l'environnement.

La coordination du travail de ces trois groupes sera assurée par une cellule comprenant le premier ministre, le ministre des finances, M. Kjell-Olof Feldt, et le ministre de la justice, Mme Leila Freivald, ainsi que les présidents des trois groupes. Mais c'est du groupe spécial qui doit étudier la faisabilité ou non du démantèlement des deux réacteurs nucléaires et donner ses conclusions en avril prochain que l'on attend le plus. Les discussions promettent d'être serrées entre M. Carlsson et Mme Dahl, partisan de la fermeture des installations, d'un côté, et MM. Molin et Stig Malm, patron de LO, de l'autre. Ces derniers entendent veiller à ce qu'aucune mesure susceptible de compromettre l'emploi et la production ne soit prise. Si les industriels, le patronat et les conservateurs ne sont pas mécontents de cette redistribution des cartes au sein du gouvernement, l'électorat « vert » de tous bords redoute, en revanche, une trahison de la gauche.

FRANÇOISE NIÉTO

(1) Les Suédois s'étaient prononcés en 1980 par référendum pour la fermeture avant 2010 des douze réacteurs nucléaires en service.

URSS : le voyage de M. Gorbatchev à Vilnius

Le mouvement nationaliste lituanien fait monter les enchères

M. Gorbatchev est attendu cette semaine à *Vilnius* – *la* date exacte de sa visite n'a pas été confirmée – où il va être confronté à l'une des situations les plus délicates qu'il ait connues depuis son arrivée au pouvoir. Les nationalistes lituaniens ont en effet prévu de l'accueillir par des manifestations de masse destinées à soutenir leur revendication en faveur de *l'indépendance* de l'Etat balte.

MOSCOU

de notre correspondant

M. Gorbatchev est attenu jeudi 11 janvier en Lituanie, selon toute vraisemblance. Ce voyage, qui n'avait toujours pas été définitivement confirmé à Moscou mercredi matin, constituera l'une des parties les plus délicates que le dirigeant soviétique aura à jouer depuis son accession au pouvoir, en raison notamment de l'aspect fondamental que revêt l'affaire lituanienne pour l'avenir des relations entre Moscou et les diverses Républiques de l'URSS.

Il s'agit pour M. Mikhaïl Gorbatchev de trouver un compromis sur la proclamation d'indépendance, le mois dernier, du Parti communiste de Lituanie par rapport au Parti communiste soviétique. Moscou n'accepte pas une telle indépendance, sans précédent en URSS, tandis que les *communistes lituaniens refusent de revenir* sur leur décision. Le Kremlin redoute en particulier que l'exemple lituanien ne se propage à d'autres Républiques. M. Alexandre Iakovlev, un proche de M. Mikhaïl Gorbatchev connu *pour ses prises de position résolument* réformistes, a lui-même regretté que les *« communistes lituaniens ne prennent pas en compte l'effet de dominos »* que peut avoir leur décision au sein de l'Union.

Brusque radicalisation

La marge de manœuvre de M. Mikhaïl Gorbatchev est des plus réduites et vient encore de diminuer avec l'appel dr Sajudis, le mouvement indépendant lituanien, à manifester de façon massive mercredi et jeudi à Vilnius en faveur de *« la liberté et de l'indépendance »* de l'Etat balte.

Le dirigeant soviétique risque de se retrouver confronté pour la première fois directement à des manifestations nationalistes d'envergure *et on peut faire confiance au* Sajudis pour rassembler des foules considérables. Certains de ses porte-parole misent déjà sur 1 million de personnes, un chiffre énorme puisque la Lituanie comprend 3,7 millions d'habitants, dont 80 % de Lituaniens.

Le mouvement nationaliste lituanien compte également réclamer, lors des rassemblements de Vilnius, *« la dénonciation de l'agression contre l'Etat indépendant lituanien le 15 juin 1940 et de son incorporation illégale et par la force à l'URSS »*. Il appelle au *« retrait de l'armée d'occupation soviétique, à la compensation des pertes dues au génocide du peuple lituanien et à la destruction de l'environnement »*. Le Sajudis demande enfin au Soviet suprême lituanien d'*« engager des négociations amicales entre les deux pays, sur la base du traité de paix »* signé entre la Lituanie et Moscou, en juillet 1920. La Lituanie a été indépendante de 1919 à 1940.

Le Sajudis a rarement tenu officiellement un langage aussi ferme. Cette brusque radicalisation du *mouvement nationaliste lituanien*, et à un tel moment, suscite des interrogations. Loin de calmer le jeu, le Sajudis a fait monter les enchères d'un cran supplémentaire. Les nationalistes lituaniens souhaiteraient empêcher la visite de Mikhaïl Gorbatchev ou la faire échouer qu'ils ne s'y prendraient pas autrement. Il est vrai que, depuis sa création en 1988, le Sajudis a toujours manœuvré à l'extrême limite de ce qui était possible et qu'il n'a pas relâché un instant sa pression sur les dirigeants de la République balte.



Une vie politique crispée

La vie politique en URSS s'est très nettement crispée ces derniers semaines, alors qu'approchent les élections locales qui risquent d'être catastrophiques pour tous ces responsables de province agrippés depuis des éternités à leurs fonctions et qui n'ont jamais ressenti la nécessité d'adapter l'URSS à des temps nouveaux. Les signes de ce durcissement politique sont nombreux. Les nationalistes russes tentent de se mobiliser, en faisant appel aux sentiments slavophiles dans la plus pure tradition de l'histoire des idées politiques russes. Lors de son rapport lu fin décembre devant le plénum du comité central consacré à la Lituanie, M. Mikhaïl Gorbatchev a dû lui-même s'élever contre les nostalgies pour un *« pouvoir fort »* qui se font jour actuellement non seulement dans la population, mais aussi dans les rangs du Parti communiste. L'agitation nationale se développe enfin en Géorgie et en Azerbaïdjan.

Les communistes lituaniens ont condamné l'appel du Sajudis à manifester. Le deuxième secrétaire de la République, M. Vladimir Beriozov, a affirmé mardi à Vilnius que les responsables lituaniens avaient été surpris par un tel appel. *« Nous pensons que ce n'est pas une décision juste,* a-t-il dit, *nous voulons une situation normale dans la ville pour la visite de Mikhaïl Gorbatchev pour qu'il ait une impression objective de la situation. »*

M. Mikhaïl Gorbatchev est condamné à réussir. Il ne peut se permettre de revenir les mains vides à Moscou où l'attend une deuxième réunion du comité central, le parlement du Parti communiste soviétique. S'il se rend à Vilnius, il y a cependant de bonnes raisons de penser que Moscou et les Lituaniens sont parvenus à une *solution de compromis, fût-elle provisoire*. Mais les manifestations du Sajudis risquent de rendre cette solution encore un peu plus hypothétique. – *(Intérim.)*

EUROPE

TCHÉCOSLOVAQUIE : l'apprentissage de la démocratie

L'opinion commence à observer d'un œil critique les premiers pas des nouvelles autorités

Si populaire que demeure le nouveau président, M. Vaclav Havel, les premières démarches, décisions ou déclarations des autorités tchécoslovaques n'ont pas été entièrement exemptes de faux pas – que l'opinion commence à observer d'un œil critique.

PRAGUE

Correspondance

« Big Brother vous regarde » : sur un des murs de Prague, où s'étale le sourire du nouveau président de la République tchécoslovaque, M. Vaclav Havel, une main irrévérencieuse a tracé la célèbre citation du roman de George Orwell *1984*. *« C'est vrai qu'il commence à devenir un peu envahissant, notre cher président. A la radio, à la télé, dans les journaux et sur les murs, on ne voit et n'entend plus parler que de lui »,* constate Jana, une jeune étudiante en médecine qui se dit toutefois choquée par ce graffiti moqueur.

« On ne se débarrasse pas facilement du culte de la personnalité dans un pays qui y a été habitué durant quarante ans de régime communiste », soupire Karel Srp, qui a purgé dix-huit mois de prison pour avoir présidé une association culturelle indépendante, la section de jazz, *« mais notre Vasek (prononcer Vachek) n'a pas changé »,* assure-t-il en utilisant le diminutif affectueux par lequel ses amis désignent M. Havel. *« Il est toujours aussi simple et proche de nous. J'ai pu m'en rendre compte à sa cérémonie d'investiture où il est venu, comme d'habitude, me taper sur l'épaule devant tout le monde malgré ses habits neufs de chef d'Etat »,* ajoute-t-il.

Après l'euphorie de la *« révolution de velours »* de novembre-décembre, *« le conformisme a bien vite repris le dessus »,* regrette l'étudiante Jana. Sitôt M. Havel installé au château de Prague, siège de la présidence de la République, les étudiants ont arrêté leur grève et, *« mis à part les cours obligatoires de marxisme-léninisme qui ont heureusement disparu, le train-train a pratiquement repris comme avant »,* regrette-t-elle.

L'ordre public

Moins de deux semaines après l'élection de M. Havel à la magistrature suprême, l'état de grâce dure encore pour le nouveau régime, mais la population évoque avec une pointe d'inquiétude ses premiers faux pas.

La très large amnistie décrétée le 1er janvier par le nouveau président, qui s'est traduite par la libération de quelque vingt mille prisonniers – soit près des deux tiers du nombre total, – a sans doute permis d'éviter une révolte généralisée dans les maisons d'arrêt du pays, qui avait déjà menacé fin décembre.

Mais ces libérations massives et mal préparées ont provoqué de sérieux problèmes d'ordre public. De nombreuses rixes ont notamment éclaté dans les gares par lesquelles transitaient des détenus amnistiés désœuvrés et souvent pris de boisson ; ce qui a amené M. Vaclav Havel à « recommander », quelques jours plus tard, aux services de police toute la fermeté nécessaire à leur égard, *« afin de protéger les biens et les personnes ».*

L'ampleur de cette amnistie n'a pas empêché une grave mutinerie dans la prison de Leopoldov, en Slovaquie, où sont réunies les personnes les plus lourdement condamnées qui n'ont bénéficié que d'une réduction de peine. Le quotidien du Parti communiste, Rude Pravo, a rapporté, avec moult détails, cette mutinerie qui a pratiquement été passée sous silence par le reste des médias. La mesure de clémence prononcée par le président Havel a également provoqué une quasi-paralysie dans le secteur de la construction automobile qui employait plusieurs milliers de prisonniers.

Une autre affaire, concernant d'éventuelles *« excuses »* pour la manière dont ont été expulsés de Tchécoslovaquie plus de trois millions d'Allemands des Sudètes après la seconde guerre mondiale, a secoué le Landerneau politique pragois pendant une bonne semaine. M. Havel avait envisagé de telles excuses dans une déclaration faite avant d'être élu président. Après une série de mises au point embarrassées, le nouveau pouvoir a finalement réussi à éluder la question en rejetant la responsabilité de cette querelle sur les journalistes, coupables, selon lui, d'interprétations erronées. Le président Havel a reçu un vieil homme qui avait entamé une grève de la faim pour protester contre ces excuses et les deux hommes se sont quittés bons amis après avoir admis qu'il s'agissait d'un malentendu.

Vers les élections

Malgré ces quelques bavures, somme toute mineures, le mouvement démocratique tchèque Forum civique et son équivalent slovaque « Le public contre la violence » abordent avec confiance la période électorale qui s'annonce. Les premières élections législatives libres depuis 1946 sont normalement prévues en juin prochain. Chaque jour, de nouveaux partis sont créés, des chrétiens-démocrates aux « Verts » en passant par un « Parti républicain ».

« Nous allons gagner les élections », prédit M. Jaroslav Jiru, chef du service étranger de *Lidove Noviny* (les Nouvelles populaires), le journal de Forum civique, que les Pragois s'arrachent dès sa parution. *« Ce qui va nous poser le plus de problèmes, c'est l'économie. Il existe notamment un véritable lobby dans l'industrie lourde en Tchécoslovaquie qui va s'opposer aux réformes indispensables. »*

Le très libéral et peu conformiste ministre des finances, M. Vaclav Klaus (sans parti), répète à qui veut l'entendre que le gouvernement d'*« entente nationale »* formé le 10 décembre dernier, pour provisoire qu'il soit dans l'attente des élections, n'hésite pas à prendre des mesures drastiques et éventuellement impopulaires *« même s'il risque de scier la branche sur laquelle il est assis ».*

Pendant ce temps, le Parti communiste tchécoslovaque poursuit sa descente aux enfers. Les responsables communistes, qui contrôlaient voici moins de deux mois encore l'ensemble de la vie du pays, espèrent obtenir au mieux 20 à 25 % des voix aux élections. Une prétention que la plupart des Tchécoslovaques jugent aujourd'hui largement exagérée, même si les nouveaux dirigeants du PCT essaient de prendre en marche le train des réformes, en ayant déjà beaucoup infléchi leur programme dans un sens libéral.

MICHEL NOVAC

RFA

Un ancien collaborateur de M. Honecker libéré à Berlin-Ouest

L'ancien secrétaire d'Etat est-allemand au commerce extérieur, M. Alexander Schalck-Golodkowski, l'éminence grise d'Erich Honecker chargée de la chasse aux devises, a été libéré mardi 9 janvier par la justice de Berlin-Ouest à laquelle il s'était livré le 6 décembre dernier.

Le procureur général de Berlin-Ouest, M. Dietrich Schultz, a indiqué qu'il avait opposé une fin de non-recevoir aux autorités est-allemandes qui réclamaient l'expulsion de l'ancien secrétaire d'Etat vers la RDA. M. Schalck-Golodkowski est poursuivi dans son pays pour *« abus de confiance aggravés au détriment de la propriété socialiste. »*

La justice est-allemande reproche à l'ancien secrétaire d'Etat son rôle de *« coordination commerciale »* auprès de diverses firmes douteuses, dont les activités s'étendaient du commerce des antiquités à celui des armes, pour se procurer des devises fortes. On lui reproche aussi d'avoir donné l'ordre de faire construire, sur le budget du ministère du commerce extérieur, des maisons pour l'ancien chef de l'économie est-allemande Günther Mittag, aujourd'hui incarcéré. – *(AFP.)*

□ **RDA : M. Egon Krenz abandonne son mandat de député.** – M. Egon Krenz, successeur de M. Erich Honecker et chef de l'Etat est-allemand durant une quarantaine de jours jusqu'à sa démission le 6 décembre, a remis son mandat de député, à la demande de son parti SED-PDS (Parti communiste), a-t-on appris officiellement mercredi 10 janvier. – *(AFP.)*

AFRIQUE

Ville-cimetière en Somalie

Suite de la première page

Ce luxe de précautions est, paraît-il, inhabituel : quand ils sont seuls, les combattants du MNS disent entrer dans Hargeisa comme dans du beurre. Il n'empêche : notre arrivée de nuit, le tir de mortier et cette « planque » forcée au milieu des décombres attestent de l'insécurité qui règne encore. Prétendre Hargeisa *« libérée »,* comme l'a fait la radio des rebelles au début de décembre, n'était-il donc que par mensonge ?

La nouvelle, diffusée sur les ondes clandestines du MNS, aura fait le tour des maquis, semant le faux espoir comme une traînée de poudre parmi les « moudjahidine » (« soldats de Dieu », qui rêvent d'en découdre, une bonne fois, avec « l'armée des phacochères » – surnom couramment usité pour désigner les troupes de M. Syaad Barre. L'offensive semble, il est vrai, avoir été à deux doigts de réussir. Selon le responsable militaire du secteur d'Hargeisa, le commandant Mohammed Ahmed Ibrahim, *« plusieurs parties de la ville »* sont désormais sous le contrôle des maquisards. Le quartier général de l'armée gouvernementale et l'aéroport l'ont été « brièvement » avant que les rebelles ne décident, par souci tactique, de s'en retirer. Est-ce cette victoire éphémère qui explique le lapsus de la radio du MNS ?

Rivalités de clans

Le réveil, en tout cas, aura été amer : l'assaut de décembre aurait provoqué, à lui seul, plusieurs centaines de morts, dont *« environ quatre-vingt-dix, côté MNS ».* Une telle boucherie pour rien ? Pas tout à fait. *« Nous jouons deux cartes à la fois : la carte militaire et celle de la négociation »,* explique le commandant Ibrahim. Ce lent travail d'infiltration à l'intérieur du camp ennemi aura ainsi permis de rallier *« vingt-cinq officiers et près de mille cent soldats »* – lesquels auraient choisi de sortir d'Hargeisa pour rejoindre les troupes rebelles.

Ces hommes, souligne-t-on, ne sont pas sortis les mains vides. Selon le major Dahir Mohamoud Ibrahim, ancien commandant de la 7e brigade de tanks et qui servit pendant dix ans dans l'armée somalienne, *« six tanks, quatre batteries anti-aériennes, quinze véhicules militaires »* seraient tombés, dans la foulée, aux mains du MNS. Un butin jalousement gardé, dont on nous montrera quelques échantillons, parqués dans la brousse, à quelques kilomètres de la ville.

Bien que les dirigeants du MNS, au sein duquel les Issaks sont majoritaires, insistent sur le caractère massif et multi-clanique des redditions (*« trois cents à quatre cents officiers et des dizaines de milliers de soldats de toutes origines »* auraient changé de camp depuis un an et demi), il semble que le puissant clan Hawyie participe de plus en plus activement à cette évolution et au déclin de l'armée gouvernementale. Il formerait le plus gros bataillon des *« ralliés de décembre » :* c'est ce que reconnaissent, sans malice et sans fard, les « maquisards de base » du MNS, plus indifférents que leurs aînés hiérarchiques au fait de voir les autres clans retourner leur treillis et venir renforcer le maquis Issak. Les rapports de forces entre tribus ou clans constituant, en Somalie comme partout en Afrique, un des ingrédients-clés de la vie politique, on comprend, cependant, que le poids grandissant du clan Hawyie au sein du MNS puisse, si la tendance se confirme, soulever des inquiétudes chez les Issaks et aiguiser, ailleurs, de soudains appétits.

« Notre motivation n'a rien de clanique », dément avec force le major Mohamoud Ibrahim, lui-même d'origine Hawyie. *« Notre objectif est politique et national : nous voulons chasser Syaad Barre du pouvoir »,* répète-t-il. Certes. Mais le clan Hawyie n'est-il pas précisément majoritaire dans la région de Mogadiscio, siège du gouvernement central ? *« Qui tient le manche, dirige le couteau »* dit un proverbe somalien. L'heure, il est vrai, n'est pas encore au *« partage du Chameau ».*

Chiens errants

Car *« l'ennemi »,* agonisant peut-être, bouge et frappe encore. Les forces régulières, que l'on considérait (déjà) comme *« affaiblies »* en *1988, ont réussi,* cette même année, leur plus terrible exploit : défigurée par les bombardements aériens, Hargeisa-la-belle, la ville aux verts jardins et aux splendides maisons où les riches familles Issaks venaient en villégiature, Hargeisa n'est plus que l'ombre mutilée d'elle-même. Des 600 000 à 700 000 habitants qui y résidaient autrefois ne restent plus que quelques milliers, terrés dans les décombres.

« Vous voyez, là, ce grand bâtiment ? C'était l'hôtel d'Orient », indique, d'un geste bref, un de nos guides. *« Un des plus fréquentés d'Hargeisa »,* ajoute le second, une pointe de fierté dans la voix. La façade de l'établissement offre à la nuit son visage édenté : toutes les portes et les fenêtres ont été arrachées. Des gravats encombrent l'entrée. La revue funèbre se poursuit à pas lents, à travers les rues désertes, jonchées de bouts de tôle ou de contreplaqué, d'éclats divers, de détritus.

La plupart des toits d'Hargeisa ont été soufflés par les bombes. Pas une maison intacte. Pas un mur qui n'ait été mitraillé. Parfois, il n'en reste qu'un pan, absurde, où l'on devine le souvenir d'une chambre à cause des décorations maladroites, peintes à la main. *« Là-bas, c'était un des plus grands garages de la ville, c'était toujours plein de voitures »,* continue le vieux résident, imperturbable. Un amas de vagues ferrailles surgit, en effet, faiblement baigné par la Lune...

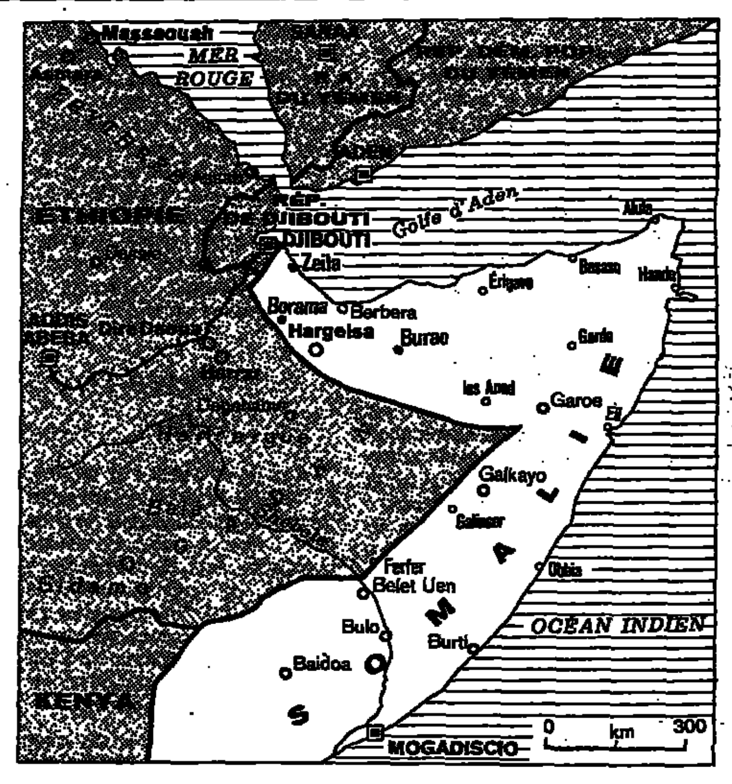
De redoutables desperados

Des hurlements de chiens errants s'élèvent à quelques pâtés de ruines d'ici, mais les deux hommes les ignorent : nous voici parvenus dans ce qui fut le *« quartier des affaires »,* le cœur de l'ancienne capitale marchande. La route goudronnée, la « grande route », qui traverse Hargeisa et qui va, d'un côté, vers Borama, de l'autre, vers le port de Berbera, garde la trace des chenilles des blindés gouvernementaux. Il n'y a plus désormais que la mort qui circule. Très rares sont les convois – de vivres ou d'armes – qui osent s'aventurer sur le bitume : de jour en jour, la vigilance des troupes du MNS en rend l'usage plus difficile.

Dahir Mira Jimale a mis longtemps avant de réaliser qu'il était du *« mauvais côté »,* comme il dit, et qu'il lui fallait sauter le pas. Il a fallu les bombes et ces scènes atroces, les femmes qui hurlaient en serrant dans leurs bras leurs enfants mitraillés, cet homme, mourant, que l'hôpital renvoie *« parce qu'il était Issak »,* il a fallu l'horreur pour que Dahir Mira Jimale, quarante-cinq ans, ancien officier militaire, se décide à passer *« de l'autre côté ».* Celui des rebelles.

« Ce n'était plus possible de comprendre. Quand vous voyez un gouvernement qui a collecté des impôts auprès des gens, qui a acheté des armes avec cet argent, et qui se met à tuer ces mêmes gens avec ces mêmes armes, grâce à ce même argent. Je ne pouvais plus admettre », explique-t-il simplement. Toute sa famille vit aujourd'hui en Ethiopie, dans les camps de réfugiés. Quand on lui demande d'évoquer ces jours affreux de 1988, il ne trouve que deux mots : *« J'avais peur. »* Lui est resté pourtant. Il n'est pas sorti d'Hargeisa depuis un an et demi.

Son compagnon non plus. Abdilahi Abdi Musa, cinquante ans, porte une barbe maigre, roussie par le henné, et, dans son cœur, la



conviction d'avoir fait *« le bon choix ».* Cet ancien commerçant d'origine Hawyie connaît la ville comme sa poche. *« Entre 5 000 et 7 000 personnes vivent aujourd'hui dans Hargeisa,* assure-t-il. *Les forces gouvernementales, qui tiennent l'aéroport, représentent environ huit cents hommes. Côté MNS, on est entre trois mille et quatre mille en permanence. Le reste, ce sont des civils – y compris des femmes et des enfants. »*

Parmi ces « civils », beaucoup sont des anciens réfugiés éthiopiens, d'origine ogaden, que le régime de Mogadiscio a armés pour qu'ils se battent contre le MNS : *Syaad Barre leur avait promis la terre, ils y ont cru. »* Mais la guerre s'éternise. Au fil des mois et des désertions, l'espoir de prendre la place des Issaks s'évanouit. Les anciens réfugiés, floués, trahis, assiégés, n'ont plus que la kalachnikov comme credo. Les « négociations » tentées auprès d'eux par les officiers ogadens ralliés au MNS, ont jusqu'à ce jour échoué.

« On leur raconte des tas d'histoires, on leur fait croire que, s'ils sortent d'Hargeisa, ils seront massacrés. On leur raconte même que les Moudjahidine sont des cannibales, qu'on va les égorger et les manger... ». Savamment distillée, cette propagande gouvernementale a-t-elle vraiment transformé ces anciens réfugiés en redoutables desperados, comme on l'affirme dans les rangs du MNS ? *« Ils sont plus dangereux que les vrais militaires »,* insiste-t-on.

Cette nuit-là, en tout cas, les rues d'Hargeisa sont vides et silencieuses. *« La nuit, c'est nous qui contrôlons. Le jour, c'est l'armée »,* indique Abdi Musa. L'espace aussi est divisé : *« Pour chercher l'eau à la rivière, chacun a sa zone. »* Malgré ce partage précaire, chacun reste sur ses gardes : personne, dans un camp comme dans l'autre, ne sort sans son fusil.

Marcher dans les rues, se ravitailler, laver son linge, toute la vie quotidienne exige des ruses de Sioux. Vers 2 heures du matin, l'immense ville fantôme se nappe de brouillard. Sans un mot, la colonne se reforme. Il faut avoir quitté cet étrange cimetière habité avant que l'aube se lève. *« Quand Hargeisa aura été libérée, on pourra reconstruire, nettoyer... Vous verrez. La vie redeviendra normale »,* jurent les deux hommes dont les silhouettes, déjà, se fondent dans la nuit.

CATHERINE SIMON

□ **AFRIQUE DU SUD : au moins six morts dans des affrontements entre cheminots.** – La grève d'environ vingt-six mille cheminots noirs sud-africains, qui a débuté il y a près de dix semaines, s'est soldée par un bain de sang, mardi matin 9 janvier à Germiston, dans la banlieue sud-est de Johannesburg, lors d'affrontements violents entre centaines de grévistes et de non-grévistes, tous noirs, qui ont fait au moins six morts et plusieurs dizaines de blessés. Ce sanglant règlement de comptes porte à au moins dix-neuf le nombre officiel des victimes de la grève, qui a débuté, le 2 novembre, pour des questions salariales. – *(AFP.)*

TUNISIE : en l'absence des trois partis d'opposition

Première réunion du Conseil supérieur du pacte national

TUNIS

de notre correspondant

Le Conseil supérieur du pacte national que le président Ben Ali a décidé de créer (*le Monde* du 2 janvier) a tenu, mardi 9 janvier, sa première réunion sous la présidence du premier ministre, M. Ahmed Karoui, mais en l'absence de trois des six partis de l'opposition et du représentant du courant islamiste, qui ont refusé d'y participer. Cette instance doit permettre de relancer le dialogue qui a repris entre les signataires du Pacte national, paraphé le 7 novembre 1988, afin d'accélérer le processus démocratique par diverses initiatives dont un réexamen de certaines lois qui, lors de leur adoption, ont été critiquées par l'ensemble des courants politiques.

Lors de cette première rencontre, il a été décidé de demander au chef de l'Etat de réviser le code électoral qui avait largement favorisé le Rassemblement constitutionnel démocratique (RCD), le parti au pouvoir, lors des élections législatives d'avril dernier. Il a aussi été recommandé d'organiser une consultation nationale sur la politique éducative *« ouverte sur les sciences modernes et les droits de l'homme »* mais *« à même de conforter l'identité arabo-islamique »* du pays.

Tout en réaffirmant leur *« attachement au dialogue »,* le Mouvement des démocrates-socialistes (MDS) et le Parti communiste tunisien, les deux formations de l'opposition les plus anciennes, ont justifié leur boycottage par l'absence de contacts préliminaires à la création de ce conseil supérieur.

MICHEL DEURÉ

DIPLOMATIE

Israël renoue rapidement avec les pays de l'Est

Au fil de visites officielles qui se succèdent à un rythme accéléré, Israël renoue avec l'Europe de l'Est.

JÉRUSALEM

de notre correspondant

Il ne s'agit pas seulement du rétablissement de relations diplomatiques rompues en 1967 par l'ensemble des nations du pacte de Varsovie à l'exception de la Roumanie ; pour nombre d'Israéliens, il s'agit de retrouver une partie du monde avec laquelle les liens affectifs, culturels, voire spirituels, sont forts et nombreux.

« Si Israël a jamais eu une relation profonde avec l'Europe, c'est avec cette Europe-là : nos racines sont à Varsovie et à Vienne, à Prague et à Odessa, en Bessarabie et en Lituanie (...) *et non à Paris, à Bruxelles ou à Londres »*, commente le professeur Shlomo Avineri ; *« au fur et à mesure que se retrouve cette Europe du Centre et de l'Est, nombre d'Israéliens peuvent rétablir des liens avec une culture européenne à laquelle ils ont été partie prenante, avec des langues, des littératures qu'ils ont pratiquées »* ; avec des régions et des villes où habitèrent les juifs d'Europe depuis le quinzième siècle.

Signe des temps et d'une normalisation bien avancée, la visite cette semaine à Jérusalem du ministre hongrois des affaires étrangères – une première depuis 1967 – s'est déroulée dans une atmosphère qu'un diplomate israélien a qualifié de *« quasi banale »*. C'est tout juste si M. Gyula Horn, dont le pays a renoué les relations diplomatiques avec Israël en septembre dernier (*le Monde* des 18 et 19 septembre) a fait la une de la presse locale.

Il a étudié les possibilités de développement économique bilatéral, préparé la visite en Israël, le mois prochain, du premier ministre hongrois, M. Miklos Nemeth, et... complètement ignoré les nationalistes palestiniens de Jérusalem et des territoires occupés qu'aucun de ses homologues d'Europe occidentale n'aurait manqué de rencontrer.

L'Etat hébreu espère qu'il y a là un précédent de nature à encourager les autres gouvernements d'Europe de l'Est qui, à l'instigation de l'URSS, rompirent avec Israël au lendemain de la guerre de Six Jours en 1967.

Avant de quitter Jérusalem, mardi 9 janvier, M. Horn a croisé une délégation de deux hauts fonctionnaires du ministère tchécoslovaque des affaires étrangères. Ceux-ci se sont rendus dans la matinée à Tel-Aviv pour inspecter les locaux qui abritaient l'ambassade tchécoslovaque jusqu'en juin 1967. Selon la radio israélienne, une entreprise a été chargée de rénover le bâtiment. Cette visite est interprétée comme un premier pas vers une reprise des relations diplomatiques, qui pourrait avoir lieu en février.

Le cas de la Tchécoslovaquie suscite d'autant plus d'intérêt que ce pays a noué des liens très étroits avec l'OLP. Nombre de responsables de la centrale palestinienne ont subi un entraînement politique et militaire en Tchécoslovaquie. Pas plus tard qu'en octobre dernier, à en croire des sources officielles israéliennes, M. Yasser Arafat a signé à Prague un accord de coopération pour six ans.

Le cas à part de la RDA

M. Moshe Arens se rendra à Varsovie en février pour élever au niveau de pleines relations diplomatiques les contacts officiels repris avec la Pologne au niveau consulaire il y a plus de trois ans.

Sans doute est-ce naturel lorsqu'il s'agit de l'Allemagne, mais les contacts avec la RDA – dont certains services ont été et sont encore très proches de l'OLP, de la Libye et de Yémen du Sud – sont plus compliqués et moins avancés. Israël n'a jamais entretenu de relations avec un pays dont les dirigeants se sont toujours refusé à reconnaître la moindre responsabilité dans le nazisme et à verser des réparations aux victimes de la Shoah. Quelques signaux ont récemment été émis en direction d'Israël par les nouveaux dirigeants, mais, apparemment, on les juge encore insuffisants à Jérusalem.

Pendant ce temps, le rapprochement se poursuit avec l'URSS. A s'en tenir à cette semaine, la rubrique est fournie : le ministre de la science, M. Ezer Weizman, devait être reçu à Moscou par le ministre soviétique des affaires étrangères, M. Edouard Chevardnadze ; le ministre des finances, M. Shimon Pérès a annoncé son départ pour l'URSS en février, cependant qu'une douzaine de journalistes soviétiques, dont l'un est aussi membre du Soviet suprême, participent à Jérusalem à un colloque international des médias juifs.

ALAIN FRACHON

Un rapprochement qui inquiète le monde arabe

TUNIS

de notre correspondant

Lors d'une réunion, mardi 9 janvier, à Tunis – à la demande de l'OLP, – pour examiner l'état des relations entre le monde arabe et les pays d'Europe de l'Est à la lumière des bouleversements que ceux-ci viennent de connaître, la Ligue arabe a évoqué implicitement les appréhensions que suscite en son sein le rapprochement observé ces derniers temps entre cette partie de l'Europe et Israël.

Tout en exprimant la volonté des pays arabes *« de préserver et de développer »* les rapports d'amitié et de coopération avec l'Est, les délégués arabes ont insisté sur leur *« conviction »* que *« les peuples qui se sont soulevés pour défendre leur dignité et leur liberté apporteront leur soutien à la cause de la liberté des autres peuples du monde, y compris le peuple de Palestine »*.

Le numéro deux du Fath de Yasser Arafat, M. Abou Iyad, a été plus clair. *« Nous sommes inquiets de l'ouverture qui se dessine dans les pays de l'Est en direction d'Israël, qui ne va pas manquer de mettre à profit les changements intervenus pour s'y implanter »*, nous a-t-il déclaré. Abou Iyad voit dans cette *« ouverture »* l'influence de Washington. *« Déjà, lorsque la Pologne a demandé une aide économique américaine, les Etats-Unis ont insisté pour que Varsovie révise sa position vis-à-vis d'Israël. Nous ne serions donc pas surpris que s'exercent d'autres pressions du même type ailleurs »*, assure Abou Iyad, qui cite comme exemple de cette *« influence »* américaine la reprise des relations diplomatiques israélo-hongroises ainsi que l'augmentation de l'émigration des juifs soviétiques vers Israël.

M. D.

La visite de M. Kaifu en Europe

Tokyo est prêt à « soutenir positivement la démocratisation en Europe de l'Est »

Le premier ministre japonais était attendu mercredi 10 janvier à Bruxelles, où il devait s'entretenir avec M. Jacques Delors. M. Toshiki Kaifu arrivait de Berlin, où il a prononcé un important discours sur les relations entre son pays et l'Europe de l'Est (*le Monde* du 10 janvier). Au cours de son allocution, il a notamment déclaré : *« Je suis convaincu que le Japon, en tant que membre important des démocraties industrialisées, est appelé à jouer un rôle majeur non seulement économique mais aussi politique. Nous sommes prêts à soutenir positivement la démocratisation en Europe de l'Est et à l'aider à établir un ordre nouveau. »*

Le chef du gouvernement nippon a annoncé que Tokyo envisageait d'accorder à la Hongrie et à la Pologne une aide qui pourrait atteindre 1,85 milliard de dollars au cours des trois prochaines années et qu'il *« se tenait prêt »* à aider les autres Etats de la région, en collaboration avec les *« démocraties industrialisées »*. M. Kaifu s'était aussi rendu mardi à Bonn, où il s'est entretenu avec le chancelier Kohl. – (AFP.).

Réunion à Vienne de chefs d'état-major

Suite de la première page

D'autres Etats européens, qui n'appartiennent à aucune des deux alliances ou qui sont neutres mais membres de la CSCE, se joindront au séminaire de Vienne : la Suède, la Suisse, l'Autriche, la Finlande, la Yougoslavie et Malte.

Pendant ces deux journées et *demie de travail, chaque chef* d'état-major, entouré de plusieurs de ses collaborateurs permanents, exposera la structure des forces qu'il commande, les conditions de leur entraînement, les problèmes budgétaires et, le cas échéant, la planification pluriannuelle de leurs équipements. Il s'agit d'une présentation réciproque de l'organisation présente des forces et de leur évolution, qui sera ainsi mise à plat par chacun des chefs d'état-major devant ses homologues. Cette présentation tout à fait exceptionnelle est destinée à « positionner » chacune des forces armées présentes en Europe pour éviter les malentendus ou les erreurs d'interprétation sur leurs capacités respectives.

De cette rencontre de Vienne on n'attend aucune conclusion, notamment en matière de désarmement, ni d'accords militaires, puisque les chefs d'état-major ne sont pas habilités à négocier.

Le général Schmitt sera principalement accompagné de ses sous-chefs d'état-major, l'un habituellement chargé des opérations au Centre opérationnel des armées (COA), *enterré sous le ministère* de la défense, et l'autre chargé des relations internationales. A l'occasion de son déplacement à Vienne, le chef d'état-major français aura une série d'entretiens en tête-à-tête notamment avec ses homologues soviétique (le général Mikhaïl Moisseiev), polonais, suisse, hongrois, autrichien, yougoslave, tchécoslovaque et finlandais.

JACQUES ISNARD

RFA

collaborateur
Honecker
Berlin-Ouest

secrétaire d'Etat est-
commerce extérieur,
ander Schalck-
i, l'éminence grise
ecker chargée de la
devises, a été libéré
ier par la justice de
à laquelle il s'était
embre dernier.
eur général de Berlin-
ietrich Schultz, a indi-
ait opposé une fin de
aux autorités est-
s qui réclamaient
de l'ancien secrétaire
la RDA. M. Schalck-
i est poursuivi dans son
« abus de confiance
détriment de la pro-
liste. »
e est-allemande repro-
en secrétaire d'Etat son
coordination commer-
rès de diverses firmes
dont les activités s'éten-
ommerce des antiquités
armes, pour se procurer
fortes. On lui reproche
ir donné l'ordre de faire
sur le budget du minis-
ommerce extérieur, des
ur l'ancien chef de l'éco-
allemande Günther Mit-
urd'hui incarcéré. –

M. Egon Krenz aban-
mandat de député. –
Krenz, successeur de
Honecker et chef de
allemand durant une qua-
le jours jusqu'à sa démis-
décembre, a remis son
e député, à la demande de
SED-PDS (Parti commu-
-t-on appris officiellement
10 janvier. – (AFP.)

DÉM. POP.
U YÉMEN
OCEAN INDIEN
ADISCIO

es. « La nuit, c'est nous qui
blons. Le jour, c'est l'armée ».
se Abdi Musa. L'espace aussi
visé : « Pour chercher l'eau à
ière, chacun a sa zone. » Mal-
ce partage précaire, chacun
sur ses gardes : personne,
un camp comme dans l'autre,
rt sans son fusil.
archer dans les rues, se ravi-
r, laver son linge, toute la vie
idienne exige des ruses de
x. Vers 2 heures du matin,
nense ville fantôme se nappe
brouillard. Sans un mot, la
ne se reforme. Il faut avoir
té cet étrange cimetière habité
que l'aube se lève. « Quand
geisa aura été libérée, on
rra reconstruire, nettoyer...
s verrez. La vie redeviendra
male », jurent les deux hommes
les silhouettes, déjà, se fon-
dans la nuit.

CATHERINE SIMON

AFRIQUE DU SUD : au moins
morts dans des affrontements
tre cheminots. – La grève
environ vingt-six mille cheminots
rs sud-africains, qui a débuté il
a près de dix semaines, s'est sol-
e par un bain de sang, mardi
atin 9 janvier à Germiston, dans
banlieue sud-est de Johannes-
urg, lors d'affrontements violents
es centaines de grévistes et de
n-grévistes, tous noirs, qui ont
it au moins six morts et plusieurs
zaines de blessés. Ce sanglant
glement de comptes porte à au
oins dix-neuf le nombre officiel
es victimes de la grève, qui a
ébuté, le 2 novembre, pour des
ndications salariales. – (AFP.)

ASIE

Après les vives réactions de Pékin

Paris renonce à vendre des frégates à Taiwan

La France a renoncé à son projet de vente de six frégates à Taiwan. Cette décision, annoncée à Paris de source autorisée et à Pékin par l'agence Chine nouvelle, citant les propos du porte-parole de l'Hôtel Matignon mardi 9 janvier, met fin à deux semaines de spéculations sur d'éventuelles mesures de rétorsion chinoises envers la France (voir *le Monde* du 30 décembre 1989 et des 5 et 7-8 janvier). La Chine avait, en effet, fait connaître discrètement, par le biais de son ambassadeur à Paris, qui avait demandé audience à M. Roland Dumas, ministre des affaires étrangères, son profond mécontentement devant ce qu'elle considérait comme une *« ingérence »*.

La semaine dernière, Matignon avait donné son accord à la Commission interministérielle d'études pour l'exportation des matériels de guerre (CIEEMG) pour qu'elle réponde positivement à un appel d'offres lancé par Taiwan pour l'achat de six frégates. Ce contrat était d'importance puisqu'il portait sur un montant d'environ 11 milliards de francs. Les bâtiments, de la classe *La Fayette*, n'auraient pas été vendus armés, les arsenaux français devant livrer une coque avec un équipement électronique, à charge pour l'acheteur, en l'occurrence la marine nationaliste, de l'équiper de missiles.

On laissait entendre à Paris la semaine dernière qu'il ne s'agissait pas là d'un changement de politique – en dépit d'un net refroidissement des relations franco-chinoises dû en grande partie au soutien apporté par la France aux dissidents chinois – mais uniquement d'un ajustement à des conditions objectives. La France voulait avant tout profiter du matelas de devises accumulé par Taiwan pour rééquilibrer sa balance commerciale par une augmentation de ses exportations, y compris militaires, et ce en dépit non seulement du mécontentement prévisible de Pékin, mais aussi des objections du ministère de la défense, qui reste hostile aux ventes d'armes à l'« autre » Chine. Pékin en avait été averti, ajoutait-on alors.

Les choses ont donc changé et, du moins dans la forme, le revirement français paraît spectaculaire. La décision en reviendrait à l'Elysée, qui a remis en cause l'attitude arrêtée sous l'égide de M. Rocard. Comment expliquer ce revirement ? Paris a-t-il cru nécessaire de céder aux pressions de Pékin pour éviter une détérioration irrémédiable des relations franco-chinoises ? Toujours est-il que la manière dont les choses se sont déroulées pourrait conforter les dirigeants chinois dans l'opinion qu'ils ont de la faiblesse à leur égard des pays occidentaux.

P. de B.

CHINE

Le débat sur la levée de la loi martiale divise l'équipe dirigeante

PÉKIN

de notre correspondant

La rumeur d'une levée imminente de la loi martiale à Pékin était devenue tellement insistante en milieu de journée, mercredi 10 janvier, qu'elle trahissait la formidable partie de bras de fer à laquelle ce débat donne lieu dans les coulisses du pouvoir. Signe notable de tension, un barrage de police inhabituel installé mardi soir à l'entrée de la place Tiananmen filtrait méticuleusement la circulation.

La ligne de partage au sein du pouvoir se situe entre ceux qui souhaitent un assouplissement, au moins dans la forme, de manière à permettre la reprise de la coopération économique avec l'Occident à un moment où l'argent fait cruellement défaut, et ceux qui craignent une explosion sociale à la faveur des bouleversements en Europe de l'Est venant s'ajouter aux rancœurs nées du drame du printemps dernier. Ces derniers insistent pour ne pas céder aux pressions du monde capitaliste.

La rumeur sur la fin de la loi martiale s'était amplifiée dans la journée de mardi du fait de l'annonce par Tokyo du début de la levée des sanctions japonaises décidées en juin 1989. Le département d'Etat américain s'était lui aussi félicité, par avance et au conditionnel, de la levée de la loi martiale. Pourtant, l'annonce, initialement attendue mardi soir au bulletin d'information télévisé, n'était pas venue. A la place, le public a eu droit à une intervention, mal filmée et montée à la hâte, du premier ministre, M. Li Peng, devant un parterre de responsables de la réforme de l'économie.

Nouvelle attaque contre M. Zhao Ziyang

En apparence, M. Li voulait afficher un air de totale satisfaction pour le travail accompli dans ce domaine depuis dix ans. En fait, les compliments du chef du gouvernement, qui paraissait fort agité, étaient assortis de remontrances sévères : *« Dans ces départements se trouvent quelques personnes éprises de libéralisme bourgeois, ainsi que des conspirateurs »*, a-t-il dit. Et d'insister sur le fait que la réforme économique ne doit en aucun cas *« modifier fondamentalement le socialisme »*.

Ces reproches constituaient une nouvelle attaque contre l'héritage de l'ancien secrétaire général du parti, M. Zhao Ziyang, dont plusieurs collaborateurs avaient cru pouvoir utiliser la plateforme de la réforme économique pour parvenir à une libéralisation politique du système.

La loi martiale a été décrétée le 20 mai 1989 à Pékin par M. Li Peng, agissant pour le compte de la vieille garde communiste, après sept semaines d'agitation ayant tourné à l'insurrection pacifique.

Dans la foulée d'une nouvelle loi interdisant virtuellement toute manifestation sous couvert d'en garantir le droit, les deux principaux foyers potentiels d'agitation, Pékin et Shanghaï, ont adopté des règlements excluant tout cortège revendicatif. Mais les autorités ont par là même indirectement légalisé un nouveau droit pouvant servir d'arme à la contestation, en particulier sociale : celui consistant à déposer une demande – obligatoire – d'autorisation de manifester.

Des dizaines de demandes en ce sens auraient été enregistrées dans plusieurs villes, en particulier de la part d'ouvriers frappés par le chômage. Un mécontentement qui terrorise l'appareil bien plus encore que le mal de vivre des intellectuels.

FRANCIS DERON

□ **INDE : un des chefs de la police du Pendjab tué dans un attentat.** – *L'un des plus hauts responsables de* la police du Pendjab a été tué, mercredi 10 janvier, dans l'explosion d'une bombe dans son bureau, ont rapporté des agences de presse indiennes. Le commandant Gobind Ram et deux officiers de police sont morts sur le coup. L'attentat *s'est produit au quartier général de* la police à Jullundur, à 300 kilomètres au nord-ouest de New-Delhi. – *(Reuter.)*

□ **1989, une « année de cauchemar », selon la radio laotienne.** – 1989 a été *« une année de cauchemar pour le socialisme »*, mais cette idéologie finira malgré tout par l'emporter, a estimé la radio laotienne dans un commentaire diffusé à l'occasion du Nouvel An. Elle a expliqué que les pays capitalistes ont profité des difficultés des *pays socialistes pour saboter le* socialisme par *« une guerre idéologique et politique »*. *« Néanmoins,* a-t-elle conclu, *le peuple laotien ne perdra jamais sa foi dans les pays socialistes ni dans leur capacité à trouver le moyen de sortir de leurs difficultés. »*

AMÉRIQUES

CHILI : à deux mois de sa prise de fonctions

M. Aylwin a rendu publique la composition de son gouvernement

A deux mois de la passation des pouvoirs, M. Patricio Aylwin a rendu publique, mardi 9 janvier, la composition de son gouvernement. Y seront représentés les principaux partis de la Concertation pour la démocratie, la coalition de centre-gauche qui a remporté les élections générales du 14 décembre dernier.

SANTIAGO DU CHILI

de notre correspondant

Avec la moitié des ministères, la démocratie chrétienne, à laquelle appartient le futur président de la République, se taille la part du lion. L'intérieur, dont le ministre *fait office*, au Chili, de chef du gouvernement, est confié à l'un des dirigeants de la formation centriste, M. Enrique Krauss, qui fut l'organisateur de la campagne électorale de M. Aylwin.

Les portefeuilles « sensibles » sont presque tous attribués à des hommes du premier parti de la majorité présidentielle. Les finances *reviennent* à M. Alejandro Foxley, le plus en vue des économistes démocrates-chrétiens, qui a su, par sa modération, se concilier les bonnes grâces des milieux *d'affaires*. Représentant de l'aile droite de la démocratie chrétienne, M. Patricio Rojas, nommé ministre de la défense, sera le premier civil à superviser les forces armées depuis le coup d'Etat de 1973.

Le ministère des affaires étrangères, en revanche, sera occupé par le dirigeant radical, M. Enrique Silva Cimma. Quant aux socialistes, ils obtiennent cinq postes, dont celui de l'éducation, confié à M. Ricardo Lagos, président du parti pour la démocratie et candidat malheureux au Sénat. Le plus populaire des leaders du PS joue là sa carrière politique à quitte ou double. En effet, le passif laissé par le régime militaire en matière d'enseignement public est considérable et les moyens financiers dont disposera le futur ministre *seront limités*.

Coordonateurs de cette équipe gouvernementale très politique, MM. Krauss et Foxley sont chargés de limer les aspérités avec les autorités en place. Ils ont d'ailleurs multiplié, dès le lendemain des élections générales, les rencontres avec l'actuel ministre de l'intérieur, M. Carlos Caceres. C'est ainsi que la loi sur l'organisation des forces armées, qui a donné lieu à une polémique *intense* – y compris entre militaires – en raison des prérogatives exorbitantes réservées aux commandants en chef dans son projet originel, pourrait finalement faire l'objet d'un accord. Encore faudra-t-il pour cela vaincre les dernières réticences du général Pinochet et de l'armée de terre, qui en retardent l'approbation.

GILLES BAUDIN

Vingt ministres

Voici la liste des vingt ministres du futur gouvernement :

Intérieur : M. Enrique Krauss Rusque, avocat, (DC) ; *Relations extérieures :* M. Enrique Silva Cimma, avocat, social-démocrate ; *Economie :* M. Carlos Ominami Pascual, économiste, socialiste ; *Finances :* M. Alejandro Foxley Rioseco, économiste (DC) ; *Education :* M. Ricardo Lagos Escobar, avocat et économiste, socialiste ; *Justice :* M. Francisco Cumplido Cereceda, avocat (DC) ; *Défense :* M. Patricio Rojas Saavedra, médecin (DC) ; *Travaux publics :* M. Carlos Hurtado Ruiz Tagle, ingénieur, centre-droit ; *Agriculture :* M. Juan Agustin Figueroa Yanez, avocat, social-démocrate ; *Equipement :* M. Luis Alvarado Constella, géographe et sociologue, socialiste ; *Travail :* M. René Cortazar Sanz, économiste (DC) ; *Santé :* M. Jorge Jimenez de La Jara, médecin (DC) ; *Ressources minières :* M. Juan Hamilton Depassier, avocat (DC) ; *Logement :* M. Alberto Etchegaray Aubry, ingénieur, indépendant ; *Transports et télécommunications :* M. German Correa Diaz, sociologue, socialiste.

A ces nominations s'ajoutent celles du secrétaire général du gouvernement, M. Enrique Correa Diaz, socialiste, et celles de quatre autres secrétaires avec rang de ministre : *Secrétaire à la présidence :* M. Edgardo Boeninger Kausel, ingénieur (DC) ; *Bureau de la planification nationale :* M. Sergio Molina Silva, économiste, (DC) ; *Corporation d'aide à la production :* M. René Abeliuk Manasevic, avocat, social-démocrate ; *Commission nationale de l'énergie :* M. Jaime Toha Gonzales, socialiste.

BRÉSIL

Accord pour le retrait des chercheurs d'or du territoire des Indiens Yanomami

Brasilia. – M. Saulo Ramos, ministre de la justice, a annoncé, le mardi 9 janvier à Brasilia, une *« solution pacifique »* pour l'évacuation des chercheurs d'or *(garimpeiros)* des territoires des Indiens Yanomami (Etat de Roraima, nord du Brésil). Lors d'une *conférence de presse*, le ministre a indiqué qu'*« en trois jours seulement »* un accord était intervenu à Boa-Vista (capitale du Roraima) entre la police fédérale, la Fondation nationale de l'Indien (FUNAI), l'Institut brésilien de l'environnement (IBAMA), les *garimpeiros* et les représentants des transports aériens de la région *« pour un retrait pacifique »* des quelques quarante mille chercheurs d'or qui opèrent illégalement dans la région.

« Ils seront autorisés à s'installer dans trois zones délimitées des « Forêts nationales » [dans la même région], *mais hors des territoires indiens »*, a indiqué le ministre. Aux termes de la décision judiciaire d'octobre dernier, *qui* a précipité l'« Opération Yanomami » pour l'évacuation des *garimpeiros* par la police, les chercheurs d'or devaient être expulsés de la région, y compris des « Forêts nationales », qui font partie de l'aire traditionnelle de circulation des neuf mille Yanomami, nomades, vivant dans la région. Le gouverneur de l'Etat de Roraima, M. Romero Juca, ancien président de la FUNAI, et aujourd'hui l'un *des plus farouches défenseurs des garimpeiros*, a déjà donné son assentiment au repli de ceux-ci vers les zones contrôlées.

Les organisations de défense des Indiens, *interrogées mardi soir*, se déclarent pour leur part *« extrêmement préoccupées par le plan du ministre de la justice »*. Elles soulignent que les zones contrôlées *« encerclent »* les Yanomami, et qu'il sera facile pour les chercheurs d'or de revenir dans les territoires indiens. – *(AFP.)*

Le président élu déjà sur la sellette

Les vacances de maharadjah du « candidat des pauvres »

RIO-DE-JANEIRO

de notre correspondant

Le *« chasseur de maharadjahs »* est en train de passer des vacances auxquelles un maharadjah ne trouverait rien à redire. Telle est la réflexion faite ces jours-ci dans les *milieux politiques et la presse* qui ont estimé que M. Fernando Collor, le vainqueur de la récente élection présidentielle, avait dépensé une véritable fortune pour se reposer des fatigues de la campagne.

Le futur président, qui prendra ses fonctions le 15 mars, achève, vendredi 12 janvier, à Paris un voyage commencé dans les îles Seychelles – un paradis pour milliardaires, selon la presse brésilienne – et continué en Italie après une escale égyptienne à Louksor (1). Aucun détail n'a été épargné sur le train de vie du « candidat des pauvres » pendant cette escapade entamée à la veille du Nouvel An. Hôtels de luxe, soupers fins (à Paris, c'est l'Hôtel Ritz qui a été choisi) : on a tout su des goûts culinaires et touristiques du vacancier.

Mais celui-ci ne s'est pas contenté de bien se loger. Plutôt que d'emprunter les vols commerciaux, il a affrété un avion, l'un des plus chers dans son genre, le Falcon 900, qui lui coûte la bagatelle de 30 000 dollars par jour, selon la compagnie suisse Aeroleasing qui a fourni l'appareil et qui est citée par le quotidien de Rio *Jornal do Brasil*. Le même journal précise que M. Collor aura dépensé pendant ses vacances, rien que pour se déplacer avec sa suite, la somme de 800 000 dollars.

D'où vient l'argent ? demandent les mauvais esprits. M. Fernando Collor a une fortune personnelle, mais pour financer son entreprise électorale il a reçu des appuis sonnants et trébuchants des milieux bancaires et de l'industrie. De là à supposer qu'il dépenserait pour se distraire ce qui est resté des fonds de la campagne...

Comme toujours, dans de pareils cas, la comparaison est faite entre les difficultés du pays et les dépenses ostentatoires de ceux qui le dirigent ou sont appelés à le faire. Comparaison facile, sans doute, mais qui ne manque pas de sel s'agissant de M. Fernando Collor. Celui-ci *s'est présenté*, en effet, comme le défenseur des *descamisados* – des sans-chemise – en empruntant cette dénomination au vocabulaire péroniste. Il a fait son ascension dans les sondages en attaquant les cumulards et les privilégiés de l'administration, appelés ici *marajas*, par contraction du mot hindou, et est devenu définitivement populaire en promettant d'enlever aux ministres leurs maisons et voitures de fonction. Au cours d'un face-à-face télévisé avec Lula, son adversaire du deuxième tour, on l'a même vu affirmer qu'il ne possédait pas les appareils hi-fi que le candidat ouvrier avait chez lui...

Tous les hommes politiques ne ricanent pas au sujet des *vacances du prince*. Certains se montrent compréhensifs, tels M. Antonio Carlos Magalhaes, ministre des communications, qui trouve que le nouvel élu a bien le droit de dépenser « son » argent comme il veut. M. Arnaldo Prieto, ministre du travail sous le régime militaire, aujourd'hui député, qui justifie le coût du voyage par le fait qu'il a servi aussi à travailler. Il faut dire qu'il s'agit là de spécialistes en nomenklatura, le premier ayant courtisé tous les pouvoirs, le second s'étant rendu célèbre, quand il occupait son ministère, parce qu'il faisait venir sa viande par avion depuis le Rio-Grande-do-Sul, sa terre natale.

CHARLES VANHECKE

(1) M. Collor entreprendra le 26 janvier et le 20 février une tournée internationale officielle dans treize pays, dont les Etats-Unis, la Chine, l'Union soviétique, le Japon et la plupart des pays d'Europe de l'ouest, dont la France.

PANAMA : selon Washington

Deux cent vingt civils auraient été tués lors de l'intervention américaine

Le département américain de la Défense a estimé que le nombre des civils panaméens tués lors de l'invasion américaine du mois dernier ne dépassait pas deux cent vingt, chiffre nettement inférieur aux estimations officieuses faisant état d'un millier de morts. M. Bob Hall, porte-parole du Pentagone, a déclaré mardi 9 janvier que ce chiffre avait été fourni par le commandement militaire américain à Panama et que celui-ci travaillait en collaboration avec les autorités panaméennes pour établir un bilan exact. Le Pentagone avait avancé la semaine dernière un bilan de 314 soldats panaméens tués et 124 blessés, de 23 morts et 323 blessés parmi les militaires américains (trois civils américains ont été tués également).

Au sujet des proches du général Noriega, plusieurs officiers ont trouvé l'asile diplomatique dans la résidence de l'ambassadeur du Pérou à Panama, qui a été encerclée par les forces américaines. Trois des vingt-sept citoyens panaméens réfugiés à l'ambassade de Cuba ont pour leur part quitté le bâtiment où se trouvent encore l'épouse du général, Mme Felicidad Sieiro, ses trois filles, et son gendre, M. Gaspar Wittgreen, ambassadeur du Panama en France et ami personnel de Manuel Antonio Noriega, a lui été destitué par le nouveau gouvernement panaméen, mais n'a pas été inculpé.

A Miami, le juge fédéral William Hoeveler a reporté au 26 janvier une audition – initialement prévue mardi – du général Noriega. – *(AFP, Reuter.)*

A TRAVERS LE MONDE

ALGÉRIE

Le président Chadli a reçu M. Aït-Ahmed

Le président Chadli Bendjedid s'est prononcé contre *« toutes les interdictions »* visant la culture berbère, a déclaré, mardi 9 janvier, M. Hocine Aït-Ahmed, l'un des dirigeants historiques de la Révolution algérienne, après sa première rencontre avec le chef de l'Etat. De retour en Algérie le 15 décembre, M. Aït-Ahmed est le troisième chef de parti reçu par M. Chadli Bendjedid qui avait réservé, la veille, ses premiers entretiens au président du Front islamique du salut, M. Abassi Madani, et au président du Parti social-démocrate, M. Abderrahmane Adjerid.

D'autre part, des affrontements ayant fait *« des blessés »* ont opposé, lundi 8 janvier à Oran, la gendarmerie nationale et des étudiants qui manifestaient contre la diminution de leurs bourses décidée récemment par les autorités, a rapporté l'agence algérienne APS. Les étudiants, en grève depuis quarante-cinq jours, avaient bloqué la route entre Oran et l'aéroport de la Senia, en signe de protestation contre cette mesure qui continue de susciter des remous au sein de plusieurs instituts. – *(AFP.)*

CAMBODGE

Le chef d'état-major français : « Eviter un génocide »

« Une réflexion internationale s'impose pour éviter un nouveau bain de sang au Cambodge. Une aide humanitaire pourrait ne pas suffire », a déclaré, mardi 9 janvier, le général Maurice Schmitt. Le chef d'état-major des armées françaises répondait à des journalistes qui l'interrogeaient sur l'éventualité de l'envoi d'une force multilatérale au Cambodge sous l'égide des Nations unies. Il a toutefois exclu toute intervention militaire de la France *« seule »*, soulignant qu'*« une action diplomatique pourrait s'imposer pour éviter un génocide »*. *« Je m'exprime en tant que citoyen et j'en prends la responsabilité ! Je pose le problème de l'ingérence dans un pays lorsqu'il y a risque de génocide »*, a ajouté le général Schmitt, citant les cas de *« la Roumanie hier, du Cambodge aujourd'hui et peut-être du Soudan demain »*. *« L'ONU a été créée »* pour intervenir dans ce genre de circonstances, a-t-il estimé, tout en notant que *« des problèmes considérables se posaient »*, en raison notamment de *« la position de la Chine »*.

POLITIQUE

La préparation des assises du RPR

M. Charles Pasqua et M. Philippe Séguin engagent l'épreuve de force contre M. Jacques Chirac

La préparation des assises nationales du RPR du 11 *février* a connu une subite dramatisation avec la décision de M. Charles Pasqua de déposer, avec M. Philippe Séguin, une proposition en vue de la constitution d'un *« nouveau rassemblement »*.

La synthèse entre les neuf motions déposées n'ayant pas pu être réalisée, M. Chirac a immédiatement réagi en apportant son soutien au texte de M. Juppé, secrétaire général qui regroupe cinq motions. Le maire de Paris a également confirmé officiellement qu'il briguerait de nouveau le mandat de président du RPR qu'il détient depuis la fondation de ce mouvement, le 5 décembre 1976.

M. Alain Juppé a vu dans l'offensive dirigée par MM. Pasqua et Séguin contre la direction de leur mouvement une *« agression »* et un *« coup de poignard dans le dos »* puisque le président du groupe sénatorial avait toujours été *« très étroitement associé »* et avait *« approuvé »* l'action du secrétaire général. L'attitude de MM. Pasqua et Séguin a provoqué une réaction défavorable de M. Carignon qui a indiqué qu'en compagnie de M. Noir il envisagerait prochainement l'éventualité de s'allier avec M. Juppé.

Le maire de Grenoble a jugé que le comportement politique de M. Pasqua ne correspondait pas à la *« démarche rénovatrice »*. Mme Barzach a également condamné l'initiative Pasqua - Séguin. Elle quitterait le RPR si M. Pasqua prenait le contrôle du mouvement, a-t-elle indiqué. *« Je ne partage pas les mêmes valeurs que le Front national »* contrairement à M. Pasqua, a ajouté Mme Barzach.

MM. Pasqua et Séguin se défendent de mener une offensive visant la personne de M. Chirac.

Leur action se situe, disent-ils, dans le cadre d'un débat voulu par le président du RPR et ils souhaitent que leur mouvement accentue sa personnalité en donnant un souffle nouveau au gaullisme.

L'assaut des « conjurés »

M. Juppé, et aussi M. Chirac, n'ont-ils pas ouvert la boîte de Pendore en acceptant, le 22 juin dernier, que le RPR soit animé de courants dûment reconnus et que des motions diverses soient déposées en vue des assises nationales du 11 février ? S'il n'y a eu qu'un seul courant formellement constitué par M. Alain Carignon, en revanche, neuf motions avaient été préparées par les principaux chefs des diverses sensibilités, M. Alain Juppé n'a réussi, mardi 9 janvier, à réaliser qu'une synthèse partielle avec ceux qui sont les plus proches de la direction du mouvement (MM. Chamard, Giraud, Godfrain, Toubon et Mme Michaux-Chevry). Quatre autres signataires refusaient la synthèse, conservaient leur autonomie et maintenaient leurs propositions (MM. Kaspereit, Carignon, Séguin et Boratra). A cela rien en somme que de très normal, sinon que M. Juppé espérait tout de même une synthèse plus large.

La surprise est venue, aussitôt après cette réunion, du communiqué publié conjointement par M. Pasqua et M. Séguin annonçant qu'*« ils unissaient leurs efforts »* pour présenter aux assises *« une proposition commune pour un nouveau Rassemblement renouvelé, transformé et élargi »*. Ainsi, le RPR n'échappe pas aux remises en cause que connaissent tous les grands partis politiques sur lesquels soufflent, avec des forces diverses, les vents de la rénovation.

Le matin même, M. Pasqua et M. Séguin avaient informé M. Chirac de leur décision en précisant que celle-ci se plaçait dans le cadre du libre débat que lui-même avait décidé d'ouvrir au sein de son mouvement. Après s'être longuement concerté avec M. Juppé, le maire de Paris réagissait avec une certaine vivacité annonçant sans plus tarder qu'il soutenait le texte du secrétaire général et qu'il serait de nouveau candidat à la présidence du RPR le mois prochain. M. Juppé, dans la soirée, exprimait à Antenne 2 à la fois sa *« surprise »* et sa *« déception »* et dénonçait dans l'accord Pasqua-Séguin *« l'alliance de la carpe et du lapin »*. Excipant, par contraste, de sa loyauté, il parlait aussi d'un *« mauvais coup »* et disait sa confiance dans les militants.

Des relations chaotiques

Or c'est en s'appuyant aussi sur le sentiment de ces derniers que M. Seguin et M. Pasqua ont décidé de franchir le pas et de passer à l'étape de la contestation ouverte contre la direction de leur mouvement. Car c'est bien de cela qu'il s'agit, sinon encore d'une tentative de putsch ou d'un coup d'Etat annoncé. Ils remettent formellement en cause la gestion politique de M. Chirac, plus encore que celle de M. Juppé, lorsqu'ils assurent que *« jamais le mouvement gaulliste n'a semblé aussi éloigné de regagner la confiance des Français et qu'il est aujourd'hui incapable de proposer une ambition collective »*.

Les deux anciens ministres, qui s'étaient rencontrés, lundi matin, pour mettre au point leur ultime démarche démarche s'étaient sensiblement rapprochés depuis les élections législatives de 1988. M. Pasqua n'avait pas alors caché qu'il soutenait discrètement la candidature de M. Séguin à la présidence du groupe RPR de l'Assemblée nationale que celui-ci n'avait manqué que d'une voix. Les deux hommes étaient alors également partisans que M. Chirac abandonne la présidence du RPR pour devenir davantage présidentiable *« en prenant du recul »*.

Dans le livre d'entretiens avec M. Pierre Servant qu'il vient de publier sous le titre : *la Force de convaincre* (1), M. Séguin cite plusieurs domaines de convergences avec M. Pasqua pour souligner que l'ancien ministre de l'intérieur *« incarne une fibre populaire intrinsèque au mouvement gaulliste »* et qu'il existe même entre eux une *« réelle complicité »*. Il juge comme une *« hypothèse absurde »* celle d'une alliance du RPR avec le Front national.

Si, au RPR, on insiste cependant sur leurs divergences, M. Séguin et M. Pasqua les minimisent. Ainsi, la perspective d'une formation unique de l'opposition, que récusait le sénateur des Hauts-de-Seine et que le député des Vosges souhaitait, serait désormais admise par les deux hommes si une condition préalable était remplie : qu'un candidat unique soit d'abord désigné pour l'élection présidentielle. Or, sur ce sujet, M. Juppé tient le même langage.

Les relations de M. Séguin avec M. Chirac ont toujours été chaotiques et cycliques, le maire de Paris, disant en boutade, que le maire d'Epinal était avant tout *« séguiniste »*. Ce dernier a, lui, toujours protesté de sa *« fidélité »* assurant même : *« Tuer Chirac c'est signer notre propre arrêt de mort »* puisqu'il est *« notre meilleur candidat possible à la présidence de la République »*. Il ajoutait toutefois : *« Il est possible qu'il passe un jour le flambeau mais on ne pourra pas le lui arracher. »*

Pour M. Pasqua, la rupture avec M. Chirac est d'autant plus spectaculaire qu'il avait accompagné avec constance et efficacité toute la carrière du député de la Corrèze jusqu'à la dernière élection présidentielle. Depuis celle-ci, M. Pasqua a pris progressivement ses distances alors, que l'influence acquise par M. Balladur pendant la cohabitation semblait se maintenir. M. Pasqua, qui connaît bien la population RPR, a perçu mieux que d'autres les effets du découragement que M. Chirac n'avait pas caché après son échec présidentiel. -

La lassitude du maire de Paris s'est muée en désaffection et en démobilisation dans son électorat. Le flottement s'est accentué même parmi les élus et les cadres tiraillés entre les sirènes du Front national et les appels brouillons des rénovateurs, alors que M. Chirac prolongeait ses silences ou se repliait sur son Hôtel de Ville. Le président du groupe sénatorial cessant d'être un mentor prenait davantage d'initiatives personnelles et accentuait même ses reproches à M. Chirac. Pour lui, le RPR devait d'abord réaffirmer sa personnalité, assumer son originalité par rapport aux autres partis de l'opposition et contraindre ceux-ci à démontrer leur volonté d'union. Sur tous ces points, M. Chirac ne lui semblait pas animé d'une rigueur absolue. En somme, le mouvement gaulliste s'essoufflait et se diluait faute d'ambition.

Danger de scission

Un certain nombre de parlementaires des deux Assemblées partageaient ces sentiments, et surtout mesuraient leur confiance à un leader déjà battu deux fois à l'élection présidentielle. C'est pour cela, notamment, que M. Kaspereit et surtout M. Borotra ont refusé la synthèse et pourraient rallier la position du « ticket » Pasqua-Séguin. Et pourtant, aussi bien l'ancien ministre de l'intérieur que l'ancien ministre des affaires sociales se défendent de vouloir évincer M. Chirac de la prochaine course à l'Elysée. Au contraire ! A les en croire, ils souhaitent même que le maire de Paris s'y prépare mieux en quittant la présidence du RPR et en changeant de discours pour rassembler davantage les Français au-delà de son seul parti. Selon eux, l'unité du RPR ne devrait pas être mise en cause parce qu'un débat s'y déroule.

Ce n'est évidemment pas l'analyse que font les amis de M. Chirac, qui voient dans cette offensive brusque mais préméditée une volonté de conquérir la direction du mouvement. Le reproche principal adressé aux nouveaux « conjurés » est d'avoir couru le risque de provoquer une division au sein du RPR avec même un danger de scission. Si à l'intérieur du Parti socialiste, les courants font partie de la culture ordinaire, ils prennent, dans le mouvement gaulliste, la forme d'affrontements fondamentaux .

M. Pasqua et M. Séguin se sont-ils sentis assez forts pour éliminer M. Chirac et disposent-ils de candidats de remplacement suffisamment crédibles ? Ne risquent-ils pas de fournir des arguments au Parti socialiste ou de faire le jeu de leurs partenaires de l'opposition alors qu'ils se gaussaient des divisions et des querelles des autres ? N'ont-ils pas sous-estimé le réflexe légitimiste et affectif des gaullistes – M. Noir a dit son étonnement et sa désapprobation – et ranimé l'instinct grégaire du « compagnonnage » ? M. Chirac, piqué au vif, contraint, pour la première fois depuis quatorze ans, de combattre le schisme de certains de ses fidèles ne va-t-il pas « rebondir » ? Le président du RPR, cette fois-ci, ne semble plus décidé à faire le dos rond et à laisser passer l'orage.

ANDRÉ PASSERON

(1) *Itinéraires*, Payot, 165 p., 95 F.

Don Pasqua et Sancho Séguin

On s'embrasse beaucoup entre compagnons.

La scène se passe en décembre 1986, au lendemain de la « bavure » policière qui a coûté la vie à Malik Oussekine. Au Palais-Bourbon, à l'occasion d'un pot de fin d'année, Charles Pasqua tombe affectueusement dans les bras de Philippe Séguin . Le ministre de l'intérieur n'oubliera jamais le soutien fraternel que le ministre des affaires sociales lui a témoigné en ces circonstances difficiles où il s'était senti si seul.

Les deux hommes, depuis toujours, se portent une estime réciproque. Ils le savent : leurs racines politiques personnelles sont enfouies dans le même terreau, celui du gaullisme populaire. Ils éprouvent la même méfiance à l'égard des technocrates et des petits penseurs parisiens qui font de la politique en chambre. Ils partagent le goût de l'action, du verbe et du panache.

Trois ans plus tard, don Pasqua, grand pourfendeur des apprentis « rénovateurs », et Sancho Séguin, chantre de ladite « rénovation », se retrouvent gaillardement bras dessus, bras dessous pour dénoncer la dérive bourgeoise de leur mouvement et appeler les autres compagnons à un retour aux sources du gaullisme. Le paradoxe n'est qu'apparent. Les remous provoqués au RPR par l'aventure « rénovatrice » n'ont pas affecté leurs relations. Aux yeux de Charles Pasqua, chez Philippe Séguin, de toute façon, l'esprit de famille a toujours fini par l'emporter. Mieux, il a su, en contrant Michel Noir, éviter la rupture du RPR. De son côté, le maire d'Epinal adhère à la conviction pasquaïenne selon laquelle *« ce qu'il faudrait à la France, c'est la synthèse des valeurs pures du gaullisme et des valeurs pures du socialisme »*.

Autre lieu, autre scène : dans la cour de l'Hôtel de Ville de Paris, il y a quelques semaines, Jacques Chirac, raccompagnant Charles Pasqua à sa voiture, l'embrasse



chaleureusement. Un baiser de réconciliation, du moins selon l'interprétation des entourages. Illusion... Entre l'ancien premier ministre et celui qui l'avait fait roi, quelque chose s'est cassé depuis l'élection présidentielle de mai 1988. Qui a été le seul, cette fois-là encore, à applaudir Charles Pasqua quand celui-ci a commis le sacrilège de suggérer que Jacques Chirac *« prenne du recul »* en quittant la présidence du RPR ? Philippe Séguin ! Les accusations de « trahison », déjà, n'avaient pas manqué de pleuvoir...

Un amour déçu

Jacques Chirac, don Pasqua l'a couvé pendant quinze ans comme son propre fils. Il a mis à son service toute sa rouerie de grognard, et personne ne se serait permis de mettre en doute sa sincérité lorsqu'il proclamait, avant la réélection de François Mitterrand : *« Si Jacques Chirac était élu président de la République, je serais le plus heureux des hommes et ma tâche serait terminée... »* Mais, en politique, qui connaît un fils mieux que son père adoptif ? Autant Charles Pasqua a toujours adoré en Jacques Chirac l'homme d'action autant le flou de cette âme pressée l'a toujours déconcerté. Et depuis vingt mois le Jacques Chirac indécis qui ne sait plus comment réagir est celui-là même qui a toujours eu le don d'agacer Charles Pasqua. Il espérait de sa part un sursaut pour pouvoir rendre une âme au gaullisme.

Déçu par cet homme qu'il juge décidément trop flottant dans ses convictions, il a décidé de franchir le pas. S'il ne reste qu'un seul et vrai gaulliste, il veut être celui-là. Il l'a expliqué, en substance, à Jacques Chirac, dans la lettre qu'il lui a fait parvenir mardi matin avant son communiqué commun avec Philippe Séguin. Officiellement, il ne s'agit pas d'un putsch.

En vérité, Charles Pasqua suit aujourd'hui les conseils de ses proches qui, tentateurs, lui susurraient, avant même la fin de la campagne présidentielle : en cas de défaite de Jacques Chirac, qui apparaîtrait comme le plus apte à relever le flambeau aux yeux des militants ? Qui pourrait se prévaloir de ses racines pour briguer la succession au nom d'un renouveau ? Qui serait le mieux placé pour jeter les bases d'un rassemblement élargi à tous les horizons de la droite française ? Qui, sinon le nouveau Charles Pasqua, celui qui avait réussi à devenir, place Beauvau, une star de la sécurité, qui avait appris à parler au nom de la République, qui avait, surtout, perdu son odeur de soufre, malgré un certain « vrai-faux passeport » qui lui colle encore à la peau...

Alors, maintenant, Charles Pasqua roule pour lui. En tandem avec Philippe Séguin. Mais c'est lui qui tient le guidon, d'abord pour cette course à la reconquête du parti, avant de songer à d'autres échéances... C'est au numéro trois boulevard de Latour-Maubourg, à Paris, qu'il a préparé son « coup » de mardi. Un local qui abrite aussi l'amicale Présence et action du gaullisme, qui regroupe les « purs et durs » du mouvement, ainsi que l'inévitable Jean-Charles Marchiani, l'homme des missions délicates.

Charles Pasqua fait l'analyse suivante : *« Un tiers de nos électeurs va vers le Front national ; un autre louche vers le PS ; le troisième finirait par juger Giscard pas si mal... »* Avec Philippe Séguin, il pense pouvoir ratisser large. Plutôt partisan d'une direction collégiale, il se défend de briguer la présidence du mouvement. L'essentiel, pour lui, est que les couleurs gaullistes reviennent un jour au fronton des palais nationaux.

Est-ce le mariage contre nature de la carpe et du lapin, comme l'affirme Alain Juppé ? Autrement dit, l'aile droite du RPR peut-elle durablement faire programme commun avec l'aile gauche ? Même si le problème des éventuelles alliances électorales avec le Front national a été réglé, Charles Pasqua et Philippe Séguin pourront-ils harmoniser leurs discours publics sur l'immigration, sur l'intégration des étrangers, sur l'identité de la France ?

Leurs affinités personnelles suffiront-elles à gommer leurs divergences sur la meilleure façon de mener le combat politique ? Entre le bretteur Pasqua, qui va jusqu'à dire que *« la politique se fait à coups de pied dans les couilles »*, et le gentil Séguin, qui refuse tous les manichéismes et prêche pour un débat politique apaisé, peut-il y avoir plus qu'une alliance de circonstances contre Jacques Chirac ? Enfin, les coéquipiers de l'un et de l'autre nourrissent tant d'animosité réciproque que leur cohabitation risque de contrarier l'ambition de ce duo. Il y aura sans doute un dindon de la farce. Au moins un...

ANNE CHAUSSEBOURG, ALAIN ROLLAT et PIERRE SERVENT

La déclaration commune...

MM. Charles Pasqua et Philippe Seguin ont rendu public, mardi 9 janvier en fin de matinée, le texte suivant :

« A quelques semaines de ses assises nationales, notre mouvement n'a toujours pas retrouvé confiance en lui-même et, par conséquent, n'a jamais semblé aussi éloigné de regagner celle des Français.

» La raison en est simple. Depuis son origine, le mouvement gaulliste a su se distinguer des partis politiques par l'affirmation claire des objectifs sur lesquels il entendait rassembler. Or il apparaît incapable aujourd'hui de tracer un nouvel objectif, c'est-à-dire une ambition collective à proposer aux Français.

» Certes, ce phénomène n'est pas particulier au RPR. L'ensemble de la classe politique a recréé un système clos dans lequel elle se complaît et dont se détournent globalement les Français. Mais il nous atteint plus que d'autres, parce que l'idée de la France dont nous étions les porteurs est, elle, toujours vivace et que nous sommes en train d'en être dépossédés.

» L'abandon de notre identité a été d'autant plus rapide que certains, chez nous, s'en sont facilement accommodés, quand ils n'ont pas cherché à y contribuer eux-mêmes. La conséquence est que nous avons accrédité la perspective de notre propre effacement, et ce au moment même où les idéaux pour lesquels nous nous battons – la souveraineté populaire, l'indépendance des nations, l'organisation commune d'une Europe affranchie de la tutelle des blocs – s'imposaient partout en Europe.

» Le moment est venu de réagir. Nous avons, quant à nous, chacun à sa façon, constamment affirmé notre volonté de renouer avec la vocation du mouvement gaulliste qui est de s'adresser directement au peuple français dans sa diversité et dans son unité, pour le convier à s'associer à un grand dessein pour la France.

» Aujourd'hui, nous avons décidé d'agir ensemble pour proposer aux adhérents du RPR et, à travers eux, à tous ceux qui partagent la même conviction de rassembler une majorité de Français fiers des valeurs de la nation française, confiants dans sa pérennité et son destin, décidés à la rétablir dans sa mission européenne et universelle.

» Le sens de notre démarche est clair. Convaincus de la modernité de notre message, conviction régénérée par la formidable démonstration qu'apportent les peuples de l'Est aux vues du général de Gaulle, nous voulons que notre mouvement, renouvelé, transformé, élargi, devienne le cadre naturel dans lequel les Français se retrouveront, parce qu'ils y reconnaîtront le goût renaissant de la France.

» C'est dans cet esprit que nous présenterons à nos assises, avec tous ceux qui nous rejoindront d'ici là, notre proposition commune pour un nouveau rassemblement. »

...et la réponse de M. Chirac

Quelques heures plus tard, M. Jacques Chirac publiait la déclaration suivante :

« Soucieux que chacun puisse librement exprimer son point de vue, j'ai suivi attentivement les travaux qui se sont déroulés au sein du mouvement depuis le conseil national du 2 décembre 1989.

« Ces travaux ont été de qualité. Ils ont conduit à un texte, élaboré par le secrétaire général, qui me semble bien tenir compte des aspirations qui se sont exprimées au sein du mouvement depuis plusieurs mois. Il trace la voie du renouveau dans la fidélité à notre idéal gaulliste.

« J'y retrouve la ligne et le projet politiques qui sont les miens et que je présenterai aux assises du mouvement le 11 février prochain.

« A l'occasion de ces assises, je serai candidat à la présidence du Rassemblement pour la République »

POLITIQUE

La préparation des assises du RPR

Les votes du 11 février

Le secrétariat général du RPR va adresser à toutes les fédérations du mouvement l'ensemble des motions déposées en vue des assises du 11 février (elles se réunissent statutairement tous les trois ans). Les fédérations départementales ont procédé depuis la fin de 1989 à l'élection de leurs mandataires aux assises au prorata du nombre des adhérents.

Ces mandataires constituent le corps électoral des assises, auquel se joignent les membres du conseil national, les parlementaires et les membres du Conseil économique et social.

Les comités départementaux et cantonaux du mouvement ont tous été renouvelés depuis trois mois et leurs membres ainsi que leurs présidents élus par les militants. Ils ont également reçu les textes des diverses contributions et ont transmis au secrétariat général leurs remarques et contre-propositions.

Aux assises du 11 février, les mandataires voteront à trois reprises :

– Pour désigner les cent membres du conseil national élus sur une liste nationale. C'est là notamment que les « courants » pourront présenter leurs candidats, dont les noms devront être adressés au secrétariat général avant le 15 janvier ;

– Pour les diverses motions qui seront présentées. Jusqu'au dernier moment, les cinq textes actuels pourront être retirés, regroupés ou maintenus par leurs auteurs (MM. Juppé, Séguin, Carignon, Borotra et Kaspereit);

– Pour le renouvellement du mandat du président du mouvement, que M. Chirac sollicitera de nouveau.

Après cette élection, le secrétaire général, M. Alain Juppé, remettra son mandat à la disposition du nouveau président. C'est, en effet, ce dernier qui nomme le secrétaire général, qui, à son tour, nomme les secrétaires départementaux. Toutefois, les statuts ont été réformés en juin 1989 pour soumettre chaque année le secrétaire général à un vote de confiance du conseil national et les secrétaires fédéraux à celui des comités départementaux qui peuvent ainsi les démettre.

Le «coup» du 14 décembre 1974

Au lendemain de l'élection de M. Valéry Giscard d'Estaing à la présidence de la République, en mai 1974, le mouvement gaulliste UDR (Union pour la défense de la République)– abattu par la défaite au premier tour de son champion, M. Jacques Chaban-Delmas, et divisé par la «trahison» de M. Chirac qui avait choisi de soutenir M. Giscard d'Estaing– paraissait destiné au mieux à une longue traversée du désert, au pire à la décrépitude.

Numériquement dominant au sein de la majorité parlementaire – M. Giscard d'Estaing n'a pas dissout l'Assemblée nationale – le mouvement gaulliste semble voué au soutien morose à l'homme qui, selon les gaullistes orthodoxes, avait poignardé le *général de Gaulle dans le dos* en 1969 lorsqu'il avait refusé d'appeler à voter «oui» au référendum, précipitant ainsi le départ du général; à moins qu'il ne s'engage dans une stratégie de «harcèlement», de «contestation», dans le «jeu mortel» des *partis politiques contre* lequel il a construit sa force et sa réputation. M. Chirac, nommé premier ministre par M. Giscard d'Estaing, est soupçonné de vouloir «giscardiser» l'UDR. Les «barons» du gaullisme – MM. Michel Debré, Jacques *Chaban-Delmas*, Jacques Foccart, Olivier Guichard – ne savent comment rendre sa cohérence à leur mouvement. Ils souhaitent remplacer Alexandre Sanguinetti, alors secrétaire général – antigiscardien de choc converti de fraîche date à la loyauté envers le nouveau président de la République – par M. Guichard, M. André Fanton *ou une direction collégiale.*

«Golpe», «18 Brumaire» «2 décembre»

Le 12 décembre 1974, les «barons» auxquels se sont joints deux anciens premiers ministres, MM. Maurice Couve de Murville et Pierre Messmer, ainsi que M. Chirac, dînent au Palais-Royal, dans les appartements de M. Roger Frey, président du Conseil constitutionnel, afin d'examiner l'avenir de l'UDR. Irrité par l'absence de toute *solution cohérente pour la direction* du mouvement gaulliste, M. Chirac quitte la table à 22 h 30 en lançant: *«Il va falloir que je me présente moi-même!»* Les «barons» rient de ce qu'ils comprennent comme une boutade, une plaisanterie de grand jeune homme facétieux. M. Guichard restera sceptique jusqu'au bout, y compris lorsque, le lendemain, M. Chirac *lui* confirmera officiellement, par téléphone, ses intentions alors que le maire de La Baule dînait, dans sa ville, avec l'ennemi juré des gaullistes, M. Michel Poniatowski.

Le 13 décembre, un *vendredi 13, M. Charles Pasqua* expédie à chacun des 117 membres du comité central de l'UDR un télégramme de convocation, pour le lendemain matin, dans un grand hôtel parisien. Ordre du jour: *«communication importante du secrétaire général sur l'avenir du mouvement»*. La veille, après avoir quitté les «barons», M. Chirac s'en était allé convaincre Alexandre Sanguinetti d'abandonner le secrétariat général sans plus attendre.

Le 14 décembre, à 9 h 45, le comité central de l'UDR, réuni dans la salon l'Aiglon de l'hôtel Intercontinental, apprend, éberlué, qu'Alexandre Sanguinetti a *donné sa démission et que* M. Chirac est candidat. M. Chaban-Delmas parle de *«pantalonnade»* et de *«coup de force»*. Pour tenter de faire échouer ce que M. Robert-André Vivien avait qualifié, au choix, de «golpe», de *«18 brumaire»* ou de *«2 décembre»*, M. Debré propose de nommer un secrétariat général à têtes multiples. M. Pasqua, lui, a fait le compte des voix pro-chiraquiennes et des mandats qu'il a *enfouis au fond de ses poches* afin d'assurer la réussite d'une opération dans laquelle René Tomasini, secrétaire d'État chargé des relations avec le Parlement, *avait joué un rôle déterminant. «Ne t'en fais pas»,* dit-il, sûr de son fait, à M. Chirac qui, effectivement, sera élu par 57 voix contre 27 à M. Jacques Legendre et 4 abstentions.

L'après midi, MM. Chirac et Sanguinetti seront accueillis, lorsqu'ils se présenteront devant le conseil national de l'UDR *(convoqué de longue date* et qui les attendait depuis le début de la matinée, porte Maillot à Paris) par une volée d'injures: «traîtres», «salauds», «tartuffes». Mais, par un de ces retournements dont le mouvement gaulliste a le secret, seul M. *Chaban-Delmas refusera* publiquement de voter la motion finale du conseil national soutenant *le* «coup de force» démocratique de M. Chirac.

J.-Y. L.

□ **Mme Dupuy quitte le RPR.** – Mme Anne-Marie Dupuy, ancien maire de Cannes et ancien directeur de cabinet de Georges Pompidon à l'Elysée, a annoncé, mardi 9 janvier, sa démission du RPR. Mme Dupuy entend protester *« contre la constitution d'une liste commune UDF-RPR »* pour la prochaine élection municipale partielle du 28 janvier, contraire, selon elle, aux promesses qui lui avaient été faites par M. Jacques Chirac et les instances parisiennes du RPR. Mme Dupuy a confirmé son intention de figurer en dernière position sur la liste déposée par son ancien adjoint (CDS), M. Lucien Jarry.

Devant les militants du Pas-de-Calais

M. Rocard reproche au PS ses divisions

M. Michel Rocard s'est adressé, mardi 9 janvier, à Arras, à quelque huit cents militants socialistes du Pas-de-Calais, auxquels il a expliqué que le seul souci du PS, à trois mois de son congrès, devrait être de réfléchir aux conséquences des événements de l'Est, aux chances du socialisme démocratique en Europe et à la nécessité de *« redonner au socialisme un contenu »*, plutôt que de se diviser pour *« des raisons artificielles et inavouables »*.

ARRAS

de notre envoyé spécial

Le premier ministre a choisi Arras pour s'engager à son tour dans la préparation du congrès de mars prochain . Arras, c'est la fédération du Pas-de-Calais, qui revendique seize mille adhérents et le rang de première fédération du PS par le nombre. C'est, aussi, la ville où le jeune Michel Rocard avait participé, en 1954, à son premier congrès socialiste. Ce fut surtout, longtemps, le fief de Guy Mollet, dont la politique à la tête de la SFIO et du gouvernement de Front républicain de 1956 avait convaincu M. Rocard de quitter le parti et d'entreprendre, comme M. François Mitterrand, mais par d'autres voies, de régénérer la gauche.

M. Rocard n'a évoqué l'histoire que pour mesurer le chemin parcouru depuis dix ans, en France et dans le monde, en faisant la part belle, bien sûr, au *« formidable embrasement de la volonté des peuples »*, qui a *« libéré »* les pays d'Europe centrale et orientale du joug du communisme. Pour le premier ministre, qui combattit longtemps l'ascendant du communisme sur les esprits de gauche, la faillite de cette idéologie consacre la *« prescience »* de Léon Blum et des autres socialistes qui, en 1920, avaient refusé le modèle léniniste . Elle exige des socialistes d'aujourd'hui qu'ils chassent *« de* [leur] *discours et de* [leurs] *références les derniers vestiges d'une antique soumission de la pensée »* et qu'ils sachent *«redonner au socialisme démocratique sa dimension d'espérance, sa capacité d'entraînement, son poids d'idéal, sans lesquels les valeurs s'affadissent et les principes se délitent dans la routine de l'administration des choses »*.

« Un des enjeux majeurs qui se posent à nous, a expliqué M. Rocard, *dans la décennie qui commence, est de redonner au socialisme un contenu, une perspective, une ambition mobilisatrice qui ne se réduise pas au souci de conserver le pouvoir ou d'empêcher que la droite revienne. Il n'y a pas, à mes yeux, à quelques semaines du congrès de Rennes, d'autre sujet de débat qui mérite de retenir l'attention des socialistes et de l'opinion. »* Parlant dans une fédération dont la majorité des responsables a choisi de soutenir M. Laurent Fabius, le premier ministre a formulé une nette mise en garde qui, à l'évidence, visait en priorité le président de l'Assemblée nationale : *« Ceux,* a-t-il dit, *qui provoqueraient des clivages et des affrontements sur d'autres terrains, pour des raisons artificielles et inavouables, même si chacun peut les pressentir, prendraient le risque considérable de faire manquer à notre parti les rendez-vous indispensables de son propre renouvellement et de ses futurs succès. »*

« Où sont les références? »

M. Rocard s'est montré sévère à l'égard d'un PS qui, à ses yeux, manque à ses devoirs. De quoi ce parti, a-t-il demandé, sera-t-il porteur *en 1992, vingt ans après avoir* incarné l'espérance de ceux qui voulaient *« changer la vie »* ? A ceux qui critiquent le gouvernement, il a rappelé que ce dernier s'appuie, pour conduire son action, sur *« le mandat que François Mitterrand a proposé au pays et pour lequel les Français lui ont massivement renouvelé leur confiance en mai 1988 ». « Où sont,* a observé le premier ministre, *les références du Parti socialiste pour lui permettre de se déterminer par rapport à l'action gouvernementale, de la mettre en perspective, d'en être un relais efficace auprès de l'opinion et de continuer lui-même à l'alimenter en inventions? »* Les socialistes croient-ils n'avoir rien de mieux à faire que de *« vouloir 10 % de plus que ce que permettent les marges de manoeuvre de la croissance retrouvée »* ?

La volée de bois vert ne s'est pas arrêtée là. M. Rocard a subtilement tiré parti de ce qui avait été compris comme une critique de la part du président de la République, lorsque ce dernier, recevant, la semaine dernière, les voeux des Assemblées, avait souhaité que le gouvernement usât moins souvent de la contraignante procédure d'engagement de responsabilité prévue à l'article 49, *alinéa 3 de la Constitution. « Voilà de ces consignes que l'on a plaisir à recevoir et à accepter ! »* s'est exclamé *M. Rocard*, exprimant le *« vif soulagement »* que lui avait procuré le souhait présidentiel. Il ne reste plus aux socialistes qui, ne jurant que par M. Mitterrand, reprochent au premier ministre de trop rechercher l'adhésion ou l'abstention des centristes et voient dans le recours au « 49-3 » la garantie d'une politique de gauche qu'à réviser leur credo.

Expliquant minutieusement l'action du gouvernement qu'il dirige – *« J'espère que les fauteuils sont bons,* a-t-il lancé, *car nous sommes là pour un moment ! »* –, le premier ministre a réglé leur compte, au passage, à quelques *« rêves »* qui traînent dans la plupart des contribution, rédigées en vue du congrès de Rennes, sauf, naturellement, dans celle de ses amis, tels que que la *« grande réforme fiscale, si complète, si énorme, si complexe et si globale qu'elle ne voit jamais le jour »*.

A quelques jours d'une réunion du comité directeur qui débouchera vraisemblablement sur la présentation de plusieurs motions différentes aux militants socialistes, le premier ministre a montré qu'il saura être combatif lorsque le moment sera venu, imposé non par lui-même mais par les mitterrandistes divisés de défendre son propre texte. Chef d'un gouvernement populaire, pionnier d'un socialisme *réaliste*, M. Rocard se fait fort d'être au rendez-vous de l'Histoire. A ceux qui conspirent pour le lui faire manquer, il prédit le sort des traînards, auxquels il ne reste à se mettre sous la dent que des os.

PATRICK JARREAU

L'amnistie en Nouvelle-Calédonie devant le Conseil constitutionnel

Le Parlement peut modifier une loi adoptée par référendum

Le Conseil constitutionnel a continué, *mardi 9 janvier*, l'examen des dix textes de lois *qui lui ont été soumis à la fin* de la session parlementaire. Il a estimé conforme à la Constitution ceux sur la programmation militaire, sur l'amnistie en Nouvelle-Calédonie et sur les conditions d'expulsion des étrangers.

Les neuf sages du Palais Royal ne sont pas hommes à se déjuger à quelques jours d'intervalle. A propos de la loi de finances pour 1990, ils avaient estimés que le ministre assurant l'intérim du premier ministre avait parfaitement le droit d'engager la responsabilité du gouvernement à la tribune de l'Assemblée nationale (*le Monde* daté 31 décembre 1989-1er janvier 1990). Ils n'ont pu que confirmer cette réponse aux députés CDS, qui contestaient, pour cette raison, la constitutionnalité de la loi de programmation militaire.

Un autre point de doctrine avait été soulevé par les députés RPR et UDF, et particulièrement par M. Pierre Mazeaud : une loi simple peut-elle contredire une loi adoptée, précédemment, par référendum ? En effet, la loi, soumise à l'ensemble du corps électoral le 6 novembre 1988, excluait du bénéfice de l'amnistie en Nouvelle-Calédonie les auteurs principaux du crime d'assassinat, alors qu'un texte, adopté par le Parlement le 20 décembre, prévoit justement l'amnistie pour ces mêmes auteurs.

M. Mazeaud fait remarquer qu'en 1962 le Conseil constutionnel avait refusé de se prononcer sur la constitutionnalité de la réforme de la Constitution (élection du président de la République au suffrage universel) adopté par référendum et cela parce que, selon l'article 3 de la loi fondamentale, *« la souveraineté appartient au peuple qui l'excerce par ses représentants et par la voie du référendum »*. Il en déduisait que *« quand on consulte le peuple, on ne saurait le contredire qu'en le consultant à nouveau »*.

Le Conseil lui répond que « le principe de la souveraineté nationale ne fait nullement obstacle à ce que le législateur, statuant dans le domaine de compétence qui lui est réservé par l'article 34 de la Constitution, modifie, complète ou abroge des dispositions législatives antérieures ; il importe peu à cet égard, que les dispositions modifiées, complétées ou abrogées résultent d'une loi votée par le Parlement ou d'une loi adoptée par la voie du référendum ».

Les députés de l'opposition estimaient aussi que cette nouvelle amnistie n'établissait pas une règle générale, comme l'impose la Constitution aux lois, mais concernait *« des inculpés parfaitement déterminés »*. Là encore, le Conseil refuse de les suivre, en expliquant que le législateur peut *« déterminer, en fonction de critères objectifs, quelles sont les infractions, et s'il y a lieu, les personnes, auxquelles doit s'appliquer le bénéfice de l'ammnistie »*. En se contentant de cette réponse, il n'a pas tranché une question, juridiquement délicate, posée par la Constitution de 1958 : jusqu'à quel niveau de précision peut descendre une loi, alors qu'il lui est interdit de régler des cas personnels ?

Le dernier dossier traité par le Conseil mardi, lui est familier. Le 28 juillet dernier, il avait estimé contraire à la Constitution la possibilité pour les étrangers expulsés, après un arrêté préfectoral, de faire appel de cet arrêté devant les tribunaux judiciaires. Un texte voté en décembre, prévoit donc que l'appel se fera devant le juge administratif . Les députés UDF et RPR estimaient qu le fat que cet appelsoit suspensif rompait l'égalité avec les Français qui, eux, n'ont pas cette possibilité quand on leur refuse un passeport. Les « neuf sages » ont considéré que la situation juridique particulière des étrangers permettait de les soumettre à une procédure spécifique.

THIERRY BREHIER

POINT DE VUE : la contestation au sein du PCF

Voici pourquoi « nous ne savions pas »

par Régis Huleux

LE *« nous ne savions pas »* de Georges Marchais et de *Maxime Gremetz étonne* beaucoup de monde. Comment un parti qui, pour être communiste, a entretenu et entretient encore des relations privilégiées avec les pays socialistes, qui a eu pendant des décennies ses entrées là où d'autres trouvaient portes closes, *peut-il prétendre ne pas avoir* entendu les voix qui s'élevaient pour dénoncer les atteintes des droits de l'homme, les crimes mêmes ?

C'est dans une tradition profonde, une pratique héritée de la lutte pour l'autonomie au sein de *l'Internationale* communiste d'abord, puis du mouvement communiste international néostalinien ensuite, qu'il faut chercher la réponse, solution du paradoxe suivant : par une étrange perversion du marxisme, les communistes français ne questionnent pas la *réalité des pays socialistes ; ils* interrogent leurs dirigeants !

Une anecdote pour illustrer ce propos. Au printemps 1982, Georges Marchais, qui passe quelques *jours de vacances à Cuba*, rencontre Fidel Castro. Les deux hommes décident que le PCF éditera en France un livre sur la révolution et le socialisme cubains. Jean Ortiz, alors proche collaborateur de Maxime Gremetz et responsable de l'Amérique latine auprès du comité central, *est chargé de la* rédaction de cet ouvrage très officiel, que publieront les Editions sociales.

Sur l'épineuse question de l'absence de liberté de presse à Cuba (pays qui possédait pourtant jusqu'aux années 60 les journaux les *plus variés et de meilleure qualité* de tout le sous-continent américain), voilà comment il procède : il rencontre *au comité central du PC* cubain le fonctionnaire chargé des relations avec la France. (J'assisterai à l'en tretien.) Il lui pose la question . Celui-ci répond : *« S'il n'y a plus de presse d'opposition, c'est parce que les patrons de presse boourgeois ont choisi l'exil et la contre-révolution. »* Ortiz ne cherche pas plus loin. Il ne demande pas à son interlocuteur ce qu'a fait et ce que compte faire le PC cubain pour rétablir et garantir le pluralisme de la presse dans le pays. Il ne posera ces questions à personne d'autre.

Aussi peut-on lire dans *le Socialisme à la cubaine* (p. 128) : *« En réalité, depuis 1959, aucun organe de presse n'a été interdit. Le phénomène d'autodisparition des journaux réactionnaires s'explique par l'émigration vers les Etats-Unis des grands potentats de la bourgeoisie cubaine. Les riches propriétaires de* Prensa libre, El País, Excelsior, Carteles, El Diario de la Marina, *etc., quittèrent le pays de leur propre gré, dès les premiers mois de la révolution... »*

Pour *anecdotique qu'elle soit*, cette histoire est révélatrice d'un comportement profond. Les communistes *français considèrent* que chaque parti communiste « national » dispose, seul, de la connaissance de la réalité de son pays, et des outils d'analyse pour disséquer, *comprendre et expliquer* celle-ci. Pour eux, ce n'est que plongé dans la lutte des classes d'une société donnée que l'on peut valablement analyser celle-ci. De l'extérieur, *on va immanquablement à l'erreur.*

Les directives successives du PCF, depuis Maurice Thorez jusqu'à Georges Marchais, ont dépensé *énormément* d'énergie pour imposer ce point de vue au mouvement communiste international. C'était, pour elles, le meilleur barrage contre les tendances interventionnistes que les *« grands frères »* de l'Est ont héritées du stalinisme.

L'ironie de l'Histoire peut-être, la roublardise de la direction du PCUS *en tout cas ont voulu que Georges* Marchais ne réussisse finalement à arracher à Leonid Brejnev la reconnaissance officielle de ces principes que lors d'un voyage du secrétaire général du PC français à Moscou... le jour même de l'invasion soviétique en Afghanistan !

Retour au marxisme

L'affaire roumaine et la polémique autour du séjour de Georges *Marchais dans ce pays à l'invitation* de Ceausescu en 1984 montrent à leur tour combien une telle *conception est néfaste. Non seulement* elle ne permet pas d'appréhender correctement la réalité, mais elle rend com plice de ceux qui, au nom du socialisme, oppriment. Comment la dépasser ?

Une véritable révolution culturelle s'impose aux communistes français. Elle passe par un retour à la critique au sens marxiste du terme, c'est-à-dire à *l'analyse des réalités* concrètes uniquement en ce qu'elles ont de contradictoire, parce que c'est là que se cache leur mouvement.

Elle passe par plus de *marxisme*, un retour au marxisme.

Au plan international, elle impose de ne plus considérer les partis réputés révolutionnaires (les fameux « partis frères ») comme *a priori* douées de raison, mais au contraire comme des réalités elles *aussi contradictoires* ; de considérer toute analyse comme inachevée tant qu'on n'a pas été à l'écoute des contradicteurs et des oppositions ; de ne plus rejeter ceux-ci dans le camps infréquentable des « adversaires de classe ». Et tant pis si la « diplomatie communiste » en devient très compliquée.

C'est pour mettre en pratique cette nouvelle pensée qu'il faut sans doute des têtes nouvelles à la direction du PCF. Pas pour faire payer aux anciennes des erreurs que nous avons tous commises.

▶ **Membre du PCF, *Régis Huleux* a été correspondant de *l'Humanité* à Cuba de 1981 à 1984.**

Les tricheries du sport en Roumanie

Gymnastes, joueurs de football et de tennis découvrent la démocratie, mais les anciens dirigeants sont toujours là

Les Roumains découvrent chaque jour un peu plus les ramifications du système Ceausescu. Le sport n'échappe pas à la règle. L'ancien régime a parfaitement su se servir de ce formidable outil pour soigner son image de marque. Ni les petites gymnastes émules de Nadia Comaneci qui devaient s'entraîner dans des conditions très difficiles ni les joueurs de football souvent brillants dans les compétitions européennes, n'ont pu échapper aux corruptions et aux tricheries diverses. Certains en ont largement profité, notamment à l'initiative de Valentin Ceausescu, l'un des deux fils du Conducator, qui dirigeait le club de l'armée, le Steaua-Bucarest. A l'image de l'ensemble de la société, le sport roumain découvre aujourd'hui la démocratie sans trop savoir comment l'utiliser. Cette situation très confuse bénéficie aux anciens responsables, qui sous couvert de changement se livrent déjà à des purges très efficaces. Dans les mois à venir, de nombreux sportifs de haut niveau pourraient donc imiter la gymnaste Comaneci, les joueurs de tennis Ion Tiriac ou Ilie Nastase, et partir à l'étranger.

BUCAREST

de notre envoyé spécial

« Terroristes ! Criminels ! ». Le colonel Constantin Tanase a le verbe haut, le regard sombre et l'embonpoint arrogant des dictateurs de bandes dessinées. Il ne lui manquerait qu'une épaisse moustache pour figurer dans un album d'Hergé. Désignant deux kalachnikovs posées négligemment sur une table basse, il s'accoude à la fenêtre et, mimant des scènes de combat, tire sur d'imaginaires ennemis en embuscade de l'autre côté de la rue. Les balles fusent. Ils tombent un à un. Tous des terroristes ! Tous des criminels ! *« Ils étaient partout ! Dans l'immeuble, en face. Dans ces modestes cabanes aussi ! Ils voulaient envahir la caserne mais mes gars ont été héroïques. »* Les impacts de balles sur l'encadrement de bois attestent la dureté des combats. La façade délavée du bâtiment voisin porte elle aussi de multiples cicatrices.

Le colonel regagne son bureau. D'une armoire, il sort des papiers d'identité et un revolver. Ils appartenaient à un agent de la Securitate abattu par ses hommes alors qu'il escaladait le mur de la caserne. Volubile, il les exhibe comme autant de preuves irréfutables de son héroïsme, donc de sa bonne foi. Jusqu'à la révolution, il était de ces militaires très liés au régime qui croyaient ne jamais avoir à faire la guerre. A cinquante-cinq ans, il s'attendait d'autant moins à entrer en action qu'il occupait depuis quatre mois un poste envié car très confortable : celui de président du Steaua-Bucarest, le puissant club omnisports de l'armée, dont les vingt-trois sections, de la gymnastique au handball, dominent le sport roumain. Ces sportifs ont dû s'improviser soldats et repousser les assauts des sbires de Ceausescu. C'est ainsi que Radu Durbac, capitaine de l'équipe de Roumanie de rugby, est mort les armes à la main dans la nuit du 22 au 23 décembre.

Comment le siège d'un club de sport s'est-il retrouvé sous le feu des fidèles du Conducator ? La rumeur publique, très active dans ce « pays du grand mensonge », où la vérité ne s'achète même pas au marché noir, certifie que le tyran y a été détenu. Les membres de la Securitate, l'auraient repéré grâce à un émetteur miniature dissimulé dans sa montre. Le colonel dément cette version des faits et avance une explication plus plausible : *« Nous détenons un important stock de munitions et de matériel qui les intéressait. »*

Avec le recul, cette participation du monde du sport à la révolution paraît aussi hautement symbolique. Rarement en effet un régime totalitaire ne s'est autant servi de ses athlètes que celui du Conducator. Certes celui-ci ne passait pas pour un grand amateur de sport. L'idée qu'il avait de sa personne lui interdisait ces passions trop terre à terre. Mais il savait en user, en particulier par l'intermédiaire de ces deux fils, Nicu et surtout Valentin, l'aîné, dont c'était la chasse gardée. L'armée, la Securitate et la police étant également de la partie, le sport de haut niveau n'était que corruption et tricheries. Aujourd'hui, tout éclate, le système se disloque mais, dans ce domaine comme ailleurs, le pouvoir reste entre les mains d'opportunistes qui ont su tourner casaque à temps, à l'image du colonel Tanase.

L'ensemble du système reposait en fait sur deux clubs omnisports de renommée internationale : le Steaua-Bucarest, club de l'armée, et le Dinamo-Bucarest, celui du ministère de l'intérieur (police et Securitate). Tous deux régnaient sans partage sur toutes les disciplines. Mais leurs plus beaux fleurons restaient les équipes de football.

Jusqu'en 1985, le Dinamo a volé la vedette à son rival. L'équipe, soutenue par un ministère dont le Conducator avait grand besoin pour tenir le pays imposait sa loi aux autres équipes. Souvent, aussi, aux arbitres... Cette suprématie a pourtant été remise en cause à partir du moment où Valentin Ceausescu s'est intéressé au football. Cette passion – sincère selon la plupart des observateurs – l'a amené à changer le cours de l'histoire sportive de son pays. Le football est devenu le jouet préféré de cet héritier volontiers frondeur qui pratiquait par ailleurs le bridge, une activité pourtant interdite par son père car trop intellectuelle.

Après un coup de téléphone de Nicolae Ceausescu au ministère de l'intérieur pour calmer les ardeurs et les ambitions du Dinamo, Valentin est très vite devenu le président officieux du Steaua, menant à la baguette les militaires officiellement chargés de l'équipe de football. Les joueurs l'ont vu intervenir lors des séances d'entraînement, en survêtement, chronomètre en main. Les arbitres l'ont entendu prodiguer ses « conseils » avant les matches. Les spectateurs d'un derby entre le Steaua et le Dinamo se souviennent l'avoir vu adresser des gestes obscènes aux joueurs adverses.

De même, tous les amateurs de football évoquent-ils le résultat de la finale de la Coupe de Roumanie 1988 : images truquées à l'appui, Valentin avait facilement convaincu la fédération qu'un but justement refusé à ses joueurs par l'arbitre (pour une fois honnête) était valable et le résultat avait donc été inversé en faveur du Steaua. Dans ces conditions, est-ce vraiment surprenant si cette équipe, qui pouvait à loisir enrôler les meilleurs éléments du pays en plein championnat, est restée invaincue pendant plus de trois ans entre 1986 et 1989 ?

Une stratégie de la magouille

Mais il ne tirait pas que des satisfactions sportives des performances de ses protégés. Ses multiples séjours à l'étranger avec la délégation du club lui donnaient l'occasion de parader aux côtés des grands noms du football européen. Surtout, les succès du Steaua (vainqueur de la Coupe d'Europe des clubs champions en 1986 et finaliste en 1989 contre le Milan AC) lui auraient permis d'arrondir son pécule : l'argent gagné par le club à l'étranger (indemnités diverses, retransmissions télévisées...) était versé sur deux comptes. L'un, en monnaie roumaine, alimentait le budget du club. L'autre, réservé aux devises, échappait au contrôle des dirigeants. Des centaines de milliers de dollars ont ainsi mystérieusement disparu. Les joueurs en auraient en partie bénéficié. Certaines victoires en Coupe d'Europe étaient tarifées à 1000 dollars de récompense, sans compter divers avantages (produits étrangers, salaires en devises) qui faisaient d'eux des privilégiés du régime.

Tout cela n'échappait pas au public. Mais il avait fini par s'y habituer. Témoignage éloquent d'Ovidiu Ioanitoaia, responsable de la rubrique internationale de *Sportul*, un quotidien sportif qui vient d'adresser ses excuses à ses lecteurs pour leur avoir menti : *« Le championnat de football était divisé en deux grandes familles dignes de la Mafia. Les équipes proches du Steaua d'un côté et celles affiliées au Dinamo de l'autre. On pouvait prévoir la plupart des résultats à l'avance. Il suffisait d'un coup de téléphone entre dignitaires du parti pour que tout soit arrangé. La compétition se jouait sur les matches entre les deux rivaux. Alors, Valentin faisait la différence en conseillant les arbitres. »*

L'essentiel, dans cette vaste entreprise de corruption, était de jouer le jeu du pouvoir. *« Lors des conférences de presse, il importait d'abord de brosser le régime et le parti dans le sens du poil, car la salle était truffée de micro »*, raconte Radu Demian, secrétaire général de la Fédération de rugby avant d'avouer, un peu penaud, que le nombre des pratiquants n'a jamais été de seize mille comme il l'a toujours certifié, mais de six mille...

« Tout est à revoir. Nous devons lancer un plan de sauvetage du sport roumain. Trouver des moyens pour sortir de la misère. » Installé dans son bureau du ministre des sports, Mircea Anghelescu savoure ses nouvelles fonctions. Pour cet ingénieur âgé de cinquante et un ans qui occupe également le poste de président de la Fédération de football, il s'agit là d'une promotion inespérée. Il a beau afficher ses amitiés pour le président du Front de salut national, Ion Iliescu, et traiter le Conducator de *« criminel »* l'homme ne peut faire oublier ses affinités avec l'ancien régime. Il n'y a pas si longtemps, il se vantait encore de tutoyer Valentin et de l'appeler par son surnom, « Vale ».

Sa nomination au poste de ministre des sports illustre à la perfection la situation actuelle du pays : le pouvoir est resté aux mains de ceux qui le détenaient déjà. Certes, Mircea Anghelescu se défend de vouloir orchestrer une « chasse aux sorcières », mais ses premières décisions prouvent le contraire : le Victoria-Bucarest (club de la police) et le FC Olt (région natale des Ceausescu) ont été dissons, le Dinamo devrait changer de nom (il s'appellera désormais Union tricolore) et son avenir est en péril. Surtout, tous les postes importants sont petit à petit attribués à des sympathisants du Steaua, donc proches de l'armée.

Comme l'avoue un athlète pourtant membre du Steaua, *« les sportifs, comme tous les Roumains, craignent d'avoir porté au pouvoir une dictature militaire qui ne dit pas encore son nom »*.

PHILIPPE BROUSSARD



VANDYSTADT

Première gymnaste à obtenir la note maximale de 10, Nadia Comaneci était, à quinze ans, la reine des Jeux de Montréal de 1976. Longtemps star privilégiée du régime Ceausescu, elle a quitté clandestinement la Roumanie fin novembre 1989 pour se réfugier aux Etats-Unis.

Les poupées de cire du Conducator

BUCAREST

de notre envoyé spécial

Le gymnase du 23-Août n'est guère plus attrayant qu'une usine désaffectée, livrée à la rouille et aux courants d'air. Ses quatre murs de béton cachent leur désuétude dans les sous-bois enneigés d'un parc de Bucarest. Quelques tapis effrités, un cheval d'arçon et divers autres appareils de gymnastique s'y alignent modestement sous les rangées de néons à la lumière blafarde. Seule la voix de Michael Jackson, diffusée tant bien que mal par des haut-parleurs enroués, vient réchauffer cette salle dont les radiateurs, économes de leurs efforts, ne daignent donner plus de 10 degrés.

L'endroit est gris, triste et froid, roumain jusqu'à la caricature, à l'image des quinze fillettes qui l'occupent en cette soirée d'hiver révolutionnaire. Elles ont entre six et treize ans, arborent des justaucorps râpés et des chaussons tricotés à la main. Toutes enchaînent pirouettes et triples sauts sans sourciller, avec ce visage de poupée de cire qu'elles affichent d'ordinaire sur les podiums.

Surplombant ce ballet d'athlètes miniatures, des lettres géantes rappellent que *« sportifs et entraîneurs doivent travailler dur pour atteindre l'idéal olympique »*. Le mot d'ordre a survécu à la révolution, comme pour certifier que ce sport a bien été un élément primordial de la propagande du régime Ceausescu. Dès 1976, au lendemain du triomphe de Nadia Comaneci aux Jeux de Montréal, le Conducator l'avait parfaitement pressenti : il s'était empressé de faire distribuer des centaines de milliers de photos le représentant au côté de l'enfant prodige promue *« héroïne du peuple »* à quinze ans.

Une matrone boursouflée

L'héroïne en question, entrée en disgrâce une fois devenue femme, a quitté le pays avant la chute du régime. Réfugiée en Floride, elle n'est plus qu'une matrone boursouflée dont les amours avec un impresario douteux, marié et père de quatre enfants, ont déçu les Roumains. Mais ses diverses aventures n'ont jamais entamé son prestige sportif et si, depuis 1976, des milliers de fillettes se sont ruées vers les gymnases de Bucarest ou de Brasov, c'est avant tout pour suivre son exemple. Dans l'esprit de leurs parents, il s'agissait aussi d'un moyen de voyager à l'étranger et de rapporter des produits introuvables en Roumanie (négociés à prix d'or au marché noir) donc, plus généralement, d'accéder à un certain niveau social. Nadia, reconvertie entraîneur, ne faisait-elle pas figure de « bourgeoise » avec son logement, sa voiture d'occasion et son salaire équivalant à vingt paquets de cigarettes Kent (1) ?

Jusqu'à la révolution, tout n'était que rumeur et secret autour de ces gymnastes roumaines qui, dans la foulée de Nadia Comaneci et de son entraîneur Bela Karoly (lui aussi aux Etats-Unis), sont restées les seules au monde à pouvoir concurrencer les Soviétiques. Aujourd'hui, les langues se délient, et les portes s'ouvrent sur leur préparation.

« Il ne fait pas très chaud mais les gamines sont résistantes. » Christina Ioan se frotte les mains, tapote un radiateur fainéant et remonte le col de son chandail. Responsable avec son mari, Petru, de la salle du 23-Août, cette femme d'une quarantaine d'années réfute toutes les accusations entendues en Occident à propos de châtiments corporels infligés aux élèves récalcitrantes. Au contraire, elle se targue en souriant de produire *« avec leur consentement »* des championnes de haut niveau dont certaines iront parfaire leur formation en province, au centre national de gymnastique d'Odeva au côté de la vedette actuelle, Daniela Silivas. La recette du couple Ioan est simple : deux à trois heures d'entraînement quotidien, des exercices répétés jusqu'à la perfection, de la rigueur et du respect. Ils certifient que les gamines l'acceptent sans rechigner. Mais reconnaissent également que, depuis 1979, les conditions de travail n'avaient cesser d'empirer pour les six cents gamines qui constituent l'élite de ce sport en Roumanie.

Il aura fallu attendre la fin du clan Ceausescu pour que les carences du système éclatent au grand jour. Depuis une dizaine d'années, la gymnastique était soumise, comme les autres sports, à d'importantes restrictions budgétaires. C'est ainsi que le matériel n'a pas été renouvelé depuis 1981. Les gymnastes ne découvraient donc les nouveaux engins mis au point en Occident qu'au dernier moment, à l'étranger, à quelques jours du début des compétitions. Des compétitions de plus en plus rares puisque le calendrier avait été « allégé » pour limiter les dépenses et les risques de défection à l'étranger.

Plus grave : elles ne mangeaient pas toujours à leur faim. Christina et Petru Ioan admettent ainsi que l'argent indispensable pour nourrir les stagiaires arrivait plus facilement à l'approche des épreuves importantes. En dehors de ces périodes d'intense activité, il fallait se débrouiller avec les moyens du bord... Des moyens dérisoires, ainsi que le confirme Ovidiu Ioanitoaia, journaliste du quotidien sportif *Sportul* : *« Lors des stages des sélections nationales, chaque fédération disposait d'un budget de 56 lei* (l'équivalent de 3 francs au change non officiel) *par jour et par sportif. Avec cette somme, on peut à peine s'offrir un petit déjeuner ! Il était impossible de nourrir des gaillards comme les judokas ou les lutteurs. Le ministère, donc le pouvoir, n'a pas voulu augmenter son aide. Simplement, un inspecteur chargé des problèmes financiers a trouvé une solution délirante : les budgets alloués aux gymnastes et aux haltérophiles ont été regroupés. Puisque les gamines étaient censées manger beaucoup moins que les gros costauds, elles durent leur céder une part de leur ration ! »*

Ph. Br.

(1) Le paquet de Kent, cigarette américaine très prisée en Roumanie, est devenu sous le régime Ceausescu une véritable monnaie d'échange au marché noir. Dire à Bucarest que Nadia Comaneci gagnait *« vingt paquets par mois »* en dit plus long que toutes les estimations chiffrées. Si l'on s'en tient au « cours » actuel, elle gagnait donc autant qu'un professeur de lycée (un peu plus de 1 500 F par mois).

SPORTS

Le douzième rallye Paris-Dakar

Carlos Mas menace les motards italiens

L'aventure continue pour les soixante et onze motos et les cent soixante et un camions et autos qui ont parcouru, mardi 9 janvier, la 11e étape du rallye Paris-Dakar. Entre Tahoua et Niamey, au Niger, la course sur les pistes de la *brousse* africaine n'a pas modifié un classement *général* qui semble figé. Mais, après sa victoire d'étape, l'Espagnol Carlos Mas menace les motards italiens.

NIAMEY

de notre envoyé spécial

La capitale semble somnoler au bord du fleuve Niger. Niamey *paresse en ce début d'après-midi*. Le soleil traverse les nuages et fait monter la température dans les rues. *Mieux vaut emprunter les* avenues bordées d'arbres et de lauriers rouges pour tenter de saisir cette grande ville.

Mais l'heure de la sieste ne se *prête guère* aux confidences. Il n'y a que les chauffeurs de taxis, et leur vigilant syndicat, pour répondre aux questions *des étrangers*. *La* poussière, la brume et, bien sûr, le niveau de l'eau sous le pont J.-F.-Kennedy, occupent l'essentiel de ces discussions, où la langue française domine. Bien sûr, aussi, il y a toujours un auditeur de Radio-France internationale pour poser une *question sur l'élimination* de Cyril Neveu, lorsque l'on cherche à savoir si la population de la ville augmente.

Le rallye passionne la communauté européenne. Il est devenu l'un des rendez-vous de l'année. L'épreuve intéresse aussi une partie de la population *locale, sensible* aux exploits des Peugeot (prononcer « Pigeot »).

Dévorer le sable

Les curieux veulent savoir le pourquoi des décisions des commissaires sportifs, qui, le matin même, ont décidé de mettre hors course *quatre camions d'assistance, dont* un de l'écurie Peugeot, et trois voitures. Une mesure semblable à celle qui avait frappé Neveu, pour des motifs identiques : *« non-respect de l'itinéraire du road-book »*.

Loin de ces querelles, les motards étrangers s'en donnent à cœur joie. Une fois les bolides bleus des leaders français rentrés au pays, après l'abandon de Gilles Lalay, la course s'offre aux autres nations. Les Italiens de l'équipe Cagiva dominent, grâce à leur champion Edi Orioli, premier au *classement général*.

Son compagnon d'écurie Alessandro de Petri essaye de regagner quelques points à chaque étape, pour se hisser sur le podium. Cet ancien dentiste de trente-trois ans réalise une superbe course. Le docteur n'exerce plus depuis longtemps, et *il a oublié ses années* d'études médicales pour ne se souvenir que de ses exploits en motocross. Toujours à fond sur son engin, le vainqueur du Rallye des Pharaons en 1986 et 1989 dévore le sable africain avec maestria. Ses prestations enchantent les reporters des radios de la Péninsule, qui rivalisent au micro avec leurs confrères des chaînes espagnoles.

Car, mardi *9* janvier, la victoire d'étape de Carlos Mas leur a fourni l'occasion de belles envolées. Deuxième au classement général, le citoyen de Barcelone a profité d'une collision d'Edi Orioli avec un chien pour « passer et tirer », selon l'expression du milieu des deux-*roues. Agé de trente-trois ans*, le champion espagnol d'enduro profite des avantages d'une équipe Yamaha officielle pour améliorer ses prestations dans le troisième Paris-Dakar qu'il dispute.

« Les Espagnols investissent de gros moyens dans la moto, un sport très populaire dans leur pays, aussi bien pour la vitesse que pour l'endurance », assure Gilles Lalay. Selon lui, le public, au-delà des Pyrénées, se passionne plus pour la compétition des deux-roues. L'enfant du Limousin semble regretter cette situation. Le *vainqueur du Dakar 1989 se souvient*, avec un brin de tristesse, qu'il n'a pas tiré grand profit de ses lauriers, chèrement acquis.

SERGE BOLLOCH

Onzième étape

Tahoua-Niamey
431 kilomètres dont 222 chronométrés

● **AUTOS.** – 1. Vatanen-Berglund (Fin.-Suè., Peugeot 405 T-16), 1 h 19 min 31 s de pénalité ; 2. Cowan-Delferrier (G-B-Bel., Mitsubishi), à 1 min 57 s ; 3. Ambrosino-Baumgartner (Fra., Peugeot 205 T-16), à 2 min 7 s ; 4. Waldegaard-Fenouil (Suè., Peugeot 405 T-16), à 2 min 37 s ; 5. Wambergue-Da Silva (Fra., Peugeot 205 T-16, à 4 min 31 s.

● **MOTOS.** – *1. Mas* (Esp., Yamaha), 2 h 21 min 46 s ; 2. De Petri (Ita., Cagiva), à 39 s ; 3. Orioli (Ita., Cagiva), à 46 s ; 4. Picard (Fra., Sonauto-Yamaha), à 1 min 36 s ; 5. Picco (It., Yamaha), à 1 min 53 s.

CLASSEMENTS GÉNÉRAUX

● **AUTOS.** – 1. Vatanen-Berglund (Fin.-Suè., Peugeot 405 T-16), 17 h 14 min 45 s de pénalité ; 2. Wambergue-Da Silva (Fra., Peugeot 205 T-16), à 1 h 54 min 7 s ; 3. Waldegaard-Fenouil (Suè.-Fra., Peugeot 405 T-16), à 1 h 58 min 27 s ; 4. Ambrosino-Baumgartner (Fra., Peugeot 205 T-16), à 4 h 25 min 44 s ; 5. Cowan-Delferrier (G-B-Bel., Mitsubishi), à 4 h 49 min 51 s.

● **MOTOS.** – 1. Orioli (It., Cagiva), *52 h 45 min* 17 s ; 2. Mas (Esp., Yamaha), à 1 h 12 min 11 s ; 3. Picco (It., Yamaha), à 2 h 27 min 19 s ; 4. Magnaldi (Fra., Yamaha), à 2 h 41 min 34 s ; 5. Picard (Fra., Sonauto-Yamaha), à 2 h 46 min 36 s.

TENNIS

Raquette japonaise pour Ivan Lendl

Après dix années de fidélité à la firme Adidas, le tennisman Ivan Lendl va changer de vêtements et de raquette en 1990. A trente ans, le Tchécoslovaque vient de signer un nouveau contrat de six ans avec la société japonaise Mizuno, spécialisée en articles de sport. Ce contrat lui assurerait 20 millions de dollars (près de 115 millions de francs).

C'est toutefois avec sa raquette Adidas qu'Ivan Lendl disputera les prochains Internationaux d'Australie qui débuteront lundi 15 janvier à Melbourne. *« Il ne serait de l'intérêt de personne que je change de raquette juste avant un tournoi du Grand Chelem »,* a-t-il indiqué. Il retournera aussitôt après aux Etats-Unis pour se familiariser avec sa futur raquette. *« Il va falloir que j'adapte mon jeu,* estime-t-il. *C'est très difficile pour moi de changer de raquette à ce stade de ma carrière. »*

BASKET-BALL

Saint-Etienne en état de cessation de paiement

Le CA Saint-Etienne, qui évolue en nationale 1 B du championnat de France de basket-ball, est en état de cessation de paiement. Le tribunal de grande instance de Saint-Etienne devrait donc prononcer sa mise en liquidation judiciaire dans les prochains jours. Cette décision pourrait provoquer le licenciement des huit joueurs professionnels, de l'entraîneur Djordje Andrijasevic et de deux employés administratifs du club.

Les dirigeants stéphanois estiment que leurs difficultés financières sont directement liées au boycottage dont leur équipe a fait l'objet en début de saison pour ne pas avoir respecté les « accords de Cholet » sur l'utilisation des joueurs naturalisés. Le CA Saint-Etienne avait déposé son bilan en *février* 1987. Le tribunal de grande instance de Saint-Etienne avait alors prononcé l'ouverture d'un redressement judiciaire avec un paiement des créances sur neuf ans.

□ **AUTOMOBILISME : Olivier Grouillard chez Osella.** – Le pilote toulousain Olivier Grouillard, qui avait débuté en formule 1 en 1989 avec l'écurie Ligier, pilotera cette saison une Osella. Olivier Grouillard succède à l'Italien Nicola Larini, passé chez Ligier, où il fera équipe avec Philippe Alliot.

EUROPE 93

Le marché des paris sur les courses de chevaux

Près de 100 milliards d'enjeux annuels pour le PMU ou les bookmakers ?

Depuis que les courses hippiques existent de façon officielle en Angleterre *et* en France (1833), une vive rivalité oppose les deux pays. Jusqu'à maintenant, elle s'exprimait uniquement sur le plan sportif des compétitions et de la valorisation des élevages. Or l'ouverture du grand marché européen de 1993 semble devoir lui donner *une dimension et une* tournure très différentes et une autre acuité. Sous forme d'un match serré, et à l'issue incertaine, entre les firmes privées de bookmaking britanniques et le seul organisme collecteur de paris en France, le Pari mutuel urbain. L'enjeu est de taille puisque, sur les douze pays de la Communauté, le chiffre *d'affaires actuel dépasse* les 95 milliards de francs par an.

Le Pari mutuel a été autorisé d'abord sur les hippodromes (PMH), ensuite « en ville » (PMU), respectivement par les lois du 2 juin 1891 et du 16 avril 1930. L'ouverture des guichets a été exclusivement concédée aux organisateurs de courses. *Ipso facto, ils en sont devenus ainsi* les gestionnaires. Une structure avantageuse pour les pouvoirs publics, qui maintiennent un droit de regard sur le système, tout en gardant les mains propres dans un domaine souvent moralement contesté ; ce processus assure aussi des ressources aux propriétaires et aux professionnels (3 % du total environ), au Trésor (20 %) et à *différents attributaires* de la Ville de Paris, les associations sportives et même l'adduction d'eau. Le tout est basé sur un principe mutualiste : 70 % de la masse monétaire restent aux parieurs, et Paul empoche ce que Pierre a perdu, la cote étant établie par la méthode des vases communicants.

Le « pari au livre » (bookmaking), totalement libre outre-*Manche mais interdit et poursuivi* chez nous comme un délit, s'inspire d'une tout autre conception : la cote fixe. Le rapport du gagnant est déterminé avant le départ de la course, établi au *prorata* de la chance théorique de chaque concurrent et du flux des sommes déjà enregistrées. De façon très spéculative, il est possible de miser huit jours, un mois ou un an avant la *course, avec des espérances de* gains très élevés, mais sans aucun remboursement si le cheval ne prend pas le départ. Le bookmaker endosse des risques mais encaisse aussi des bénéfices considérables dans le cas de forfait ou, plus encore, lorsqu'un grand favori est battu. Par exemple, la défaite d'un champion dans le Derby d'Epsom, où des sommes considérables sont engagées, constitue naturellement une aubaine pour les firmes privées.

C'est sur de telles bases que la société Ladbroke a bâti son empire. Créée dans un petit village du comté du Warwickshire portant ce nom, au siècle dernier, elle passait, en 1956, sous le contrôle d'un consortium mené par M. Cyril Stein. Son développement était ensuite spectaculaire : introduction à la Bourse de Londres en 1966, puis diversification des activités avec quatre orientations principales : l'hôtellerie (chaîne Hilton) et cent quarante-deux hôtels dans quarante-sept pays différents ; l'*immobilier*, avec des constructions en Grande-Bretagne, aux Etats-Unis et sur le continent européen ; *les bricocenters* (exploitation de grandes surfaces de bricolage et de décoration) et, enfin, les paris évidemment, non seulement sur les courses hippiques (70 %) *mais également sur les lévriers* (20 %) et d'autres types de sports et d'événements – de façon très moderne, avec *l'appoint de satellites* et des antennes en Belgique, aux Pays-Bas et aux Etats-Unis (Detroit).

Premières escarmouches

Une telle puissance financière implique forcément la poursuite de visées expansionnistes en direction notamment de l'industrie hippique française. Celle-ci est en flèche également puisqu'elle affiche une hausse de neuf points en 1988 et de plus de quatre points en 1989, où *les 32 milliards* d'enjeu *ont été* dépassés. Le PMU touche les dividendes d'une politique dynamique, enfin instaurée depuis *1983* : la réforme Rocard, alors ministre de l'agriculture, lui a donné davantage d'autonomie, une identité, avec la mise en place d'un groupement d'intérêt économique (GIE) alors qu'avant il n'avait pratiquement pas d'existence légale. Aiguillonné *par la concurrence du Loto*, connaissant des craintes pour sa situation de monopole, il a informatisé complètement son réseau, relancé de nouveaux jeux, rajeuni son image de marque, participé à des actions de mécénat originales, sinon innocentes. Ainsi actuellement, sur cent millions de tickets figure une proposition de souscription en faveur de l'édification d'un *monument* « Europe-liberté ».

Ce sont donc bien deux entités puissantes et riches qui paraissent décidées à en découdre. Elles ont choisi de façon symbolique la Belgique comme théâtre de leurs premières escarmouches. Une zone-tampon, une zone-test aussi, car c'est l'un des pays d'Europe où PMU et agences se côtoient librement et légalement. Ici le PMU n'est concerné que par les courses belges, tandis que Ladbroke, lui, n'hésite pas à jouer sur les deux tableaux, prenant aussi des paris sur les courses françaises, plus attractives pour la clientèle.

Il n'en fallait pas plus pour déclencher l'ire de la Fédération nationale des sociétés de courses en France et du PMU, ainsi qu'une plainte devant le tribunal de commerce de Bruxelles en *« cessation de concurrence déloyale »*. L'action s'appuie surtout sur l'accusation de piratage et de parasitage ainsi motivée : *« Ladbroke, pour informer les turfistes belges, utilise, sans bourse délier, toutes les données techniques (performances, noms et numéros des chevaux, conditions de courses, programmes, etc.) appartenant aux sociétés françaises ; de même que les gagnants sont payés selon nos rapports. »*

Le tribunal, en première ins*tance, a pourtant débouté* le requérant, en s'appuyant sur un argument de procédure selon lequel il ne peut se prévaloir d'activités commerciales puisqu'il est dirigé par des bénévoles (association loi 1901). L'affaire n'est pas terminée pour autant. Appel a été interjeté pour plaider sur le fond, assorti d'une référence au Conseil d'Etat, qui a considéré, dans d'autres cas, le PMU *comme opérateur économique* et ayant droit à faire des bénéfices ; s'appuyant, d'autre part, sur une jurisprudence belge d'un procès de Canal Plus contre des fabricants de décodeurs sauvages. La seconde manche du procès est prévue cette année.

La réponse de Ladbroke

Ladbroke, piqué au vif et souhaitant maintenir son avantage tout en voyant plus loin et plus grand, a aussitôt contre-attaqué, avec une réponse du berger à la bergère : une demande d'enquête par la Commission de la Communauté européenne *sur* les aides financières substantielles qui seraient apportées par l'Etat français au PMU. Elles seraient non conformes au règlement du traité de Rome, n'ayant pas été notifiées à la Commission. Or elles auraient permis au PMU, non seulement de renforcer son monopole sur le marché national, mais aussi de mettre en place et de poursuivre un programme d'exportation dans d'autres Etats membres de la Communauté européenne.

La *société britannique, selon* la formule consacrée, déclare *« faire confiance à la justice »*, en affir*mant que* les dispositions au sein de la Communauté sont suffisantes pour assurer dans le marché unique *« une compétition ouverte et honnête à travers tous les pays intéressés »*.

Questionné de façon précise sur l'avenir proche, M. Davidson, administrateur délégué chez Ladbroke, s'exprime à la fois avec prudence et sérénité. Au sujet des frais de gestion, qui seraient plus élevés au Royaume-Uni qu'en France, il indique : *« Les conditions de travail sont différentes dans chaque pays. Il est donc quasiment impossible de faire des comparaisons. Néanmoins, il faut savoir que, partout où nous opérons, nos coûts d'exploitation sont moins élevés que ceux de nos concurrents. Nous pensons que le marché français est potentiellement rentable et qu'il n'est pas encore totalement exploité en ce moment. »*

M. Davidson semble repousser un partage du pactole européen moitié-moitié avec le PMU : *« Nous n'avons pas du tout l'intention d'engager un pareil accord ; il serait contradictoire, avec les règles du marché et avec le bon fonctionnement du pari mutuel. »*

Institution soudée

Devant ces menaces, tous les défenseurs de l'institution hippique en France font front commun. MM. Jean Romanet, chargé de mission à la Fédération pour les affaires internationales, André Cormier, directeur du PMU, François Clos, directeur des Haras nationaux, tiennent pratiquement le même langage. Ils rappellent d'abord que c'est *« une réglementation d'ordre public qui, seule, autorise le jeu sur les courses de chevaux en France. Toute autre activité est poursuivie et condamnable. Elle a été établie et aménagée au cours des années dans un but de régularité et afin de contrecarrer les agissements des bookmakers justement, car ils viciaient la compétition avant 1891 »*. Ils attendent, eux aussi avec confiance, les verdicts de Bruxelles. Ils excluent le scénario-catastrophe d'un achat par les Anglais d'un hippodrome clés en main, duquel les chevaux français seraient exclus... En revanche, ils reconnaissent, sur un autre aspect du problème, avoir *« des craintes non négligeables »*.

D'abord, au nom de la libre concurrence européenne et de l'interprétation des textes, ils savent que les pressions sont fortes. Ils s'inquiètent davantage encore d'une contre-attaque par la bande. Avec la levée du contrôle des changes depuis le 1er janvier, tout citoyen français a la latitude d'ouvrir un compte à l'étranger, de transmettre ses paris dans une officine de Londres ou de Bruxelles, sur des courses françaises. Avec les systèmes de communication *actuels, l'échappatoire sera de plus* en plus courante et facile.

Or « l'affaire courses » est économiquement fragile. Pratiquement au bord du déficit constant, la moindre baisse du chiffre d'affaires, même d'un demi-point, peut réduire à néant tous les efforts *de redressement. Devant de telles* perspectives, les responsables n'ont pas d'autre solution que de prospecter la RFA, les pays scandinaves, l'Italie, les Pays-Bas et même la Grande-Bretagne. Ils ont d'ailleurs créé une association des PMU européens. Il leur faudra se montrer encore davantage compétitifs sur leur pré carré, en continuant, d'une part, à développer l'éventail des paris et, d'autre part, à compresser leurs frais de gestion, que certains estiment toujours trop élevés ; ils espèrent surtout que les habitudes sociologiques du public – l'attachement de M. Dupont à son café-croissant-PMU du dimanche matin – resteront les plus fortes. D'ailleurs, lorsqu'il est interrogé sur ce point, le parieur lambda déclare presque toujours : *« Les books, c'est bon pour les English. »*

GUY DE LA BROSSE

Selon le « Moniteur du commerce international »

La France contribuera pour un cinquième au budget de la Communauté en 1990

La France contribuera pour 19,9 % au budget de la Communauté européenne en 1990, indique une enquête réalisée par le *Moniteur du commerce international (MOCI)* (1), dans son édition du 25 décembre.

Dans un article intitulé « L'Europe 92, budget 90 : qui paie quoi ? », le tableau comparatif établi par l'hebdomadaire montre que *le plus gros contributeur est la* RFA (*25,9* %), qui précède la France, elle-même suivie de l'Italie *(15,4 %) et de la Grande-Bretagne* (15,1 %). En bas de l'échelle : le Luxembourg (0,2 %), l'Irlande (0,8 %), *la Grèce (1,3 %) et le* Portugal (1,7 %).

Citant un récent rapport du sénat présenté par M. Jacques Chaumont (sénateur RPR), le *MOCI* souligne que la contribution française est évaluée à environ 63,5 milliards de francs, soit 4,6 % des recettes fiscales brutes, ou 10,3 % de la TVA, ou encore l'équivalent du budget du ministère de l'intérieur.

Ce que reçoivent les pays de la Communauté reste mal aisé à cerner, rappelle cette enquête, selon laquelle les dépenses communautaires dans chaque Etat, en pourcentage, sur une moyenne de quatre ans (1985-1988), se sont élevées à 19 % pour la France, *16,5* % pour l'Italie, 14,1 % pour la RFA, 11,1 % pour la Grande-Bretagne, 8,7 % pour les Pays-Bas, *7,9* % pour l'Espagne (dont l'adhésion ne date que de 1986), 6,1 % pour la Belgique, 5,8 % pour la Grèce, 4,6 % pour l'Irlande, 3,4 % pour le Danemark, 2,7 % pour le Portugal et 1,4 % pour le Luxembourg.

(1) Le *MOCI* est en vente à la Librairie du commerce international, 10, avenue d'Iéna, 75116 Paris, au prix de 29 F.

Le Monde

Edité par la SARL *le Monde*

Gérant : André Fontaine, directeur de la publication

Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982), André Laurens (1982-1985)

Rédacteur en chef : Daniel Vernet
Corédacteur en chef : Claude Sales
Administrateur général : Bernard Wouts

7 RUE DES ITALIENS, 75427 PARIS CEDEX 09

Tél. : (1) 42-47-97-27
Telex MONDPAR 650572 F ; Télécopieur : (1) 45-23-06-81

ɪels

ɪtionné de façon précise sur ir proche, M. Davidson, ɪstrateur délégué chez Lad- s'exprime à la fois avec pru- et sérénité. Au sujet des frais tion, qui seraient plus élevés yaume-Uni qu'en France, il e : *« Les conditions de tra- ont différentes dans chaque Il est donc quasiment impos- de faire des comparaisons. moins, il faut savoir que, par- où nous opérons, nos coûts loitation sont moins élevés eux de nos concurrents. Nous ns que le marché français est tiellement rentable et qu'il pas encore totalement ité en ce moment. »*

Davidson semble repousser artage du pactole européen ié-moitié avec le PMU : *us n'avons pas du tout l'inten- d'engager un pareil accord ; il is contradictoire, avec les s du marché et avec le bon tionnement du pari mutuel. »*

Institution sondée

evant ces menaces, tous les nseurs de l'institution hippique France font front commun. I. Jean Romanet, chargé de sion à la Fédération pour les ires internationales, André nier, directeur du PMU, Fran- s Clos, directeur des Haras ionaux, tiennent pratiquement même langage. Ils rappellent bord que c'est *« une réglemen- ion d'ordre public qui, seule, torise le jeu sur les courses de vaux en France. Toute autre ivité est poursuivie et condam- ble. Elle a été établie et aména- e au cours des années dans un t de régularité et afin de contre- rer les agissements des book- akers justement, car ils viciaient compétition avant 1891 »*. Ils tendent, eux aussi avec nfiance, les verdicts de uxelles. Ils excluent le scénario- tastrophe d'un achat par les nglais d'un hippodrome clés en ain, duquel les chevaux français raient exclus... En revanche, ils connaissent, sur un autre aspect problème, avoir *« des craintes n négligeables »*.

D'abord, au nom de la libre ncurrence européenne et de interprétation des textes, ils avent que les pressions sont fortes. s s'inquiètent davantage ncore d'une contre-attaque par la ande. Avec la levée du contrôle es changes depuis le 1er janvier, out citoyen français a la latitude 'ouvrir un compte à l'étranger, de ransmettre ses paris dans une offi- ine de Londres ou de Bruxelles, ur des courses françaises. Avec les ystèmes de communication ctuels, l'échappatoire sera de plus n plus courante et facile.

Or « l'affaire courses » est éco- nomiquement fragile. Pratique- nent au bord du déficit constant, a moindre baisse du chiffre d'affaires, même d'un demi-point, peut réduire à néant tous les efforts de redressement. Devant de telles perspectives, les responsables n'ont pas d'autre solution que de pros- pecter la RFA, les pays scandi- naves, l'Italie, les Pays-Bas et même la Grande-Bretagne. Ils ont d'ailleurs créé une association des PMU européens. Il leur faudra se montrer encore davantage compéti- tifs sur leur pré carré, en conti- nuant, d'une part, à développer l'éventail des paris et, d'autre part, à compresser leurs frais de gestion, que certains estiment toujours trop élevés ; ils espèrent surtout que les habitudes sociologiques du public – l'attachement de M. Dupont à son café-croissant-PMU du diman- che matin – resteront les plus fortes. D'ailleurs, lorsqu'il est inter- rogé sur ce point, le parieur lambda déclare presque toujours : *« Les books, c'est bon pour les English. »*

GUY DE LA BROSSE

ɪonde

ARL le Monde

directeur de la publication

Beuve-Méry (1944-1969).
, André Laurens (1982-1985)

f : Daniel Vernet
af : Claude Sales
ral : Bernard Wouts

75427 PARIS CEDEX 09
2-47-97-27
Télécopieur : (1) 45-23-06-81

JUSTICE

Le maire de Grenoble réplique à la campagne sur les « affaires »

M. Carignon : « N'ayant pas pu me battre, on veut m'abattre »

Les élus municipaux grenoblois d'opposition, tant ceux du Parti socialiste que ceux du Front national ou du groupe Ecologie-Autogestion, ont demandé, mardi 9 janvier, lors de trois conférences de presse distinctes, la tenue d'un conseil municipal extraordinaire pour débattre de la situation actuelle au sein de l'office HLM de la ville. Les activités de cet office font l'objet d'une enquête, et l'inspection générale de l'équipement examine depuis deux mois les conditions de passation de marchés de cet office, appelé OPALE. Le parquet général de Grenoble devrait saisir prochainement la chambre criminelle de la Cour de cassation, afin qu'elle désigne une cour d'appel chargée de traiter ce dossier. Des inculpations pourraient intervenir concernant des élus locaux, inculpations de nature à inquiéter le maire RPR de la ville, M. Alain Carignon.

GRENOBLE

de notre correspondant

« Si le torrent de rumeurs continue à enfler, je me verrais dans l'obligation de l'endiguer et, croyez-moi, ceux-là mêmes qui sont aux commandes des vannes auraient alors tout intérêt à fermer la porte et veiller à mettre bien au sec leur appétit de pouvoir. » Le maire RPR de Grenoble, M. Alain Carignon, également président du conseil général de l'Isère, se présente comme la « victime » d'une série d'« affaires » qui, depuis quelques semaines, empoisonnent la cité qu'il dirige depuis 1983.

La première de ces affaires débuta le 20 octobre 1989 lorsque M. Vincent Rivier, l'un des principaux promoteurs immobiliers de la région Rhône-Alpes, spécialisé dans la création de parcs d'entreprises mais également maire de la commune de Noyarey (Isère), fut inculpé d'abus de biens sociaux, d'escroqueries et de présentation de faux bilan. Il fut ensuite écroué à la prison de Varces pour n'être finalement remis en liberté que cinquante-deux jours plus tard.

Entre M. Rivier et M. Carignon des liens étroits d'amitié s'étaient tissés, le maire de Grenoble ayant confié notamment à son ami la réalisation d'un tiers du programme du futur centre d'affaires (Europôle), d'une superficie de 250 000 mètres carrés, situé dans le centre de la cité dauphinoise.

M. Rivier, ancien trésorier de la chambre de commerce et d'industrie de Grenoble, ne cachait pas, en outre, le rôle important qu'il jouait auprès de M. Carignon en matière d'aménagement urbain et l'influence qu'il prétendait exercer dans les milieux économiques locaux en faveur de son ami. Ce dernier, malgré les affirmations des enquêteurs de la brigade financière de la police judiciaire qui qualifiaient alors l'« affaire Rivier » « d'escroquerie énorme » – d'après eux le montant du trou creusé par le promoteur avoisinerait les 40 millions de francs, – ne se départit pas de son soutien envers l'inculpé. *« En aucun cas, ce n'est dans des circonstances de ce type qu'une amitié de longue date peut prendre fin ou être reniée par faiblesse ou, pis, par démagogie »*, écrivait M. Carignon dès le lendemain de l'incarcération de M. Rivier.

« On n'a rien trouvé »

« Depuis lors, toute la PJ tournait autour d'Alain Carignon », affirme aujourd'hui un proche du maire qui a eu connaissance des investigations très poussées faites sur le projet Europôle conduit par la ville. Quelques mois auparavant, lors des « affaires » impliquant cette fois la SORMAE, également opérateur sur le site d'Europôle, les mêmes fonctionnaires s'étaient penchés sur le dossier afin de rechercher la présence d'éventuelles fausses factures. *« A ma connaissance, on n'a rien trouvé »*, déclare M. Carignon.

Toutefois, les recherches policières ont finalement abouti à la mi-décembre à un organisme, l'OPALE, ancien office public d'HLM de la ville de Grenoble. Sur commission rogatoire délivrée par le juge d'instruction M. Régis Vanhasbrouck, les policiers ont épluché les comptes de cet organisme dans lequel siègent sept représentants de la ville, membres uniquement de la majorité municipale, six personnalités nommées par le préfet de l'Isère, les autres membres étant élus par les locataires des HLM (trois) et désignés par les associations familiales (trois).

Les enquêteurs devaient constater l'existence de contrats signés avec le bureau d'études GLITEC, filiale du groupe Société de développement d'entreprises (SDE) que dirigeait M. Vincent Rivier. Cette société avait été chargée au mois de septembre 1988, sans qu'il y ait eu au préalable d'appels d'offres, de la coordination des chantiers de réhabilitation des deux quartiers HLM Moyrand et Jouhaux, situés à Grenoble, moyennant une rémunération de 4,4 millions de francs. Dans le procès-verbal de la commission d'appels d'offres qui s'est tenue le 15 septembre 1988, présidée par Mme Christiane d'Ornano (RPR), conseillère municipale de Grenoble chargée des travaux, il a été mentionné expressément que cette dernière, *« en accord avec M. le maire* (de Grenoble), *demande que l'OPALE travaille avec GLITEC »*.

Coûts comparatifs

Ces faits sont-ils suffisamment graves pour expliquer, à eux seuls, la démission précipitée de Mme d'Ornano, annoncée le 29 décembre en fin d'après-midi devant un parterre d'élus et de journalistes convoqués en toute hâte (*le Monde* daté 31 décembre 1989-1er janvier 1990). Le contrat avec GLITEC, selon M. Jean-François Parent, l'un des membres de l'OPALE, désigné par le préfet, a-t-il été surfacturé ou a-t-il servi à autre chose qu'à rémunérer une mission d'ordre technique ? Le GLITEC était-il d'ailleurs vraiment utile pour la bonne marche des opérations de réhabilitation alors que d'autres bureaux d'études, notamment celui de l'OPALE, étaient engagés dans les mêmes travaux ?

Ces questions ont, pour partie, reçu des réponses : le coût comparatif des participations du GLITEC entre plusieurs offices d'HLM, notamment celui de Lyon, fait apparaître que le prix moyen d'intervention par logement a été de 12 700 F pour la première tranche de l'opération « La sauvegarde », à Lyon, de 12 153 F pour le programme Moyrand et de 14 133 F pour celui de Jouhaux, à Grenoble. Quant au rôle joué par l'entreprise sur le terrain, les habitants des quartiers concernés estiment qu'il n'a nullement été *« fictif »* et *« inutile »*, comme le prétendent les enquêteurs de la PJ.

Une requête a été déposée la semaine dernière par le parquet de Grenoble auprès de la chambre criminelle de la Cour de cassation, demandant l'inculpation de Mme d'Ornano et la désignation d'un juge d'instruction au sein d'une autre circonscription judiciaire en raison des fonctions municipales occupées par l'élue au moment des faits. Rien pour l'instant n'est cependant venu confirmer ou infirmer l'éventuelle demande d'inculpation de M. Carignon. *« On veut m'atteindre. On ne l'a pas pu lors des élections cantonales de 1988 et des municipales de 1989. On essaie de s'y prendre autrement aujourd'hui. N'ayant pas pu me battre, on veut m'abattre »*, affirme le maire qui prétend n'être *« attaqué que par des rumeurs »*. Il se déclare d'ailleurs prêt à répliquer : *« Les guéguerres politiciennes m'ont toujours donné des haut-le-cœur : mais, voyez-vous, il n'est ni dans mon tempérament ni dans mon expérience d'homme public, vieille de vingt ans, d'opposer longtemps le silence à l'injustice, à la bêtise et aux divagations indignes. Je dis simplement attention, que tout cela n'aille pas trop loin. »*

Attaqué par la gauche lors des dernières élections cantonales et municipales pour le coût élevé de ses campagnes (celle des municipales se serait élevée à 20 millions) et pour *« le manque de transparence de ses comptes »*, selon le Parti socialiste, M. Carignon entend se défendre bec et ongles pour prouver qu'il n'a pas utilisé de procédés répréhensibles par la loi.

CLAUDE FRANCILLON

Protestant contre les sous-effectifs

Les magistrats d'Evry ont refusé de siéger à l'audience de rentrée

Les magistrats du tribunal de grande instance d'Evry (Essonne), protestent contre *« la dégradation et la paupérisation croissante de l'autorité judiciaire »* dans leur tribunal, ont refusé de siéger, mardi matin 9 janvier, lors de l'audience de rentrée. Se contentant de rester, sans leur robe, dans la partie de la salle réservée au public, ils entendaient dénoncer ainsi *« la situation des effectifs de notre tribunal durant les deux dernières années »*.

Comparant les effectifs du tribunal correctionnel d'Evry – soixante-dix-huit magistrats – à coup des instances de Versailles – quatre-vingt-quatre – et de Créteil – cent sept – alors que la population est sensiblement égale dans les trois départements concernés, les protestataires considèrent que cette situation de sous-effectifs dans l'Essonne se traduit *« par un allongement du traitement de procédure, un retard dans la mise en place des mesures nouvelles votées par le législateur et un taux de poursuites pénales le plus faible de la cour d'appel de Paris »*.

Dans un texte signé par quarante-deux d'entre eux, ces magistrats s'affirment *« résolus à ne plus tolérer que la loi soit dite aux justiciables dans des conditions peu respectueuses de celle-ci et indignes de ceux-là »*. S'adressant au président de la République, au premier ministre et aux parlementaires, ils demandent d'*« envisager de toute urgence un plan pour la justice »* avec notamment *« la création de six cents emplois de magistrats et de huit cents emplois de fonctionnaires dans chacun des trois prochains budgets »*.

Craignant un ralentissement de l'enquête sur l'attentat contre le DC-10

Le PDG d'UTA demande des explications au ministre de la justice

Le PDG d'UTA, M. René Lapautre, a écrit au garde des sceaux pour lui demander *« une mise au point urgente et autorisée »* après la publication dans *le Monde* du 23 décembre d'informations qui lui laissent penser que l'information judiciaire ouverte sur l'attentat du 17 septembre contre le DC-10 de la compagnie, assurant le vol N'Djamena-Paris, pourrait être ralentie. Cette nouvelle polémique s'ouvre alors qu'une campagne rampante vise à accréditer l'idée que le gouvernement veut réduire les moyens de lutte antiterroriste.

Qui a intérêt à faire croire que l'on ne veut pas – que l'on ne veut plus – laisser, aujourd'hui, en France les magistrats chargés de la lutte antiterroriste travailler correctement ? C'est la question que l'on peut se poser après la polémique qui a suivi le « Journal télévisé » de La 5, diffusé lundi 8 janvier à 20 heures.

Sur le plateau, le chroniqueur judiciaire de La 5, Paul Lefèvre, a en effet affirmé que la compagnie UTA, dont un DC-10 reliant Brazzaville à N'Djamena avait été détruit en vol le 17 septembre dernier, selon toute vraisemblance à la suite d'un attentat, provoquant ainsi la mort de 170 personnes, se verrait réclamer par le ministère de la défense une somme avoisinant 40 millions de francs. Cette « facture » serait destinée à rembourser les frais engagés par la mise en œuvre de matériels, et notamment d'avions, lors de la recherche des débris du DC-10.

De plus, dans une lettre datée du 3 janvier et dont le journaliste de La 5 a cité des extraits, le PDG d'UTA, M. René Lapautre demande au ministre de la justice, M. Pierre Arpaillange, de lui fournir des explications, et même de faire *« une mise au point urgente et autorisée »* après la publication d'un article du *Monde* du 23 décembre 1989 et qui lui fait nourrir les plus vives inquiétudes sur la suite de l'enquête.

Dans cet article, nous expliquions que le président du tribunal de grande instance de Paris, M. Robert Diet, avait pris, la décision administrative de confier, à partir du 1er décembre, des dossiers de droit commun à des juges jusque-là exclusivement chargés de la lutte antiterroriste. Dans une note, le vice-président chargé des affaires pénales, M. Michel Carmet, justifiait cette mesure par le faible nombre de nouveaux dossiers de terrorisme (quatorze au cours des derniers mois) dont la plupart étaient ouverts contre X *« quelquefois sans réelle gravité, en tout cas ne nécessitant pas, dans l'immédiat, d'actes répétés d'investigation »*.

Les inquiétudes de M. Lapautre

Ces indications ont, semble-t-il fait bondir le PDG d'UTA qui écrit au ministre de la justice : *« S'il est vrai que l'enquête relative à l'attentat commis contre notre avion ne peut, en l'état, être ouverte que contre X, l'importance de l'objectif de découvrir toute la vérité, d'éviter sans doute le renouvellement de tels actes criminels les efforts considérables nécessaires à l'enquête (comme ceux consacrés par les Etats-Unis à l'attentat contre un avion d'une compagnie américaine en fin 1988) excluent totalement de notre point de vue que les recherches relatives à un acte de terrorisme ayant causé la mort de 170 personnes puissent être considérées comme ne nécessitant pas dans l'immédiat d'actes répétés d'investigation. Je puis, au contraire, vous dire combien non seulement les familles de victimes (dont seize appartenaient à notre personnel), non seulement la compagnie UTA, (...) mais aussi l'Organisation internationale de l'aviation civile (OACI) et l'ensemble des compagnies exploitantes (...), sont dans l'attente des résultats de l'enquête judiciaire dont vous avez décidé l'ouverture ; même dans l'opinion publique, française ou étrangère, en dehors de la profession, je suis persuadé que personne ne comprendrait que les efforts considérables entrepris soient réduits ou ralentis. »*

La réponse de la chancellerie

Demander environ 40 millions de francs à des victimes – UTA s'est, bien entendu, constituée partie civile – et ralentir l'activité du juge d'instruction : si cela était exact, ce serait bien sûr de la plus extrême gravité. Au ministère de la justice, on n'a aucun mal – même si la note de M. Carmet dans sa rédaction peut paraître maladroite – à expliquer que l'on n'a pas, c'est le moins que l'on puisse dire, lésiné sur les moyens après la catastrophe.

L'information judiciaire confiée à un juge antiterroriste, M. Jean-Louis Bruguière, a été ouverte le 23 septembre. Aussitôt, le juge délivrait trois commissions rogatoires au Congo, au Tchad et au Niger. Des policiers de la DST et de la direction centrale de la police judiciaire ont été dépêchés en Afrique, ainsi que des médecins légistes. Un collège d'experts a été désigné.

Le juge d'instruction, accompagné d'un magistrat du parquet s'est rendu, à plusieurs reprises, sur le terrain. Une attention toute particulière a évidemment été donnée aux familles des victimes qui ont été reçues par le procureur général près la cour d'appel de Paris, M. Pierre Truche. Certaines familles ont déjà pu être indemnisées. Tout, estime-t-on au ministère, aurait donc été fait pour qu'on ne perde pas de temps dans une affaire aussi tragique.

On ne cache pas, à la chancellerie, qu'on est choqué non par les inquiétudes du PDG d'UTA, à qui une lettre, destinée à dissiper « un malentendu fâcheux » a été adressée, mais par la campagne rampante qui veut accréditer l'idée que le gouvernement « sabre » les moyens de lutte contre le terrorisme. M. Pierre Arpaillange répond que l'information *« continuera à être traitée avec toute la diligence et la minutie qui s'imposent »*. *Le ministère de la défense, de son côté, dément avoir présenté par écrit une « facture » à UTA. Des représentants de la compagnie aérienne ont aussi démenti avoir jamais reçu une telle lettre. En revanche, nous ont-ils expliqué, ils ont eu des contacts téléphoniques avec des représentants de ce ministère qui ont évalué à environ 40 MF le coût de leur intervention. UTA a alors répercuté ces informations dans une lettre qui a été versée au dossier puisqu'elle a été directement adressée au juge d'instruction, le 5 janvier. Dans cette lettre, UTA expliquait que la compagnie ne voyait pas à quel titre elle pourrait être redevable d'une telle somme.*

ANNE CHEMIN et AGATHE LOGEART

L'ouverture de l'IHESI

M. Joxe souhaite la définition d'une politique globale de la sécurité

M. Pierre Joxe a reçu la première promotion de l'Institut des hautes études de la sécurité intérieure (IHESI), mardi 9 janvier, place Beauvau. Le ministre de l'intérieur en a profité pour préciser ses conceptions au sujet de l'instauration d'une *« enveloppe budgétaire de sécurité intérieure »*.

La France n'est pas en mesure de connaître les moyens budgétaires qu'elle consacre à sa politique de sécurité intérieure, et M. Joxe le regrette. De la police à la gendarmerie, des douanes à l'aviation civile, plusieurs ministères – l'intérieur, la défense, les finances, notamment – interviennent en la matière, sans que personne soit en mesure de préciser ni le volume ni la répartition de la dépense publique de sécurité entre ces diverses administrations. A quels coûts s'opèrent ces interventions ? Avec quelle efficacité ? Mystère.

Pour en finir avec ce flou, qui empêche la mise en œuvre d'une politique cohérente et globale de sécurité, le ministre propose d'instaurer une *« enveloppe sécurité intérieure »* qui permettrait de connaître de manière détaillée les crédits budgétaires affectés à la sécurité et de rationaliser les dépenses. Cette harmonie budgétaire est indispensable, assure le ministre, pour réduire, à terme, la délinquance et la criminalité.

Bien qu'il se définisse lui-même comme étant *« congénitalement interministériel »*, M. Joxe se défend d'avoir à l'occasion des visées *« impérialistes »* sur d'autres administrations qui participent à la politique de sécurité. Loin de lui, assure-t-il, la volonté de *« récupérer ou centraliser »* les crédits. Simplement, il propose que l'on s'inspire, pour la sécurité intérieure, de la procédure budgétaire spéciale baptisée *« enveloppe recherche »* qui fut mise en œuvre, il y a vingt-cinq ans, afin d'identifier les crédits que les différentes administrations affectaient à la recherche publique.

Jeu social complexe, la lutte pour la sécurité ne saurait, a insisté le ministre, se contenter des polémiques du passé, illustrées par des slogans simplistes (*« Que fait la police ? », « Les juges sont laxistes »*) et, somme toute, stérilisantes. Créé à l'initiative de M. Joxe et inauguré à l'automne 1989 (*le Monde* du 18 octobre), l'IHESI s'engage dans cette voie et entend « penser » la sécurité intérieure, comprise au sens large. Il s'agit de porter la réflexion au-delà des seules réponses policières, judiciaires et pénitentiaires : les politiques de formation et d'insertion sociale, de logement et d'urbanisme, ne constituent-elles pas aussi des éléments positifs pour la sécurité ?

Lieu d'études et de recherches, l'institut privilégie l'approche pluridisciplinaire des phénomènes, ainsi que le partenariat entre les acteurs sociaux et administratifs. *Elargir le champ de réflexion sur la* sécurité supposera de s'intéresser aussi bien à la prévention et à la répression qu'à l'économie ou à la politique, sans oublier la science et la technologie, a précisé M. Jean-Marc Erbès, inspecteur général de l'administration, qui dirige l'IHESI.

Cinquante stagiaires

Forte de cinquante stagiaires venus d'horizons divers, la première promotion de l'IHESI va suivre un cycle de formation tout au long de l'année 1990. Une moitié de la promotion est composée de policiers, des commissaires divisionnaires pour l'essentiel, issus de différents services ; les autres auditeurs proviennent des douanes, de la magistrature et de l'administration pénitentiaire, du monde de la politique ou des entreprises, de la recherche comme du journalisme. Au cours des onze mois de la session, les auditeurs se pencheront notamment sur les stratégies des acteurs de la sécurité, ainsi que sur les rapports que cette dernière entretient avec la démocratie et avec l'économie. Ils plancheront sur les diverses politiques – sociale, familiale, éducative ou de l'emploi – à mettre en œuvre en matière de sécurité. Preuve que le concept de sécurité intérieure comporte de multiples dimensions, les auditeurs s'attarderont aussi bien sur la drogue, la gestion des risques technologiques ou liés à l'environnement, que sur les différents types de sécurité, routière, domestique, urbaine, etc.

Une nouvelle collection, *les Cahiers de la sécurité intérieure*, éditée et diffusée par La Documentation française, rendra compte des travaux de l'institut et de son département « études et recherches ». Celui-ci ambitionne de développer les travaux sur l'organisation et le fonctionnement des services de sécurité et, aussi, d'impulser des recherches fondamentales en sciences sociales. Au sommaire du premier numéro, on trouve les Actes du colloque qui s'est tenu en novembre à Paris (*le Monde* du 5 novembre 1989) ; on lira aussi une série d'études comparatives avec les systèmes américains, allemands, anglais et belges.

Par bien des aspects, et spécialement par sa volonté d'ouvrir la réflexion à d'autres secteurs que les professionnels de la sécurité, le nouvel institut fait penser à l'IHEDN (Institut des hautes études de défense nationale) qui a vu, quant à lui, passer plus de trois mille auditeurs depuis sa première session, en 1948. M. Joxe espère bien qu'avec le temps, l'IHESI contribuera à *« rationaliser »* les débats sur la sécurité de la même façon que l'IHEDN – dont le ministre fut auditeur – a permis, à ses yeux, de dépassionner les débats sur la défense nationale et la sécurité extérieure.

ERICH INCIYAN

► **IHESI, 15, rue de l'Hôtel-de-Ville, BP 103, 92203 Neuilly Cedex. Tél. : (1) 46-37-20-49.**

SOCIÉTÉ

JUSTICE

Dans le Val-d'Oise

Inculpation pour trafic de drogue d'un responsable départemental de SOS-Racisme

Farid Saïdani, responsable départemental de SOS-Racisme pour le Val-d'Oise, a été inculpé, mardi 9 janvier, d'infraction à la législation sur les stupéfiants par un juge d'instruction de Pontoise et laissé en liberté. Convoqué vendredi 5 janvier au commissariat de Sarcelles, il avait été entendu dans une affaire de trafic de haschisch qui a eu lieu entre octobre et décembre 1988 dans cette ville.

Pour SOS-Racisme, l'accusation n'est pas *« crédible »*, *« Farid étant même accusé d'avoir vendu de la drogue à une date où il était en vacances loin de Sarcelles. »* *« Stupéfié »* par l'inculpation, SOS-Racisme s'étonne du *« comportement de certains policiers au cours de la garde à vue »*. Selon l'organisation, un policier aurait déclaré au cours de la nuit : *« Harlem Désir est un connard, je ne comprends pas que les gens aient été assez cons pour acheter le badge. »* La nuit suivante, un policier l'aurait réveillé en hurlant *« Harlem Désir est un fantôme »* avant de chanter *« Alleluia, le Führer est de retour »*.

SOS-Racisme, qui dénonce une *« affaire montée de toutes pièces »*, a demandé, mardi 9 janvier, au ministère de l'intérieur de saisir l'IGPN (Inspection générale de la police nationale).

MÉDECINE

Le blocage des négociations sur la convention médicale

Les chefs de clinique et les internes parisiens ont déclenché une « grève illimitée »

Après une journée de grève des soins organisée le vendredi 5 janvier par le syndicat des chefs de clinique-assistants des hôpitaux de Paris (1), les chefs de clinique et les internes de la capitale entament, mercredi 10 janvier, une « grève illimitée » des soins. Celle-ci devrait s'élargir, les 15 et 16 janvier, à une grève nationale. Ce mouvement trouve son origine, pour *l'essentiel, dans l'impasse* où sont, depuis plusieurs mois, les négociations sur la convention médicale qui régit les rapports entre les médecins libéraux et la Sécurité sociale.

Selon un rituel parfaitement codifié depuis que l'hôpital public est en crise – soit depuis le début des années 80, – les syndicats des chefs de clinique et des internes des hôpitaux de Paris commencent *« une grève illimitée des soins »* qui, pour l'essentiel, consiste à ne pas assurer l'activité médicale hospitalière (consultations, visites, interventions chirurgicales) dès lors que celle-ci n'est pas considérée comme urgente.

Seule différence par rapport aux années passées, les grévistes demandent, cette fois, que *« la retenue sur salaire occasionnée par les journées de grève soit versée, pour la Roumanie, à des organisations non gouvernementales : Médecins du monde, Médecins sans frontières et Aide médicale internationale »*.

Le mouvement actuel est tout d'abord, pour les internes et les chefs de clinique de Paris, une manifestation contre les conséquences de la loi du 6 janvier 1989 qui rend en pratique très difficile leur installation, au sortir de l'hôpital public, dans certains arrondissements – *les plus huppés* – de la capitale. Une loi visant à lutter contre la réduction des locaux d'habitation au profit de locaux professionnels.

Liberté d'accès au secteur II

Plus généralement, le mouvement revendicatif trouve son origine dans les conséquences que ne manquerait pas d'avoir – si elle s'éternisait – la situation actuelle du blocage des négociations sur la convention médicale.

Cette situation et le « gel » du secteur II (ou secteur « à honoraires libres ») qu'elle impose pourraient contraindre, à l'avenir, les internes et les chefs de clinique des hôpitaux publics de s'installer en secteur I, ce qui ne correspond nullement au souhait du plus grand nombre d'entre eux. On retrouve ainsi, parmi les revendications formulées par les médecins grévistes : *« la liberté d'accès au secteur II sans quota ; la liberté pour les spécialistes comme pour les généralistes de s'installer dans des locaux professionnels au sein des grandes villes ; la revalorisation attractive et promotionnelle du secteur I »*, ainsi que, revendication plus difficile à accepter par les pouvoirs publics, *« l'intégration des actes de biologie dans les négociations conventionnelles »*.

L'extension de ce mouvement revendicatif ne pourrait que gêner le gouvernement. Le milieu hospitalier public est fragile, victime d'une « sinistrose » que ne cherche nullement à nier la direction des hôpitaux.

Dans l'entourage de M. Claude Evin, on souligne que le ministre de la santé ne détient pas toutes les clés du problème. M. Evin, qui a reçu mardi 9 janvier les représentants des internes et des chefs de clinique en grève, estime que le « gel » actuel du secteur II ne constitue pas une *« solution durable »* et fait en sorte que la nouvelle réglementation en matière d'installation professionnelle, qui ne concerne que quelques rares arrondissements parisiens, soit interprétée de manière souple pour les médecins s'installant en secteur libéral.

A cet égard, M. Evin a fait publiquement état, lundi 8 janvier devant la presse, de la situation conflictuelle opposant la Mairie de Paris – qui, selon lui, serait plus rigoriste dans l'interprétation des textes en vigueur – à l'Etat qui, en la matière, adopterait une position plus souple.

JEAN-YVES NAU

(1) Selon le Syndicat, cette journée de grève aurait été suivie à près de 75 % et, selon l'Assistance publique de Paris, seuls 28,4 % des chefs de clinique auraient suspendu leur travail.

ÉDUCATION

Locaux supplémentaires et création de postes

Une rallonge de 500 millions de francs pour la prochaine rentrée universitaire

M. Lionel Jospin, ministre de l'éducation nationale, devait présenter au conseil des ministres du mercredi 10 janvier un ensemble de mesures d'urgence destinées à préparer *la prochaine rentrée* universitaire. Ce plan prévoit une rallonge de 500 millions de francs pour la construction ou la location de 200 000 m² de locaux supplémentaires et la création de 400 nouveaux postes d'enseignant.

A toute chose malheur est bon ! La laborieuse rentrée universitaire de l'automne 1989 et les mouvements de grogne ou de grève des personnels administratifs et des étudiants dans de nombreux campus ont conduit le gouvernement à prendre une conscience plus aiguë de l'ampleur des besoins de l'enseignement supérieur. Le 19 décembre 1989, le premier ministre évoquait ainsi les *« moyens exceptionnels »* nécessaires pour faire face à une *« situation exceptionnelle »*.

Le 31 décembre, c'est le président de la République qui inscrivait, à l'occasion des vœux de Nouvel An, la rénovation de l'Université au rang des grands chantiers de 1990. De tous côtés, la crainte est claire : les nouveaux bataillons de bacheliers qui viendront dans quelques mois frapper à la porte d'universités déjà saturées risquent de provoquer une situation explosive.

C'est pourquoi, quelques semaines seulement après le vote du budget de 1990 (27,5 milliards de francs pour l'enseignement supérieur, soit une augmentation de 9,5 %), le gouvernement vient de décider de donner au ministre de l'éducation nationale de nouveaux moyens (*500 millions* de francs) pour parer au plus pressé.

Maîtrise d'ouvrage décentralisée

Les plus spectaculaires de ces mesures d'urgence portent sur l'aménagement de nouveaux locaux. Au total, M. Jospin espère pouvoir disposer, à l'automne prochain, d'une « enveloppe » correspondant à 200 000 m² supplémentaires. *Là où c'est possible*, le ministère envisage tout d'abord de louer des locaux (de l'ordre de 40 000 m²). L'essentiel de l'effort portera cependant sur des constructions nouvelles, légères mais de *« bonne qualité »*, et qui viendront s'ajouter aux réalisations déjà programmées pour l'automne 1990 (60 000 m²). Une rallonge budgétaire de 400 millions de francs est prévue à cet effet.

En outre, pour multiplier ces *constructions*, *étoffer leur financement* et faciliter leur réalisation dans des délais très rapides, le ministre de l'éducation est déterminé à s'appuyer sur le dynamisme des collectivités locales. Le gouvernement a donc décidé de déléguer aux régions, aux départements ou aux municipalités qui le souhaitent la maîtrise d'ouvrage des nouveaux bâtiments, et de leur accorder le remboursement de la TVA sur ces réalisations, à condition toutefois que leur participation financière soit très significative (au moins les deux tiers de la facture) et que les collectivités s'engagent à assurer durablement une partie du fonctionnement. Cette disposition nouvelle suppose une modification législative qui sera proposée au Parlement lors de la session de printemps.

Accueillir les étudiants ne suffit pas. Encore faut-il les encadrer. Et les 1 100 emplois d'enseignant créés au budget 1990 apparaissent déjà *insuffisants*. M. Jospin a donc décroché, là encore, une rallonge : 400 emplois d'enseignant en surnombre devraient faciliter la rentrée (120 emplois d'enseignants-chercheurs, 200 d'agrégés du second degré et 80 de lecteurs). D'autre part, l'enveloppe des heures *complémentaires* est augmentée de 100 millions de francs.

Enfin, le ministre de l'éducation s'efforce à nouveau d'apaiser le malaise des personnels administratifs. Aux 1 500 transformations d'emploi initialement prévues pour 1990 et qui sont notamment destinées à assurer la promotion de fonctionnaires de catégories C et D, il prévoit d'en ajouter 200. En outre, un plan d'équipement bureautique (25 millions de francs) est destiné à améliorer la gestion des établissements.

En corrigeant à la hausse, dès maintenant, le budget 1990 pour les universités, le gouvernement s'efforce donc de désamorcer les menaces qui pèsent sur la prochaine rentrée. Ces mesures nouvelles *porteront* à 12 % la croissance du budget de l'enseignement supérieur d'une année sur l'autre. L'effort sera-t-il suffisant ? Selon les normes que le ministère a lui-même fixées (5 m² par étudiant en moyenne), les 200 000 m² annoncés permettront d'accueillir 40 000 *étudiants supplémentaires*. Or les prévisions du ministère laissent penser que le flux sera plus important dans quelques mois.

GÉRARD COURTOIS

FAITS DIVERS

Pris en otage par un ancien employé

Le PDG de Rank-Xerox-France est blessé par balle

Le PDG de la société Rank-Xerox France a été grièvement blessé par balle, mardi 9 janvier, après avoir été pris en otage par un ancien employé au siège social de cette firme, dans une tour du quartier d'affaires de la Défense à Puteaux (Hauts-de-Seine). Le PDG, M. Olivier Groues, est dans un état critique, apprend-on de source médicale.

Sous la menace de son arme, M. Daniel Vielle, licencié de Rank-Xerox huit ans plus tôt, a retenu en otages, durant tout l'après-midi de mardi, le PDG de la firme, ainsi que le chef du personnel, M. Bernard Reibell, et trois employées. nard Reibell, et trois assistantes. L'ancien employé contestait les modalités de son licenciement pour « faute grave » et exigeait le versement d'une indemnité (1,5 million de francs). Vers 18 heures, les négociations engagées entre cet homme de quarante-cinq ans et les policiers – le directeur des polices urbaines des Hauts-de-Seine, M. Jean Trouillet, et des membres du RAID – ont permis la libération d'*une partie des otages*.

Seuls MM. Groues et Reibell étaient encore séquestrés, dans le bureau de celui-ci, au dernier étage de la tour Bellini, quand le forcené fut maîtrisé par les hommes du RAID. C'est lors de cette intervention des policiers que, dans des circonstances confuses, le preneur d'otages aurait tiré sur le PDG de Rank-Xerox.

M. Vielle, qui n'a pas été blessé dans l'opération, a été placé en garde à vue au commissariat de Puteaux.

□ **Double suicide à la maison d'arrêt de Strasbourg.** – Deux jeunes détenus de la maison d'arrêt de Strasbourg-Elsau (Bas-Rhin) se sont suicidés par pendaison à dix jours d'intervalle, a-t-on appris, mardi 9 janvier, auprès de la direction régionale de l'administation pénitentiaire. Le 2 janvier, un jeune *homme, dont l'identité* n'a pas été communiquée, s'est donné la mort par pendaison en utilisant sa ceinture. Agé de vingt-deux ans, le désespéré se trouvait en détention préventive depuis le 21 décembre 1989 pour une affaire de vol avec violences. Dix jours plus tôt, dans la nuit du 22 au 23 décembre, Patrick Girard, dix-neuf ans, s'était également pendu dans sa cellule à l'aide d'un lacet. « Skinhead », il avait été condamné à quinze mois d'emprisonnement dont neuf avec sursis pour une agression contre un automobiliste.–

□ **Quatre personnes d'origine asiatique assassinées à Paris.** – Le corps de Yang Diep, gérant cambodgien d'un restaurant du deuxième arrondissement, et celui de l'un de ses employés srilankais ont été retrouvés assassinés, dans la salle du restaurant, mardi 9 janvier, rue de la Michodière. Les enquêteurs de la brigade criminelle pensent qu'il s'agit d'un règlement de comptes lié à une affaire de racket. La veille, deux ressortissants chinois avaient été retrouvés assassinés dans un appartement du dix-neuvième arrondissement, à Paris. Tous deux avaient des blessures à la gorge et les mains liées dans le dos avec du papier collant. L'appartement où vivaient les deux hommes avait été fouillé, mais les policiers y ont retrouvé une somme de 43 500 F et des devises étrangères. La brigade criminelle, qui ne voit aucun lien entre les deux affaires, a été chargée de l'enquête.

□ **Arrestation du voleur des œuvres de Matisse à Nice.** – Le cambrioleur qui avait dérobé huit œuvres de Matisse dans l'ancien appartement du peintre, à Nice, le 29 décembre dernier (*le Monde* du 2 janvier), a été arrêté mardi 9 janvier. Franck Cochet, vingt-cinq ans, déjà poursuivi pour plusieurs vols, a été interpellé lors d'un contrôle de routine dans le centre de Nice. Les huits toiles, estimées à 75 millions de francs, *ont été* retrouvées sur la banquette arrière de la voiture. Franck Cochet, qui a été placé en garde à vue, ignorait, semble-t-il, la valeur de ces œuvres qu'il avait dérobées onze jours auparavant.

Mission de sécurité « non autorisée » dans le métro parisien

Des hommes qui effectuaient dans le métro parisien une mission de sécurité *« non autorisée par la direction de la RATP »* ont été interpellés, le 21 décembre 1989, par la surveillance générale à la station Nation. Selon *Libération*, cette équipe avait sur elle un bon de commande du service des aménagements et de l'entretien leur demandant d'effectuer *« des missions ponctuelles d'accompagnement de personnels RATP sur le réseau de nuit »*.

La RATP a annoncé, mardi 9 janvier, qu'une enquête avait été ordonnée auprès du service concerné et que le commanditaire avait été déchargé des responsabilités qu'il excerçait dans ce domaine. *Les résultats de cette* enquête seront communiqués à la direction de la RATP cette semaine *« afin que toutes mesures nécessaires soient prises pour éviter que se renouvellent de telles pratiques »*.

SCIENCES

Au cours d'une mission spatiale de dix jours

La navette Columbia doit récupérer un satellite en perdition

La récupération, vendredi 12 janvier, d'un satellite en perdition constitue la phase la plus spectaculaire d'une mission de dix jours de la navette spatiale Columbia qui a décollé de Cap Canaveral (Floride), mardi 9 janvier à 13 h 35 (heure française).

Prévu à l'origine le 18 décembre 1989, ce trente-troisième vol d'une navette spatiale américaine – et le neuvième de Columbia, la plus ancienne de la flotte de la NASA – avait été retardé plusieurs fois, d'abord en raison de problèmes d'adaptation de nouveaux systèmes installés sur le pas de tir, puis à cause des conditions météorologiques.

L'équipage de cinq personnes (trois hommes et deux femmes) ne chômera pas pendant cette mission de près de dix jours, l'une des plus longues pour une navette. Dès mercredi à 13 h 30 (heure française), il devait larguer Syncom IV, un satellite de communication destiné à l'armée américaine. Mais la manœuvre la plus délicate devrait normalement intervenir vendredi à 15 h 44 (heure française), avec la récupération du LDEF (Long Duration Exposure Facility), un satellite géant, cylindre de 4,27 mètres de diamètre et 9,14 mètres de long pesant environ 11 tonnes qui sera saisi par le bras manipulateur de la navette et déposé dans la soute pour être ramené sur Terre.

Le LDEF est un satellite « passif » qui sert de support à cinquante-sept expériences scientifiques et technologiques (dont onze françaises) destinées à étudier les effets d'un séjour prolongé en orbite de matériaux divers, des graines de légumes aux fibres optiques. Certaines de ces manipulations visent également au recueil de poussières cosmiques, à l'analyse du gaz interstellaire ou à la mesure des radiations cosmiques.

Lancé en avril 1984, le LDEF aurait dû normalement être récupéré un an plus tard. Mais un premier retard avait reporté cette opération à 1986 puis, l'explosion de Challenger, le 28 janvier de cette année-là, avait entraîné un gel prolongé des missions. Depuis, l'orbite du satellite abandonné s'était lentement dégradée, notamment ces deux dernières années, sous l'action des « vents de particules » engendrés par les éruptions solaires particulièrement nombreuses durant cette période. La NASA s'était engagée l'été dernier dans une course contre la montre pour le récupérer avant sa chute sur Terre, que l'on prévoyait pour fin février ou début mars.

Les chercheurs américains – civils et militaires – espèrent tirer des expériences embarquées sur le LDEF de nombreux enseignements qui leur seront précieux pour la mise au point de structures destinées à rester très longtemps en orbite, comme la future station spatiale Freedom ou les engins associés à l'initiative de défense stratégique (IDS ou « guerre des étoiles »).

J.-P. D.

PROTECTION CIVILE

Réclamant un nouveau statut

Quatre mille pompiers manifestent à Paris

Coups de sirènes, petits véhicules rouges tirés comme des jouets : quelque trois mille pompiers ont manifesté mardi 9 janvier après-midi, à Paris, à l'appel de plusieurs syndicats (CFDT, FO, CFTC, CGC, Autonomes). Le matin, ils étaient un millier, encadrés par la CGT. Venus de province, ils représentaient les vingt mille quarante-quatre pompiers professionnels qui servent dans les grandes villes, à l'exception de Paris et Marseille où les soldats du feu, ayant un statut militaire, ne sont pas autorisés à manifester.

La revendication porte sur la reconnaissance de la profession comme *« dangereuse et insalubre »* et, plus précisément, sur l'intégration au traitement de la prime de feu, soit 17 % du salaire de base environ, afin que la retraite s'en trouve revalorisée. Les pompiers demandent aussi une augmentation des effectifs et l'élaboration d'un nouveau statut intégré à la fonction publique territoriale.

Recrutés par les communes et les départements, les pompiers professionnels n'ont pas le droit de grève et les manifestants étaient en congé. Ils dépendent de la Sécurité civile, c'est-à-dire du ministère de l'intérieur. Leur traitement mensuel va de 6 000 francs pour un débutant à 8 000 francs pour un gradé confirmé et leur durée hebdomadaire de travail dépasse souvent soixante heures.

M. Rocard s'adresse aux enseignants

Avec les excuses de l'Etat...

ARRAS

de notre envoyé spécial

« Je présente, ici, ce soir, les excuses du gouvernement de la République au corps enseignant. » Pareille démonstration d'humilité est rare de la part d'un premier ministre, mais finalement bien dans la manière d'un Michel Rocard toujours adepte du « parler vrai », aussi abrupt soit-il. Raison de cet insolite *mea culpa* gouvernemental, prononcé mardi 9 janvier, devant un parterre de militants socialistes du Pas-de-Calais ? Le premier ministre s'étonnait, a-t-il expliqué, qu'après tous les efforts financiers consentis par le gouvernement, la grogne et la morosité perdurent chez les enseignants. Il a découvert vendredi le pot aux roses : *« Il a fallu cinq mois pour que ces décisions officielles passent dans les feuilles de paie. »*

Pourtant, personne n'a failli à sa tâche. *M. Rocard*, au contraire, a rendu hommage à la qualité et aux *« scrupules »* des *comptables publics « efficaces et intègres »* et qui, en l'espèce, ont commis *« presque l'inverse d'une faute professionnelle »*. Responsables, *« sur leurs propres deniers »* de l'exactitude de leurs comptes, beaucoup, pour cette raison, ont refusé de *« faire confiance à la machine à signer »*. Le premier ministre a expliqué que toutes les académies, tous les rectorats de France, ne sont pas équipés pour faire face à des modifications *« à la main »* sur 700 000 feuilles de paie. Pour des raisons de sécurité, l'informatique est hypercentralisée, a-t-il ajouté. Bref, *« on ne bouscule pas*, a dit M. Rocard, *l'Himalaya de l'Etat sur une simple décision du conseil des ministres »* et cette fois-là, ce sont les enseignants qui en font les frais. Le premier ministre en a été *« malheureux pour eux »*.

Ils y auront gagné les excuses publiques de l'Etat. M. Rocard, lui, aura découvert la nécessité d'ouvrir un nouveau *« grand chantier »* : celui de la *« modernisation ultrarapide »* des procédures de la comptabilité publique.

J.-L. A.

RELIGION

□ **Les évêques français au prochain synode romain.** – La délégation française au synode mondial des évêques, qui aura lieu au Vatican en octobre 1990 sur le thème de la formation des prêtres, a été rendue publique mardi 9 janvier. Outre Mgr Decourtray, président de la conférence épiscopale, la hiérarchie catholique française sera représentée par Mgr Gabriel Poulain, président de la commission épiscopale du clergé et des séminaires, Mgr Lucien Daloz, archevêque de Besançon, et Mgr Emile Marcus, évêque de Nantes. Deux autres évêques (Mgr René Picandet à Orléans et Mgr Georges Soubrier, auxiliaire de Paris) ont été désignés comme suppléants.

Le Monde

CAMPUS

Les étudiants roumains veulent révolutionner l'Université

A la pointe du combat pour la liberté, ils ont maintenant deux objectifs : transformer le système éducatif et ne pas être dépossédés de « leur » révolution

CONCOURS et élections. Novices en démocratie, les étudiants roumains s'en remettent à ces deux principes mythiques du vocabulaire révolutionnaire. *Eux qu'on appelait avec résignation « les enfants de Ceausescu »*, que peu d'adultes jugeaient capables de rébellion et de réflexion politique, ne cessent de surprendre. Combattants à Timisoara puis à Bucarest, ils ont en quelques jours troqué leurs habits de soldats de la liberté contre ceux de gestionnaires responsables. Organisateurs de la plus grande manifestation politique de l'après-Ceausescu à l'Institut polytechnique de Bucarest, le 7 janvier, ils semblent avoir appris la démocratie en moins de deux semaines. *Novices dans l'art difficile de* l'action syndicale, ils ont déjà prévu de fédérer en un système cohérent les innombrables comités de représentation d'étudiants nés dans le tumulte de la révolution. De toute la Roumanie, le 15 janvier, trente-cinq mille jeunes convergeront sur la capitale pour tenir leur premier congrès national libre et désigner leurs représentants.

En faisant mine de réclamer peu – *« les moyens d'étudier vraiment, »* – les étudiants savent cependant qu'ils réclament tout. Car pour remettre à flot l'outil universitaire roumain après les vingt-quatre années de règne du « Danube de la pensée » et de « la première scientifique du pays », il leur faudra du passé faire table rase.

Plaie la plus profonde dans l'éducation roumaine, l'idéologie n'a pas uniquement envahi les programmes scolaires dès la crèche et abêti les esprits. Elle a conduit à l'inefficacité presque complète du système éducatif. Ainsi, sous prétexte de préparer à la vie active les lycéens qui rataient le concours d'entrée à l'université (il y avait une place pour cinq ou dix candidats, selon les matières), Ceausescu avait institué un partage du temps d'étude entre des stages en entreprise et les cours généralistes. *« Le résultat immédiat a bien sûr été une baisse du niveau des étudiants et l'arrivée dans les usines de jeunes très mal formés »*, note Michaela Slavescu, professeur retraitée et membre de l'Union des écrivains. Autre conséquence : l'enseignement parallèle, privé et souvent coûteux, s'est fortement développé. *« Pour que je leur apprenne le français, des jeunes venaient me voir d'aussi loin que Brasov ou Timisoara »*, raconte Michaela Slavescu.

La censure et le « Bourgeois gentilhomme »

A l'université, la situation s'est dégradée différemment selon les matières. *« Dans le domaine scientifique, c'est la rupture presque complète des relations avec l'extérieur qui a causé le plus de dommages »*, estime Razvan Theodorescu, aujourd'hui rebaptisé « le professeur soldat » par les étudiants qu'il a accompagnés sur un *char pendant les combats*. Les revues étrangères, commandées en nombre dans les premières années du régime, ont rapidement été interdites. Les crédits d'équipement ont disparu, laissant la plupart des scientifiques les mains nues. *« Il n'y a aujourd'hui à Bucarest qu'un seul scanner »*, constate, par exemple, Lucia Popescu, qui a tant bien que mal essayé de sauver du naufrage la documentation médicale. Autre point noir : la recherche, déconnectée volontairement de l'université et tributaire de contrats avec des entreprises d'Etat, ne pouvait plus être poursuivie que dans le domaine appliqué. Et suivant les strictes visées du régime. Seul vestige d'une volonté apparente de recherche fondamentale, un CNRS local était dirigé... par Elena elle-même *(1)*.

Cibles privilégiées du Conducator, les études classiques ont principalement souffert du carcan idéologique imposé par l'Etat. Profitant des failles de ce système ubuesque, certains professeurs réussissaient cependant à maintenir une certaine dissidence, par exemple en faisant jouer des pièces de théâtre à double lecture. *« La censure nous a autorisés à jouer* le Bourgeois gentilhomme *sans comprendre qu'il s'agissait d'une critique déguisée du Conducator »*, se souvient en souriant Dolorès Ioma, professeur de français à l'université de Bucarest. Les rares visas accordés pour des voyages à l'étranger étaient aussi exploités du mieux possible. *« Nous nous sommes maintenus au courant de l'évolution des théories occidentales grâce à des contacts individuels*, se félicite Razvan Theodorescu, professeur d'histoire de l'art. *D'ailleurs, la Roumanie est un des seuls pays de l'Est où toute la littérature majeure en histoire a été publiée. Le papier était horrible, les illustrations méconnaissables. Mais nous avons eu Duby et toutes les Annales. »*

Le miracle est en effet que, malgré la désorganisation organisée, un bon niveau se soit maintenu dans nombre de disciplines. Il n'est pas un domaine de la pensée où on ne trouve encore des intellectuels, des professeurs, qui, au prix de privations de toutes sortes, ont réussi à maintenir le fil, ténu, qui les reliait à « l'Occident pensant ».

A plus court terme, les étudiants attendent des améliorations de leurs conditions de vie. Moins d'heures de cours, moins d'élèves par classe, tout cela a des résonances familières... Mais ils réclament en priorité *« la suppression des cours idéologiques et politiques n'ayant pas de rapport avec les matières enseignées »* et *« l'autonomie des universités par rapport au gouvernement »*. Sous le régime du Conducator, alors même que, depuis plusieurs années, le nombre d'étudiants stagnait autour de deux cent mille, les jeunes diplômés devaient obligatoirement passer les trois premières années de leur vie active dans un village, dans un poste ne correspondant ni à leur formation ni aux besoins du pays. Ils réclament l'institution d'un concours de sortie pour que *« le mérite soit l'unique critère d'affectation dans un premier emploi »*.

Les « stages pratiques » en accusation

Dans le même esprit, les étudiants étaient contraints de suivre des « stages pratiques », généralement synonymes de travaux aux *champs ou à l'usine, sans rapport* avec leur cursus : ils en exigent, bien entendu, la suppression immédiate.

Reste que, passée l'euphorie consensuelle de ces folles journées de décembre, un nouveau conflit fait son apparition : le clivage des générations. Sans le formuler, les étudiants crient à la gérontocratie. Non sans quelque raison : à Bucarest, par exemple, la majorité des professeurs a largement dépassé la cinquantaine... Protégés par leur notoriété – ou leur souplesse, – beaucoup ont traversé le régime *sans trop de dommages*. Sous ce règne de l'absurde, d'ailleurs, privilèges et lâcheté ne coïncidaient pas plus que souffrance et courage.

Auréolés de leurs martyrs, les jeunes, en tout cas, n'entendent pas être floués de leur triomphe. L'ambiance est déjà à la suspicion dans la pièce enfumée de la faculté de philologie qui, depuis le 22 décembre, sert de quartier général aux meneurs locaux. *« Les professeurs n'auront qu'une voix consultative dans les comités étudiants*, affirme Iulan, étudiant en philologie à Bucarest, s'extirpant d'un lit de fortune, les yeux encore gonflés de sommeil. *Nous ne voulons pas être infiltrés... »* Voilà qui promet des lendemains délicats...

EMMANUELLE BOULESTREAU et ELISABETH LEVY

(ZELIG)

(1) Lire l'article de Jean-Paul Dufour « Elena et les sciences », dans *le Monde* Sciences-Médecine du 3 janvier.

L'amour du français

Pourquoi diable parlent-ils tous français ? Une fois passée l'excitation des premiers jours, on a soudain réalisé avec étonnement qu'un nombre impressionnant de Roumains manient avec dextérité la langue de Proust. *Mais cette pratique n'est pas réservée au chef du gouvernement Petre Roman, qui a fait ses études à Toulouse, ou à l'intelligentsia.* La Roumanie est peut-être le seul pays où l'on a autant de chances d'entendre une réponse positive quand on aborde un passant avec le rituel : *« Parlez-vous français ? »*. Surtout quand on s'adresse aux gens de plus de quarante ans.

Malgré la présence dans les universités d'excellents professeurs de langue et littérature françaises, le français est de plus en plus rarement choisi comme première langue obligatoire. Mais, pour compenser la médiocrité de l'école élémentaire, très nombreux sont les parents qui ont payé à leurs enfants des cours particuliers. Parmi les professeurs, rares sont ceux qui n'ont pas à Paris quelques relations et quelques souvenirs. Livres et revues dans notre langue ont circulé jusqu'à l'usure. *« J'ai appris le français et la mécanique en lisant* Science et vie *»*, explique *Dinu Lazar, photographe, très* fier de sa Trabant (une voiture est-allemande) qu'il rafistole lui-même, avec un certain talent. Un exemple parmi des centaines d'autres.

Héritage de l'histoire et de l'époque où Bucarest était le « petit Paris » ? Parenté des deux langues et des deux cultures ? Certes. Mais pendant l'entre-deux-guerres, autant de médecins roumains *furent formés à Vienne ou à* Berlin qu'à Paris. *« Au-delà de l'histoire, les Roumains vouent à la France une admiration presque pathologique »*, conclut Cioran, se souvenant que l'invasion de Paris par les Allemands en 1940 fut vécue à Bucarest comme une catastrophe nationale. En définitive, si les Roumains parlent autant le français, c'est... parce qu'ils aiment la France !



CHARLES PLATIAU/REUTER

En deux semaines, les étudiants ont fait l'apprentissage accéléré de la démocratie.

Le philosophe ministre

Métaphysicien réputé, le nouveau ministre de l'éducation veut faire passer sur l'école roumaine le souffle révolutionnaire déclenché par la jeunesse

EN une semaine, Mihai Sora, le tout nouveau ministre de l'enseignement de la « Roumanie libérée », nommé le dernier jour de l'année, n'a dormi que quelques heures. Blouson de daim et col de chemise ouvert, cet intellectuel de soixante-treize ans, au regard et au verbe vifs, semble tout étonné de se trouver dans ce bureau. *« Il est un peu ours, pas du tout politique, et il est impossible de lui faire mettre une cravate »*, observe en souriant Séverine Guttieres, une amie de la famille. Pour l'heure, dans ce ministère aux murs sans couleurs, il prend la mesure du travail de Titan qui l'attend : remettre en route un enseignement et une recherche *« bloqués*, dit-il, *par une volonté sournoise d'abêtissement du peuple, par une centralisation excessive et une idéologisation à outrance »*. Une tâche qui, de l'avis général, prendra sans doute une dizaine d'années.

Essayiste et philosophe, peu connu hors des cercles intellectuels, le ministre est présenté par son entourage comme un ancien dissident. Il parle vite, dans un français que seul trahit son accent chantant. Car il connaît bien la France. Après une licence de philosophie à Bucarest, où il est l'élève de Mircea Eliade, il obtient un prix de littérature française lors d'un concours organisé par l'ambassade de France. Il débarque à Paris pour y préparer son doctorat... en 1939. Après avoir passé la guerre à Grenoble – où naissent ses deux premiers enfants, – il revient dans la capitale et publie un livre de métaphysique (1). Mais, à l'étonnement de tous ses amis, il choisit de regagner son pays. *« Il aurait fait une grande carrière de professeur à Paris*, dit Cioran, qui le connaît bien. *Alors qu'il sait parfaitement le français, c'est la langue, cette chose mystérieuse, qui l'a attiré à Bucarest. »* Trente ans plus tard, *tandis que sa famille, profitant du* « dégel » consécutif aux accords d'Helsinki opte pour l'exil, Mihai Sora refuse de quitter la Roumanie, où pourtant le régime évolue déjà vers la caricature sanglante des dernières années. *« Des dizaines de fois, j'ai essayé en vain de le retenir parmi nous »*, rapporte son fils André, quarante-quatre ans, établi à Paris. Pendant les années 60, il dirige les éditions d'Etat, où, selon son fils, il réussira à publier des poètes interdits. *« Il est extrêmement diplomate*, confirme son épouse Mariana, installée à Munich. *Aussi a-t-il toujours réussi à échapper à la censure. »*

Comme nombre de ses collègues, *ce n'est pourtant pas son premier* passage aux affaires : au début des années 70, il est nommé conseiller par le ministre de la culture et de l'enseignement de l'époque, André Maliza. Après la disgrâce de celui-ci, il reste au ministère comme directeur des bibliothèques universitaires. *« Malgré ses convictions, il n'a pas pu y faire grand-chose »*, note Radu Toma, professeur de littérature française à Bucarest. Après sa retraite, en 1976, il se consacre à ses recherches, et publie plusieurs livres. *« Pas vraiment des ouvrages pour le grand public*, précise Cioran. *Je ne sais pas s'il est un bon administrateur, mais c'est un des plus grands esprits de son pays, légèrement sceptique, mais très positif. »* Une qualité dont il va avoir besoin pour remettre la machine en marche.

Priorité au lycée

Epaulé depuis le début de la semaine par une équipe de fonctionnaires, Mihai Sora, doit tout attaquer en même temps, de la maternelle à l'université. L'enthousiasme ne lui fait pas défaut : *« L'immobilité se transformera en mobilité sociale »*, assure-t-il, lyrique. Déjà, il pense à créer dans toutes les facultés économiques une section de management à l'instar de celle de Bucarest. Autre dossier, celui de la recherche : *« Privée de tout contact avec l'étranger, elle est devenue purement appliquée*, se désole-t-il. *Il nous faut reconstruire une recherche fondamentale. »* Mais la clé de voûte de la réforme sera l'enseignement secondaire. *« Il faut rendre son caractère formateur au lycée qui ne servait qu'à doter les intelligences « adolescentines » de technologies vieillies et de connaissances périmées »*, s'enflamme le ministre.

Dans l'immédiat, la rentrée du 14 janvier devrait avoir lieu normalement, *« à l'exception, des changements imposés par la pression du peuple révolutionnaire »*. Les cours idéologiques, les pseudo-stages pratiques en vigueur dans le secondaire, disparaîtront, et un groupe d'intellectuels s'est proposé pour enseigner la démocratie. Mais les changements de structure n'interviendront qu'en septembre prochain. Tout en rappelant qu'il n'est qu'un ministre de transition, Mihai Sora se déclare favorable à l'autonomie des universités, *« à condition*, précise-t-il, *qu'elle soit conquise et non octroyée. »* Quant au problème de la sélection, le dossier n'est pas d'actualité immédiate. Les étudiants réclament bien, *mollement*, un assouplissement du régime, mais ils n'en font pas un point d'honneur. *« Organisons déjà des concours non truqués ! »*, lance l'un d'eux. Le ministre est presque plus pressé. *« Dans certaines facultés*, avance-t-il, *nous remplacerons certainement les concours d'entrée par des barrages tout au long des études, qui pénalisent moins les émotifs. »*

En tout cas – et alors même qu'il a toujours refusé d'enseigner, – il est visiblement apprécié des jeunes, nombreux, en cette période troublée, à lui rendre visite. L'ésotérisme même de ses préoccupations en fait une personnalité peu contestable, sa gentillesse bourrue fait le reste. *« J'ai été surprise de sa popularité auprès des étudiants*, confie Séverine Guttieres. *Nous avons suivi à la télévision la manifestation de dimanche. Il applaudissait avec enthousiasme leurs revendications. »* Etrange pays, où le ministre de l'éducation manifeste sa joie en voyant les étudiants dans la rue...

E. B. et E. L.

(1) *Du dialogue intérieur - Fragments d'une anthropologie métaphysique*, Gallimard, 1946.

Les 300 ans du « collège françois » de Berlin

Depuis sa fondation en 1689, le lycée franco-allemand de Berlin a formé des générations de « médiateurs » entre la France et l'Allemagne

Il y a trois siècles, en décembre 1689, fut créé à Berlin le *« collège françois »*. Aujourd'hui, le Lycée français de Berlin dispense un enseignement en deux langues à près de huit cents élèves. Un gros livre (1) – bilingue comme il se doit – évoque une centaine de figures sur environ 2 400 professeurs et élèves qui s'y sont succédé. En 1989, cette institution compte 87 enseignants ; sur 833 élèves, 298 sont allemands, 246 français et 65 d'autres nationalités.

L'édit de Potsdam (29 octobre 1685) favorisa, en Prusse et *dans le Brandebourg, une grosse* émigration parmi les huguenots expulsés par la révocation de l'édit de Nantes. Professeurs, savants, avocats, manufacturiers et talents de toutes sortes furent ainsi offerts aux Hohenzollern, qui leur devront une grande partie de leur efficacité et gloire futures. La communauté *huguenote, repérable* à Berlin dès 1672, fut autorisée à ouvrir un collège en 1689. Il s'y élabora alors, durant trois siècles, une alchimie originale, quelque chose comme une symbiose franco-allemande. C'est que la ville offrit longtemps ce que l'on faisait de mieux en Europe : une solide tradition calviniste et ses célèbres valeurs de vocation et de diligence, l'*Aufklärung* allemande harmonisant la raison avec la révélation et un non-conformisme créateur de tolérance qui fit longtemps de la Prusse une patrie des droits de l'homme.

« La crainte de Dieu et les bonnes mœurs »

Le collège français fut d'abord une institution de type plus universitaire que scolaire. Avec quatre chaires – philosophie, rhétorique, humanité et histoire classique, – on peut même y soutenir une thèse. On y enseigne le latin, le grec et l'hébreu. Son premier directeur, Charles Ancillon, doit aussi veiller à ce qu'y soient inculquées la *« crainte de Dieu et les bonnes mœurs »*, et le *Kurfürst* souhaitait que les élèves *« puissent un jour être utiles au bien public »*.

Parmi les maîtres des premières années, on recruta des savants de la plus grande renommée : le philosophe Etienne Chauvin, collaborateur de Bayle et de Leibniz, le mathématicien Philippe Naudé, habitué du salon de Spanheim, le théologien Isaac de Beausobre, que même Voltaire respectait, ou encore l'ex-bénédictin et bibliothécaire de la cour, Mathurin Veyssière de La Croze. Venue de Metz ou de Nîmes, passée par Amsterdam ou Francfort, l'intelligence française va semer en terres allemandes. Très vite, les enjeux seront aussi politiques et philosophiques : Jean Barbeyrac, professeur de langues anciennes, traduit le *Droit naturel* de Pufendorf, et cette doctrine trouve dans ce milieu un écho très large. A cette époque, la moitié des élèves sont français et un tiers sont allemands.

Né comme une académie protestante – sur le modèle de Sedan ou de Saumur, – le collège devint, durant le dix-huitième siècle, un *lycée berlinois francophone en voie* d'assimilation : il s'ouvre aux Lumières allemandes et se détache lentement de l'autorité du consistoire, ce dernier cessant officiellement d'exister en 1809. Berlin gagnait son rang de capitale culturelle avec Frédéric le Grand, qui, avec Maupertuis, réactivait l'Académie royale des sciences et des belles-lettres fondée par Leibniz.

Un bon nombre d'enseignants y siègent et sont simultanément les précepteurs des princes de Prusse durant un bon siècle. Secrétaire, bibliothécaire et conseiller du roi philosophe, Charles Etienne Jordan sera même l'un de ses très rares amis. Jean Henry Samuel Formey, élève au collège, puis professeur de philosophie et secrétaire perpétuel de l'Académie, correspondra avec toute l'Europe savante ; il rédigea plusieurs dizaines d'articles de l'*Encyclopédie de Diderot. Ce n'est* d'ailleurs pas la seule trace allemande de cet ouvrage : Paul Jérémie Bitaubé traduit Homère en français ; ayant passé son enfance à Königsberg, il transitera par Berlin et passera en France la seconde moitié de sa vie. Pour cette génération de huguenots nés en Allemagne, la France n'est *plus l'ennemie qui les a exilés*. Les deux nations sont appelées à vivre ensemble, et le collège doit former des médiateurs.

La Révolution et la défaite de la Prusse poseront des cas de conscience aux élèves et aux professeurs. Ils choisiront majoritairement leur nouvelle patrie, mais tenteront désespérément d'éviter le déchirement : l'un des plus hauts diplomates prussiens, Jean Guillaume Lombard, futur secrétaire *perpétuel de l'Académie, fera tout* pour préserver la neutralité de la Prusse. De même, Jean-Pierre Frédéric Ancillon – présent à Paris durant l'été 1789 avec le fils de Formey et d'autres bons Prussiens – sera le précepteur de Frédéric Guillaume IV et conseiller d'Etat. Ministre des affaires étrangères en 1831, c'est lui qui devra panser les plaies franco-prussiennes *après la chute* de Napoléon, *dont la* famille désirait tant s'attacher les services de Louis Formey comme médecin ! Il est probable que ce sont aussi ces hommes et d'autres qui évitèrent un sac de Berlin par les armées de l'Empire.

Avec la fréquentation des enfants de la bourgeoisie, la proportion d'Allemands au lycée devient supérieure à celle des Français. Ils seront de bons sujets prussiens, souvent célèbres. Le lycée sera une véritable pépinière de fonctionnaires, qui s'orienteront notamment vers la diplomatie. Enfin, de grands savants en sortent : Emile du Bois-Raymond, membre de l'Académie à trente ans, plusieurs fois recteur de l'université, ou bien le mathématicien et orientaliste François Woepke, qui achèvera sa carrière au Collège de France et à l'Institut. Le grand philosophe Wilhelm Dilthey y enseignera un semestre. L'élite industrielle n'est pas absente, puisque Georges von Siemens dirigera trente ans la Banque allemande. Bien plus tard, Adolf Windaus obtiendra un prix Nobel de chimie. La tradition libérale reste très vivante au collège, et certains sont jugés parfois trop républicains : Charles Louis Michelet – éditeur de Hegel, – Georges Adolphe Erman ou Albrecht von Graefe.

Durant le dix-neuvième siècle et jusqu'en 1933, on compte un tiers des élèves issus de toutes les couches du judaïsme, de la très haute bourgeoisie aux commerçants plus ou moins prospères, alors qu'ils ne représentent que 7 % dans les autres lycées prussiens : habités par la volonté de réussir, totalement en phase avec l'éthique du travail et du devoir, ils profiteront de la tradition de tolérance depuis longtemps *greffée à Berlin sur celle* de l'humanisme. Le lycée jouera pour eux le rôle intégrateur à la société prussienne qu'il eut pour les luthériens au siècle précédent : ces derniers représentaient, durant la seconde partie du dix-neuvième siècle, la moitié des *élèves. Toutes les* classes de la société se croisent sur les bancs de l'établissement ; même la noblesse prussienne ne dédaigne pas y envoyer ses rejetons, dans une proportion moindre toutefois qu'au dix-huitième siècle.

Le gotha des universités américaines

La guerre franco-prussienne de 1870 n'arrivera pas à avoir raison d'un établissement désormais parfaitement consubstantiel au tissu berlinois. Tout au plus la gallophobie y est-elle beaucoup moins cultivée qu'ailleurs. En 1890, l'empereur *Guillaume II honore le collège* de sa visite.

Fondé pour des enfants de réfugiés, le collège fut un « must » durant la République de Weimar, où certains fils de ministres deviendront célèbres, comme Sigismund von Braun, qui sera ambassadeur de la RFA à Paris. Une liste d'anciens *élèves* ressemble au gotha des universités américaines, puisque beaucoup durent fuir après 1933 : Erich Auerbach, professeur à Yale, Albert Otto Hirschman, à Princeton, et tant d'autres.

Pendant la période brune, le lycée resta longtemps une sorte d'oasis : des élèves furent parmi les conjurés du 20 juillet 1944, et d'autres *choisirent le mauvais* camp. C'est à ce moment que Hans Fürstenberg légua une partie de ses livres à la Bibliothèque nationale de Paris. Le 8 mai 1945, il restait trente élèves ! Le lycée se releva encore une fois, grâce à son nouveau directeur, Kurt Levinstein. Il reprenait le flambeau des grands *médiateurs, comme* le fut Paul Hartig, cofondateur de la Société franco-allemande en 1926. Après la guerre, il convenait d'élever ensemble les jeunes Français et les jeunes Allemands, afin d'en faire des Européens.

Cette identité culturelle, fondée sur le respect de la particularité de chacun et fécondée par l'échange avec l'autre, est restée depuis trois siècles *le but de l'enseignement de* ce lycée français. Il n'est pas indifférent, aujourd'hui, de se souvenir que Berlin fut et reste le lieu de cette grande aventure intellectuelle.

DOMINIQUE BOUREL

(1) Christian Velder, *300 Jahre Französisches Gymnasium Berlin, Nicolai Verlag, Berlin 1989, 664 p.*, 69,80 DM. Voir aussi Bernard Frank, *Collège français, voir aussi 1689-1789*, Westkreuz Verlag, Bonn, 1989, 195 p., 19,80 DM (catalogue de l'exposition). *Chez le même éditeur* paraît aussi un *Volume documentaire* (233 p.) avec les listes des bacheliers et des professeurs.

Un bac « international » franco-marocain

La coopération entre la *France et le Maroc dans le* domaine de l'éducation vient de franchir un cap important. Pour la deuxième année consécutive, des élèves français ou marocains (ou même d'une autre nationalité) se présenteront, en juin 1990, au Maroc, aux épreuves du baccalauréat français, option internationale, dans les sections littéraires ou scientifiques.

Même si le nombre des élèves concernés est modeste – une trentaine *en* juin 1989 répartie entre deux lycées français (Lyautey à Casablanca et Descartes à Rabat) et un établissement *marocain* qui préparait déjà au baccalauréat français (le Collège royal, à Rabat), – l'événement *a une* portée symbolique *certaine, puisque le Maroc est le premier* pays non européen, si l'on excepte les Etats-Unis, à accepter cette « coopération » avec la France. La mise en place de cette option internationale du baccalauréat français au Maroc a nécessité la rédaction de programmes spéciaux en langue et littérature arabes, en histoire et en géographie.

Le programme d'histoire en terminale comprenait, outre la *seconde guerre* mondiale, les relations internationales depuis la guerre, et la France depuis 1939, deux chapitres spécialement adaptés à l'environnement des élèves, à Casablanca et à Rabat : la décolonisation, et le Maroc depuis 1930.

Si les avantages d'un tel enseignement, dispensé moitié *en arabe et moitié* en français, peuvent sembler évidents pour les élèves marocains (qualité de l'enseignement dans les deux langues, accès aux universités françaises), les avantages pour les élèves français, moins immédiats, n'en sont pas moins réels : la connaissance *sérieuse* de la langue et de la culture arabes pourrait *devenir « un plus » dans* une carrière internationale.

Ces élèves sont également présentés comme les futurs « médiateurs » entre la France et le Maroc, *médiateurs non seulement parfaitement* bilingues, mais connaissant de plus *les spécificités culturelles* des deux sociétés (française et *marocaine) à la compréhension* desquelles ils auront été formés.

La démarche intéresse également *la* Tunisie : deux établissements français de Tunis devraient présenter, en juin 1990, les premiers candidats *au baccalauréat français*, option internationale, en Tunisie.

CHRISTOPHE DESCHAMPS

Les stages de la semaine

« Le Monde Campus » publie chaque semaine des offres de stages en entreprise pour les étudiants. Les personnes intéressées doivent contacter directement le CDTE, association responsable de ce service, lancé en collaboration avec la MNEF, en téléphonant au (1) 47-35-43-43 ou en s'inscrivant sur minitel 3615 JOBSTAGE. Les frais annuels d'inscription sont de 149 F.

Les entreprises désireuses de passer les offres sont priées de consulter directement cette association au : (1) 47-35-43-43.

GESTION

Lieu : Clayes-Souilly. Date : indéterminée. Durée : 2 mois. Ind. : à définir. Profil : bac + 2. Mission : bureau des études. 11 578.

Lieu : Nanterre. Date : janvier. Durée : 3 mois. Ind. : à définir. Profil : bac + 2. Mission : contrôle mensuel de la comptabilité, vérification et préparation d'études de gestion, suivi de la trésorerie et commandes. 11 567.

Lieu : Clayes-Souilly 77. Date : janvier. Durée : 2 mois. Ind. : à définir. Profil : bac + 2. Mission : gestion de la qualité. *11 581.*

Lieu : Paris. Date : janvier. Durée : 3 à 6 mois. *Ind. : SMIC. Profil :* bac + 4. Mission : réalisation d'un guide de procédures à l'usage des directeurs d'agences d'un établissement de crédits immobiliers permettant la mise en application de la politique de risque définie par la direction générale, mise en place des circuits d'informations et de contrôle. *11 569.*

Lieu : Pantin. Date : janvier. Durée : 6 mois. Ind. : à définir. Profil : *bac + 3. Mission : fonction* administrative de l'entreprise sur micro-ordinateur. 11 579.

Lieu : Boulogne. Date : février. Durée : 3 à 6 mois. Ind. : 1 500 F/mois. Profil : bac + 2. Mission : assistant recrutement et paie sur des opérations d'animation. 11 580.

Lieu : Paris. Date : janvier. Durée : 12 mois. Ind. : 8 000 F/ mois. Profil : bac + 2. Mission : développer activités marketing, gestion comptabilité. *11 577.*

Lieu : Issy-les-Moulineaux. Date : *janvier. Durée : 1 mois. Ind. :* 244 F/jour plus repas. Profil : bac + 2. Mission : contrôle administratif à partir d'états informatiques, vérification factures, contrôle facturations. 11 576.

PERSONNEL

Lieu : Eure. Date : décembre. *Durée : 2 mois. Ind. : à définir.* Profil : bac + 3. Mission : description *de postes et participation à leurs* cotations, fonction personnel. 13 558.

Lieu : Plailly. Date : avril. Durée : 7 mois. Ind. : à définir. Profil : bac + 3. Mission : participation à la procédure de sélection et embauche des vacataires le week-end. 13 557.

Lieu : Plailly. Date : avril. Durée : 4 mois. Ind. : à définir. Profil : bac + 4. *Mission* : formation psychologique du travail, aide à la sélection des saisonniers. 13 556.

Lieu : Levallois. Date : immédiat. Durée : 4 mois. Ind. : 3 000 F. Profil : bac + 5. Mission : participation au recrutement. 13 555.

MARKETING

Lieu : Levallois. Date : janvier. Durée : 1 à 3 mois. Ind. : à définir. *Profil* : bac + 4. Mission : marketing direct à partir d'un fichier existant, valider des informations pour transmission au service commercial avec des décideurs d'entreprises. 14 638.

Lieu : Bourg-la-Reine. Date : janvier. Durée : 3 à 6 mois. Ind. : à définir. Profil : bac + 4. Mission : une personne chargée du développement marketing ainsi que la *recherche de sponsors pour la lutte* anti-feu en forêt. 14 628.

Lieu : Levallois-Perret. Date : décembre. Durée : 3 mois. Ind. : 3 000 F *ou plus. Profil :* bac + 3. Mission : recherche au niveau des fichiers existants afin de dégager des tendances sur le lectorat des différents supports. 14 616.

Lieu : Paris. Date : immédiat. Durée : du 6 mois. Ind. : 4 000 F/mois. Profil : bac + 3. Mission : mise à jour fichiers clients, conception et routage mailing contrats clients. 14 607.

Lieu : Saint-Maur. Date : février. Durée : 3 mois. Ind. : 3 000 F/mois. Profil : bac + 3. Mission : étude de marché dans le *domaine agroalimentaire.* 14 640.

Lieu : Paris. Date : janvier. Durée : *3 mois. Ind. : à définir. Profil : bac* + 2. Mission : étude auprès d'étudiants. 14 639.

Lieu : Les Ulis. Date : janvier. Durée : 5 mois. Ind. : selon école, Paris plus déplacements. Mission : analyse et synthèse du marché téléphonie spécialisée. Enquêtes à l'étranger. 14 637.

COMMERCE

Lieu : Paris. Date : immédiat. Durée : 1 mois et plus. Ind. : % sur *les ventes. Mission : vente sur* Paris et RP. 15 598.

Lieu : Dijon. Date : immédiat. Durée : en fonction. Ind. : à définir. Mission : travailler au rayon département bazar, mise en rayon de différents articles, pointage des stocks, mise à jour des cadenciers. 15 617.

Lieu : Noisiel. Date : janvier. Durée : 3 mois. Ind. : à définir. Pro*fil : bac + 5. Mission : secteur* technico-commercial à l'exportation, réalisation d'une tâche complète depuis l'étude de marché jusqu'aux premières ventes. 15 616.

VENTE

Lieu : Meudon. Date : janvier. *Durée : 3 mois. Ind. : 4 000 F/mois* plus primes. Mission : vente à commerçants de produits alimentaires, suivi de clientèle, participer à une équipe de vente. 16 592.

Lieu : Toulouse. Date : janvier. Durée : 2 mois. Ind. : à définir. Profil : bac + 2. Mission : commercial dans le domaine de l'édition. 16 615.

INFORMATIQUE

Lieu : Paris. Date : janvier. Durée : de 6 à 7 mois. Ind. : selon compétences. Profil : bac + 2. Mission : programmeur digital, informatique, programmation, gestion. 17 657.

Lieu : Beauvais. Date : janvier. Durée : 6 mois. Ind. : 8 000 F. Profil : bac + 5. Mission : développement de logiciels, génie logiciels *applicatifs. 17 605.*

Lieu : Paris. Date : immédiat. *Durée : 1 à 2 mois. Ind. : à* débattre. Profil : bac + 3. Mission : mise en place d'une base de données à partir d'un logiciel 4e dimension sur MacIntosh. Connaissances APPLE. WORD. EXCEL souhaitées. 17 674.

COMMUNICATION

Lieu : Les Ulis. Date : janvier. Durée : 2 à 3 mois. Ind. : 1 500 F. Profil : bac + 3. Mission : établir un fichier des grandes réunions de grandes entreprises françaises et adjoindre les producteurs éventuel*lement associés. 18 632.*

Lieu : Paris. Date : janvier. Durée : *6 mois. Ind. : 1 500 F/mois.* Profil : bac + 2. Mission : produits documentaires. 18 629.

Lieu : Levallois-Perret. Date : décembre. Durée : 3 mois. Ind. : 3 000 F. Profil : bac + 2. Mission : assister à la préparation d'un salon, suivi des exposants et des conférences. 18 615.

Lieu : Malakoff. Date : janvier. Durée : 5 mois à mi-temps. Ind. : 3 000 F à 4 000 F. Profil : bac + 2. Mission : secrétariat, assurer la *permanence d'une association* médicale, organisation de journées de débat. 18 598.

ELECTRONIQUE

Lieu : Clayes-Souilly. Date : immédiate. Durée : indéterminée. Ind. : à définir. Profil : bac + 4. Mission : entreprise leader dans son domaine (ABS). 20 600.

Lieu : Clayes-Souilly. Date : janvier. *Durée : 3 mois.* Ind. : à définir. Profil : bac + 4. Mission : études avancées sur électronique. 20 601.

Lieu : Clayes-Souilly. Date : janvier. Durée : 3 mois. Ind. : à définir. Profil : bac + 4. Mission : labo, essais. 20 602.

et de nombreux autres sur minitel

3615 JOBSTAGE

ou au

47-35-43-43

CDTE : 110, av. Aristide-Briand, 92120 Montrouge.

CAMPUS

COURRIER

L'enquête publiée dans le *Monde* du 23 novembre sur l'enseignement de l'arabe dans les écoles françaises et en particulier sur les cours de « langues et *cultures d'origine* » (LCO) a suscité diverses réactions. Voici les principales :

Des enseignants à part entière

Je m'étonne de la façon dont est présenté dans *le Monde* du 23 novembre l'enseignement de l'arabe LCO à l'école élémentaire. Les cours de LCO d'arabe, comme les autres, sont dispensés par des enseignants à part entière, diplômés expérimentés, et qui doivent avoir une compétence réelle en français. C'est généralemem le cas... Ces cours, « intégrés » dans le *temps scolaire* ou différés le mercredi ou le samedi, ne peuvent en aucun cas empiéter sur les disciplines *fondamentales*, grammaire française en particulier.

En outre, les inspecteurs arabes et les directions *régionales* de l'enseignement de l'arabe donnent explicitement des instructions et font des recommandations très précises aux enseignants pour que l'enseignement de la LCO fasse abstraction de l'éducation religieuse.

Les enseignants maghrébins de LCO, et tout particulièrement les jeunes instituteurs (au fait de la pédagogie différenciée dans leurs écoles au Maghreb même), s'efforcent de développper des activités interculturelles. Les enseignants marocains et turcs ne sont en aucun cas *« inexpérimentés »*. Ils sont recrutés selon les mêmes critères que les autres et leur qualification est *vérifiée* par les autorités académiques comme celle de leurs collègues d'autres nationalités (une enseignante marocaine à *Dijon* dispose du CAP français d'instituteur, outre son CAP marocain). Les ELCO turcs (appartenant à une zone linguistique où le français n'est pas connu comme au Maghreb), encadrés par des inspecteurs départementaux de l'éducation nationale et des CPAIDEN (une formation et des cours de conversation pour les maîtres étrangers fonctionne en Saône-et-Loire depuis 1975 !...), conscients des problèmes linguistiques qui se posent à ces enseignants venant d'un pays non francophone, progressent et *réussissent à acquérir* un bon maniement du français – comme il nous a été donné de le *constater nous-mêmes* auprès d'ELCO turcs de Mâcon.

D'une façon générale, les cours de *LCO envisagés sous* l'angle de l'ouverture culturelle sont une chance pour l'école française : de *cet apport des cultures* européennes ou du monde méditerranéen, dont les recommandations officielles suggèrent l'étude, les cultures arabe et arabo-berbère (avec ou sans le Coran) font intégralement partie.

JEAN-LOUIS MAUME
formateur au CEFISEM de Dijon

Former des professeurs d'arabe

Les articles parus dans *le Monde* du 23 novembre 1989, consacrés à la situation de l'enseignement de l'arabe et d'autres langues « exotiques » dans les écoles publiques françaises, où l'on s'inquiète de voir s'instaurer un enseignement confessionnel dans les écoles de la République appellent quelques remarques.

L'article de Jean-Jacques Bozonnet débute par l'aveu d'un fonctionnaire du ministère de l'éducation nationale : *« Nous avons fait preuve de légèreté et de naïveté. »* De légèreté, sans doute, coupable, certes, mais de naïveté ? Il est bien difficile de l'admettre. En effet, l'exécution du programme de langues et cultures d'origine et l'accueil des enseignants chargés d'y procéder avait dès le début suscité l'opposition de nombreux professeurs d'arabe. Ils avaient mis en garde, dans une *pétition*, le ministère contre des difficultés qui leur paraissaient inéluctables et qui *sont justement celles qu'expose* l'article.

Se demander quel est l'arabisant distingué *et subtil qui* a participé à la négociation de ces contrats ne servirait pas à grand-chose. La question *était en fait*, et elle se repose dans les mêmes termes puisque la réponse par les langues et *cultures d'origine est enfin apparue* à tous comme inadéquate : le ministère français de l'éducation *nationale est-il prêt à consentir* l'effort nécessaire pour assurer la formation d'un corps d'enseignants d'arabe *qui disposent d'une qualification* égale à celle des enseignants des autres langues vivantes ?

Le *système universitaire français*, qui, depuis la fin de l'époque coloniale, n'est jamais arrivé à former *des spécialistes de langue* arabe, comptait sur des institutions étrangères, éventuellement religieuses (1), pour pallier ses carences : *« Apprenez l'arabe, nous ferons le reste »* semblait être sa devise. Les *universités se contentaient* d'apporter les « compléments » : d'enseigner l'histoire, la civilisation, la philosophie, la littérature, voire les arts des pays arabes et/ou islamiques, en faisant naturellement passer ces compléments pour l'essentiel.

Après les divers soubresauts qu'a *connus le monde arabe ces derniers* temps, il n'était plus possible de se décharger de cette tâche de formation linguistique *sur* des institutions étrangères, si bien que, le 16 décembre 1982, dans une lettre adressée au ministre de l'éducation nationale, les représentants de l'Association générale des arabisants *des universités proclamèrent : « L'initiation à la langue, en matière d'études arabes, incombe à l'Université » (sic)*. Il était temps ! Malheureusement, cette belle déclaration, si elle témoignait d'une prise de conscience tardive, n'a toujours pas entraîné la mise sur pied de cycles de formation efficaces. Les tentatives effectuées ont été soit brutalement interrompues, soit étouffées lentement par réduction des *moyens*, si bien que, dans les dernières années, la situation s'est même un peu détériorée *(s'il était possible)*, pour la bonne raison que les historiens, sociologues, philosophes, critiques littéraires *ou islamologues qui* composent l'écrasante majorité des professeurs des départements *d'arabe, lesquels se sont emparés* de tous les pouvoirs de décision en matière de constitution des programmes et d'orientation des carrières, ne veulent (ou plutôt, ne peuvent) justement pas s'improviser professeurs de langue. De sorte que l'on en revient au même point : apprenez l'arabe, nous ferons le reste. Jusqu'à quand tolérera-t-on une telle faillite, et au nom de quelle volonté politique ?

Enfin, je ne puis que souscrire à la déclaration de B. Tahhân. *« L'arabe ne doit pas être considéré comme langue religieuse »*, en précisant : dans notre enseignement laïc, bien entendu. Celui qui apprend l'hébreu doit s'intéresser à la Bible, celui qui apprend le syriaque à la Peschitta, et celui qui apprend l'arabe au Coran. En tant que phénomènes linguistiques, littéraires et culturels, ce sont des *monuments incontournables pour* quiconque travaille sur ces langues. De même, la traduction de la Bible *en arabe sera sans doute considérée* bientôt comme un monument de l'arabe contemporain. Il n'y a pas *besoin, en plus, d'être croyant* pour le reconnaître.

GEORGES BOHAS
professeur à l'université Paris-VIII Saint-Denis

(1) Ainsi, le Centre religieux d'études arabes de Bikfaya (Liban) ou l'Institut pontifical de Rome.

Les préoccupations de M. Jospin

Au cours du colloque organisé, samedi 25 novembre à l'Assemblée nationale, par le club Emergence sur « les Franco-Maghrébins face à la politique », M. Lionel Jospin, ministre de l'éducation nationale, a abordé les problèmes posés par l'enseignement des langues et cultures d'origine (LCO) à l'école publique et l'enseignement de l'arabe :

« Il y a un débat dans mon administration sur les langues et cultures d'origine. Et *j'ai vu* qu'il a resurgi dans *le Monde*. Les textes qui régissent cette *situation datent des* années 70, donc ce ne sont pas les miens. Et ils résultent *d'accords diplomatiques* passés avec un certain nombre de pays qui fournissent les *enseignants*, ce qui évite à la France d'avoir à créer des postes. Dans certains cas, le problème est lié au fait que les enseignants qui nous sont envoyés – je pense à un pays, je ne le citerai pas, car ce n'est pas nécessaire – parlent mal le français (...).

» Peut-être y a-t-il aussi des problèmes de contenu dans certains cas. Les accords qui avaient été passés étaient plutôt laxistes de ce point de vue et ne donnaient pas vraiment le droit au système éducatif français, à l'inspection générale ou aux inspecteurs départementaux d'aller voir ce qui se passait. *C'est un dossier sur lequel* je ne veux pas m'exprimer de façon spectaculaire, mais sur *lequel il va certainement falloir* travailler (...).

» Edgard Pisani, président de l'*Institut du monde arabe*, attire mon attention sur ce qui lui paraît être un recul de l'*enseignement de* l'arabe *en* France, et j'y suis tout à fait sensible, même si ce recul ne résulte pas forcément de décisions prises par l'éducation nationale. Il serait dommage de laisser s'accomplir par fatalisme cette évolution, parce que la présence en France d'une communauté d'origine maghrébine peut être une chance formidable pour nous dans le contact avec le monde extérieur. *Et je suis préoccupé* lorsque j'apprends qu'on trouve de moins en moins de *spécialistes de grande qualité* du monde arabe en France. »

[L'enseignement des LCO était suivi en 1988-1989 par 115 668 élèves dans 4 665 écoles, soit 410 implantations et 4,2 % d'effectifs en plus par rapport à 1986-1987. Si les effectifs ont baissé en arabe algérien, espagnol et portugais, ils sont en forte augmentation en *turc et surtout en* arabe marocain, où ils ont presque doublé. – NDLR]

CULTURE

DANSE

Joyeux délire dans le cosmos

Poétique et fantaisiste, Jean-François Duroure transforme le Théâtre de la Ville en une étrange planète.

Des faisceaux de lumière balaient la salle et la scène, une musique tonitrue. Surgit un couple, lui en veston doré, elle en mousseline multicolore ; micro en main, ils nous annoncent en substance que le spectacle qui va suivre n'en est pas vraiment un, que l'incohérence sera reine, qu'il vaut mieux ne pas chercher à comprendre...

Nous voilà prévenus. Etait-ce bien la peine ? Jean-François Duroure possède une vertu qui *n'est pas la chose du monde la* mieux partagée, c'est la vertu poétique ; il lui suffit de disposer sur le plateau trois petits bateaux en papier pour que nous soyions prêts à embarquer à sa suite.

Ce paysage d'énormes rochers rouges sur lequel se lève le rideau après le prologue de music-hall, c'est peut-être Mars, et cette planète, là-bas, qui luit parmi les étoiles, peut-être notre Terre. Sommes-nous dans le cosmos, comme le suggère le titre, ce *cosmos pour lequel* Jean-François Duroure se passionne ? (*« Depuis longtemps*, confie-t-il, *je traîne pas mal dans les livres de cosmographie, d'astrophysique, d'histoire de la science... »*)

Peu importe. Les belles lumières d'Eric Wurtz, dans lesquelles on s'épuise à suivre d'improbables aurores et de douteux crépuscules, achèvent de nous désorienter. Tout va délirer, éclater, dans ce spectacle hautement fantaisiste où se mêlent l'esthétique de cabaret, la nostalgie des années 60, de malicieux hommages à Pina Bausch (chez qui Duroure est passé) et la bande dessinée.

Crabes et parasols

Deux garçons en vestes agressives, à carreaux et rayures, entament un numéro drôlatique avec une chaise, font des signes de croix et se lancent des cacahuètes. Duroure, en culotte grise sur bas de soie blancs et boléro de velours cerise, transporte ses bateaux à l'avant-scène. Ruissellement de harpes (bande-son de Christophe Séchet est elle aussi plaisamment extravagante, avec pas mal d'airs classiques ou « légers », du genre mais-qu'est-ce-que-c'est-déjà-je-ne-connais-que-ça).

Au sommet d'un rocher s'installe un paisible pêcheur, qui ne semble pas prendre garde aux étranges poissons qui batifolent sur scène. Une fille portant une valise et une loupe s'agite, Duroure, perché sur l'autre rocher, envoie des signaux dans l'espace.

Un garçon portant un ballon-globe terrestre, apostrophe le public : *« Où sommes-nous, monsieur ? A Mexico ? Répondez : oui ou non ? »* Des guirlandes lumineuses s'allument sur la crête des rochers, et la troupe entonne le fameux « America » de *West Side Story*...

La chorégraphie est vive, ample, nerveuse, souvent belle – où drôle, par exemple, celle des crabes, qui sortent de derrière les parasols, dans une séquence « tropicale » avec bathing-beauties, serviettes de plage, sacs et journaux. Après une brève conférence sur le comportement sexuel des moineaux, on reviendra au cabaret avec un finale où les couples se multiplient magiquement... Ce spectacle léger et frais en bouche possède une autre vertu rare par les temps qui courent : l'absence de prétention.

SYLVIE DE NUSSAC

▶ **Jean-François Duroure. Théâtre de la Ville, les 10, 12 et 13 janvier, à 20 h 45.**

Un festival à Limoges

Le quatrième Festival de danse contemporaine « Danse-émoi » rassemble, du 12 janvier au 3 février, dix compagnies françaises et étrangères : Daniel Larrieu, Jel-Joseph Nadj, Nadine Hernu, François Verret, Suzanne Linke, Christine Arcor, Dobbels, Bagouet, Metros, Michel Kelemenis.

Ce festival « éclaté » dans cinq lieux de la ville (le Centre dramatique national du Limousin, le Grand Théâtre, la compagnie « Expression 7 » et deux salles municipales) *présentera en outre* plusieurs expositions, films et rencontres avec les artistes. – *(Corresp.)*

▶ **Renseignements et location : centre culturel et social municipal, avenue Jean-Gagnant, 87000 Limoges. Tél. : 55-34-45-49.**

Les nominations aux victoires de la musique

La Ve édition des Victoires de la *Musique aura lieu le 3 février et* comportera seize catégories. Parmi les nominations, citons Francis Cabrel, Johnny Hallyday et *Michel Sardou (artiste interprète* masculin de l'année), Elsa, Patricia Kaas et Vanessa Paradis (interprète féminine), *C'est écrit, de Francis Cabrel, Quand j'serai K.O.*, d'Alain Souchon, *Le soleil donne*, d'Alain Souchon et Laurent Voulzy (chanson de l'année), *Cadillac, Sarbacane et Ultra moderne solitude* (album de l'année), Gipsy Kings, Kassav et Mano Negra (groupe de l'année), Claude Bolling, Didier Lockwood et Michel Petrucciani (musicien de jazz), Guy Bedos, Les Inconnus et Smaïn (humoriste de l'année), *la Création du monde*, de Bernard Parmegiani, *Montségur*, de Marcel Landowski et *Requiem pour alto solo, chœurs mixtes et orchestre*, de Marc Eychenne (création de musique contemporaine).

Des films français sous-titrés pour les sourds

Une association de sourds, Symbiose, a décidé de sous-titrer des films français en français pour permettre aux quatre millions de mal-entendants, recensés en France, d'aller au cinéma. La première aura lieu le 3 février à 15 heures au cinéma le Galilée à Argenteuil, avec la projection de *Camille Claudel*.

▶ **Le Galilée, 3 *ter*, rue de l'Abbé-Fleury. Tél. : 39-47-07-07.**

AGENDA

PARIS EN VISITES

JEUDI 11 JANVIER

« Les ateliers de frappe de l'hôtel de la Monnaie », 14 h 30, 11, quai de Conti.

« La bibliothèque Forney dans l'hôtel de Sens », 15 heures, 11, rue du Figuier (Monuments historiques).

« Réalisme contestataire ou bourgeois. G. Courbet en lutte contre les pompiers », 10 h 30, Petit Palais, avenue Winston-Churchill (L'art et la manière).

« *Exposition David* », 12 h 15, Louvre, galerie Richelieu, entrée des groupes (S. Duval).

« De la place Dauphine au couvent des Grands Augustins », 14 h 30, métro *Pont-Neuf (Paris pittoresque et insolite)*.

« Mystérieuse Egypte, au Louvre. Vie quotidienne et symbolique des pharaons. Du Livre des morts à la renaissance du sphinx », 14 h 30, sortie métro Louvre (I. Haufler).

« Ancienne abbaye de Saint-Germain-des-Prés et place Furstenberg », 14 h 30, devant l'église (E. Romann).

« *Pyramide, crypte et aménagement* du Grand Louvre », 14 h 30, métro Louvre (M.-C. Lasnier).

« Le palais de justice en activité », 14 h 30, devant les grilles (M. Pohyer).

« Hôtels et église de l'île Saint-Louis », 14 h 30, sortie métro Saint-Paul (Résurrection du passé).

« La Conciergerie nouvellement aménagée », 14 h 45, 1, quai de l'Horloge (Tourisme culturel).

« Exposition David. Peintures et dessins », 15 heures, devant les grilles du Conseil d'Etat, place du Palais-Royal (Arts et caetera).

« Exposition : Arabesques et jardins de paradis, au Louvre », métro Palais-Royal, sortie place Colette (Paris et son Histoire).

« Ecole des Beaux-Arts et salons de l'hôtel de Chimay », 15 h 15, 17, quai Malaquais (P.-Y. Jaslet).

« Arabesques et jardins de paradis. Collections françaises d'art islamique », 15 h 15, musée du Louvre, espace accueil des groupes, sous la Pyramide (L'art pour tous).

PARIS MUSÉES

« *Paris sous Louis XV*, vu par Gravenbroeck », 12 h 45, Musée Carnavalet.

« Kupka », 12 h 30 ; « Sophie Taeuber », 12 h 30, Musée d'art moderne.

« L'art de Cartier », 14 h 30, Petit Palais.

CONFÉRENCES

270, rue Saint-Jacques, 14 h 30 : « De l'Espagne sépharade au sionisme », par C. Marquant (Clio – Les amis de l'histoire).

Cinémathèque, 11, rue Jacques-Bingen, 14 h 45 : « Au Grand Siècle, le portraitiste met l'accent sur le rôle social, le « paraître », par S. Saint-Girons (Le portrait dans les arts plastiques).

*Collège de France, place Marcelin-*Berthelot, 18 heures : « L'homme devant la matière », par J.-M. Levy-Leblond (Fondation pour la science).

23, rue de Sévigné, 18 h 15 : « Des origines du Paris antique », par *J.-M. Léri* (Musée Carnavalet).

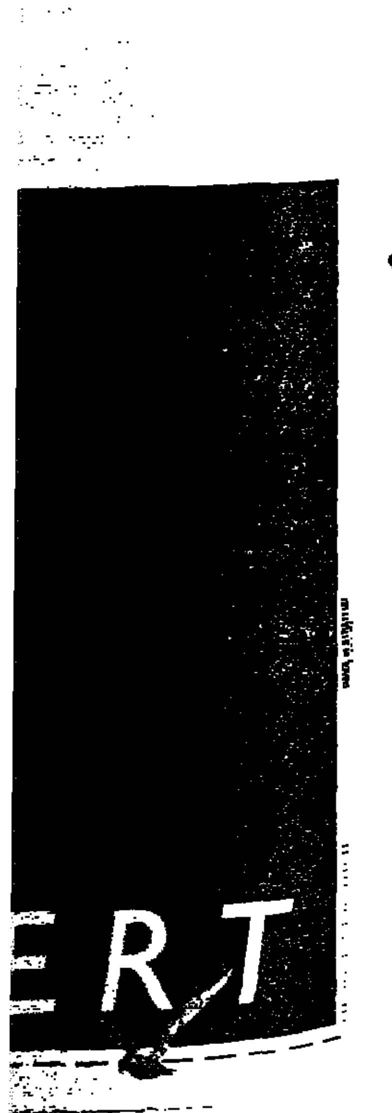
Auditorium du Musée du Louvre, 18 h 30 : « Tentation maniériste dans l'art grec », par F. Villard (Maniera et maniérismes).

Centre Georges-Pompidou (BPI), 18 h 30 : « Littérature et photographie », débat animé par L. Mesple (entrée libre).

35, rue des Francs-Bourgeois, 18 h 30 : « Le couple franco-allemand et la construction européenne », avec W. Schütze, B. Brigouleix, J. Elleinstein et H. Menudier (Maison de l'Europe).

9, rue Gutenberg, 20 h 45 : « L'architecture du nord de l'Inde » (2e partie), par F. Coutant (Tapovan).

« A la découverte du parfum, en sentant et commentant les huiles essentielles. » De 14 heures à 17 heures, sur réservation au 69-86-18-79. 185 F (Connaissance du parfum).



AGENDA

CARNET DU Monde

Naissances

– Florence et Gérard MIMOUN,
Le professeur et Mme Gabriel COSCAS,
M. et Mme Nessim MIMOUN,
Mme Haydée NATAF,
laissent le plaisir à
Gabriel
d'annoncer la naissance de sa sœur

Laetitia, Gisèle, Tamar,

à Paris, le 6 janvier 1990.

– Sabine MONNIER
et
Jean-Eric DOUCE
ont la joie d'annoncer la naissance de

Tom,

le 22 décembre 1989.

4, rue Léon-Delagrange,
75015 Paris.

– Lucile ESCHAPASSE
et
Michel LEON,
font part avec joie de la naissance de

Véra,

le 7 janvier 1990.

12, villa Championnet,
75018 Paris.

Décès

– Le docteur Denyse-Alberte Armanet,
M. et Mme François Armanet,
M. et Mme Emile Gentil,
Mme Marion Armanet,
ses enfants,
Leurs enfants et petits-enfants,
font part du décès du

docteur Marcel ARMANET,

survenu le 8 janvier 1990, en son domicile, dans sa quatre-vingt-septième année.

Une messe sera célébrée le jeudi 11 janvier, à 8 h 30.

Réunion église Sainte-Madeleine, à Hyères (Var).

Ni fleurs ni couronnes.

Selon la volonté du défunt, les dons à l'intention des Cannes blanches seront collectés à l'église, ou à envoyer à l'adresse suivante : Mme Marion Armanet, Port Saint-Pierre, 83400 Hyères.

Cet avis tient lieu de faire-part.

– Les familles Bron et Echassoux, ont la douleur de faire part du décès de leur mère et sœur,

Mme Maryse BRON,

survenu le 8 janvier 1990.

La cérémonie religieuse aura lieu le mercredi 10 janvier, à 15 h 30, en l'église de La Côte-Saint-André.

Le Jongkind,
38260 La Côte-Saint-André.

– Robert Descloitres,
son mari,
Luc, Claire et Jacques,
ses enfants,
Jacqueline, Nicole et Pierrette,
ses sœurs,
Les familles Descloitres, Demarquet, Evrat, Petiot et Salle,
ont la douleur de faire part du décès accidentel de

Claudine DESCLOITRES,
née Demarquet,

Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité, le 21 décembre 1989.

Une cérémonie religieuse sera célébrée *le samedi 20 janvier 1990*, à 12 heures, en l'église Saint-Merri, 96, rue de la Verrerie, Paris-4e.

234, rue Championnet,
75018 Paris.

– *On nous prie d'annoncer le rappel* à Dieu de

Mme Jean CHAUVEL,
née Le Maire de Warzée d'Hermalle,
présidente fondatrice de l'Association des amis des enfants de Paris.

Ses enfants,
Et sa famille,
vous prient d'associer dans vos prières *le* souvenir de son époux

Jean CHAUVEL,
ambassadeur de France.

Une messe sera célébrée le vendredi 12 janvier, à 19 heures, en la chapelle du Saint-Sacrement, 20, rue Cortambert, Paris-16e.

123, rue de la Tour,
75016 Paris.

– M. et Mme Christian Fernet,
Et leurs enfants,
font part du décès de

Laurent FERNET,

survenu au Soudan, le 21 décembre 1989, dans l'accomplissement d'une mission humanitaire avec MSF.

Les obsèques ont eu lieu le 30 décembre, à Boissy-sous-Saint-Yon (Essonne).

– M. et Mme Catherine Goutet,
leurs enfants et petits-enfants,
Mlle Catherine Goutet,
Marie-Madeleine Saadia-Goutet
et ses enfants,
Marie-Gabrielle et Robert Demanesse-Decressonière
et leurs enfants,
Marie-Jeanne et Pierre Rodière
et leurs enfants,
M. et Mme André Goutet,
leurs enfants et petits-enfants,
M. et Mme Marcel Goutet,
leurs enfants et petits-enfants,
ont la tristesse de faire part du décès de

M. Pierre GOUTET,
chevalier de la Légion d'honneur,
avocat honoraire *au Conseil d'Etat*
et à la Cour de cassation,

survenu le 9 janvier 1990, dans sa quatre-vingt-septième année.

La cérémonie religieuse sera célébrée, le vendredi 12 janvier, à 14 heures, en l'église Sainte-Bathilde, rue du Plessis, à Châtenay-Malabry.

Une pensée est demandée pour son épouse

Michelle GOUTET,
née Lecureux,

décédée le 4 juillet 1989.

Cet avis tient lieu de faire-part.

1, rue de Bagno-a-Ripoli,
92350 Le Plessis-Robinson.

– M. Jean-Luc Lagardère,
président-directeur général du groupe Matra,
Et l'ensemble des collaborateurs du groupe Matra,
ont le regret de faire part du décès de

M. Tony de GRAAFF,
ancien directeur commercial général de la société Matra,
chevalier de la Légion d'honneur,
croix de guerre avec palmes
et deux étoiles,
rosette de la Résistance,
président-fondateur
d'Hôpital sans frontières.

Un hommage lui sera rendu au colombarium du Père-Lachaise, le samedi 13 janvier 1990, à 10 heures.

Ni fleurs ni couronnes.

Des dons sont acceptés pour Hôpital sans frontières, CCP 5 272 35 M, Paris.

4, rue de Presbourg,
75116 Paris.

– Mme Victor Petin,
son épouse,
Georges (†) et Michèle Petin,
Jean-François et Sylvie Petin,
Bernard et Denise Petin,
Bruno et Anne-Marie Petin,
Brigitte et Paul Morin,
ses enfants,
Jean-Loup, Isabelle, Arnauld, Pierre-Edouard, Jean-Yves, Apolline, Jérôme, Fanny, Emmanuel, Isabelle, Sophie, Antoine et Camille,
ses petits-enfants,
Les familles Petitgirard, Aurenche, Bagros, Faury, Couhard,
font part du rappel à Dieu de

M. Victor PETIN,
chevalier de la Légion d'honneur,
croix de guerre 1939-1945
et des TOE,

le 8 janvier *1990*, dans sa *soixante-quinzième* année.

La cérémonie religieuse aura lieu le *12 janvier, à 14 heures*, en *l'église* Sainte-Thérèse-de-l'Enfant-Jésus, 62, rue de l'Ancienne-Mairie, Boulogne (Hauts-de-Seine).

Ils rappellent le souvenir de son fils

Georges PETIN,

décédé le 20 août 1980, qu'il a rejoint.

Cet avis tient lieu de faire-part.

46, rue de Bellevue,
92100 Boulogne.

– Mme Marguerite Pons,
son épouse,
Francine et André Petit,
Claudine et Paul Plouviez,
ses enfants,
Eric Plouviez et Isabelle Plouviez,
ses petits-enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Gabriel PONS,

survenu le 4 janvier 1990, à Issy-les-Moulineaux (Hauts-de-Seine), dans sa quatre-vingt-onzième année.

Les obsèques civiles ont été célébrées dans l'intimité familiale, le mardi 9 janvier.

M. Gabriel Pons, repose dans le caveau de famille, au cimetière communal de Basson (Yonne).

373 *bis*, rue de Vaugirard,
75015 Paris.

– La Société de caution mutuelle du transport CREDITRANS
a la tristesse de faire part du décès, dans sa quatre-vingt-onzième année, de

M. Gabriel PONS,
fondateur du Cautionnement mutuel
des transporteurs,
président d'honneur
de la Fédération nationale des sociétés de caution mutuelle de transporteurs.

Les obsèques civiles ont été célébrées dans l'intimité familiale, le mardi 9 janvier 1990.

– Les NMPP,
FAXIMPRESSE,
ont la douleur de faire part du décès de

Christian ROSSNER.

Ses obsèques auront lieu le jeudi 11 janvier 1990, à 8 h 30, au temple, 117, rue du Château, à Boulogne-Billancourt (Hauts-de-Seine).

– Pour ceux qui l'ont connu et aimé, la Terre s'est dépeuplée

François ROUET,
trente-deux ans,
infirmier,

s'est éteint après de longues souffrances morales et physiques, le 27 décembre 1989.

L'amour de son compagnon et de ses proches, malgré tout, est resté impuissant.

– Le Cannet.

Le docteur Georges Serrero
Et ses enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

Marguerite SERRERO,

survenu le 7 janvier 1990.

– Mme André Sindzingre,
M. et Mme Michel Sindzingre
et leurs enfants,
M. et Mme Dominique Millet
et leurs enfants,
Mlle Nicole Sindzingre,
M. Philippe Sindzingre,
M. Pascal Sindzingre (†),
Mme Béatrice Le Damany,
M. et Mme Luc Belorgey,
leurs enfants et petits-enfants,
Mme Roger Gaspard,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de

M. André SINDZINGRE,
ancien élève de l'Ecole polytechnique,
ancien ingénieur
des Ponts et Chaussées,

le 4 janvier 1990, à la suite d'un longue et cruelle maladie.

La cérémonie religieuse a eu lieu dans l'intimité familiale.

Une messe à son souvenir sera célébrée le vendredi 9 février, à 18 heures, en l'église Notre-Dame-de-Grâce de Passy, *rue de l'Annonciation, Paris-16e.*

Le présent avis tient lieu de faire-part.

Anniversaires

– Le 11 janvier 1988,

Alexis GRJEBINE

quittait sa famille.

Son épouse
Et sa fille
demandent *à ceux qui l'ont connu et* aimé d'avoir une pensée pour lui.

– Le 10 janvier 1978,

Jean-Jacques HAGENDORF

nous quittait.

Une pensée est demandée à ceux qui l'ont connu et aimé.

Services religieux

– Ph. Guilhaume,
président d'A 2-FR 3,
D. Alduy,
directeur général de FR 3,
J.-P. Guguen,
directeur régional,
Et l'ensemble du personnel *FR 3*-Bretagne-Pays-de-Loire,

M. et Mme J. Delage,
ses parents,
Frères, sœur et oncles,
Ses confrères,
Ses amis,
ont la tristesse de faire part qu'à la suite de la disparition tragique de

M. Joseph DELAGE,
journaliste-cameraman à FR 3-Brest,

un service funèbre sera célébré, le vendredi *12 janvier 1990, à 10 h 30, en* l'église Saint-Louis de Brest.

Soutenances de thèses

– Université Paris-I (Panthéon-Sorbonne), le mercredi 10 janvier, à 14 heures, IRCAM, salle n° 5, rue Saint-Merri, Paris-4e. M. Jean-Baptiste Barrière : « Pour une esthétique de la musique avec ordinateur ».

– *Université Paris-IV* (Paris-Sorbonne), le jeudi 11 janvier, à 10 heures, salle des Actes, centre administratif. M. Georges N. Acadie : « La traduction musicale des images et des idées du texte dans trois œuvres de Rameau : *Hippolyte et Aricie, Castor et Pollux, Dardanus* ».

– *Rectificatif.* – Université Paris-V (Paris-Sorbonne), la soutenance de M. François Costard en vue de doctorat aura lieu le vendredi *12 janvier 1990*, à 14 heures, laboratoire de géographie physique, salle des conférences, CNRS Meudon-Bellevue, 1, place Aristide-Briand, Meudon (Hauts-de-Seine)

– Université Paris-I (Panthéon-Sorbonne), *le vendredi 12 janvier*, à 14 heures, amphithéâtre 102, 9, rue Malher, Paris-4e. Mlle Christine Koulouri : « Dimensions idéologiques de l'historicité en Grèce (1834-1914). Les manuels scolaires d'histoire et de géographie ».

– Université Paris-II, le vendredi 12 janvier, à 10 heures, salle des commissions. Mlle Catherine Bonzom : « La responsabilité du fabricant en droit espagnol ».

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* daté lundi 8 et mardi 9 janvier 1990 :

UN DÉCRET

● N° 90-28 du 3 janvier 1990, portant publication de l'accord portant création du Fonds commun pour les produits de base, conclu à Genève le 27 juin 1980, ouvert à la signature à New-York le 1er octobre 1980.

UN ARRÊTÉ

● Du 21 décembre 1989 relatif à la création d'un fichier informatisé des empreintes digitales des demandeurs du statut de réfugié.

Sont publié au *Journal officiel* du mercredi 10 janvier :

DES ARRÊTÉS

● Du 9 janvier 1990 portant homologation du règlement général du Conseil des bourses de valeurs.

● Du 9 janvier 1990 portant homologation des règlements n° 89-04 et 89-05 de la Commission des opérations de bourse.

● Du 7 décembre 1989 portant organisation du programme de recherche sur le génie génétique et l'environnement.

ENFANCE

Un numéro vert national pour les victimes de mauvais traitements

Le numéro vert d'écoute nationale sur l'enfance maltraitée (05-05-41-41) devait être officiellement mis en service mercredi 10 janvier, à 12 heures, par le secrétaire d'Etat à la famille, Mme Hélène Dorlhac.

Ce *numéro* gratuit fonctionne vingt-quatre heures sur vingt-quatre, et tous les jours de l'année. Il s'adresse à tous les mineurs en détresse ou victimes de mauvais traitements ainsi qu'aux parents qui connaissent des difficultés relationnelles avec leurs enfants. Mais c'est également *« un lieu d'information et de conseils aux témoins de mauvais traitements et aux professionnels (éducateurs, enseignants, médecins, avocats, assistantes sociales...) ».*

L'équipe se compose de psychologues, d'assistantes sociales, de médecins et d'éducateurs, qui ont suivi une formation à l'écoute et seront aidés dans leur tâche par des personnes connaissant parfaitement le fonctionnement des institutions. Travaillant à temps partiel, ils feront le point tous les quinze jours sur leur travail et seront tenus au secret professionnel.

Il existe déjà en France des numéros d'écoute créés par certains départements ou par des associations, mais cette dispersion a de nombreux inconvénients : une couverture partielle du territoire français pour les uns et, notamment, un manque de suivi pour les autres. Le gouvernement et le *Parlement, qui a voté à l'unanimité* la loi sur la prévention des mauvais traitements à enfants et la création de ce service d'écoute, ont estimé qu'il appartenait à l'Etat, en collaboration avec les conseils généraux et des associations, de prendre en charge ce dossier.

Signaler tardivement qu'un enfant est maltraité peut entraîner de graves conséquences. Le nouveau service devrait permettre de raccourcir de façon significative le temps *entre le signalement, le vérification* et les mesures à prendre.

Les présidents de conseils généraux, qui sont responsables des services d'action sociale dans leur département, sont tenus de transmettre au service national d'écoute des renseignements concernant leur dispositif de lutte contre les mauvais traitements et de préciser les personnes à contacter. *Munis de ces données*, les écoutants alertent qui de droit lorsqu'ils l'estiment *nécessaire et en informent* le président du conseil général.

Pour gérer ce service, un groupement d'intérêt économique a été créé. Le conseil d'administration comprend huit représentants de l'Etat, huit pour les *départements* et quatre pour les associations.

Des affiches et des autocollants destinés à faire connaître le numéro d'appel seront diffusés dans tous les lieux fréquentés par les mineurs, ainsi que les mairies, les commissariats et les salles d'attente des médecins.

Ch. Ch.

Service national d'accueil téléphonique, 11, boulevard Brune, 75014 Paris. Tél. : 05-05-41-41.

AUTOMOBILE

Volvo 460 : classique et familial

D. R.



Un modèle qui inspire avant tout la confiance.

Volvo, qui a connu bien des difficultés lors du lancement de ses modèles 440 et qui dispose maintenant d'un horizon à cet égard plus clair, lance le 12 janvier une nouvelle série baptisée 460.

On trouve dans ces nouvelles voitures, pour l'essentiel, les mêmes bases techniques. Mais les 460 berlines à trois volumes et cinq portes, classiques et bien équilibrées s'adressent davantage à une clientèle dite « familiale ». L'espace intérieur est augmenté, le volume de bagages susceptibles d'être embarqués important (453 litres) avec un dossier arrière rabattable aisément par le tiers (70/30). L'ensemble est bien fini et intérieurement l'instrumentation très complète, autant que les sièges n'attirent aucun reproche. Le volant est réglable, le conducteur peut jouer sur la hauteur de l'assise.

La sécurité passive étant l'argument traditionnel de la marque, on notera que la « cage de sécurité », autrement dit l'habitacle, est en acier, et que les portes contiennent chacune une barre de protection *latérale également en acier. La* motorisation (1 721 centimètres cubes fournis par Renault) apparaît raisonnable dans sa version injection et avec une turbine nettement plus nerveuse. Le « cirage » de l'avant – il s'agit d'une « traction » – *est courant même par temps* sec. Il faudra donc ne pas embrayer en accélérant avec trop d'ardeur au démarrage. Sur la route, le comportement de cette voiture, pourtant livrée à l'arrière avec un essieu rigide à voie constante guidé par une barre Panhard, apparaît agréable. Quelques précautions de remise en ligne de la voiture sont néanmoins à observer en sortie de virages accentués. L'insonorisation est par ailleurs soignée.

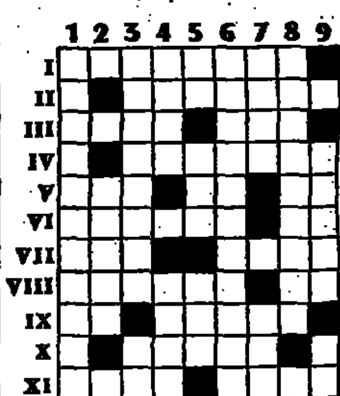
Ainsi cette berline peut elle être classée à un bon niveau de concurrence pour les 405 Peugeot, les 80 de Audi, voire le modèle de base des 190 Mercedes. Elle inspire avant tout la confiance.

C. L.

► **Prix : modèle à carburateur double-corps (7 CV) : 96 700 F ; à injection (8 CV) : 118 900 F ; avec turbo (7 CV) : 144 950 F. Pas de diesel prévu pour l'instant.**

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 5172



HORIZONTALEMENT

I. C'est un comble ! – II. Qui ne fait pas du tout avancer. – III. Quand on y est, on n'a plus rien à dire. Adjectif. – IV. Des outils de tailleur. – V. Peut se trouver dans un étang. Donné par le chef. Lac. – VI. Morceaux de bois. Pas révélé. – VII. On y reste quand on n'est pas bien. Œuvre de vers. – VIII. Se dresse sur une nappe. D'un auxiliaire. – IX. Traditions. Une grande chaîne. – X. Cessas de résister. – XI. S'attache au foyer. Une veuve vraiment brûlante.

VERTICALEMENT

1. Des gens qui sauvent parfois la face. – 2. Ruminent dans des forêts. – 3. Quantité qui compte pour du beurre. Entre trois et quatre. – 4. Pays. Grand, pour la coqueluche. – 5. Donne souvent la main. Maurice, par exemple. Un parasite très décoratif. – 6. Rétabliras l'ordre. – 7. Une rencontre dangereuse. Roi. – 8. Peut être assimilé au capital. – 9. Pour les cochons qui sommeillent. Un animal vraiment mou.

Solution du problème n° 5171

Horizontalement

I. Greluchon. – II. Laverie. – III. Averse. Ur. – IV. Ça. Oslo. – V. Ilot. Rai. – VI. Repos. – VII. Lesta. Hue. – VIII. Oc. Entêté. – IX. Goel. Réa. – X. Ut. Loi. Tt. – XI. Est. Herse.

Verticalement

1. Glaciologue. – 2. Ravel. Ecots. – 3. Eve. Ors. – 4. Lérot. Tell. – 5. URSS. Ran. Oh ! – 6. Ciel. Trie. – 7. Hé ! Orphée. – 8. Aoûtats. – 9. Narcisse. Té.

GUY BROUTY

AGENDA

national
vais traitements

appartenait à l'Etat, en iboration avec les conseils éraux et des associations, prendre en charge ce dos-

ignaler tardivement qu'un ant est maltraité peut aîner de graves consé- nces. Le nouveau service rait permettre de raccourcir façon significative le temps re le signalement, la vérifi- ion et les mesures à pren-

Les présidents de conseils éraux, qui sont responsa- des services d'action iale dans leur département, nt tenus de transmettre au vice national d'écoute des seignements concernant r dispositif de lutte contre mauvais traitements et de éciser les personnes à ntecter. Munis de ces don- es, les écoutants alertent i de droit lorsqu'ils l'esti- ent nécessaire et en infor- ent le président du conseil néral.

Pour gérer ce service, un oupement d'intérêt économi- e a été créé. Le conseil administration comprend it représentants de l'Etat, it pour les départements et uatre pour les associations.

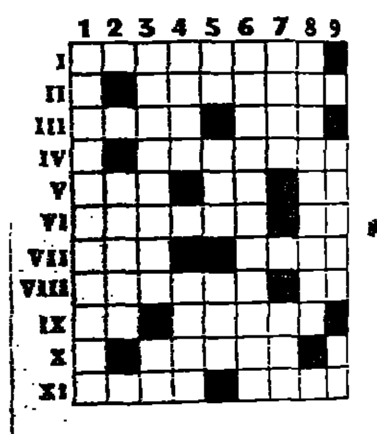
Des affiches et des autocol- nts destinés à faire connaître numéro d'appel seront dif- sés dans tous les lieux fré- uentés par les mineurs, ainsi ue les mairies, les commissa- iats et les salles d'attente des nédecins.

Ch. Ch.

Service national d'accueil éléphonique, 11, boulevard Brune, 75014 Paris. Tél. : 05- 05-41-41.

MOTS CROISÉS

PROBLÈME Nº 5172



HORIZONTALEMENT

I. C'est un comble ! – II. Qui ne fait pas du tout avancer. – III. Quand on y est, on n'a plus rien à dire. Adjectif. – IV. Des outils de tailleur. – V. Peut se trouver dans un étang. Donné par le chef. Lac. – VI. Morceaux de bois. Pas révélé. – VII. On y reste quand on n'est pas bien. Œuvre de vers. – VIII. Se dresse sur une nappe. D'un auxiliaire. – IX. Traditions. Une grande chaîne. – X. Cessas de résister. – XI. S'attache au foyer. Une veuve vraiment brûlante.

VERTICALEMENT

1. Des gens qui sauvent parfois la face. – 2. Ruminent dans des forêts. – 3. Quantité qui compte pour du beurre. Entre trois et quatre. – 4. Pays. Grand, pour la coqueluche. – 5. Donne souvent la main. Maurice, par exemple. Un parasite très décoratif. – 6. Rétablires l'ordre. – 7. Une rencontre dangereuse. Roi. – 8. Peut être assimilé au capital. – 9. Pour les cochons qui sommeillent. Un animal vraiment mou.

Solution du problème nº 5171

Horizontalement

I. Greluchon. – II. Lavene. – III. Averse. Ur. – IV. Ca. Oslo. – V. Ilot. Rai. – VI. Repos. – VII. Lasts. Hus. – VIII. Oc. Entêté. – IX. Goal. Réa. – X. Ut. Loi. Tt. – XI. Est. Herse.

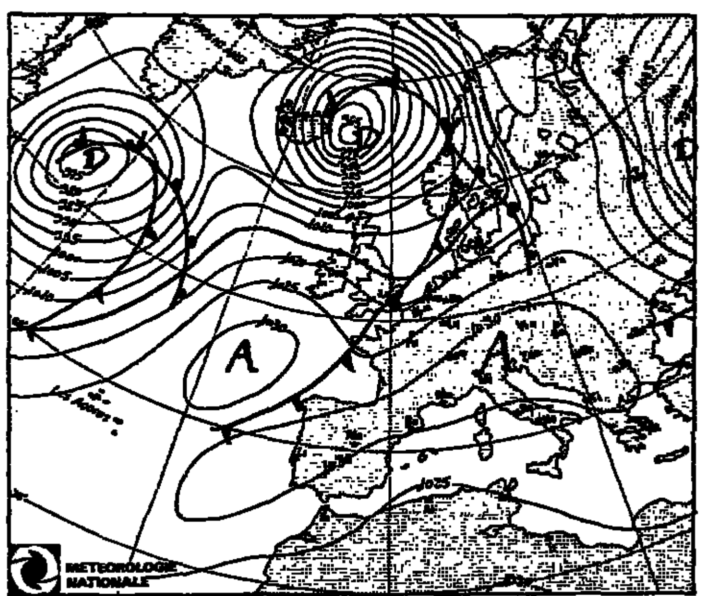
Verticalement

1. Glaciologue. – 2. Raval. Ecots. – 3. Eve. Ors. – 4. Lard. Tell. – 5. URSS. Ran. On. – 6. Ciel. Tne. – 7. Hel. Orphée. – 8. Aoûtats. – 9. Narcisse. Te.

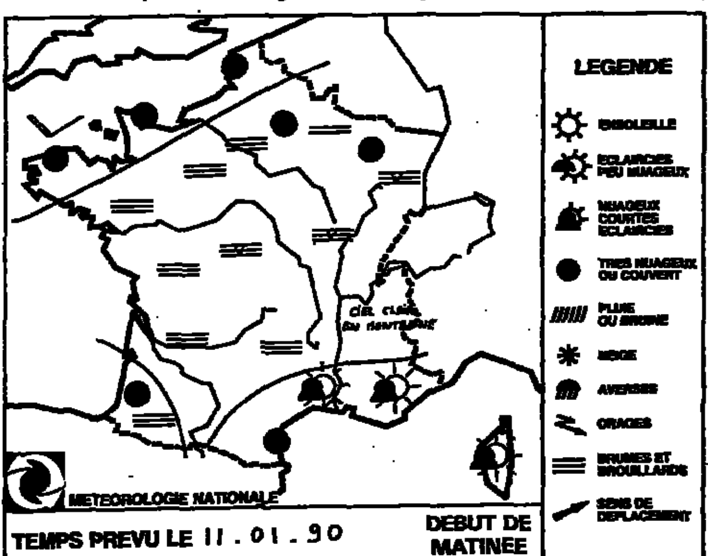
GUY BROUTY

MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 10 JANVIER 1990 A 0 HEURE TU



PRÉVISIONS POUR LE 12 JANVIER 1990 A 12 HEURES TU



Evolution probable du temps en France entre le mercredi 10 janvier à 0 heure et le jeudi 11 janvier à minuit.

Les conditions anticycloniques vont encore persister jeudi. En Méditerranée, le temps faiblement pluvieux de mardi et mercredi laissera place à un temps plus calme et ensoleillé. Ailleurs, le temps sera le plus souvent gris le matin, mais en cours de journée le soleil s'imposera sur la quasi-totalité du pays.

Jeudi : grisaille matinale, éclaircies l'après-midi.

Le matin, le temps gris sera le lot de presque toutes les régions. En effet, seuls la Corse, le littoral de la Provence, la Côte d'Azur et les régions montagneuses connaîtront un ciel bien dégagé et un temps plutôt ensoleillé. Partout ailleurs, la grisaille prédominera largement avec encore des brouillards sur les régions allant de l'Aquitaine et des Pays de Loire au Lyonnais et à l'Alsace. Ces brouillards seront même localement givrants dans l'Est. Près des côtes de la Manche ainsi que sur le Languedoc-Roussillon, les nuages pourront être accompagnés de petites pluies ou de bruines.

En cours de journée, à la faveur d'un vent de dominante sud, qui soufflera sur tout le pays, la grisaille se dispersera et le soleil s'imposera franchement en de nombreuses régions. Toutefois, les nuages pourront encore rester abondants l'après-midi du Roussillon à la région toulousaine, en Corse et près des côtes de la Manche. Sur le Nord-Est, le ciel pourra encore rester bas toute la journée.

Les températures matinales seront en baisse. Elles seront positives sur les régions allant de la Bretagne et des Pays de Loire au Nord et aux Ardennes (2 à 6 degrés) ainsi que près des côtes méditerranéennes et en Corse (3 à 7 degrés). Ailleurs, il gèlera, avec des températures comprises entre 0 et – 4 degrés.

Les températures maximales seront encore un peu basses dans le Nord-Est : 2 à 5 degrés. Ailleurs, il fera plutôt doux, avec 7 à 10 degrés au Nord, et de 7 à 13 degrés au Sud et même jusqu'à 14 à 15 degrés en Corse.

LEGENDE
ENSOLEILLE
ECLAIRCIES
ORAGES
BRUMES ET BROUILLARDS
SENS DE DEPLACEMENT

METEOROLOGIE NATIONALE

TEMPS PREVU LE 11.01.90 — DEBUT DE MATINEE

TEMPÉRATURES maxima - minima et temps observé le 10-1-1990

Valeurs extrêmes relevées entre le 9-1-1990 à 6 heures TU et le 10-1-1990 à 6 heures TU

FRANCE			
AJACCIO	14	7	P
BIARRITZ	9	5	B
BORDEAUX	9	7	C
BOURGES	7	2	N
BREST	12	7	B
CAEN	11	5	N
CHERBOURG	10	6	B
CLERMONT-FER.	7	–1	C
DIJON	4	0	B
GRENOBLE-SM-H	3	–6	D
LILLE	8	6	P
LIMOGES	7	–1	B
LYON	3	1	C
MARSEILLE-MAR.	10	4	N
NANCY	4	2	B
NANTES	9	4	N
NICE	14	8	C
PARIS-MONTS	10	5	C
PAU	7	–1	C
PERPIGNAN	12	7	P
RENNES	9	6	C
ST-ETIENNE	8	2	C
STRASBOURG	2	1	–
TOURS	9	2	B
TOULOUSE	9	3	C
POINTE-A-PITRE	29	21	A

ÉTRANGER			
ALGER	16	11	P
AMSTERDAM	9	7	B
ATHÈNES	–	–	–
BANGKOK	35	24	C
BARCELONE	11	5	N
BELGRADE	–9	–10	C
BERLIN	4	3	P
BRUXELLES	9	5	P
LE CAIRE	18	7	C
COPENHAGUE	5	1	D
DAKAR	23	19	N
DELHI	21	10	D
DJERBA	17	13	C
GENÈVE	3	–2	–
HONGKONG	21	17	D
ISTANBUL	–	–	–
JERUSALEM	9	–1	N
LISBONNE	14	6	D
LONDRES	11	9	C
LOS ANGELÈS	21	9	D
LUXEMBOURG	3	1	B
MADRID	11	3	N
MARRAKECH	17	5	D
MEXICO	23	8	B
MILAN	5	–6	B
MONTRÉAL	3	–8	*
MOSCOU	–1	–2	*
NAIROBI	26	14	D
NEW-YORK	8	1	C
OSLO	7	0	C
PALMA-DE-MAL.	14	1	D
PÉKIN	2	–6	D
RIO-DE-JANEIRO	29	24	D
ROME	16	2	D
SINGAPOUR	–	–	–
STOCKHOLM	6	1	D
SYDNEY	21	18	C
TOKYO	11	5	P
TUNIS	17	7	N
VARSOVIE	2	0	P
VENISE	6	–4	B
VIENNE	–3	–3	C

A	B	C	D	N	O	P	T	*
averse	brume	ciel couvert	ciel dégagé	ciel nuageux	orage	pluie	tempête	neige

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

RADIO-TÉLÉVISION

Les programmes complets de radio et de télévision sont publiés chaque semaine dans notre supplément du samedi daté dimanche-lundi. Signification des symboles : ▶ Signalé dans « le Monde radio-télévision » □ Film à éviter ■ On peut voir ■■ Ne pas manquer ■■■ Chef-d'œuvre ou classique.

Mercredi 10 janvier

TF1

- 20.40 **Variétés : Sacrée soirée.**
- 22.15 **Magazine : Ex libris.**
- 23.35 **Journal, Météo et Bourse.**
- 23.55 **Feuilleton : Le bateau.** De Wolfgang Petersen (1er épisode).
- 0.50 **TF1 nuit.**
- 1.25 **Feuilleton : C'est déjà demain.**
- 1.50 **Info revue.**

A 2

- 20.35 **Téléfilm : Jack l'éventreur.** *De David Wickes, avec Michael Caine, Jane* Seymour (1re partie). *Une nouvelle piste pour démasquer le coupable.*
- 22.10 **Documentaire : Les explorateurs.** Le centenaire de la National Geographic Society.
- 23.10 **Informations : 24 heures sur la 2.**
- 23.25 **Météo.**
- 23.30 **Magazine : Du côté de chez Fred.** Marie Laforêt.

FR 3

- 20.35 **Opérette : Véronique.** Opérette en trois actes d'André Messager, *livret d'Albert Van Loo et Georges Duval, avec* François Leroux, Danièle Chiostawa, Michel Roux, Léonard Pezzino, Marc Gaussorges, Jean-Marie Martin. *Une jeune femme intrigue pour séduire son futur mari !*
- 22.30 **Journal et Météo.**
- 22.55 **Magazine : Océaniques.** Andrzej Zulawski : Boris Godounov. *Le tournage.*

CANAL +

- *21.00* ***Cinéma : La rançon de la liberté.*** ■ Film américain de Tom Rickman (1984). Avec Tommy Lee, Martha Plimpton, Brian Dennehy.
- 22.25 **Flash d'informations.**
- *22.35* ***Cinéma : Traître sur commande.*** ■ Film américain de Martin Ritt (1969). Avec Richard Harris, Sean Connery, Samantha Eggar.

LA 5

- 20.40 **Série : Sur les lieux du crime.** Dans le port de Duisbourg, de Hajo Gies, avec Götz George. *La femme de la victime, un marinier, est soupçonnée.*
- 22.25 **Spécial Paris-Dakar.**
- 22.55 ▶ **Série : Le voyageur.**
- 23.30 **Magazine : Réussites.**
- *0.00* ***Journal de minuit.***

M 6

- 20.30 **Téléfilm : Miami Golem, la force invincible.** De Herbert Martin, avec David Warbeck, Laura Trotter. *Panique au laboratoire.*
- *22.10* ***Téléfilm : La faute*** (rediff.). *Un médecin sur la sellette.*
- 23.30 **Boulevard des clips.**
- 0.00 **Six minutes d'informations.**

LA SEPT

- *20.00* ***Documentaire :*** **Histoire naturelle de la sexualité.** De Gérard Caldéron et André Langaney. *La vie se complique.*
- *21.00* ***Téléfilm : La goutte d'or.*** De Marcel Bluwal, avec Karim Kacel, Rufus.
- 23.00 **Magazine : Imagine.**
- 23.30 **Documentaire : Palettes** D'Alain Jaubert (Les théâtres du soleil).

FRANCE-CULTURE

- 20.30 **Tire ta langue.**
- 21.30 **Correspondances.** Des nouvelles de la Belgique, de la Suisse et du Canada.
- 22.00 ***Communauté des radios publiques de langue française.***

FRANCE-MUSIQUE

- 20.30 **Concert** (donné le 7 juin à Munich) : Requiem pour soliste, chœur et orchestre op. 5, de Berlioz, par le Chœur et l'Orchestre *symphonique de la radio bavaroise, dir.* Colin Davis, chef de chœur Herwig Saffert ; sol. Keith Lewis (ténor).
- 23.07 **Jazz-club.** En direct du Petit Opportun, à Paris : le quartette de Michel Roques, saxophoniste et flûtiste.

Jeudi 11 janvier

TF 1

- 16.45 **Club Dorothée.** Juliette, je t'aime ; Mask ; Les chevaliers du zodiaque ; Le clip ; Les jeux.
- 17.55 **Série : Hawaii, police d'Etat.**
- 18.50 **Avis de recherche.**
- *19.00* ***Feuilleton : Santa-Barbara.***
- 19.25 **Jeu : La roue de la fortune.**
- 20.00 **Journal, Météo et Tapis vert.**
- 20.35 **Série: Navarro.** Fils de périph', de Denys Granier-Deferre, avec Roger Hanin, Sam Karmann. *Emoi dans une famille gitane, après le meurtre sauvage d'un écrivain voisin.*
- *22.00* ▶ ***Documentaire : Paroles d'otages.*** De Patrick Volson et Jean-Claude Raspiengeas. 1. La séquestration.
- 23.00 ▶ ***Magazine : Futur's.***
- 23.40 **Journal, Météo et Bourse.**

A 2

- 17.00 **Jeu : Des chiffres et des lettres.** D'Armand Jammot, présenté par Laurent Cabrol.
- 17.25 **Magazine : Graffitis 5-15.** Présenté par Groucho et Chico.
- 18.20 **Série : Mac Gyver.**
- *19.10* ***Jeu : Dessinez, c'est gagné !*** Présenté par Patrice Laffont.
- 19.40 **Jeu : Rira, rira pas.** Animé par Georges Beller.
- 20.00 ***Journal et Météo.***
- 20.33 **INC.**
- 20.35 **Cinéma : Toute une vie.** ■■ Film français de Claude Lelouch (1974). Avec Marthe Keller, Charles Denner, André Dussollier.
- 23.00 **Informations : 24 heures sur la 2.** Avec le magazine européen Puissance 12.
- 23.15 **Météo.**
- 23.20 **Sport : Basket-ball.** Coupe d'Europe des clubs champions : Limoges-Salonique.

FR 3

- *17.00* ***Flash d'informations.***
- 17.05 **Amuse 3.** Petit ours brun ; Inspecteur Gadget ; Les petits malins ; Auto vélo bravo : Feuilleton : Guillaume Tell.
- 18.00 **Flash d'informations.**
- 18.03 **Magazine : C'est pas juste.**
- 18.30 **Jeu : Questions pour un champion.**
- 19.00 **Le 19-20 de l'information.** De 19.10 à 19.30, le journal de la région.
- 19.55 **Dessin animé : Denver, le dernier dinosaure.**
- *20.05* ***Jeux : La classe.***
- 20.35 **Cinéma : Hôtel international.** ■ Film britannique d'Anthony Asquith (1963). Avec Elizabeth Taylor, Richard Burton, Louis Jourdan.

A cause du brouillard, un avion ne peut quitter Londres pour New-York. Un certain nombre de personnalités de la finance, du cinéma, de l'industrie et de l'aristocratie doivent attendre jusqu'au lendemain dans un palace. Chassé-croisé de situation dramatiques et comiques jusqu'à une fin « morale ». Luxueux décors, beau travail de chef opérateur et brillante distribution. C'est parfois d'un ennui distingué mais que de VIP ! (very important persons) *comme le veut, d'ailleurs, le titre original.*

- 22.35 **Journal et Météo.**
- 23.00 ▶ **Magazine : Océaniques.** Vivre avec les dieux, de Marc Augé et Jean-Pierre Dozon. 1. Prophètes en leur pays.
- 23.55 **Musiques, musique.** Préludes nos 21, 24, de Chopin, par Friedrich Gulda, piano.

CANAL PLUS

- 17.25 **Cabou cadin.** Cédric et Chloé ; Babar ; Charlotte, Fléo et Benjamin.

En clair jusqu'à 20.30

- 18.15 **Dessins animés : Ça cartoon.** Présentés par Philippe Dana.
- 18.30 **Top album.** Présenté par Marc Toesca.
- 19.20 **Magazine : Nulle part ailleurs.** Présenté par Philippe Gildas et Antoine de Caunes.
- 20.30 **Cinéma : Maniac cop.** ■ *Film américain de William Lustig* (1988). Avec Tom Atkins, Bruce Campbell, Laurene Landon.
- 21.50 **Flash d'informations.**
- 22.00 **Cinéma : Eclair de lune.** ■ *Film américain de Norman Jewison* (1987). Avec Cher, Nicolas Cage, Vincent Gardenia (v.o.).
- 23.40 **Cinéma : La sentinelle des maudits.** ■ *Film américain de Michael Winner* (1976). Avec Chris Sarandon, Christina Raines, Martin Balsam.
- 1.10 **Cinéma : Milan noir.** ■■ Film franco-suisse de Ronald Chammah (1987). Avec Isabelle Huppert, Joaquim de Almeida, David Warrilow.
- 2.25 **Magazine : Rapido.** Rediffusion de l'émission du 7 janvier.

LA 5

- 16.45 **Dessins animés.** Les triplés ; Snorky ; Gigi ; Sous le signe des mousquetaires ; Super nana.
- 18.30 **Spécial Paris-Dakar.**
- 18.50 **Journal images.**
- 19.00 **Série : Happy days.**
- 19.30 **Série : Arnold et Willy.**
- *20.00* ***Journal.***
- 20.30 **Drôles d'histoires.**
- 20.40 **Téléfilm : Mort en playback.** De Kliff Kuehl, avec John Hawkes.
- *22.25* ***Spécial Paris-Dakar.***
- 23.00 **Série : Le voyageur.**
- 23.30 **Magazine : Désir.**
- 0.00 **Journal de minuit.**
- 0.05 **Le renard** (rediff.).
- 1.05 **Belle et Sébastien.**
- 1.55 **La calanque** (rediff.).
- 2.20 **Série : Voisin, voisine.**
- 3.20 **Le journal de la nuit.**
- 3.30 **Tendresse et passion** (rediff.).
- 3.55 **Voisin, voisine.**
- 4.55 ***Tendresse et passion.***
- 5.20 **Panorama des ateliers français de musique et de danse.**

M 6

- 17.05 **Série : L'homme de fer.**
- 18.05 **Variétés : Multitop.**
- 18.35 **Série : Campus show.**
- 19.00 **Série : Magnum.**
- 19.54 **Six minutes d'informations.**
- 20.00 ***Série : Madame est servie.***
- 20.30 **Téléfilm : Le surdoué.** De Jim Begg, avec Gary Coleman, Dean Butler. *Un petit génie rejeté par ses camarades.*
- 22.10 **Série : Brigade de nuit.**
- 23.05 **Série : Médecins de nuit.**
- 0.00 **Six minutes d'informations.**
- 0.05 **Magazine : Charmes.**
- 1.00 **Rediffusions.** Médecins de nuit ; S'il te plaît, montre-moi nos histoires ; Quand la science mène l'enquête ; *Culture pub ; Médecins de nuit ; Parcours santé.*

LA SEPT

- 14.30 **Méthode Victor : Anglais.**
- 15.00 **Cinéma : La momie.** ■■ Film égyptien de Shadi Abdel Salam (1976). Avec Ahmed Murri, Shafik Noureddin, Mohamed Morshed.
- 16.45 **Court métrage : Le paysan éloquent.** De Chadi Abdel Salah.
- 17.00 **Documentaire : Portrait d'Edmond Jabès.** De Michèle Porte.
- 18.00 **Documentaire : Il ne suffit pas que Dieu soit avec les pauvres.** De Borhan Alaouie et Lotfi Thabet.
- 19.30 **Documentaire : Douze heures de la nuit** De Jean Baronnet.
- 20.00 **Documentaire : Histoire parallèle.** De Philippe Grandrieux.
- 20.45 **Jazz soundies collection.**
- 20.55 **Documentaire : Travail à domicile.**
- 21.00 **Téléfilm : L'invité clandestin.** De Michel Mitrani.
- 22.30 **Magazine : Mégamix.** De Martin Meissonnier.
- 23.00 **Documentaire : Mémoire en ricochets (1).** De Michel Mitrani.

FRANCE-CULTURE

- *20.30* ***Le théâtre de l'Europe des Douze.*** *Les* Pays-Bas. Alerte, de Judith Herzberg.
- 21.30 **Profils perdus.** Agnès Capri.
- 22.40 **Nuits magnétiques.** Histoires de secrétaires.
- 0.05 **Du jour au lendemain.**
- 0.50 **Musique : Coda.**

FRANCE-MUSIQUE

- 20.30 **Concert** (en direct du grand auditorium) : Madi, de Pagh-Pan ; Trois airs pour contre-ténor et luth, de Dowland ; Ohne Grenze und Rand, Sanfkorn, de Hubert ; Tombeau sur la mort de Monsieur le comte de Logy, de Weiss ; La Terre des hommes, de Hubert, par l'Ensemble intercontemporain, dir. Peter Eotvos ; sol. : Magali Schwarz (mezzo-soprano), Dominique Visse (contre-ténor), Matthias Spaeter (luth), Jean Sulem (alto).
- *23.07* ***L'invité du soir.*** Gilbert Amy.

Audience TV du 9 janvier 1990 (BAROMÈTRE LE MONDE/SOFRES-NIELSEN)

Audience instantanée, France entière 1 point = 202 000 foyers

HORAIRE	FOYERS AYANT REGARDÉ LA TV (en %)	TF1	A2	FR3	CANAL +	LA 5	M6
19 h 22	54,8	Santa-Barbara 21,7	Dessinez 6,0	Actual. région 17,8	Nulle part 2,1	Happy Days 3,9	Magnum 3,5
19 h 45	57,9	Roue fortune 27,1	Rira... 6,5	19-20 infos 11,4	Nulle part 4,8	Arnold Willy 3,5	Magnum 4,3
20 h 16	71,9	Journal 27,2	Journal 16,7	La classe 10,6	Nulle part 3,4	Journal 7,6	Mad. servie 6,6
20 h 55	69,5	Garde corps 31,6	Grand Escogr. 14,0	Terr. à bord 7,7	Fievel 3,0	Escroc macho 11,3	Miss Améric. 3,8
22 h 8	66,7	Garde corps 34,2	Grand Escogr. 12,2	Terr. à bord 8,5	Agnès de Dieu 0,7	Escroc macho 9,6	Miss Améric. 3,3
22 h 44	37,6	Ciel mardi 21,9	Eurovision 5,8	Soir 3 2,9	Agnès de Dieu 0,9	Paris-Dakar 4,1	Les Prisonn. 1,8

En préparant une nouvelle loi

Le gouvernement souhaite renforcer le pouvoir du CSA sur le câble

Le projet de loi sur les télécommunications présenté à la session de printemps du Parlement devrait être l'occasion d'un « toilettage » de quatre articles de la loi de 1986 sur la communication, qui concernent les réseaux câblés.

Le Service juridique et technique de l'information (SJTI, qui coiffe l'Agence câble) mène en ce moment des consultations avec les câblo-distributeurs et les élus municipaux, pour modifier quelques aspects de la télévision par câble – un texte devrait être soumis d'ici à fin février à la concertation interministérielle.

Les modifications *envisagées*, pour tenir compte de l'expérience des trois dernières années, touchent essentiellement à trois points : le régime d'autorisation des services, le statut juridique des opérateurs, et celui des antennes collectives. Sur le premier point, le gouvernement souhaiterait ajouter à l'autorisation actuelle par le CSA d'un plan de services sur chaque site (c'est-à-dire l'approbation de la liste des chaînes diffusées sur ce réseau) l'autorisation nationale de chaînes câblées, selon une procédure calquée sur le modèle des chaînes nationales hertziennes.

Revoir toutes les autorisations

Ce double régime d'autorisation permettrait au CSA de mieux contrôler les obligations des chaînes distribuées uniquement par câble. Il a aussi pour but d'ouvrir le marché du câble à des éditeurs de programmes qui ne sont pas liés à des opérateurs, en distinguant mieux les deux métiers d'éditeur et de distributeur. Les problèmes rencontrés par TV Mondes pour se faire diffuser ne sont sans doute pas étrangers à cette innovation... (*le Monde* du 15 septembre 1989). Mais certains câblo-distributeurs voient cette modification comme une menace sur *leurs prérogatives de choix des* programmes.

En autorisant des *« personnes morales de droit public »* à être opérateurs de réseaux, alors que *seules des sociétés le sont actuellement*, la nouvelle loi permettrait à des régies municipales, ou même à France Télécom, de gérer directement un réseau, comme elles le souhaitent, et comme c'est souvent le cas à l'étranger. Mais, du même coup, les offices publics d'HLM pourraient aussi solliciter une autorisation. Or ces offices, bien souvent, possèdent déjà ou souhaitent réaliser des réseaux reliés à des antennes collectives, qui peuvent être concurrents des réseaux câblés de ville, et distribuer des chaînes captées directement par satellite.

Pour éviter le développement anarchique de réseaux incompatibles ou concurrents, la loi modifiée prévoirait donc l'obligation d'autorisation pour tous les réseaux d'antennes collectives (en dehors de la télédistribution de chaînes hertziennes déjà autorisées), alors que la pratique actuelle d'autorisation se limite aux réseaux *« franchissant le domaine public »*. Ainsi serait évité le risque « d'écrémage » du marché, dans sa partie la plus rentable, par des réseaux « sauvages » de lotissements ou de grands immeubles.

Dernière disposition, et non des moindres : le projet de loi « remettrait les compteurs à zéro » en obligeant les exploitants actuels de réseaux à demander ou redemander une autorisation au CSA, lequel *aurait six mois* pour statuer. Un retour devant les sages qui poserait des problèmes, et pas seulement *dans les villes où la municipalité* a changé de bord depuis la première autorisation...

Une nouvelle géographie

Sous des dehors techniques, le texte en gestation doit donc fixer les futures frontières des responsabilités entre éditeurs de programmes, opérateurs de réseaux de ville, exploitants de réseaux « privés » et municipalités. Et cette cartographie juridique pourrait aussi ouvrir la voie à une nouvelle « géographie » de ce média en France, en canalisant l'arrivée de nouveaux intervenants.

De telles modifications incitent d'autant plus les opérateurs à la prudence qu'en parallèle pourraient sortir de nouveaux décrets. Un alignement des chaînes câblées sur le régime commun (par exemple pour le nombre de films diffusables annuellement) aurait pour conséquence, estiment-ils, de *réduire les avantages compétitifs* de ces chaînes.

MICHEL COLONNA D'ISTRIA

La télévision privée aux Pays-Bas

VNU et ELSEVIER rejoignent RTL-Véronique

AMSTERDAM

de notre correspondant

Deux des plus importants groupes de presse néerlandais, VNU et ELSEVIER, vont prendre une participation minoritaire dans le capital de la chaîne de télévision commerciale RTL-Véronique qui émet depuis le 2 octobre 1989 au Luxembourg et aux Pays-Bas. Les deux éditeurs ont annoncé, mardi 9 janvier, le rachat des parts de la *société* European Media Investors, filiale de la banque NMB qui possédait 38 % de la chaîne. RTL-Véronique reste cependant une filiale de la Compagnie luxembourgeoise de télévision (CLT) qui est son principal actionnaire (40 %).

En entrant dans le capital de RTL-Véronique, les groupes VNU et ELSEVIER, respectivement numéro un et numéro trois du marché de l'édition aux Pays-Bas, mais tous deux fortement implantés à l'étranger, concrétisent leur volonté de s'intéresser de près à l'audiovisuel. Ils étudiaient depuis plusieurs mois la possibilité de créer une télévision privée en association avec une chaîne émettant actuellement sur le réseau public néerlandais. Le projet n'a désormais plus lieu d'être : les éditeurs ont préféré courir au-devant du succès en rejoignant RTL-Véronique qui dispose de solides atouts pour devenir la première et probablement la seule chaîne commerciale des Pays-Bas.

CHRISTIAN CHARTIER

Direct à l'italienne

Les chaînes italiennes, qui n'avaient pas ménagé la sensibilité des téléspectateurs avec la « TV Verita » – ces *documents-choc* montrant les ravages de la drogue ou de la prostitution (*le Monde* du 20 mars 1989) – viennent de subir la douloureuse épreuve de la *« TV Falsa »*.

La victime du choc est, cette fois, la célèbre Sandra Milo, plantureuse actrice recyclée dans le courrier du cœur sur la RAI Due, deuxième chaîne publique italienne. Le 8 janvier, à 15 h 40, l'animatrice prend en direct sur l'antenne la communication téléphonique d'une téléspectatrice. *La voix l'apostrophe : « Sandra, que fais-tu là ? Tu ne sais pas que ton fils, Ciro, vient d'être emmené à l'hôpital San-Giovanni. Il est très grièvement blessé, Sandra ! »*

Boulerversée, l'actrice abandonne immédiatement le studio et, pour des millions de téléspectateurs, l'émission s'interrompt brutalement. Après un moment de confusion, la direction de la RAI diffuse en catastrophe un téléfilm comique. Renseignement pris, l'alerte est sans objet : le fils de Sandra Milo est paisiblement chez lui.

La mystérieuse téléspectatrice a donné au standard un faux nom et le numéro de téléphone d'une entreprise romaine. L'actrice en est quitte pour un solide choc nerveux et une peu de repos. La police enquête sur cette étrange agression télévisée.

Le satellite de télévision directe britannique

BSB prépare une augmentation de capital

Le groupe Chargeurs de M. Jérôme Seydoux et ses trois partenaires britanniques (les groupes Pearson, Reed et Granada) ont décidé d'augmenter le capital de British Satellite Broadcasting (BSB). Le consortium de télévision par satellite, qui doit lancer cinq chaînes anglophones au printemps, pourrait ainsi bénéficier d'un apport de 5 à 6 milliards de francs.

Cette augmentation de capital à laquelle devraient participer divers établissements financiers complètera les quelque 4 milliards de francs déjà réunis par BSB.

Cette décision montre que les actionnaires de BSB gardent une entière confiance dans le projet *malgré la concurrence* de Sky Television, les quatres chaînes de M. Rupert Murdoch qui arrosent déjà le Royaume-Uni grâce au satellite Astra. Le financement de BSB a néanmoins dépassé les prévisions, notamment à cause de la hausse du prix des programmes due à la concurrence de M. Murdoch.

Reste à résoudre le problème posé par le cinquième actionnaire, M. Alan Bond. L'industriel australien, endetté au point de perdre son empire, est incapable de suivre l'augmentation de capital. Sa participation de 36 % sera donc réduite de moitié.

Mais, entre-temps, les parts de M. Bond pourraient être rachetées par M. Robert Maxwell ou par le groupe britannique Carlton qui cherchent, tous deux, à entrer dans BSB.

J.-F. L.

EN BREF

□ **M. Maxwell devient propriétaire de l'imprimerie Cino Del Duca de Blois.** – Le patron de presse britannique Robert Maxwell a acquis la totalité de l'imprimerie Cino Del Duca de Blois (Indre-et-Loire), *dont il avait déjà acheté* 49 % en juin 1988 au propriétaire d'alors, les Editions mondiales. M. Maxwell contrôle donc désormais deux imprimeries en France, puisqu'il possède déjà l'imprimerie *François, à Ozoir-la-Ferrière* (Seine-et-Marne). La seconde acquisition de M. Maxwell *imprime en héliogravure des magazines* des Editions mondiales *(Nous deux, le Nouvel Intimité, Auto Plus, ect.) mais aussi des* titres extérieurs *(Ici Paris, Télé-Magazine)*, des catalogues. Son chiffre d'affaires est de 520 *millions* de francs. Un programme d'investissement de 250 millions de francs avait été récemment décidé pour cette imprimerie.

□ **Fin de la grève à la rédaction de Radio-France Nancy.** – Les journalistes de Radio-France Nancy ont mis un terme, mercredi 10 janvier, à la grève qu'ils avaient déclenchée le 4 janvier (*le Monde* du 6 janvier). Suivi durant six jours par sept des neuf journalistes de la station, le mouvement visait à protester contre le « gel » d'un poste d'envoyé permanent à Metz par la présidence de Radio-France. La rédaction a obtenu, mardi, l'assurance écrite que l'effectif sera complété par l'embauche d'un journaliste sous contrat à durée déterminée. – *Corresp.)*

□ **Rajeunissement de Radio-Nostalgie.** – Fidèle à son créneau « rétro-moderne » (les variétés des années 50 à 80), Radio-Nostalgie cherche désormais son public parmi les plus de vingt-cinq ans au lieu de s'intéresser, comme par le passé, plus de quarante ans. ce repositionnement décidé par M. Hervé Bourges, président de la Sofirad, maison mère de RMC et de Nostalgie, sera souligné par un logo et des couleurs *« plus jeunes et plus attractives »* et par une campagne de publicité sur le thème *« Radio-Nostalgie, ça change »*. Les responsables du réseau espèrent 50 millions de francs de recettes publicitaires cette année et 5 % d'audience sur l'ensemble du territoire. Ils se disent d'autre part en négociation avec différents pays pour étendre hors des frontières la diffusion de Nostalgie (Maroc, Val d'Aoste, URSS).

Inauguration de l'agence Jules-Verne

« L'agence Jules-Verne a pour mission d'être une véritable maison d'édition de l'émission scientifique télévisée ou radiodiffusée. » Pour son président, M. Jean Audouze, cette association, inaugurée officiellement le lundi 8 janvier, a en effet pour vocation d'accueillir tous les projets d'émissions. Un comité de lecture composé de dix membres (du philosophe Michel Serres au compositeur Michel Fano, en passant par la journaliste Martine Barrère) délivre alors aux meilleurs d'entre eux un « label » et décide d'une aide à l'écriture – 100 000 francs en moyenne – ou à la production.

Dotée d'un budget modeste – 5,8 millions de francs en 1989, – l'agence ne sera pas, ou rarement, coproducteur, mais aidera plutôt les promoteurs d'un projet à boucler leur plan de financement et à trouver un diffuseur.

L'agence, dont la création est l'une des mesures adoptées en conseil des ministres pour encourager le développement des émissions scientifiques à la télévision (*le Monde* du 6 mai 1989), a déjà accordé des *« aides au développement »* (pour un film sur Champollion, par exemple), des aides à l'écriture (pour un documentaire sur l'âge du fer), des aides à la réalisation (« Drôle de planète » ou encore « Dis-moi pourquoi », une série de courts sujets pour enfants...).

▶ **Agence Jules-Verne : 13, avenue du *Président-Wilson*, 75116 Paris. Tél. : 47-23-71-78.**

En Espagne

Le groupe de presse canadien Hollinger va racheter une part du capital de « Diario 16 »

Le groupe Hollinger de M. Conrad Black est sur le point d'acheter 25 % à 27 % du troisième quotidien espagnol, *Diario 16*. Cette participation, qui se ferait à la faveur d'une augmentation de capital, représente 750 millions de francs. Le quotidien ibérique a besoin de capitaux frais afin de faire face au développement du secteur de la presse quotidienne et à son nouveau rival, *El Mundo*. Avant de faire appel à Hollinger, groupe qui contrôle une vingtaine de titres au Canada, mais aussi le *Daily Telegraph* et le *Spectator* en Grande-Bretagne, ainsi que le *Jerusalem Post*, *Diario 16* avait eu des discussions avec MM. Murdoch et Maxwell. Il avait finalement accepté une prise de participation (10 %) de l'éditeur italien Rusconi, au niveau de sa société éditrice, Grupo 16, mais avait repoussé le groupe de M. Hersant, désireux d'en détenir 30 %. La prise de participation du groupe de M. Black dans *Diario 16* signifierait qu'il s'attaque maintenant à l'Europe continentale.

Accord de partenariat entre Hachette et Michel Lafon

L'éditeur Michel Lafon *vient de* signer un accord de partenariat avec Hachette Groupe Livre, aux termes duquel il s'engage à développer avec Hachette des *« nouvelles collections grand public et promises à de forts tirages, le Groupe Livre Hachette en assurant la diffusion et la distribution »*, a annoncé Hachette le lundi 8 janvier.

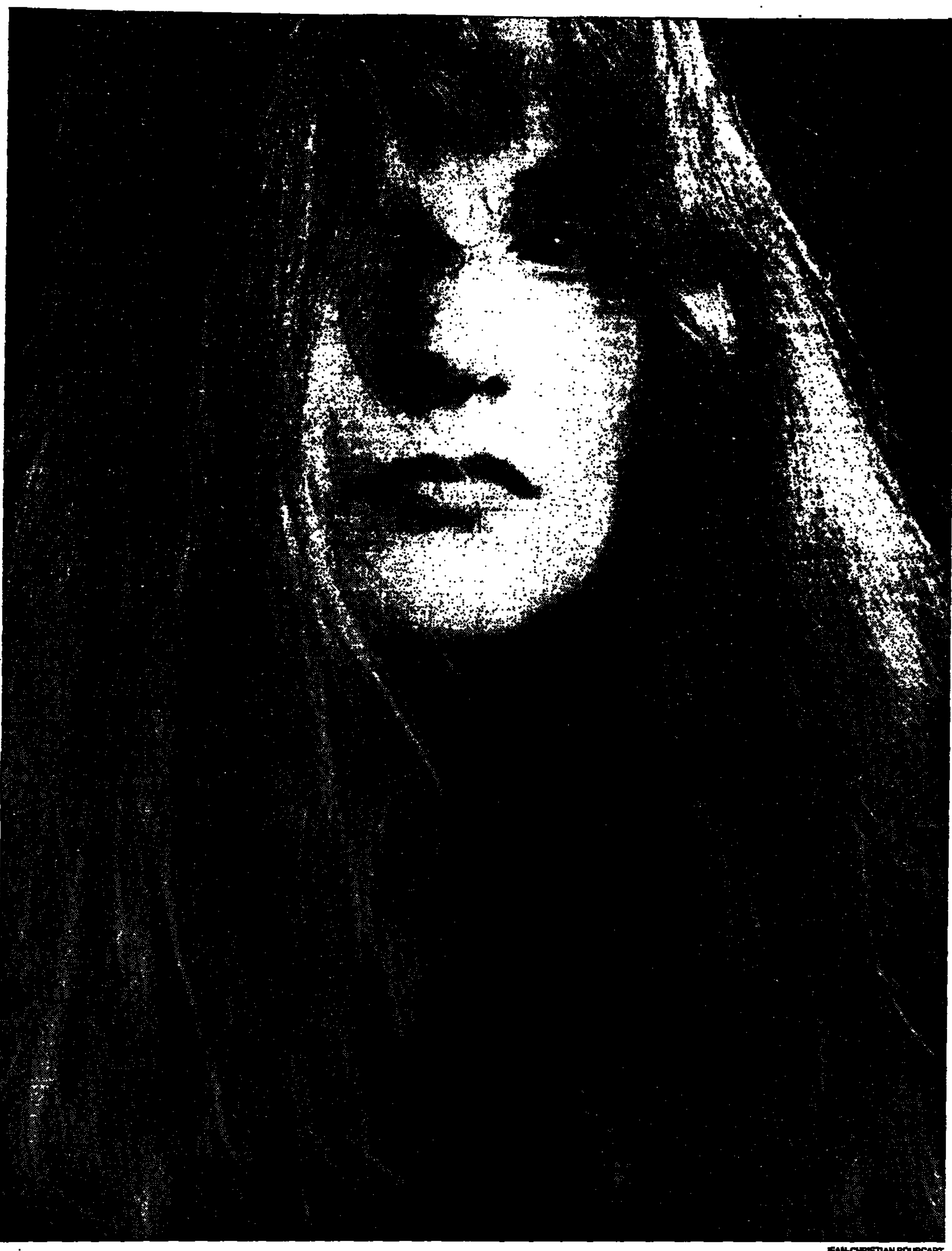
La maison d'édition, créée en 1980 par Michel Lafon, a notamment publié *Ma médecine naturelle*, de Rika Zaraï (2,4 millions d'exemplaires) et *la Valise en carton*, de Linda de Suza (1,2 million d'exemplaires). Après s'être associé avec Claude Carrère en 1983 au sein des éditions *Carrère-Lafon*, Michel Lafon est désormais unique propriétaire de l'intégralité du fonds éditorial Carrère-Lafon.

« Cet accord, indique le communiqué, *constitue pour la société de Michel Lafon, l'accès à la dimension du Groupe Livre Hachette, implanté dans trente-deux pays et publiant près de 150 millions de livres dans les trois langues les plus parlées du monde : français, anglais et espagnol. »*

Le Monde

SECTION C

ARTS • SPECTACLES



JEAN-CHRISTIAN BOURCART

ISABELLE HUPPERT, ACTRICE

La force masquée

Pendant longtemps, trop, dit-elle, Isabelle Huppert est restée la Dentellière. Puis on a ajouté quelques morceaux au puzzle : Violette Nozières, vivace et opaque, la Truite, cruelle et insaisissable, des garces, une courtisane, des victimes (mais pas de sainte). Pourtant, l'image d'Huppert est toujours restée mouvante, légèrement floue, sans qu'on puisse jamais l'identifier précisément, lui trouver sa place dans la galerie des stars françaises.

Elle dit *(lire notre entretien pages 23 et 24)* être *née actrice, ne pouvoir connaître* d'autre condition. Malgré les prix d'interprétation (à Cannes pour *Violette Nozières* en 1980, à Venise pour *Une affaire de femmes* en 1988), malgré une filmographie qui se lit comme un *Who's Who* du cinéma contemporain, de Bertrand Blier à Jacques Doillon, en passant par Cimino, Godard ou Wajda, on sent à l'égard d'Isabelle Huppert, comme une vague exaspération. On lui en voudrait presque de son talent, de la force et de l'énergie qu'elle y consacre, de se soucier davantage de son travail et jamais de ses clients : pourquoi être belle, pourquoi jouer aussi bien, si c'est pour incarner *les criminelles sordides, les avorteuses* ?

En 1988, Isabelle Huppert a reparu. Pendant quatre ans, elle n'avait pas tourné en France, une absence qui avait encore un peu plus creusé la distance entre l'actrice et le public. Elle est revenue avec *Une affaire de femmes*, de Claude Chabrol, le destin d'une faiseuse d'anges sous l'Occupation. On a retrouvé le visage lisse, presque transparent, qui laisse tout voir d'un personnage et, en plus, une vulnérabilité nouvelle qui serre la gorge. Dans *la Vengance d'une femme*, de Jacques Doillon, qui sort le 10 janvier *(lire la critique de Jacques Siclier page 22)*, elle reconnaît qu'elle *« pousse le bouchon un peu loin »*. Et pourtant, Isabelle Huppert-bourreau y est aussi émouvante que Béatrice Dalle-victime. Cécile, son personnage, est une sainte diabolique, *au paroxysme d'une ambiguïté* qui semble avoir été le seul repère sur le parcours d'un femme née actrice.

THOMAS SOTINEL

THÉATRE 27

Jean Vauthier écrit Shakespeare



ENGUERAND

Auteur baroque, proférateur lyrique de ses chagrins, de *ses souffrances*, Jean Vauthier retrouve sa ville de Bordeaux. Il a donné son nom à la nouvelle salle du *Centre dramatique d'Aquitaine. Elles* est inaugurée avec son adaptation de *Roméo et Juliette*, dans la mise en scène de Jean-Louis Thamin. *« Une pièce libre, un western, avec de l'action, de l'amour et des morts »*, dit Jean Vauthier.

DANSE 29

La rentrée à petits pas

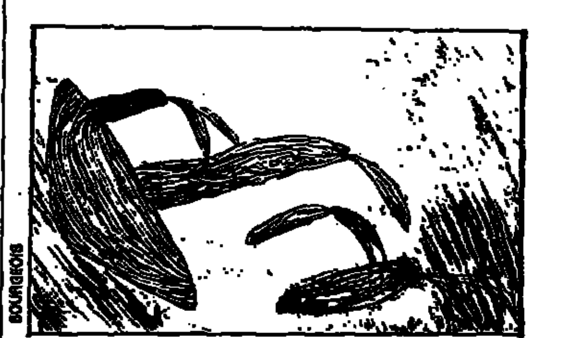


ANNE NORDMANN

Bouvier retrouve Obadia ; Daniel Larrieu garde le goût du silence ; Sidonie Rochon se plaint qu'il y ait trop de carcasses ; Jean-Marc Mathos parle désormais aux oiseaux ; Odile Duboc sort de ses *Insurrections (ci-dessus)... Les étoiles de la chorégraphie moderne* poursuivent en France leurs recherches. Paris leur garde, du *Théâtre de la Ville à celui de la Bastille, ses lieux de* rendez-vous. Mais *« Danse émoi »*, l'un des événements *de la rentrée a lieu, par exemple, à Limoges.*

ARTS 31

Achats d'Etat, état des achats



BOURGEOIS

Depuis plus d'un siècle, un gros acheteur, le Fonds national d'art contemporain, accumule pour le compte de l'Etat – notre propre compte ? – les achats de travaux d'artistes vivants. Certains s'en vont enrichir les murs de mairies, préfectures ou tribunaux, d'autres les collections des musées importants. Quelle est la qualité de la vendange 89 ? La plupart des acquisitions sont avouables, d'autres moins.

LA VÉRITÉ D'ISABELLE HUPPERT

Guêpier pour deux abeilles

Affrontement pour deux actrices, (Isabelle Huppert et Béatrice Dalle), *la Vengeance d'une femme* est un grand film mystérieux et tourmenté, illuminé par deux comédiennes émouvantes et terrifiantes. Jacques Doillon passe ici du drame psychologique à la tragédie. De cette métamorphose, le spectateur ne ressortira pas indemne.

LA dernière fois que nous avons vu Jacques Doillon, c'était au soleil d'Ibiza pour un jeu de l'amour et du hasard entre deux adolescents (une fille et un garçon) et un adulte : lui-même. Le film s'appelait *la Fille de quinze ans*. C'était une chronique de l'adolescence et de la passion, peut-être pas vraiment sereine, mais apaisée, claire si l'on veut. Depuis, Jacques Doillon est rentré dans l'ombre.

Tapi derrière sa caméra, comme si s'être montré dans *la Fille de quinze ans* lui avait donné des idées de manipulation cinématographique, il a longuement et attentivement filmé deux femmes en présence, à peine entourées de quelques personnages secondaires. Deux femmes qui ne ressemblent ni à Jane Birkin ni à ces filles en fleurs, exigeantes et tourmentées, que l'on a connues chez lui depuis *la Pirate* et *la Tentation d'Isabelle*. Deux femmes dont l'une – suivez le titre, c'est le seul fil d'Ariane – va exercer une vengeance, mais laquelle, pourquoi et comment ?

Même si le générique précise que le scénario (écrit avec Jean-François Goyet, son compagnon de travail depuis cinq ans tout juste) est librement adapté de *l'Eternel mari*, de Dostoïevski, cette référence n'est pas suffisante pour que l'on puisse répondre à ces questions ou deviner, très vite, les réponses. La mise en scène seule déliera à la fin les nœuds d'une intrigue qui est en fait une énigme psychologique et morale.

La vérité alors révélée est si troublante et si cruelle que l'on se sent comme aspiré par les gouffres ténébreux de l'âme humaine. Le plus vertigineux des suspenses hitchcockiens sur le « crime parfait » n'a jamais conduit personne aussi loin que le fait ici Jacques Doillon au bout d'un peu plus de deux heures de fausses et vraies pistes enchevêtrées, de fausses et vraies confidences échangées, d'affrontements rarement violents mais comme joués sur des cordes de violon tendues pour donner des sons étranges, des fêlures de cristal, des grondements assourdis.

Si vous voulez savoir comment on peut tuer, sans tenir soi-même une arme, avec un pyjama d'homme en pilou, un bouquet de petites roses fanées et une photo encadrée posée, derrière d'autres objets, sur une cheminée, alors, regardez, écoutez.

Un jour, Suzy (Béatrice Dalle), qui ne peut plus supporter de vivre en province, décide de rentrer à Paris. Elle se fait conduire en voiture par une amie, Juliette (Laurence Cote), qu'on ne reverra plus et à laquelle elle confie qu'elle sent, dans sa gorge, la fève qu'elle avait volontairement avalée, enfant. Elle a besoin d'une épaule. A Paris, Suzy descend dans un hôtel où elle est déjà venue deux ans auparavant. Elle demande à la réception si M. Trousovski vient toujours dans ce lieu. On lui dit non. Dans la nuit, Suzy, étendue toute habillée sur le lit de la chambre, entend frapper à la porte. Elle y va, ouvre. Personne. Quelques instants plus tard, elle retourne vers la porte.

Une femme est debout dans l'entrée, blonde, les cheveux sur les épaules. Une apparition. « *Tu me reconnais ?* », demande-t-elle. « *Oui*, répond Suzy. *Mais comment ça se fait que t'es là ? Je viens d'arriver.* » Cécile (Isabelle Huppert) fait ainsi son entrée dans une atmosphère de mystère. A l'exemple de Suzy, elle est venue comme si elle avait été appelée. Entre ces deux femmes, la brune, plus jeune, la blonde, plus mûre, mais plus belle et plus lisse, il y a eu un homme, André Trousovski, le mari de Cécile. Deux ans plus tôt, Suzy a vécu quelque temps avec le couple. Elle est partie brusquement. Et maintenant, Cécile lui apprend qu'André est mort. Suzy s'effondre. André était son amant. Apparemment, Cécile ne le sait pas, et c'est elle qui a besoin d'être consolée, aidée.

Scénariste et réalisateur, Jacques Doillon organise le hasard de cette rencontre décisive en faisant croire qu'il peut exister une « correspondance » entre certains êtres. C'est lui, bien sûr, qui a tout machiné, mais sa mise en scène brouille les cartes. Suzy ou Cécile pourraient aussi bien avoir arrangé leur rencontre. L'ambiguïté demeure sur ce point, comme elle marque tous les petits événements qui vont suivre. Deux chambres d'hôtel, un appartement inhabité dont on rouvre les portes et les fenêtres, un segment de route où eut lieu un accident, des coins de rue à Paris, les quais de la Seine, une promenade en bateau avec une « *devinette africaine* », le jour, la nuit, les heures qui passent, un jour, deux jours, trois...

Jacques Doillon promène ses personnages dans divers espaces, pour mieux les tenir enfermés, même en plein air, même aux moments de détente. Plans-séquences et gros plans sur les visages, dialogues abondants comme au théâtre ou, plutôt, comme dans certains films de Mankiewicz. Mais ici, le langage n'est pas une explication psychologique : les mots sont offensifs et défensifs, les masques de deux personnalités possédées chacune par un secret et une culpabilité dont on se demande si elles vont les échanger. On se demande encore si un autre homme, Stéphane (Jean-Louis Murat), n'est pas une sorte de réincarnation d'André, le disparu dont on ne connaît même pas l'image physique.

Il y a chez Doillon un art prodigieux pour vous mettre en état non pas de curiosité, mais d'attente de plus en plus angoissée, comme si, au-delà de ce duel de femmes dont les forces et la perversité semblent égales – avec des moyens et des tempéraments différents, – votre propre vie en dépendait. Sauf vers la fin, lorsque soudain l'un des masques craque sous la poussée d'un flot d'injures, une rage de frapper.

L'affrontement ne ressortit plus alors au psychodrame passionnel longtemps cher au cinéaste. Il est tragédie, avec des lames de poignards pointant sous les paroles, un arrachement des sentiments profonds, un combat de l'amour et de la haine, de la colère et de la souffrance, dans lequel l'ambiguïté gagne même les rapports intimes de Cécile et de Suzy, liées l'une à l'autre comme des sœurs siamoises dans quelques très beaux plans – des plans sublimes – où elles sont assises côte à côte, corps rapprochés et profils opposés, être à deux têtes.

On savait qu'Isabelle Huppert a autant d'instinct que de métier. Et pourtant, la voilà une fois de plus différente, comme neuve, dans ses paroles qui coulent comme miel et poison mêlés, ses gestes d'intellectuelle trempée comme une lame d'épée mais capable de se montrer femme-objet fragile. Isabelle la taciturne est loin. Celle-ci connaît à fond la dialectique et brode des phrases terribles ou insidieuses. A Béatrice Dalle, qui n'a pas été gâtée depuis *37° 2 le matin* et qui est surtout une nature, Doillon donne du métier, tout en lui conservant cet aspect brut, un peu primaire, de la fille qui ne se prend pas pour une actrice. Ici, Béatrice Dalle est une « bouche d'ombre » d'où naît un personnage inhabituel qu'elle semble enfanter en parlant. *Cela émeut et cela fait peur. Cette direction* d'actrices a quelque chose de diabolique. C'est tellement extraordinaire qu'on n'est plus fasciné, mais hypnotisé. On ne sort pas indemne de ce grand film-là.

JACQUES SICLIER

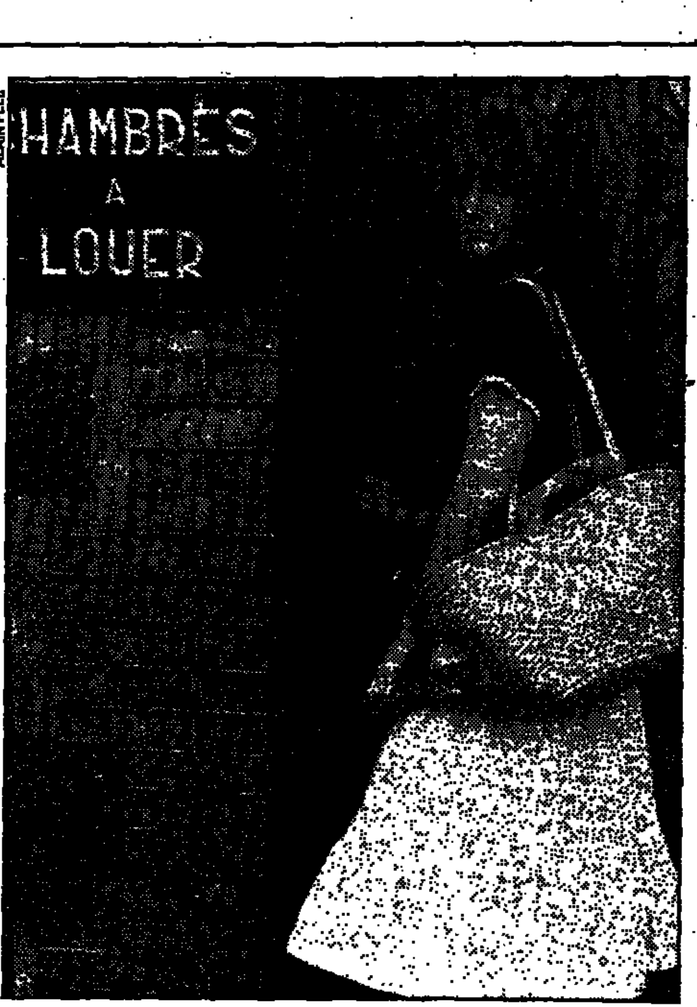
★ Voir la liste des salles page 25.

Ange ou démon ?

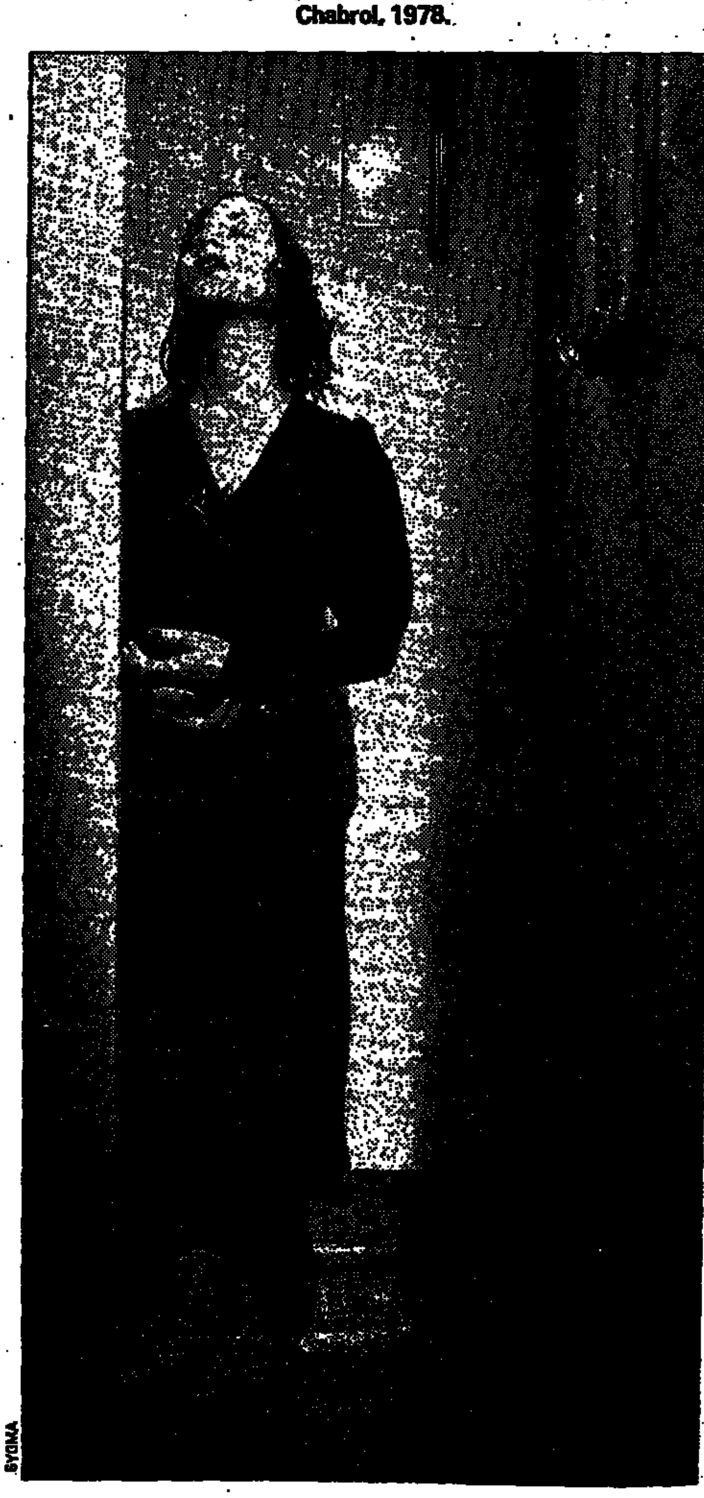
« La seule image qu'on ait de vous, ce sont vos films... » Pour prendre au mot Isabelle Huppert, voici vingt années de son travail d'actrice résumées en neuf clichés. Neuf facettes de sa personnalité.



« Il y avait Patrick Dewaere. Je ne suis restée que huit jours. J'étais très timide. Ce qui ne m'a pas empêchée de faire la scène dans laquelle je gifle mes parents dans la rivière. » *Les Valseuses*, de Bertrand Blier, 1970. Ici avec *Miou-Miou et Gérard Depardieu*.



« C'est mon premier grand rôle, ça c'est un peu un cliché. Mais ce n'était pas seulement le rôle qui était grand, mais – pour moi – ma rencontre avec le personnage. » *La Dentellière*, de Claude Goretta, 1977.



« A l'époque, je disais, c'est la dentellière qui sort de l'hôpital pour tuer son père et sa mère. C'est aussi ma première rencontre avec Chabrol, une période de grâce. » *Violette Nozière*, de Claude Chabrol, 1978.

DANS « LA VENGEANCE D'UNE FEMME », DE JACQUES DOILLON

Quand l'actrice paraît, apparaît, disparaît

Le personnage de Cécile dans *la Vengeance d'une femme* est le second grand rôle d'Isabelle Huppert (après *Une affaire de femmes*, de Claude Chabrol) depuis sa rentrée en France à la suite d'une absence de quatre ans. Elle fut une faiseuse d'ange, elle est une femme machiavélique et douloureuse. Pas vraiment l'étoffe dont on fait les héroïnes populaires, mais la preuve sans cesse renouvelée d'un talent hors du commun.

— « Qu'est-ce qui vous a décidée à tourner *la Vengeance d'une femme* ?

— J'avais toujours eu envie de tourner avec Doillon, de toute façon. Il m'a présenté un synopsis assez développé, très explicatif, pas au sens péjoratif du mot. Et j'ai vu que c'était vraiment intéressant. Je suis arrivée tout au début de l'écriture. Quand les rôles ont été écrits, ils l'ont été pour Béatrice et moi.

— Et vous avez suivi ce processus d'écriture ?

— Un petit peu, oui. J'ai beaucoup parlé du scénario et du personnage avec Doillon et Goyet. On était assez soucieux de ne pas tomber dans une caricature des personnages, en particulier du mien. Il fallait que le machiavélisme de Cécile soit un peu subtil. C'est vrai que le film est violent – il s'appelle *la Vengeance d'une femme*. Mais il y a des attirances, presque des élans de tendresse entre les personnages. Aussi, il ne fallait pas trop en savoir dès le début. En plus, il y a une dimension un peu ésotérique. Quand Cécile arrive, on ne sait pas très bien pourquoi ni comment. C'était intéressant de maintenir ce mystère. Dans l'accomplissement de cette vengeance, il y a de la part de Cécile des détours. Est-ce par machiavélisme ou parce qu'elle est entraînée par son plan vers des zones qu'elle-même ne soupçonnait pas ? C'est inéluctable, et dans cet inéluctable il y a presque une part d'innocence.

— Votre rôle dans *la Vengeance d'une femme* est presque celui d'un metteur en scène, de quelqu'un qui modèle la vie des autres. Sur le tournage, comment avez-vous travaillé avec Béatrice Dalle et Jean-Louis Murat ?

— J'ai beaucoup aimé la façon dont le film s'est déroulé. Contrairement à ce qu'on pourrait penser en le voyant, il n'y a eu aucune situation de psychodrame. C'est grâce à l'intelligence de Doillon. Il y a eu simplement un travail très artisanal sur le texte : l'apprendre par cœur, le dire, le répéter. C'était la première fois que j'abordais un texte de cette épaisseur au cinéma. Et Doillon a une manière très particulière de tourner avec de longs plans-séquences, donc si c'était difficile pour les autres, c'était difficile pour moi. Mais jamais de manipulations médiocres et mesquines. Une manipulation certainement, mais à un plus haut niveau. Et c'est vrai que c'est une sorte de corrida, il y a une mise à mort dans laquelle j'étais l'œil du metteur en scène. Je n'étais jamais regardée, c'est moi qui regardais.

— Une relation ambiguë et très forte se développe entre Suzy et Cécile. Et comment cela s'est-il passé entre les comédiennes ?

— Encore une fois, je serais tentée de dire qu'il y avait une obsession du travail, du texte. On s'est très bien entendues pendant le film, mais nous étions très concentrées sur l' apprentissage du texte. Je crois que c'est ça qui a déterminé notre relation. Nous avons réagi chacune à notre façon : il y a peut-être eu plus de résistance de la part de Béatrice et plus de plaisir de ma part. Mais nos personnages le voulaient. Dans le jeu, il y avait une vérité, une intensité, une grande évidence et par ailleurs une relation très simple entre nous, très courtoise, très gentille. Apparemment.

— Vous souciez-vous de l'image d'Isabelle Huppert actrice ou uniquement de vos personnages ? *Une affaire de femmes* et *la Vengeance* sont deux rôles qui, *a priori*, ne forcent pas la sympathie.

— Si ça suscite des réactions d'antipathie, je trouve ça plutôt rigolo. De toute façon, une image est la perception que les autres, le public et les médias, ont de vous. Mais je peux avoir une perception de cette perception. J'ai l'impression d'abord qu'elle est assez floue, et, si elle s'est dessinée plus nettement à certains moments, elle n'a jamais été très angélique.

» Ces deux films viennent peut-être renforcer cette image. C'est vrai que celui-là pousse le bouchon un peu loin. Pour *Une affaire de femmes*, il y avait un *conditionnement social qui faisait que ce personnage* était comme il était. Alors que celui-là est costaud. Mais quand même, c'est un film. Ma mission est de faire croire que c'est vrai. Evidemment, c'est peut-être tellement vrai qu'on croit que ça l'est. Mais ce n'est pas de ma faute si je l'ai joué comme ça.

— Une actrice comme Bette Davis a joué beaucoup de méchantes sans garder la part d'inexplicable qu'il y a chez vous et qui peut-être déroute encore plus.

— Non, ce n'est pas moins expliqué. C'est même plus justifié, j'exprime constamment des sentiments noirs qui sont les corollaires de sentiments blancs. Dans les films de l'époque de Bette Davis, c'était noir *ou* blanc. Ça faisait moins peur parce qu'elle était repérable en tant que méchante, alors que je suis moins identifiable.

— A une époque, vous récusiez la *direction d'acteur*, les indications sur les motivations du personnage.

— Oui, mais c'était un peu naïf d'assimiler la direction d'acteur à des indications aussi primaires. A un moment, j'ai peut-être pensé que c'était ça la direction d'acteur et je l'ai récusée. Cela devait reposer sur un manque de confiance en moi, ou sur un orgueil imbécile de première de la classe. J'avais aussi l'impression que les metteurs en scène me prenaient un peu trop *comme j'étais*. Peut-être parce que je leur avais été présentée comme une personnalité assez dessinée et un peu compacte qu'ils n'essayaient pas de changer.

» Pendant longtemps, j'ai privilégié le non-dit entre le metteur en scène et l'actrice. Il y a des metteurs en scène avec qui ça marche encore. Claude Chabrol, par exemple : il me dirige, mais c'est une direction qui est presque invisible. Doillon m'a vraiment dirigée, avec des mots, d'une façon presque musicale, presque comme un chef d'orchestre : des points d'orgue, des silences, des accélérations, des montées vocales, des descentes. Il me semble que les accents de *la Vengeance d'une femme* ont toujours été là. Si on avait pu les identifier et les faire sortir dans d'autres films, ç'aurait été mieux.

— Etes-vous allée chercher en dehors du textes des éléments pour construire votre personnage ?

— du tout. Pour ce film-là, justement, je ne me suis jamais consciemment identifiée à ce personnage. J'ai tourné ça comme ça, ça ne m'a pas du tout atteinte. Depuis un moment, je ne tombe plus dans les pièges un peu grossiers de l'identification. Ça ne m'est jamais tellement arrivé, mais enfin quand même, il y a des rôles dans lesquels on tombe, qu'on le veuille ou non.

— Dans lesquels êtes-vous « tombée » ?

— *La Dame aux camélias*, les rôles qui touchent à la maladie... Mais avec ce dernier personnage, pas une minute. Un peu comme pour *Une affaire de femmes*. Paradoxalement, ce sont des rôles pour lesquels j'utilise énormément de moi. Pourtant, je demeure totalement de marbre, intacte, c'est bizarre.

— Vous n'avez pas tourné en France pendant quatre ans, jusqu'à *Une affaire de femmes*.

— J'ai tourné un film américain et un film australien, que l'on n'a pas beaucoup vus en France. Du coup, j'étais vraiment absente. Dans le deuxième, j'interprétais une aveugle. C'est peut-être pour ça que personne ne l'a jamais vu ! Bon, ce film m'a ouvert les ▶

« J'ai passé un long moment avec Godard, car ensuite il y a eu *Passion*. J'étais bien avec lui. Je ne comprenais pas forcément ce qu'il me faisait faire. Je ne comprenais qu'en voyant le film. » *Sauve qui peut, la vie*, de Jean-Luc Godard, 1980.


COLL CHRISTOPHE L.

« Quand on joue un rôle d'aveugle, *personne ne vous voit*. Mais ça m'a ouvert les yeux. J'avais rencontré Paul Cox quand j'étais juré à Cannes en 1984, il présentait *l'Homme aux fleurs* dans une section parallèle. Il m'avait beaucoup aimée dans *la Dentellière*. » *Cactus*, de Paul Cox, 1986. Ici, avec Robert Menzies.

« Une vraie comédie, une facétie. Je suis actrice, j'aime jouer sur la grande vérité et sur son contraire, la facétie. J'aimais aussi la poésie du film, sa noirceur. Et puis en faisant rire, on rit soi-même. » *Sac de nœuds*, de Josiane Balasko, 1984. Ici avec Josiane Balasko et Farid Chopel.


CINESTAR


COLL CHRISTOPHE L.

ABELLE HUPPERT

comme si, au-delà de ce duel de forces et la perversité semblent moyens et des tempéraments diffé- sa vie en dépendait. Sauf vers la Fin des masques craque sous la injures, une rage de frapper.

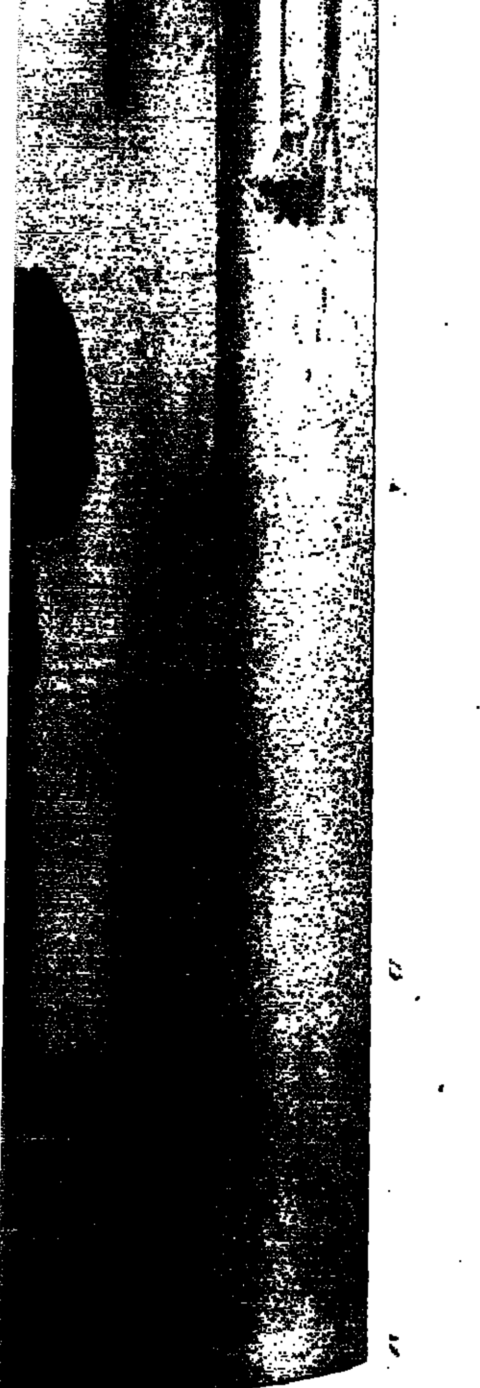
ne ressortit plus alors au psycho- longtemps cher au cinéaste. Il est lames de poignards pointant sous chement des sentiments profonds, our et de la haine, de la colère et de lequel l'ambiguïté gagne même les le Cécile et de Suzy, liées l'une à sœurs siamoises dans quelques très es plans sublimes – où elles sont côte, corps rapprochés et profils ix têtes.

sabelle Huppert a autant d'instinct t pourtant, la voilà une fois de plus neuve, dans ses paroles qui coulent ison mêlés, ses gestes d'intellectuelle une lame d'épée mais capable de se bjet fragile. Isabelle la taciturne est naît à fond la dialectique et brode des ou insidieuses. A Béatrice Dalle, qui depuis *37°2 le matin* et qui est sur- Doillon donne du métier, tout en lui pect brut, un peu primaire, de la fille pas pour une actrice. Ici, Béatrice ouche d'ombre » d'où naît un person- qu'elle semble enfanter en parlant cela fait peur. Cette direction lque chose de diabolique. C'est telle- naire qu'on n'est plus fasciné, mais sort pas indemne de ce grand film-là.

JACQUES SICLIER

des salles page 25.

c'est la dentellière qui sort son père et sa mère. C'est ncontre avec Chabrol, une *iolette Nozière*, de Claude rol, 1978.



CINÉMA

UN ENTRETIEN AVEC ISABELLE HUPPERT

Quand l'actrice paraît, apparaît, disparaît

▶

yeux et, en ouvrant les yeux, j'ai eu peur. Du coup, quand j'ai joué *Une affaire de femmes* puis *la Vengeance d'une femme*, je n'avais plus peur de rien. Une fois qu'on a eu peur, on a deux solutions : soit disparaître, soit crier, réagir fort.

– Et l'idée de disparaître était forte en vous ?

– J'ai disparu parce qu'on m'a proposé des personnages à l'étranger et je suis partie les tourner. C'est vrai qu'on ne m'en a pas proposé en France au même moment, et je ne peux pas savoir si on m'en aurait proposé, étant donné que je n'étais pas là. Ça s'est fait comme ça. Peut-être qu'on flirte toujours avec l'idée de disparaître, quand on apparaît beaucoup. Je n'apparais que dans les films et j'essaie de n'apparaître nulle part ailleurs. Et peut-être qu'à un moment les disparitions entre les films ne suffisent plus et qu'on a ce fantasme de disparaître absolument. Certains ont accompli ce fantasme et en ont fait une réalité. Pour moi, j'ai compris que ça restera toujours à l'état de fantasme.

– Ce qui veut dire que vous avez dépassé le moment où vous disiez ne vivre qu'en tournant.

– Je n'ai absolument pas besoin de tourner douze mois sur douze. C'est une organisation des énergies un peu différente. Il y a des choses qu'on met longtemps à désirer et qu'on est content de voir arriver un peu lentement. Je serais peut-être plutôt dans cette dynamique en ce moment. J'ai peut-être été plus boulimique. L'organisation du désir est un peu différente mais le désir n'en demeure pas moins fort.

– Pour des rôles plus courts, comme *Faux témoin* ou *les Possédés*, comment travaillez-vous ?

– *Faux témoin* est typiquement le genre de film qu'il faut éviter de faire aux Etats-Unis. Le scénario n'était pas mal au départ, mais il y a une telle naïveté de la part des gens qui le font. On est distribuée comme « la Française » et, évidemment, il n'y a rien de pire. Il faut essayer de rentrer dans une espèce d'image d'Epinal dans laquelle je me sentais un peu gênée aux entournures. Une fois qu'on est là-bas, on peut espérer qu'ils vont vous utiliser autrement que comme une caricature, c'est-à-dire une salope intégrale, une fumeuse de Gitanes. Alors qu'il y avait une matière intéressante, au-delà de la citation hitchcockienne...

– Et dans ces cas-là vous êtes comme Chabrol : quand vous sentez qu'un film va être mauvais, vous en rajoutez ?

– Ah non, j'étais folle de rage ! Je voulais résister vaillamment jusqu'au bout et essayer de sauver ce que je pouvais sauver. J'étais plutôt malheureuse. L'idée de faire ce film me plaisait, et j'étais triste parce que je me suis dit que c'était inutile, que je n'avais pas besoin de faire ça.

» Dans *les Possédés*, mon rôle était presque un intermède au milieu du film. Je ne savais pas comment les autres jouaient. On avait composé un personnage un peu saccadé, avec des petites lunettes. Je suis restée huit jours sur le tournage. Je me souviens que j'étais assez contente de l'avoir fait. De toute façon, quand on aime jouer, il suffit de peu de chose pour être content.

– Quels sont les auteurs qui manquent à votre collection ?

– Quelques-uns, Resnais... Et puis, il n'y a pas que les Français. J'aime bien dresser une carte d'Europe : j'ai tourné en Hongrie, en Pologne, je vais peut-être tourner en Allemagne. J'aime bien aussi rentrer dans des univers plus inconnus, doublement étrangers, parce que je ne les connais pas et parce qu'ils le sont. C'est dans cette optique-là que j'ai fait le film de Wajda. J'ai bien aimé tourner avec lui, c'est vrai que j'ai été déçue par le film. Lui ne dit pas un mot, il est complètement silencieux, c'était amusant. Alors j'ai joué fort pour le réveiller.

– Il est donc plus important pour vous de tourner avec Resnais...

– ... que de tourner ma première comédie avec Gérard Oury, oui, certainement !

– Et la comédie en général. Après *Signé Charlotte* et *Sac de noeuds*, c'est un problème encore en suspens...

– Bien sûr, je l'ai déjà fait, avec Balasko ; avec ma sœur, ce n'était pas une franche comédie, c'était un personnage qui avait des accents comiques, et j'ai fait aussi *la Femme de mon pote*. Et pourtant, ça reste à faire, et je ne sais pas avec qui. Au théâtre, je pourrais peut-être trouver ce côté un peu extravagant.

– Pour vous, le théâtre est un complément au cinéma ?

– Non, c'est un supplément, pas un complément. J'ai beaucoup aimé faire *Un mois à la campagne*. L'année prochaine, je jouerai *Mesure pour mesure*, avec Peter Zadeck, à Chaillot. J'ai l'impression qu'avec lui je pourrai faire ce genre de choses non retenues, plutôt que comiques. En France, c'est très difficile, et c'est vrai que ça se trouve dans des films américains. C'est pour ça aussi que j'aime bien essayer d'aller voir un peu partout. C'est le seul moyen d'avoir de bonnes surprises.

– *Comment faites-vous, vous voyez tout ?*

– Pas tellement, je vais plus au théâtre depuis que j'ai recommencé à en faire. Je vais au cinéma comme tout le monde, pas beaucoup.

– Par exemple, comment étiez-vous partie en Australie pour faire *Cactus* ?

– J'ai rencontré Paul Cox quand j'étais juré à Cannes en 1984. Il avait beaucoup aimé *la Dentellière*. Je rencontre encore beaucoup de gens qui avaient bien aimé *la Dentellière*, partout. J'espère que maintenant je vais rencontrer beaucoup de gens qui auront bien aimé *la Vengeance d'une femme*. Pas toujours *la Dentellière*.

– Vous devez tourner avec Chabrol bientôt ?

– *Madame Bovary*, j'avais bien envie de le faire depuis très longtemps et justement lui aussi, ça tombe bien. Je ne le savais pas et lui non plus. C'est lui qui va l'écrire.

– La littérature du XIXe siècle vous attire particulièrement ?

– C'est plutôt Flaubert qui m'intéresse. Il se prête plus à l'imaginaire collectif que Balzac ou Stendhal. Flaubert ne décrit jamais Madame Bovary. Comme il le disait, c'est lui, c'est vous, c'est moi. Et puis l'idée de la passion amoureuse vue à travers la frustration, un désir constamment inassouvi, c'est une vision plus moderne de l'amour que dans la littérature romantique.

– Et votre désir de comédienne ne s'est jamais mué en désir d'écrire ?

– Pas du tout. Je suis influencée par la littérature. Quand je joue un rôle, c'est un peu comme si j'écrivais un livre. Mais je n'ai jamais été attirée par l'écriture, encore moins par la mise en scène parce qu'elle suppose un rapport au monde totalement différent de celui dans lequel je me sens bien. *Etre actrice, c'est* une façon d'avoir un certain pouvoir sur son territoire *sans en avoir les inconvénients.*

» On fait quelque chose, parce qu'on en a le talent mais aussi le profil psychologique qui correspond. Et toutes les données de l'état d'actrice me correspondent tout à fait. Etre seule mais entourée, être regardée mais regarder aussi. Etre metteur en scène suppose un goût, un sens, un instinct du pouvoir que je n'ai pas du tout. Un metteur en scène n'est jamais pris en charge. C'est parce que je suis prise en charge, apparemment passive, que j'arrive quelquefois à quitter l'état d'objet pour devenir sujet. Si c'était l'essence de ce que je devais faire tous les jours, je n'aurais pas envie, je n'y arriverais pas.

– Donc vous avez une nature d'actrice.

– Oui, *to make a long story short*, et, pour paraphraser Simone de Beauvoir, on ne devient pas actrice, on naît actrice. »

Propos recueillis par
THOMAS SOTINEL



SYGMA
CINESTAR

« On avait tourné un épilogue qui n'était pas dans le livre. On me revoyait avec mon fils qui s'entraînait au pistolet et je tressaillais parce que ça me rappelait la mort de mon mari. Cet épilogue a été coupé et j'en ai été triste. » *Les Possédés*, d'Andrzej Wajda, 1987.



« Avec Jacques Doillon, nous avons beaucoup travaillé les voix. Nous nous y sommes tenus pendant tout le film. Il n'y a qu'à la fin que ça éclate, qu'on sort de cette retenue. » *La Vengeance d'une femme*, de Jacques Doillon, 1990. Ici avec Béatrice Dalle.



JACQUES PRAYER/GAMMA

« J'étais contente de revenir. Surtout avec Claude Chabrol. Marie est un personnage sur lequel j'ai très peu réfléchi. Ceux qui apparaissent les plus construits sont ceux sur lesquels je réfléchis le moins parce qu'ils sont les plus proches de moi. » *Une affaire de femmes*, de Claude Chabrol, 1988.

TOUS LES FILMS NOUVEAUX

Eat a bowl of tea

de Wayne Wang,
avec Victor Wong,
Lee Sau Kee,
Yuen Yat Fai,
Lau Siu Ming,
Russel Wong,
Hui Fun.
Américain (1 h 42).

L'action se passe à la fin des années 40 dans le quartier chinois de New-York, mais pas chez les gangsters, chez de braves immigrants. Ils font venir leurs enfants dans l'idée de les marier. Seulement, le jeune *époux*, accablé de travail et de soucis, devient impuissant et sa femme se console ailleurs. Tranches de vie et humour tranquille.

VO : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Ciné Beaubourg, handicapés, 3e (42-71-52-36) ; Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; Gaumont Alésia, handicapés, 14e (43-27-84-50) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40).

Mon vingtième siècle

d'Ildiko Enyedi,
avec Dorotha Segda,
Oleg Jankowski,
Gabor Maché,
Peter Andorai,
Paulus Manker.
Hongrois, noir et blanc (1 h 45).

Voir notre photo légendée.

VO : Forum Orient Express, handicapés, 1er (42-33-42-26) ; Panthéon, handicapés, 5e (43-54-15-04) ; La Bastille, 11e (43-07-48-60).

Outrages

de Brian de Palma,
avec Michael J. Fox,
Sean Penn,
Don Harvey,
John C. Reilly,
John Leguizamo,
Thuy Thu Le.
Américain (1 h 53).

Encore un film sur l'aspect « sale guerre » de la guerre du Viet-Nam. Ou comment un héros peut se révéler tortionnaire. Ou comment un jeune soldat va combattre celui qui lui a sauvé la vie. L'intrigue est tirée d'une histoire vraie.

VO : Ciné Beaubourg, handicapés, dolby, 3e (42-71-52-36) ; U.G.C. Danton, dolby, 6e (42-25-10-30) ; U.G.C. Champs-Elysées, handicapés, dolby, 8e (45-62-20-40) ; 14 Juillet Bastille, dolby, 11e (43-57-90-81) ; Sept Parnassiens, dolby, 14e (43-20-32-20) ; 14 Juillet Beaugrenelle, dolby, 15e (45-75-79-79) ; U.G.C. Maillot, 17e (47-48-06-06).
VF : Rex, dolby, 2e (42-36-83-93) ; U.G.C. Montparnasse, dolby, 6e (45-74-94-94) ; Paramount Opéra, dolby, 9e (47-42-56-31) ; Les Nation, dolby, 12e (43-43-04-67) ; UGC Lyon Bastille, dolby, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, dolby, 13e (43-36-23-44) ; Mistral, dolby, 14e (45-39-52-43) ; UGC Convention, dolby, 15e (45-74-93-40) ; Pathé Wepler, dolby, 18e (45-22-46-01).

Sea of love

de Harold Becker,
avec Al Pacino,
Ellen Barkin,
John Goodman,
Michael Rooker,
William Hickey,
Richard Jenkins.
Américain (1 h 53).

Al Pacino revient au cinéma après quatre années d'absence, dans le rôle d'un flic au bord de la retraite, un solitaire qui pleure après son ex-femme et tombe fou amoureux d'Ellen Birkin, principale suspecte d'une série de crimes. Les méchants seront punis et les amoureux récompensés.

VO : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; 14 Juillet Odéon, dolby, 6e (43-25-59-83) ; Publicis Saint-Germain, dolby, 6e (42-22-72-80) ; Gaumont Ambassade, dolby, 8e (43-59-19-08) ; UGC Normandie, dolby, 8e (45-63-16-16) ; 14 Juillet Bastille, handicapés, dolby, 11e (43-57-90-81) ; Gaumont Parnasse, dolby, 14e (43-35-30-40) ; 14 Juillet Beaugrenelle, dolby, 15e (45-75-79-79) ; UGC Maillot, 17e (47-48-06-06).
VF : Gaumont Opéra, dolby, 2e (47-42-60-33) ; Rex (le Grand (42-22-57-97) ; UGC Lyon Bastille, dolby, 12e (43-43-01-59) ; U.G.C. Gobelins, handicapés, dolby, 13e (43-36-23-44) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Gaumont Rex), handicapés, 2e (42-36-83-93) ; Bretagne, dolby, 6e Convention, dolby, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Wepler II (ex-Images), handicapés, 18e (45-22-47-94) ; Le Gambetta, THX, dolby, 20e (46-36-10-96).

Train of dreams

de John N. Smith,
avec Jason Saint Amour,
Fred Ward,
Marcella Santa-Maria.
Canadien (1 h 30).

Rencontre entre un éducateur et un jeune délinquant qui veut s'en sortir. Description objective des personnages, de leur milieu, de leur environnement, comme savent le faire les Anglo-Saxons : sans rhétorique ni pathétique.

VO : Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77).

Le noir et blanc, les changements de séquence avec fermetures à l'iris, comme au temps du muet. L'histoire de « Mon vingtième siècle », réalisé par Ildiko Enyedi, commence à l'arrivée de la fée électricité et, à travers la vie de sœurs jumelles, bouscule joyeusement les mythologies de notre vingtième siècle, qui n'est pas ce qu'il aurait pu être.

D.R.

La Vengeance d'une femme

de Jacques Doillon,
avec Isabelle Huppert,
Béatrice Dalle,
Jean-Louis Murat,
Laurence Cote,
Albert Leprince,
Sébastien Roche.
Français (2 h 13).

Lire nos articles pages 22 à 24.

Forum Horizon, handicapés, 1er (45-08-57-57) ; Pathé Impérial, handicapés, 2e (47-42-72-52) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; La Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; La Bastille, handicapés, 11e (43-07-48-60) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; Fauvette, handicapés, 13e (43-31-56-86) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; Gaumont Convention, dolby, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

Why Me

de Gene Quintano,
avec Christophe Lambert,
Kim Greist,
Christopher Lloyd,
J.- T. Walsh,
Michael J. Pollard.
Américain (1 h 30).

Christophe Lambert cherche à sortir de ses rôles tourmentés. Le voici escroc sympathiquement maladroit dans un polar-poursuite – une histoire de bijoux volés que les voleurs croient faux. Gags, rythme et loufoqueries.

VO : Forum Horizon, handicapés, 1er (45-08-57-57) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; Pathé Marignan-Concorde, dolby, 8e (43-59-92-82) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; Sept Parnassiens, dolby, 14e (43-20-32-20).
VF : Rex, 2e (42-36-83-93) ; George V, THX, dolby, 8e (45-62-41-46) ; Saint-Lazare-Pasquier, handicapés, 8e (43-87-35-43) ; Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette Bis, 13e (43-31-60-74) ; Mistral, handicapés, 14e (45-39-52-43) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

SÉLECTION

La liste complète des films en exclusivité et des grandes reprises paraît désormais dans *le Monde* du mardi (daté mercredi), soit la veille de notre supplément Arts-spectacles.

Black Rain

de Ridley Scott,
avec Michael Douglas,
Andy Garcia,
Ken Takakura,
Kate Capshaw,
Yusaku Matsuda,
Shigeru Koyama.
Américain (2 h 05).

Cette histoire bien conventionnelle de deux flics dissemblables à la poursuite d'un criminel *n'est sans* doute pas le meilleur film de Ridley Scott. *Mais* c'est quand même un film de Ridley Scott, c'est-à-dire avec des images urbaines absolument somptueuses. L'histoire se passe en grande partie au Japon, la ville est Osaka.

VO : Forum Orient Express, handicapés, 1er (42-33-42-26) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; Pathé Marignan-Concorde, dolby, TodAO, 8e (43-59-92-82) ; Publicis Champs-Elysées, dolby, TodAO, 8e (47-20-76-23) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79).
VF : Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06).

Boris Godounov

de Andrzej Zulawski,
avec Ruggero Raimondi,
Kenneth Riegel,
le National Symphony Orchestra dirigé par Mstislav Rostropovitch.
Franco-espagnol-yougoslave (1 h 55).

Bien que produit par Toscan du Plantier, ce n'est pas un film-opéra comme le *Don Giovanni* de Losey. D'abord parce que ce n'est pas Mozart, mais Moussorgski, surtout parce que ce n'est pas Losey mais Zulawski, enfin parce qu'il y a là une reflexion sur la rencontre de la musique et du cinéma, et sur l'intrigue de *Boris Godounov*, histoire d'un usurpateur.

VO : Vendôme Opéra, dolby, 2e (47-42-97-52) ; UGC Rotonde, dolby, 6e (45-74-94-94) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40).

Délit de fuites

de Youri Mamine,
avec Asankoul Kouttoubaev,
Serguei Dontsov,
Janna Kerimtaeva,
Victor Mikhailov,
Anatoli Kalmykov.
Soviétique (1 h 40).

Portrait de la société soviétique actuelle, à travers les locataires d'un immeuble qui se déglingue. Les personnages *aussi se déglinguent*, c'est du burlesque soviétique, *dont on perd certainement* beaucoup, mais dont il reste suffisamment pour rire.

VO : Cosmos, 6e (45-44-28-80) ; Le Triomphe, 8e (45-62-45-76).

Joyeux Noël, bonne année

de Luigi Comencini,
avec Michel Serrault,
Virna Lisi,
Consuelo Ferrara,
Paolo Graziosi.
Franco-italien (1 h 40).

Michel Serrault est marié depuis des lustres à Virna Lisi. Après de mauvaises affaires, ils doivent se séparer, et vivent chacun chez une de leur fille. Ce n'est pas le *Roi Lear*, car c'est une comédie de Comencini. Pas vraiment gaie, et même fort amère.

Forum Orient Express, handicapés, 1er (42-33-42-26) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; La Pagode, 7e (47-05-12-15) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Wepler II (ex-Images), 18e (45-22-47-94) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

Palombella rossa

de Nanni Moretti,
avec Nanni Moretti,
Silvio Orlando,
Mariella Valentini,
Alfonso Santagata,
Claudio Morganti,
Asia Argento.
Italien (1 h 26).

Avant que le Parti communiste italien change de nom et de sigle, Nanni Moretti, le Buster Keaton italien, a dit *ce qu'il en pense, sous forme* de parabole. Humour sec, *rage volubile.*

VO : Ciné Beaubourg, handicapés, 3e (42-71-52-36) ; Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; Escurial, 13e (47-07-28-04).

D.R.

Famille téléphage prête à tout avaler. Y compris l'intrusion d'une superbe créature en maillot dans un bouleversant mélo. Ce sont les aléas des coupures publicitaires, poussés au-delà des limites de l'absurde dans « le Voleur de savonnettes », par Maurizio Nichetti, un réalisateur italien, burlesque et volubile.

Quand Harry rencontre Sally

de Rob Reiner,
avec Billy Crystal,
Meg Ryan,
Carrie Fisher,
Bruno Kirby.
Américain (1 h 40).

La comédie américaine se porte bien quand elle exploite – et rajeunit – les recettes qui ont fait leurs preuves : quand Harry (qui se prend pour Woody Allen) et Sally (qui se prend pour Diane Keaton) se rencontrent, ils se détestent. Ils finiront par s'aimer.

VO : Gaumont Les Halles, dolby, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; 14 Juillet Odéon, dolby, 6e (43-25-59-83) ; Gaumont Champs-Elysées, dolby, 8e (43-59-04-67) ; 14 Juillet Bastille, handicapés, 11e (43-57-90-81) ; Gaumont Parnasse, handicapés, dolby, 14e (43-35-30-40) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; UGC Maillot, handicapés, 17e (47-48-06-06).
VF : Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Gaumont Convention, handicapés, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, dolby, 20e (46-36-10-96).

Sweetie

de Jane Campion,
avec Geneviève Lemon,
Karen Colston,
Tom Lycos,
Jon Darling,
Dorothy Barry,
Michael Lake.
Américano-australien (1 h 44).

Sweetie est grosse, sale, puérile et nymphomane, mais séduisante, tant elle vit avec générosité. Sa sœur est maigre et coincée. Ses parents se déchirent à son propos. Elle sème la pagaille partout où elle arrive, car *elle fait* exploser toutes les barrières de *l'ordre, et de* la culture. Elle ne passe évidemment pas inaperçue. Sauf du jury cannois, qui en a probablement eu peur. Mais elle a reçu le prix Sadoul, l'honneur est sauf.

VO : Ciné Beaubourg, handicapés, 3e (42-71-52-36) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40).
VF : Bienvenüe Montparnasse, 15e (45-44-25-02).

Le Temps des Gitans

d'Emir Kusturica,
avec Davor Dujmovic,
Bora Todorovic,
Ljubica Adzovic,
Husnija Hasimovic,
Sinolicka Trpkova,
Zabit Memedov.
Yougoslave (2 h 15).

Mythe et réalité du peuple tzigane. Le film a été tourné en plusieurs épisodes pour la télévision, et on aimerait le voir dans son intégralité. Dans son état présent, il comporte *quelques scènes* magnifiques.

VO : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Pathé Hautefeuille, handicapés, dolby, 6e (46-33-79-38) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; La Bastille, 11e (43-07-48-60) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40).
VF : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33).

Un monde sans pitié

d'Eric Rochant,
avec Hippolyte Girardot,
Mireille Perrier,
Yvan Attal,
Jean-Marie Rollin,
Cécile Mazan,
Aline Still.
Français (1 h 24).

Hippo le glandeur devient amoureux d'une normalienne bourgeoise et bosseuse. On dit que le film décrit la jeunesse d'aujourd'hui, ce qui tendrait à prouver qu'elle ressemble aux jeunesses de toutes les époques. C'est en tout cas un beau premier film bourré de charme.

Ciné Beaubourg, handicapés, 3e (42-71-52-36) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Mistral, handicapés, 14e (45-39-52-43) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; UGC Maillot, 17e (47-48-06-06).

Le Voleur de savonnettes

de Maurizio Nichetti,
avec Maurizio Nichetti,
Caterina Sylos Labini,
Federico Rizzo,
Matteo Auguardi,
Renato Scarpa,
Heidi Komarek.
Italien, noir et blanc et couleurs (1 h 33).

Voir notre photo légendée.

VO : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Racine Odéon, 6e (43-26-19-68) ; Les Trois Balzac, 8e (45-61-10-60) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (45-44-25-02).

REPRISES

Les Aventures de Robinson Crusoé

de Luis Bunuel,
avec Dan O'Herlihy,
Jaime Fernandez,
Felipe de Alba,
José Chavez,
Emilio Garibay,
Chel Lopez.
Mexicano-américain, 1952 (1 h 29).

Tous les fantasmes, toutes *les fantaisies dans ce premier* film en couleurs de Bunuel, sur le rapport de l'homme avec son environnement, avec ses pulsions, avec sa culture.

VO : Action Christine, handicapés, 6e (43-29-11-30).

Lola

de Jacques Demy,
avec Anouk Aimée,
Marc Michel,
Elina Labourdette,
Alan Scott,
Annie Dupeyroux,
Jacques Harden.
Français, 1961, noir et blanc (1 h 30).

Anouk Aimé en guêpière et bas noirs, Nantes et ses passages, la poésie de Demy, un film culte entre les cultes. Et même son vieillissement ajoute à son charme.

Le Saint-Germain-des-Prés, Salle G. de Beauregard, 6e (42-22-87-23).

La Ronde

de Max Ophuls,
avec Simone Signoret,
Anton Walbrook,
Simone Simon,
Serge Reggiani,
Danielle Darrieux,
Odette Joyeux.
Français, 1950, noir et blanc (1 h 37).

Jusqu'à ce que le théâtre de Schnitzler tombe dans le domaine public, c'était sa pièce la plus connue – avec *Libelei*. Max Ophuls a tiré de cette ronde du sexe et des sentiments blessés un film aigu, drôle et méchant, *mélancolique.*

Le Champo – Espace Jacques Tati, handicapés, 5e (43-54-51-60) ; Les Trois Balzac, 8e (45-61-10-60).

La sélection cinéma a été établie par Colette Godard.



Festivals

LITTÉRATURE ET CINÉMA

Les cinémas Action proposent jusqu'au 6 mars un festival littérature et cinéma. *Chaque jour, les* Action rive gauche et le Mac Mahon présenteront un film tiré d'une œuvre littéraire : *le Carrosse d'or* (Mérimée-Renoir), *les Diaboliques* (Boileau-Narcejac-Clouzot), *Hiroshima mon amour* (Duras-Resnais), *Plein Soleil* (Highsmith-Clément), *les Bostoniennes* (H. James-Ivory), *Rebecca* (D. Du Maurier-Hitchcock), *Macbeth* (Shakespeare-O. Welles), ou encore *la Rose tatouée* (T. Williams-D. Mann) et *le Monde selon Garp* (J. Irving-G.R. Hill). Le cycle sera également organisé à Bordeaux (fin janvier), Rennes (fin février), Angers et Besançon (avril). Enfin, l'Action Chritine programmera des rééditions jusqu'en décembre 1990 : *Bel Ami* (Maupassant-A. Lewin), *A l'Est d'Eden* (Steinbeck-Kazan), *Guerre et Paix* (Tostoï-K. Vidor) ou *Reflets dans un œil d'or* (C. McCullers-J. Huston).

Action rive gauche (43-29-44-40). Mac Mahon (43-29-79-89). Action Christine (43-29-11-30).

SEMAINE DU CINÉMA SOVIÉTIQUE

Organisée par les Cahiers du Cinéma jusqu'au 14 janvier à l'Auditorium du Louvre, la *Semaine du cinéma soviétique* présentera des œuvres récentes réalisées sous l'ère Gorbatchev : *les Incendiaires*, d'Alexandre Sourine, *la Femme du vendeur de pétrole*, d'Alexandre Kaidanovski, *le Visiteur de musée*, de Constantin Lopouchanski. Elle proposera aussi des courts métrages et des documentaires, et permettra de découvrir des metteurs en scène inconnus du public français : Valéri Ogorodnikov *(les Yeux de papier de Privchine)*, Serge Ovtcharov *(Ça)*, Jakhongir Faizief *(Qui es-tu ?)*. Le programme des longs métrages sera repris au Triomphe de Paris du 17 au 23 janvier ; du 24 au 30 janvier au Trianon de Bordeaux ; du 31 janvier au 6 février au « Cinéma » de Lyon et du 4 au 10 avril au Café des images d'Hérouville-Saint-Clair.

Auditorium du Louvre (40-20-52-99), 20 F : abonnement pour tout le cycle : 180 F.

Matteo Auguardi,
Renato Scarpa,
Heidi Komarek.
Italien, noir et blanc et couleurs (1 h 33).

Voir notre photo légendée.

VO : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Racine Odéon, 6e (43-26-19-68) ; Les Trois Balzac, 8e (45-61-10-60) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (45-44-25-02).

REPRISES

Les Aventures de Robinson Crusoé
de Luis Bunuel,
avec Dan O'Herlihy,
Jaime Fernandez,
Felipe de Alba,
José Chavez,
Emilio Garibay,
Chel Lopez.
Mexicano-américain, 1952 (1 h 29).

Tous les fantasmes, toutes les fantaisies dans ce premier film en couleurs de Bunuel, sur le rapport de l'homme avec son environnement, avec ses pulsions, avec sa culture.

VO : Action Christine, handicapés, 6e (43-29-11-30).

Lola
de Jacques Demy,
avec Anouk Aimée,
Marc Michel,
Elina Labourdette,
Alan Scott,
Annie Dupeyroux,
Jacques Harden.
Français, 1961, noir et blanc (1 h 30).

Anouk Aimé en guêpière et bas noirs, Nantes et ses passages, la poésie de Demy, un film culte entre les cultes. Et même son vieillissement ajoute à son charme.

Le Saint-Germain-des-Prés, Salle G. de Beauregard, 6e (42-22-87-23).

La Ronde
de Max Ophuls,
avec Simone Signoret,
Anton Walbrook,
Simone Simon,
Serge Reggiani,
Danielle Darrieux,
Odette Joyeux.
Français, 1950, noir et blanc (1 h 37).

Jusqu'à ce que le théâtre de Schnitzler tombe dans le domaine public, c'était sa pièce la plus connue – avec *Libelei*. Max Ophuls a tiré de cette ronde du sexe et des sentiments blessés un film aigu, drôle et méchant, mélancolique.

Le Champo - Espace Jacques Tati, handicapés, 5e (43-54-51-60) ; Les Trois Balzac, 8e (45-61-10-60).

La sélection cinéma a été établie par Colette Godard.

Festivals

…RE ET CINÉMA

…Action proposent jusqu'au 6 mars un … et cinéma. Chaque jour, les … et le Mac Mahon présenteront … œuvre littéraire : *le Carrosse d'or* …, *les Diaboliques* (Boileau-…), *Hiroshima mon amour* (Duras-…), … *Soleil* (Highsmith-Clément), *les Bos*… (… James-Ivory), *Rebecca* (D. Du … Hitchcock), *Macbeth* (Shakespeare-…) … encore *la Rose tatouée* (T. Williams-…), *le Monde selon Garp* (J. Irving-…). … cycle sera également organisé à … (janvier), Rennes (fin février), Angers … (avril). Enfin, l'Action Christine pro… … rééditions jusqu'en décembre 1990 : … -A. Lewin), *A l'Est d'Eden* …, *Guerre et Paix* (Tolstoï-K. Vidor) … *un œil d'or* (C. McCullers-J. Hus…).

… (43-29-44-40). Mac Mahon (43-29-…) … Christine (43-29-11-30).

…DU CINÉMA SOVIÉTIQUE

… par les Cahiers du Cinéma jusqu'au … l'Auditorium du Louvre, la Semaine du … présentera des œuvres récentes … l'ère Gorbatchev : *les Incendiaires* …, *la Femme du vendeur de* … Alexandre Kaidanovski, *le Visiteur de* … Constantin Lopouchanski. Elle proposera … métrages et des documentaires, et … découvrir des metteurs en scène … public français : Valéri Ogorodnikov … (*papier de Prichine*), Serge Ovtcharov … (*Qui es-tu ?*). Le programme … sera repris au Triomphe de … janvier ; du 24 au 30 janvier au … Bordeaux ; du 31 janvier au 6 février au … Lyon et du 4 au 10 avril au Café des … Saint-Clair.

… Louvre (40-20-52-99), 20 F ; abonnement … : 100 F.

LE CENTRE DRAMATIQUE DE BORDEAUX REND HOMMAGE A JEAN VAUTHIER

Un vocabulaire de la sincérité

Jean Vauthier écrit peu, mais un théâtre insolite, lyrique, excessif. Il est un élisabéthain du XXe siècle. Pour l'inauguration de sa nouvelle salle, le Centre dramatique d'Aquitaine présente son adaptation de « Roméo et Juliette » et lui rend hommage.


AGNÈS COURRAULT/ENGUERRAND

L'auteur au double visage.

LE 12 janvier, est inauguré le Théâtre du Port de la Lune, centre dramatique national d'Aquitaine, dirigé par Jean-Louis Thamin. A vrai dire, sa première salle, car depuis qu'il a été nommé, il erre d'un endroit à l'autre, de la salle du Conservatoire à une chapelle désaffectée. Il a visité tous les lieux possibles, est tombé en arrêt devant un entrepôt, où est aménagée une salle de cinq cents places, en attendant une plus grande. Ce n'est pas trop, car Jean-Louis Thamin compte sur les habitants du grand Bordeaux et les étudiants du campus – il y aura des navettes. Et le Centre dramatique doit devenir un centre européen – Bordeaux est déjà jumelé avec Madrid – pour tout ce qui est spectacle vivant. Le but étant d'associer au théâtre la musique, toutes les musiques, et la danse. Carolyn Carlson doit s'y installer.

Mais pour l'heure, l'inauguration de cette salle qui va porter le nom de l'enfant du pays, Jean Vauthier, se fait avec son adaptation de Roméo et Juliette. *Ce sera la première étape d'un hommage que lui rendent le théâtre et la ville.*

« Suis-je bordelais ? *dit Jean Vauthier.* C'est vrai, je tiens de ma mère – pur produit de la région, famille dans les vins – une ruine. Mais je suis né en Belgique, il ne faut pas le cacher ; j'ai des attaches belges du côté de mon père. Il était ingénieur et travaillait à Leningrad, Saint-Pétersbourg à l'époque. Et c'est sur la route du retour que ma mère m'a mis au monde. Nous sommes d'abord allés au Portugal, toujours pour le travail de mon père. J'avais six ans, quand je suis arrivé à Bordeaux. Ma mère avait le mal du pays.

C'EST A BORDEAUX QUE J'AI LU SHAKESPEARE

» Et puis est arrivée cette catastrophe, vous savez. Mon frère est tombé d'un arbre de douze mètres de haut. Quand on va à Bordeaux, avant d'arriver à Libourne, on voit un tertre, avec des arbres. C'est là que c'est arrivé. Nous avons vu tous les chirurgiens possibles. Il est resté paralysé à partir de la taille, et ma mère l'a soigné. Il était extrêmement pur, avec une telle limpidité dans le regard. Je l'ai beaucoup aimé. Il a fallu veiller sur lui pendant dix ans.

» Nous vivions à 9 kilomètres de Bordeaux, à Gradignan. Je suis allé au lycée jusqu'en troisième. Puis j'ai eu des cours particuliers, avec l'abbé Bertrand, parce que je voulais peindre, écrire. Ma mère jouait du piano et s'occupait de mon frère. C'est pathétique tout ça. Elle m'a poussé à écrire ; mon père n'y a pas fait objection. Dans sa famille, il y a eu des artistes. Un Prix de Rome, mais très bon graveur de médailles.

» Par la suite j'ai beaucoup lu, puisque j'avais une grande liberté de temps. Claudel, Rimbaud, Gide, son *Journal* surtout dont j'admire la sincérité, Baudelaire, *les Fleurs du mal*. J'étais très classique, je n'ai découvert personne. Il n'y avait pas chez nous énormément de livres, beaucoup de choses étaient restées dans les garde-meubles, mais je fréquentais la bibliothèque municipale de Bordeaux. J'y passais des journées, j'allais déjeuner dans un restaurant pas loin... C'est là que j'ai lu Proust, pas tout : des morceaux choisis. C'est dangereux, les meilleurs passages ont été choisis, si bien qu'après on risque la déception.

» C'est là aussi que j'ai lu Shakespeare pour la première fois, de mauvaises traductions en vers, dans des petits livres à couverture orange. J'ai tout de suite écrit pour le théâtre. Au théâtre, mon premier choc a été au Vieux Colombier, *Meurtre dans la cathédrale*, avec Jean Vilar. Plus tard quand il a repris la pièce au TNP, il n'a pas adapté la mise en scène, et ça n'allait pas. Mais c'était bien joué, sans complaisance. Je crois qu'auparavant j'avais vu *l'Ecole des femmes*, avec Jouvet, dans les décors de Christian Berard. Je dois avouer, je n'en suis pas fier, que j'avais sifflé son précédent spectacle, une pièce de Jules Romains, *la Scintillante*. C'était idiot, une provocation de gamins.

» J'ai écrit *Roméo et Juliette* à la demande de Jacques Lemarchand, qui était ma conscience littéraire. Je sautais dans le vide, je ne connais pas l'anglais. J'ai acheté tout ce que j'ai pu trouver d'éditions bilingues, de traductions intégrales. La plupart sont fausses. Je me souviens, ce n'était pas dans *Roméo et Juliette*, mais dans *le Roi Lear*. Le texte anglais disait littéralement « *roi pouce* » et c'est tout. La traduction donnait « *Roi de la tête aux pieds* ». Pourtant, il suffisait de regarder la page de gauche. Moi j'ai écrit « *Chaque pouce de mon corps est roi* ». Jacques Lemarchand a aimé. Lui aussi était d'une totale sincérité, généreux, avec quelques morsures aussi. Quand il a été atteint, et il le savait puisqu'on lui faisait des rayons, il venait malgré tout me voir à l'hôpital où j'étais alité pour une sciatique.

» Dans mon travail, je me suis également servi de ses mot-à-mot. Il commençait sa journée comme ça, en traduisant du Shakespeare, ça l'amusait. Il m'a passé ses cahiers, je les avais rangés dans un tiroir difficile d'accès pour ne pas être tenté de recopier, ça m'évitait juste de chercher dans le dictionnaire.

» J'ai cru, très franchement, m'être montré humblement fidèle à Shakespeare sans laisser aucune trace de moi. Je peux avoir des naïvetés enfantines. *Roméo et Juliette* est une pièce d'une liberté incroyable. En la relisant, j'ai les larmes aux yeux. Tout y est : les quiproquos, les dialogues, les numéros d'acteur, le western, les morts à n'en plus finir, et tout passe, c'est excellent. Il paraît que je suis proche de ce côté excessif, tant mieux.

» J'ai rencontré Jean-Louis Thamin à Bordeaux, où il présentait sa mise en scène du *Mal court*, d'Audiberti, dans la salle du Conservatoire. J'avais été subjugué, je suis allé lui parler. J'avais aimé sa modestie, son goût du détail, ainsi – et ce n'était pas un ajout, ça ne changeait rien – les voiles de mariée qui s'envolent, on ne voit pas les fils, c'est très beau. Par la suite, j'ai appris qu'il me cherchait, il avait écrit chez Marcel Maréchal, à La Criée, pour avoir mon adresse. Je lui ai laissé *Roméo et Juliette*, et il organise une soirée en mon honneur. J'aimerais que tous mes amis puissent y assister. »

Propos recueillis par
COLETTE GODARD

★ *Roméo et Juliette*. Jusqu'au 31 janvier. Le 18 janvier, Jean Lagénie évoquera Jean Vauthier. Le 6 février, lecture de *Medea* par Francine Bergé. 7 mars, lecture-spectacle des *Prodiges* par Marcel Bozonnet. 4 et 5 avril, *le Sang*, avec les élèves du conservatoire national de région. Tél. : 56-48-58-51.

SPECTACLES NOUVEAUX

Avant la retraite
de Thomas Bernhard,
mise en scène
de Claudia Stavisky,
avec Denise Gence
et Eléonore Hirt.

En ces temps de bouleversements à l'Est, il faut entendre les mots de Thomas Bernhard, surtout quand ils sont dits par l'immense Denise Gence, solidement entourée par Eléonore Hirt et Victor Garrivier, tous trois dirigés par une femme dont on ne sait rien sinon que c'est Jorge Lavelli qui lui a fait confiance. Le moins que l'on puisse dire est qu'il s'agit d'un parrainage d'exception.

Théâtre national de la Colline, 15, rue Malte-Brun, 20e. A partir du 18 janvier. Du mardi au samedi à 21 heures. Matinée dimanche à 16 heures. Tél. : 43-66-43-60. 100 F et 130 F.

Le Bal de N'Dinga
de Tchicaya U Tam'si,
mise en scène
de Gabriel Garran assisté d'Henri Delmas,
avec Pascal N'Zonzi,
Christine Sirtaine,
Henri Delmas,
Marius Yelolo
et Jack Robineau (musicien).

On ne compte plus les reprises de ce petit spectacle taillé comme une pierre précieuse par l'honnête Gabriel Garran. Une journée folle, celle de l'indépendance du Zaïre, jouée et chantée par un quatuor excellent.

Antoine - Simone-Berriau, 14, bd de Strasbourg, 10e. A partir du 10 janvier. Du mardi au samedi à 21 heures. Matinée samedi à 17 h 30, dimanche à 15 h 30. Tél. : 42-08-76-58. De 65 F à 200 F.

Cocteau-Marais
d'après Jean Cocteau,
mise en scène
de Jean Marais,
avec Jean Marais.

Une incarnation d'un poète par son meilleur exégète. L'hommage à Jean Cocteau devait passer par la voix, le physique, la présence magnifique de Jean Marais.

Théâtre Renaud-Barrault, av. Franklin-Roosevelt, 8e. A partir du 16 janvier. Du mardi au samedi à 20 h 30. Matinée dimanche à 15 heures. Tél. : 48-78-75-00. De 120 F à 200 F.

Don Juan 2000
de Philippe Avron,
avec l'auteur.

Philippe Avron abrite son Don Juan, qui l'a conduit sur toutes les routes de France, au théâtre de Guy Rétoré, auprès d'un public fidèle et souvent enthousiaste. Juste ce qu'il faut pour accueillir le sourire inquiétant d'Avron.

Théâtre de l'Est Parisien, 159, av. Gambetta, 20e. A partir du 16 janvier. Les mardi, mercredi, vendredi et samedi à 20 h 30, le jeudi à 19 heures, le dimanche à 15 heures. Tél. : 43-64-80-80. 75 F et 130 F.

L'Emission de télévision
de Michel Vinaver,
mise en scène
de Jacques Lassalle,
avec Bérengère Dautun,
Alain Pralon,
Claire Vernet,
Catherine Ferran,
Véronique Vella,
Jean-François Remi,
Jean-Philippe Puymartin,
Sylvia Bergé,
Jean-Pierre Michael
et Isabelle Gardien.

Le fantasque directeur du Théâtre national de Strasbourg retrouve la troupe de la Comédie-Française, dans sa salle tournée vers la création contemporaine, pour une œuvre écrite il y a deux ans par l'un de nos auteurs contemporains les plus intéressants, Michel Vinaver. Un voyage dans l'univers de la télé, sur un plateau de TF1, emmené par Alain Pralon et ses camarades.

Théâtre national de l'Odéon, 1, place Paul-Claudel, 6e. A partir du 16 janvier. Du mardi au samedi à 20 h 30. Matinée dimanche à 15 heures. Tél. : 43-25-70-32. De 57 F à 180 F. ▶

THÉATRE

➡

Et moi... et moi !

de Maria Pacôme,
mise en scène
de Jean-Luc Moreau,
avec Maria Pacôme,
Marie-France Mignal,
François Pacôme,
Emmanuelle Bataille
et Eric Thanberger.

Soyons sûrs que Maria Pacôme aura retenu les leçons de la critique parfois dure de son spectacle précédent, *les Seins de Lola*. Qui aime bien... et on aime beaucoup cette femme d'énergie, de saveur et de rire, qui joue superbement la comédie et l'écrit aussi. C'est rare et c'est bien.

Saint-Georges, 51, rue Saint-Georges, 9e. A partir du 16 janvier. Du mardi au samedi à 20 h 45, le samedi à 18 heures. Matinée dimanche à 15 heures. Tél. : 42-81-06-43. De 100 F à 200 F.

Ivanov, Platonov, Oncle Vania, Les Trois Sœurs

d'Anton Tchekhov,
mise en scène
de Jean-Claude Fall,
avec Laurent Arnal,
Claire Aveline,
Jean-Pierre Becker,
Agnès Bourgeois,
P. Castagne,
Nathalie Cerda,
Jean-Louis Coulloc'h,
Jean-Marc Eder,
Malik Faraoun
et Jacques Gabelus.

Le directeur du TGP s'attaque à Tchekhov au travers de ses quatre pièces les plus considérables qu'il conjugue deux à deux : *Oncle Vania* et *les Trois Sœurs* d'une part, *Ivanov* et *Platonov* d'autre part. La promenade s'annonce belle en compagnie d'un metteur en scène qui compte parmi les plus fins lecteurs et les plus élégants artisans du théâtre.

Théâtre Gérard-Philipe, 59, bd Jules-Guesde, 93000 Saint-Denis. A partir du 16 janvier. Du mardi au samedi à 20 h 30. Matinée samedi à 16 heures, dimanche à 14 heures et 17 heures. Tél. : 42-43-17-17. De 60 F à 100 F.

Kiki l'Indien

de Joël Jouanneau,
mise en scène
de Michel Raskine,
avec Judith Guittier,
Marief Guittier,
Christian Ruché,
Delphin Ruché,
Romain Duverne
et Yohann Pietegher
en alternance.

Voir notre photo légendée.

Théâtre 71, place du 11-Novembre, 92000 Malakoff. A partir du 12 janvier. Les vendredi et samedi à 20 h 30, le dimanche à 18 heures. Tél. : 46-55-43-45. 60 F et 85 F.

Le Marin

de Fernando Pessoa,
mise en scène
de Claude Merlin,
avec Claude Buchvald,
Paula de Oliveira
et Nathalie Epron.

L'autre Pessoa de cette rentrée de janvier par un fou de théâtre, Claude Merlin, qui s'installe à la Maison internationale du théâtre pour cette quête poétique du mystère de l'homme.

Théâtre Renaud-Barrault, av. Franklin-Roosevelt, 8e. A partir du 10 janvier. Du mardi au samedi à 21 heures. Matinée dimanche à 17 heures. Tél. : 48-78-75-00. De 120 F à 200 F.

La Mort du prince

de Fernando Pessoa,
mise en scène
de Luis Miguel Cintra,
avec Maria de Medeiros
et Luis Miguel Cintra.

Il faut aller découvrir, pour ceux qui ne le connaissent pas, le comédien et metteur en scène Luis Miguel Cintra. Il a quarante ans et défend depuis le début des années 70 le meilleur du théâtre de création au Portugal. Il a choisi pour ce passage à Paris Pessoa, que les éditions Bourgois nous ont récemment permis d'apprécier à sa juste place, celle d'un poète et philosophe important du siècle. Il est servi aussi par l'excellente captivante Maria Medeiros.

Théâtre de la Bastille, 76, rue de la Roquette, 11e. A partir du 16 janvier. Du mardi au samedi à 19 h 30. Matinée dimanche à 15 h 30. Tél. : 43-57-42-14. 70 F et 90 F.

Music-hall

de Jean-Luc Lagarce,
mise en scène
de l'auteur,
avec Hélène Surgère,
Olivier Achard
et François Berreur.

Prêt pour la revue en compagnie d'Hélène Surgère et de ses boys venus du Jura aux côtés de Jean-Luc Lagarce, auteur et metteur en scène, qui a trouvé à Besançon, sous le toit de la Compagnie de la Roulotte, un toit amical et l'occasion d'un travail soigné *et constant*.

Jardin d'hiver, cité Véron, 94, boulevard de Clichy, 18e. A partir du 16 janvier. Du mardi au samedi à 21 heures. Tél. : 42-62-59-49. Durée : 1 h 30. 70 F et 90 F.

Prométhée enchaîné

d'Eschyle,
mise en scène
d'Adel Hakim,
avec Gérard Abela,
Eric Rey,
Robert Bouvier,
Jean-Quentin Châtelain,
Véronique Bellegarde,
Faridah Rahouadj,
Géraldine Schwennin,
Jean-Pierre Leclerec,
Elisabeth Chailloux
et Antoine Basler.

« Recréation » d'un spectacle mis en scène une première fois l'an passé à Créteil par un jeune homme qui s'était *taillé* un beau succès en portant *Alexandre le Grand*, de Racine, à la scène. Sa comparse d'alors, Elisabeth Chailloux, l'a laissé cette fois-ci se débrouiller et s'est contentée de rejoindre la troupe des interprètes, où l'on retrouve Jean-Quentin Châtelain, réchappé du *Bourrichon*, de Jouanneau.

Cartoucherie Théâtre de la Tempête, route du Champ-de-Manœuvre, 12e. A partir du 16 janvier. Du mardi au samedi à 19 h 30. Matinée dimanche à 15 h 30. Tél. : 43-28-36-36. De 40 F à 90 F.

Un goût de pierre dans la bouche

de Françoise du Chaxel,
mise en scène
de Laurence Février,
avec Françoise Bette
et Yves Nadot.

Peu de gens connaissent l'auteur de cette œuvre contemporaine. Il s'agit de l'actuelle secrétaire générale de l'ONDA, un organisme officiel qui veille à la bonne santé du théâtre d'art. Elle nous propose sa seconde pièce dans la mise en scène d'une professionnelle chevronnée où l'on retrouve avec plaisir Françoise Bette.

Maison des arts, place Salvador-Allende, 94000 Créteil. A partir du 12 janvier. Les mardi, vendredi et samedi à 20 h 30, le dimanche à 15 h 30. Tél. : 49-80-18-88. De 55 F à 110 F.



BRIGITTE ENGUERAND

Deuxième volet de la trilogie écrite par Joël Jouanneau, *Kiki l'Indien*, mis en scène par Michel Raskine, créé à Sartrouville, accueilli triomphalement à Lille, s'installe aujourd'hui à Malakoff. L'occasion d'aller applaudir Christian Ruché dans le rôle-titre, aux côtés de Marief et Judith Guittier, héros de poésie, de féerie, de théâtre.

SÉLECTION PARIS

Les Escaliers du Sacré-Cœur

de Copi,
mise en scène
d'Alfredo Arias,
avec Facundo Bo,
Wally Chetout,
Bass Dhem,
Larry Hager,
Cloé Jouval,
Nathalie Kiener,
Marilù Marini,
Alain Salomon,
Stéphanie Schwartzbrod
et Zobeïda.

Alfredo Arias commence l'année nouvelle avec l'un de ses compatriotes, Copi, et une pièce inédite, *les Escaliers du Sacré-Cœur*. Sulfureuses histoires d'amour entrecroisées d'amour et de mort entre marginaux de tout poil. Super-Copi, donc.

Théâtre d'Aubervilliers Groupe TSE, 2, rue Edouard-Poisson, 93000 Aubervilliers. Du mardi au samedi à 20 h 30. Matinée dimanche à 16 h 30. Tél. : 48-34-67-67. Durée : 2 heures. De 90 F à 120 F.

Ismène

de Yannis Ritsos,
mise en scène
de Joséphine Derenne,
avec Odile Cointepas
et Thierry Kazazian.

Nouvelle production de notre petit théâtre fétiche sur la rive gauche, fétiche parce qu'on y est bien et que l'on nous y propose des spectacles systématiquement *intéressants*. Il faudra le vérifier une nouvelle fois avec cette pièce à deux voix de Yannis Ritsos, le poète grec béni des *Dieux*, mise en scène par une camarade d'Ariane Mnouchkine. Amateurs, à vos tablettes !

Théâtre 13, 24, rue Daviel, 13e. Du mardi au samedi à 20 h 30. Matinée dimanche à 15 heures. Tél. : 45-88-16-30. 70 F et 100 F.

Je me souviens

de Georges Pérec,
avec Sami Frey.

Il est revenu, le cycliste fou, qui s'en va d'un coup de pédale nerveux, arpenter les pistes de nos souvenirs. Drôle, émouvant, épatant : Perec a-t-il jamais été si bien servi au théâtre ? Il le doit à l'intelligence et l'extraordinaire performance d'un acteur rare, Sami Frey, aux sommets de sa forme.

Mogador, 25, rue de Mogador, 9e. Les mardi, mercredi, vendredi et samedi à 20 h 30, le dimanche à 15 heures. Tél. : 48-78-75-00. De 120 F à 200 F.

Le Jeu de la vérité

de Stig Dagerman,
d'après « l'Enfant brûlé »,
mise en scène
de Patrick Collet,
avec Madeleine Assas,
Angelica Chemla,
Huguette Clery,
Yves Comeliau,
Catherine Davenier
et Yves Arnault.

On n'en finit pas de découvrir l'écrivain suédois Stig Dagerman, maudit, mort d'un suicide à l'âge de 31 ans en 1954. Quelque chose qui nous fait souvenir de Büchner, mais évidemment encore plus proche de nous. Comme ce *Jeu de la vérité*, adapté de *l'Enfant brûlé*, une œuvre sombre, son troisième roman.

Théâtre 14 - Jean-Marie Serreau, 20, av. Marc-Sangnier, 14e. Du mardi au samedi à 20 h 45. Matinée dimanche à 17 heures. Tél. : 45-45-49-77. Durée : 2 heures. 60 F et 100 F.

Léon la France : hardi voyage vers l'Ouest africain

de Christian Schiaretti,
mise en scène
de Christian Schiaretti.

Voici un « hardi voyage vers l'Ouest africain » adapté de la correspondance d'un baroudeur en Afrique au siècle dernier, Léon Mercier, préparé par deux amoureux du théâtre.

Atalante, 10, place Charles-Dullin (impasse à gauche), 18e. Les lundi, mercredi, jeudi, vendredi et samedi à 20 h 30, le dimanche à 17 heures. Tél. : 46-06-11-90. 60 F et 90 F.

Polyeucte

de Corneille,
mise en scène
de François Rancillac,
avec Xavier Brière,
Jacques Charby,
Danielle Chinsky,
Bruno Marchand,
Elizabeth Mazev,
Olivier Py
et Vincent Winterhalter.

Où l'on retrouve un jeune metteur en scène, inconstant dans un talent évident, en compagnie de solides amis et comédiens au service d'un grand classique. Une proposition qui excite la curiosité.

Théâtre de Gennevilliers, 41, av des Grésillons, 92000 Gennevilliers. Du mardi au samedi à 20 h 30. Matinée dimanche à 17 heures. Tél. : 47-93-26-30. Durée : 2 heures. 70 F et 100 F.

Scènes de la grande pauvreté

de Sylvie Péju,
mise en scène
de Marcel Bozonnet,
avec Cécile Camp,
Charlotte Clamens,
Benoît Guibert,
Claire Lasne,
Mad N'Diaye,
Claude Perron,
Hélène Perron,
Mohamed Rouabhi,
Philippe Sire
et Laurent Ziserman.

Un sociétaire de la Comédie-Française pour la mise en scène, une jeune chorégraphe de talent, un jeune écrivain, journaliste - Sylvie Péju a porté jadis *Libération* sur les fonds baptismaux- l'œil exercé du bon directeur du théâtre de Gennevilliers qui s'en est allé découvrir ce spectacle lors des Rencontres internationales de théâtre-Médecins du monde à Nantes en juillet dernier, autant de raisons impérieuses d'aller voir cette pièce tout entière écrite et jouée pour donner de la voix à ceux qui en sont privés, ces hommes et ces femmes qui, à côté de nous, essaient de vivre dans des cités de transit, cités de la grande misère.

Théâtre de Gennevilliers, 41, av des Grésillons, 92000 Gennevilliers. Du mardi au samedi à 20 h 30. Matinée dimanche à 17 heures. Tél. : 47-93-26-30. Durée : 2 heures. 70 F et 100 F.

La Traversée de l'hiver

de Yasmina Reza,
mise en scène
de Patrice Kerbrat,
avec Marianne Epin,
Lucienne Hamon,
Michel Robin,
Martine Sarcey,
Pierre Vaneck
et Michel Voïta.

Retrouvailles avec une jeune auteur qui s'est taillé un succès énorme avec sa pièce précédente, *Conversations après un enterrement*, déjà mise en scène par Patrice Kerbrat. La distribution est une fois encore alléchante.

Théâtre national de la Colline, 15, rue Malte-Brun, 20e. Du mardi au samedi à 20 h 30. Matinée dimanche à 15 h 30. Tél. : 43-66-43-60. 100 F et 130 F.

La sélection théâtre a été établie par Olivier Schmitt.

. Les lundi, mercredi, jeudi, ...dredi et samedi à 20 h 30, dimanche à 17 heures. ...L. : 46-06-11-90. 60 F et ...F.

...olyeucte

...Corneille,
...ise en scène
...François Rancillac,
...ec Xavier Brière,
...acques Charby,
...anielle Chinsky,
...runo Marchand,
...lizabeth Mazev,
...livier Py
...et Vincent Winterhalter.

...Où l'on retrouve un jeune metteur en scène, inconstant dans un talent évident, en compagnie de solides amis et comédiens au service d'un grand classique. Une proposition qui excite la curiosité.

Théâtre de Gennevilliers, 41, av des Grésillons, 92000 Gennevilliers. Du mardi au samedi à 20 h 30. Matinée dimanche à 17 heures. Tél. : 47-93-26-30. Durée : 2 heures. 70 F et 100 F.

Scènes de la grande pauvreté

de Sylvie Péju,
mise en scène
de Marcel Bozonnet,
avec Cécile Camp,
Charlotte Clamens,
Benoît Guibert,
Claire Lasne,
Mad N'Diaye,
Claude Perron,
Hélène Perron,
Mohamed Rouabhi,
Philippe Siro
et Laurent Zizermann.

Un sociétaire de la Comédie-Française pour la mise en scène, une jeune chorégraphe de talent, un jeune écrivain, journaliste - Sylvie Péju a porté jadis *Libération* sur les fonds baptismaux- l'œil exercé du bon directeur du théâtre de Gennevilliers qui s'en est allé découvrir ce spectacle lors des Rencontres internationales de théâtre-Médecins du monde à Nantes en juillet dernier, autant de raisons impérieuses d'aller voir cette pièce tout entière écrite et jouée pour donner de la voix à ceux qui en sont privés, ces hommes et ces femmes qui, à côté de nous, essaient de vivre dans des cités de transit, cités de la grande misère.

Théâtre de Gennevilliers, 41, av des Grésillons, 92000 Gennevilliers. Du mardi au samedi à 20 h 30. Matinée dimanche à 17 heures. Tél. : 47-93-26-30. Durée : 2 heures. 70 F et 100 F.

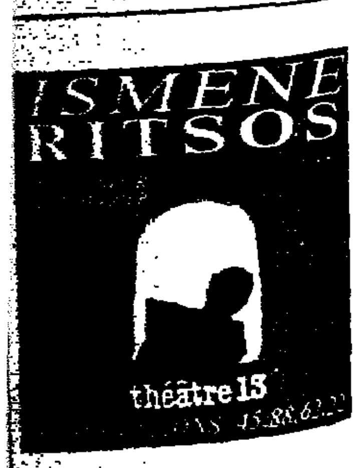
La Traversée de l'hiver

de Yasmina Reza,
mise en scène
de Patrice Kerbrat,
avec Marianne Epin,
Lucienne Hamon,
Michel Robin,
Martine Sarcey,
Pierre Vaneck
et Michel Voïta.

Retrouvailles avec une jeune auteur qui s'est taillé un succès énorme avec sa pièce précédente, *Conversations après un enterrement*, déjà mise en scène par Patrice Kerbrat. La distribution est une fois encore *alléchante*.

Théâtre national de la Colline, 15, rue Malte-Brun, 20e. Du mardi au samedi à 20 h 30. Matinée dimanche à 15 h 30. Tél. : 43-66-43-60. 100 F et 130 F.

La sélection théâtre a été établie par Olivier Schmitt.



DANSE

LA RENTRÉE CHORÉGRAPHIQUE

Que le meilleur gagne

La danse reste le lieu où la création rebondit, hors cadres institutionnels rigides. Paris demeure le soleil dans l'univers chorégraphique. Mais on y repère évidemment d'importants satellites.

PARIS reste en effet, malgré la décentralisation, le lieu de la consécration. Hélas ! la réussite d'un chorégraphe contemporain se négocie trop exclusivement au Théâtre de la Bastille ou au Théâtre de la Ville. Un flop dans un de ces deux lieux peut être pardonné, pas deux... sous peine de recevoir un aller simple pour Beaubourg, le Théâtre 14, ou le Café de la Danse. Régine Chopinot l'a bien compris qui, pour échapper à *cette malédiction, plante systématiquement* ses décors ailleurs : Grande Halle de La Villette, Théâtre des Champs-Elysées, *Pavillon* Baltard à Nogent-sur-Marne, etc.

Commençons par le Théâtre de la Ville. Après *le Poids de la main* de Wim Vandekeybus, qui a inauguré la nouvelle année, Jean-François Duroure s'y produit pour la première fois avec *Cosmono Nox*. Ce chorégraphe fait partie de cette génération montante dont les œuvres sont teintées de spiritualité, voire d'un certain sens du sacré ou de religiosité. Catherine Diverrès le suit immédiatement avec *Fragments*, esquisse d'une morale qui se forgerait dans une orgie pasolinienne comme dans les sermons de Bossuet. Bigre ! Duroure et Diverrès attirent à eux les meilleurs danseurs. Leur univers poétique, souvent raffiné, pèche encore par excès d'images, d'intentions.

Bien qu'ils aient le même âge, Joëlle Bouvier et Régis Obadia font figure de vétérans. Le temps d'un duo, *Welcome to Paradise*, ils se retrouvent. Installés au Centre chorégraphique de Basse-Normandie (Le Havre) pour se préserver et garder leur énergie intacte, Bouvier et Obadia font une confiance illimitée à leur corps pour que surgissent dans notre imagination les mondes sauvages et désolés qui les hantent.

Welcome to Paradise est une pièce volée au bonheur, issue d'un courant chorégraphique qui n'a de cesse de rassembler la mémoire perdue du corps, glorifiant l'instinct, source de connaissance, de savoir *immémorial. Leur danse est marquée par des* influences japonaises, l'art martial, le mime, la narration cinématographique. La danse est devenue un art des frontières qui fait feu de tout bois, mais dont le corps, le geste restent les épicentres.

De son côté, le Théâtre de la Bastille présente deux jeunes femmes : Sidonie Rochon et Brigitte Farges. Interrogée sur *Chronique du gravier*, le titre de sa pièce, Sidonie Rochon s'explique : *« Il y a trop de carcasses, parfois superbes, mais vides. Je veux montrer qu'il y a aussi matière à travailler sur l'infiniment petit, le banal. La danse s'est mise à marcher, elle aussi, à l'Audimat. Il n'y a plus de relation entre la qualité et le succès. Il n'y a plus de regard non plus. On entend dire depuis deux ou trois ans qu'il ne se passe plus rien, que les chorégraphes se répètent. Quelle méconnaissance de la lenteur du processus de renouvellement chez l'artiste ! Il faut être patient : trop de talents forcés ont ainsi avorté. Il est difficile de résister aux médias, aux programmateurs, aux critères qui déterminent les spectacles exportables. »*

Daniel Larrieu se retire dans le silence. Reconnu dès ses débuts, il a joué à fond le jeu avec la presse. Par conviction et pour défendre la danse. Aujourd'hui, il a l'impression d'avoir été dévoré, il est insatisfait des deux premiers volets de sa dernière création, *la Route de la soie*... malgré leur succès public et critique. Qui lui donnerait tort ? Derrière la belle machine, il n'avait que peu de chose à nous dire. *De sa part, on a du mal à croire à un tel amoindrissement* de la pensée.

Cette fameuse Route de la soie, objet de tant de tracas, sera l'invitée de « Danse émoi », une manifestation *organisée* à Limoges par le chorégraphe Dominique Petit. Prenant de l'ampleur, « Danse émoi » invite des têtes d'affiche, François Verret, Josef Nadj, mais n'oublie pas pour autant des spectacles plus secrets, Brigitte Assoulineau, qui danse sur des poèmes de Daniel Doebbels, Christine Gérard qui évolue sur des textes de La Fontaine et de... Gilbert Lascault. Voilà qui va relancer le faux débat animé par des esprits inquiétés par une dérive théâtrale qui guetterait la danse.

On entendra bientôt parler de dérives cinématographiques puisque les chorégraphes passent derrière la caméra : Pina Bausch a réalisé *la Plainte de l'impératrice*, son premier long-métrage, Jean-Claude Gallotta fini de monter *Rei Dom* et *l'Etreinte et la Chambre*, deux courts métrages filmés par L'Esquisse sont primés dans tous les festivals. « Danse émoi » a choisi *de les montrer à son tour* ainsi que *Derrière le mur*, le film de Raoul Ruiz d'après une chorégraphie de la compagnie.

Aux 9es Rendez-vous chorégraphiques de Sceaux, l'accent a été mis sur la volonté actuelle de la danse de renouer avec la création musicale, voire de mettre les musiciens sur scène. Quelques duos chorégraphes/musiciens en perspective : Vandekeybus et Thierry de Mey, Mathilde Monnier et Joëlle Léandre, Michèle Rust et Kasper Topeliz, Christian Trouillas et Louis Sclavis. On y retrouvera aussi les compagnies de Josette Baïz, l'Esquisse, et Roxane Huimand en solo.

Au Théâtre d'Ivry, Odile Duboc donne *Repères*, un nouveau spectacle après ses *Insurrections* qui ont fait d'elle une des héroïnes des spectacles du Bicentenaire.

Retour à Paris pour *l'Homme qui parlait aux oiseaux*, un spectacle de Jean-Marc Mathos, qui choisit le cadre « familial » du Café de la Danse pour faire sa rentrée parisienne ; et pour Paul Taylor, qui s'installe au palais Garnier avec deux programmes et beaucoup d'inédits. Il laissera sa place à Christina Hoyos, qui fera blêmir d'indignation les balletomanes intégristes : ils ont oublié que Diaghilev et Serge Lifar ont fait appel, il y a bien longtemps, aux grands danseurs *espagnols pour quelques-uns de leurs plus beaux* ballets.

Rien de nouveau ? Si justement, et à l'Est. La Grande Halle de La Villette fera donc la fête pendant trois jours et trois nuits aux artistes de la RDA, quelques jours après que Beaubourg aura accueilli la compagnie d'Angelin Preljocaj, fils de réfugiés albanais, qui dansera *A nos héros*, pour les orphelins d'Arménie. La recette doit servir à créer un lieu de vie dont l'installation sera assurée par la compagnie elle-même.

DOMINIQUE FRÉTARD



ANNE NORDMANN

Mathilde Monnier : *« Je ne vois pas la femme cachée... »*

ANNE NORDMANN

Sidonie Rochon : *« Chronique du granier »*.

Programme

– Théâtre de la Ville : Jean-François Duroure. Jusqu'au 13 janvier, à 20 h 45. Catherine Diverrès. Du 16 au 20, à 20 h 45. Joëlle Bouvier, Régis Obadia. Le 11 janvier, à 20 h 45 ; les 12 et 13 janvier, à 18 h 30. Rens., tél. : 42-74-22-77.

– Théâtre de la Bastille : Sidonie Rochon. Jusqu'au 13 janvier, à 21 heures. Brigitte Farges. Du 23 au 28 janvier, à 21 heures. Rens., tél. : 93-57-42-15.

– Limoges : Danse émoi : Daniel Larrieu, François Verret, Josef Nadj, Brigitte Assoulineau, Christine Gérard. Du 12 janvier au 13 février. Rens. tél. : 55-45-61-66 et 55-34-45-49.

– Sceaux : Rendez-vous chorégraphiques Vandekeybus, Mathilde Monnier, Michèle Rust, Christian Touillas, Josette Baïz, L'Esquisse, Roxane Huimand. Du 27 janvier au 11 février. Rens. tél. : 46-61-36-67.

– Théâtre d'Ivry : Odile Duboc. Du 19 au 28 janvier, à 20 h 30. Rens. tél. : 46-70-21-55.

– Café de la Danse : Jean-Marc Mathos. Du 22 au 24 janvier, à 22 heures. Rens. tél. : 48-05-57-22.

– Palais Garnier : Paul Taylor, Christina Hoyos. Du 23 au 28 janvier. Rens. tél. : 40-27-57-50. Location : 47-42-53-71.

– Grande Halle de La Villette : Troupes de la RDA. Du 19 au 21 janvier. Rens. tél. : Centre Beaubourg Angelin Preljocaj. Du 7 au 11 février. Rens. tél. : 42-49-77-22 ; 42-40-27-28.

DÉCOUVERTES DE LA SEMAINE

Liszt

Saint François d'Assise prêchant aux oiseaux
Extraits des Harmonies poétiques et religieuses.
Ave Maria

Schumann

Davidsbündlertänze

Liadov

Musical snuff box

Friedman

Musical snuff box

Liebermann

Gargoyles

Chopin

2 Mazurkas
1re Ballade op. 23

Moszkowski

Valse mignonne
Serenata
Caprice espagnol

Stephen Hough (piano).

Lorsqu'on lui demande d'où lui vient ce goût pour les petites pièces de genre, d'où lui vient ce goût pour un jeu libre, riche en couleurs et en imprévu, Stephen Hough répond : *« Le premier disque que j'ai jamais entendu était un récital qui associait Cortot, Rachmaninov, Lhevine ; pendant longtemps je n'ai jamais pu imaginer qu'on joue autrement du piano. La première fois que j'ai entendu un pianiste jouer en direct, j'ai été déçu par son manque d'imagination, sa raideur. Je ne vous dirai pas qui il était, mais il est très connu ! »*

Il y a quinze ans, Stephen Hough aurait été méprisé par la critique et par quelques-uns de ses confrères. Aujourd'hui, le goût a changé, ou, plutôt, un certain type de jeu « moderne » (comprendre soucieux de forme, de rapports de volume, d'analyse) a fini d'imposer sa loi. Finie l'époque où un pianiste se devait de jouer au même programme Beethoven, Schoenberg et Boulez, voire les *Variations Diabelli* de Beethoven et les *Variations op. 27* de Webern, finie l'époque régie par la théorie des vases communicants où l'on réévaluait Chopin parce qu'il était « relu » par un pianiste qui jouait *aussi* la musique de son temps, où l'on ne considérait les œuvres du passé qu'en ce qu'elles pouvaient annoncer l'Ecole de Vienne et le sérialisme pur et dur des années 50 (que d'heures passées à chercher des mélodies de timbres dans les symphonies de Beethoven ou des amorces de séries dans ses sonates pour piano, à disserter sur l'idée musicale).

Aujourd'hui il y a la place pour tous les styles de jeu, pour toutes sortes de programmes. Le plaisir de jouer et d'écouter a retrouvé pleinement droit de cité. Stephen Hough est chez les jeunes un peu le fer de lance de ce renouveau. Comme les *grands anciens, il joue l'Opus 111*, la *Fantaisie* de Schumann (son dernier disque chez Virgin) ET l'ébouriffant *Caprice espagnol* de *Moszkowski. On respire.*

Le 10. Salle Gaveau, 20 h 30. Tél. : 49-53-05-07. De 90 F à 160 F.

Lalo

2 Aubades

Chausson

Musique pour « la Tempête »

D'Indy

Suite dans le style ancien

Delage

4 Poèmes hindous

Agnès Mellon (soprano),
Ensemble Erwartung,
Bernard Desgraupes
(direction).

On savait Agnès Mellon délicieuse interprète du répertoire baroque, et voici qu'elle brouille les pistes en exhumant des raretés françaises très fin de siècle. Un répertoire codé, inexportable et cependant maillon indispensable qui relie les grands anciens aux modernes.

Le 16. Musée d'Orsay. 12 h 30. Accès avec le billet d'entrée au musée.

SÉLECTION PARIS

Mercredi 10 janvier

Glinka Moussorgski Tchaïkovski Borodine Rachmaninov Rimski-Korsakov

Airs d'opéra

Ruggero Raimondi (baryton-basse), Orchestre du Conservatoire Tchaïkovski de Moscou, Leonid Nikolaïev (direction).

Un pot-pourri d'airs d'opéras par Ruggero Raimondi : pourquoi pas ! Aussi bon chanteur (encore que parfois, il soit fâché avec la justesse) qu'acteur, la basse italienne devrait se glisser sans difficultés dans chacun des personnages qu'elle va incarner. Le lendemain, Leonid Nikolaïev dirige un programme tout russe (encore que le *Troisième Concerto* de Prokofiev ressemble parfois à du Poulenc), à la tête d'un orchestre dont on nous dit qu'il est l'un des meilleurs d'Union soviétique. Un programme qui fait suffisamment de bruit pour couvrir le bruit indiscret de la climatisation de la salle de l'Opéra Bastille.

Opéra Bastille, 20 heures (+ le 12). Tél. : 47-04-97-55. De 90 F à 1500 F.

Vendredi 12

Enesco

Prélude pour cordes de laSuite n° 1

Weber

Concerto pour clarinette n° 1

Sibelius

Rakastava pour orchestre à cordes

Schubert

Symphonie n° 3

Michel Portal (clarinette), Ensemble orchestral de Paris, Sergiu Comissiona (direction).

Un programme splendide et rare dirigé par un excellent chef d'origine roumaine et servi par la Callas de la clarinette. Comment l'orchestre jouera-t-il, qui a déjà un autre concert la même semaine avec un programme différent ?

Salle Pleyel, 20 h 30. Tél. : 45-63-88-73. De 50 F à 170 F.

Moussorgski

Boris Godounov

V. Vaneiev/ V. Proudnikov, N. Kopylov/ A. Nenadovski, S. Larine/ A. Petrov/ V. Pitchaïev (basses), V. Korjenski/ V. Loukianov (ténors), I. Vogatcheava/ N. Komanova/ L. Tedoieva (sopranos), Théâtre Malygot, Alexa Iones (direction), Stanislav Geoudassinski (mise en scène).

Boris Godounov de Moussorgski et *la Dame de Pique* de Tchaïkovski dans des productions de l'un des théâtres les plus avancés d'Union soviétique. A voir, sans aucun doute.

Théâtre des Champs-Elysées, 19 h 30. Tél. : 47-20-36-37. De 60 F à 450 F.

Schubert Chostakovitch Beethoven

Œuvres non précisées

Jacques Rouvier (piano), Jean-Jacques Kantorow (violon), Philippe Muller (violoncelle).

Jacques Rouvier, Jean-Jacques Kantorow, Philippe Muller ont fondé un trio qui a su résister à l'épanouissement de leurs carrières respectives. Depuis Cortot-Thibaud-Casals la France n'avait pas connu pareil entêtement. Et comme ils jouent bien !

Salle Gaveau, 20 h 30. Tél. : 49-53-05-07. De 90 F à 160 F.

Samedi 13

Saint-Saëns

Trio pour piano, violon et violoncelle n° 2

Dukas

Sonate pour piano en mi bémol mineur

Ravel

Duo pour violon et violoncelle
Trio pour piano, violon et violoncelle en la mineur

Gérard Poulet (violon), Christoph Henkel (violoncelle), Elisabeth Westenholz (piano).

Le beau progamme ! On ne joue guère les trios de Saint-Saëns de nos jours, on ne joue pas davantage le *Duo pour violon et violoncelle* de Ravel, et la *Sonate pour piano* de Paul Dukas effraie encore malgré les disques d'Ogdon, Duchâble, Heisser et Hubeau. Trois bonnes raisons donc d'aller écouter le Trio Poulet-Henkel-Westenholz. La quatrième bonne raison, et ce n'est pas la moindre, tient dans le fait que ce trio français, allemand, suédois est l'un des plus parfaits qu'on puisse écouter aujourd'hui.

Salle Gaveau, 15 heures. Tél. : 49-53-05-07. De 70 F à 100 F.

Debussy

Trois nocturnes

Chopin

Concerto pour piano et orchestre n° 2.

Franck

Symphonie en ré mineur

Emmanuel Ax (piano), Orchestre philharmonique de Radio-France, Maîtrise de Radio-France, Marek Janowski (direction).

Peu connu en France, Emmanuel Ax joue avec les plus grands orchestres américains, enregistre avec les plus grands chefs pour CBS et RCA. Un souhait : que le « Philhar » fasse oublier sa piteuse prestation dans le *Deuxième Concerto* de Chopin il y a trois semaines avec Nikita Magaloff en soliste. Egalement au programme : l'intégrale des *Nocturnes* de Debussy et la *Symphonie* de Franck.

Maison de Radio-France, 20 h 30. Tél. : 42-30-15-16. 90 F.

Barber

Adagio pour cordes

Britten

Simple Symphony

Hindemith

Trauermusik pour alto et cordes

Debussy

Six Epigraphes antiques

Lersy

A la mémoire de Kandinsky

Serge Soufflard (alto), Ensemble instrumental de France, Philip Bride (direction, violon).

Profitant des loisirs que leur laisse le planning de travail de l'Ensemble orchestral de Paris, certains des musiciens se retrouvent au sein de l'Ensemble instrumental de France. La pratique ne manque pas de sel, puisque cette formation fondée en 1968 par Jean-Pierre Wallez fut intégrée à l'Ensemble orchestral de Paris lors de sa création. N'était le programme (excellent et original), il y aurait peu de raisons d'aller les écouter : dirigés par un chef, leurs prestations s'élèvent rarement au-dessus d'une honnête moyenne, alors dirigés du violon...

Madeleine, 15 heures. Tél. : 42-65-07-09. De 120 F à 150 F.

Haendel

Jules César en Egypte

Jeffrey Gall (contre-ténor), Herman Hildebrand, Drew Minter (basses), Mary Westbrook-Geha, Lorraine Hunt, Susan Larson (sopranos), James Maddalena (baryton), Orchestre symphonique de la Monnaie, Craig Smith (direction), Peter Sellars (mise en scène).

Voir notre photo légendée.

Nanterre. Théâtre des Amandiers, 19 h 30 (+ le 16). Tél. : 47-21-18-81. Location Fnac, Billetel. De 280 F à 320 F.

PETER KRUPENYE

Peter Sellars n'est né pour les scènes européennes à la fin de 1989. Gérard Mortier avait découvert, aimé et invité en 1988 à Bruxelles le *Jules César* de Haendel, peut-être la meilleure mise en scène offerte par le lutin de Boston au Pepsico Festival de New-York. Drôle, bien sûr. Originale, comme toujours. Et non blasphématoire, ce qui ne gâche rien. Personne n'a, il est vrai, d'idées vraiment préconçues sur cet opéra-péplum de Haendel, donné dans sa version intégrale au Théâtre des Amandiers de Nanterre (dont l'Opéra de la Monnaie est l'hôte jusqu'en février).

Lundi 15

Haydn

Les Saisons

English Baroque Soloists, Monteverdi Choir, John Eliot Gardiner (direction).

Moins souvent jouées que *la Création, les Saisons* de Haydn renferment quelques-unes des plus grandes pages du compositeur, des pages qui influenceront Mozart et Beethoven. Gardiner est plus convaincant dans cette période préromantique que dans les pages chorales de Bach.

Opéra de Paris. Palais Garnier, 19 h 30. Tél. : 47-42-53-71. De 25 F à 250 F.

Khrennikov

Symphonie n° 3
Concerto pour violon

Tchaïkovski

Symphonie n° 3

Evgueni Kissin (violon), Orchestre symphonique d'Etat d'URSS, Evgueni Svetlanov (direction).

Un concert Khrennikov ! C'est Chostakovitch qui doit se retourner dans sa tombe, lui qui fut la cible préférée du président de l'Union des compositeurs soviétiques sous le règne de Staline. Dans ses Mémoires (Albin Michel) le grand compositeur soviétique rapporte une mésaventure dont Khrennikov fut la victime : « *En tant que président de l'Union des compositeurs, Khrennikov devait présenter à Staline la liste des compositeurs pour le prix Staline. C'est à Staline que revenait le dernier mot ; il choisissait lui-même les noms sur la liste. Cela se passait dans le bureau de Staline. (...) Khrennikov lisait sa liste d'une voix peu distincte, mais sur un ton optimiste. Staline ne levait pas la tête. (...) Khrennikov cessa de lire. Il y eut un silence. Et soudain Staline releva la tête (...), vrilla Khrennikov de son regard. (...) Khrennikov eut soudain la sensation d'une masse chaude sous lui. Cela l'effraya encore plus. (...) C'est ainsi, à reculons, que « notre » chef arriva jusqu'à la salle d'attente où il fut empoigné par deux « frères de charité » (...) qui l'entraînèrent dans une chambre spéciale pour l'y déshabiller et le laver. (...) Ce n'est qu'après que l'on informa Khrennikov du choix de Staline. (...) J'ai vu Staline, je lui ai parlé. Je n'ai pas fait dans ma culotte. Et il n'y avait aucune force magique en lui. Il ne payait guère de mine.* » Apparemment l'Union soviétique de 1990 a pardonné à celui qui mit Prokofiev, Chostakovitch et Khatchatourian à l'index.

Salle Pleyel, 20 h 30. Tél. : 45-63-88-73. De 100 F à 350 F.

Mardi 16

Musique anglaise du XVIIIe siècle

Hervé Desarbre (orgue).

Elève d'André Fleury (qui fut lui-même élève de Vincent d'Indy avant d'enseigner au Conservatoire de Dijon, à l'Ecole normale de musique et à la Schola cantorum), Hervé Desarbre oublie ce soir qu'il est directeur de la communication à l'Orchestre de Paris pour retrouver la tribune de l'orgue de l'église réformée de Port-Royal. Une façon de se ressourcer.

Eglise réformée de Port-Royal. 20 h 30. Entrée libre.

Chopin

1re Ballade op. 23
3e Scherzo op. 39

Ravel

Valses nobles et sentimentales

Rachmaninov

Sonate pour piano n° 2 op. 36

Cécile Ousset (piano).

Cécile Ousset fait l'essentiel de sa carrière ailleurs qu'en France, et pourtant cette élève de Marcel Ciampi joue en grande virtuose, sûre de ses moyens, les plus grandes pages du répertoire. Disparue des bacs des disquaires depuis une dizaine d'années, son intégrale des variations de Beethoven (IPG) devrait être rééditée, ainsi que son excellent enregistrement du *Deuxième Concerto* de Brahms avec le Gewandhaus de Leipzig et Kurt Masur. Elle enregistre aujourd'hui pour EMI Londres. C'est peut-être là que réside son malheur français, puisque l'on sait que la branche française de cet éditeur soigne davantage ses poulains que ceux de la maison mère.

Auditorium des Halles, 19 heures. Tél. : 40-28-28-40. 130 F.

JAZZ

Eric Le Lann Louis Winsberg Paco Sery

A l'occasion de la parution de son disque New York (OMD-VB 053) avec Mario Cinelu, Eddie Gomez et Mike Stern, Eric Le Lann se présente trois jours en formation plus parisienne. Seuls traits d'union avec le personnel du disque : Louis Winsberg (guitare) et Paco Sery (drums). Les années Le Lann commencent.

Du 10 au 13. Sunset, 22 h 30. Tél. : 40-26-46-60.

Simon Sprung Hansen François Moutin Andy Emler

Musique mode, bien roulée, tonique, clinique. Simon Sprung Hansen est un saxophoniste doué de toutes les qualités actuelles (précision, vitesse, acuité). Les frères Moutin font le spectacle. Andy Emler assure le lien. Le jazz d'aujourd'hui tel qu'il plaît.

Le 11. Petit Journal Montparnasse, 21 h 30. Tél. : 43-21-56-70.

Guy Conquet

Chaque fois que Guy Conquet prend la nuit du Petit Journal, la fête se forme : parce qu'il est un chanteur percussionniste très vif ; parce qu'il maintient le meilleur de la tradition guadeloupéenne ; parce qu'il l'oublie pour emballer la musique.

Le 16. Petit Journal Montparnasse, 21 h 30. Tél. : 43-21-56-70.

ROCK

Paul Personne

Ca s'appelle le blues, à douze mesures et trois accords. Il y a longtemps sur des guitares, Johnny lui donna sa carte de séjour en France. Paul Personne le joue et le chante bien, il n'y a là rien d'étonnant, à part son talent.

Les 11, 12 et 13. Bataclan, 20 heures. Tél. : 47-00-30-12. 120 F.

Bad Manners

Quand la vague ska a déferlé, ils ont toujours paru à la remorque des Specials ou de Madness. Et puis, aujourd'hui, il ne reste qu'eux, le gros Buster Bloodvessel et sa bande, et toujours le même ska tendance fête de la bière.

Le 12. New Morning, 20 heures. Tél. : 45-23-51-41.

Wilko Johnson

Wilko Johnson se promène tout seul, aux frontières du métier. Seuls s'intéressent encore à lui ceux qui lui sont reconnaissants d'avoir maintenu la flamme en un temps où elle était bien près de s'éteindre, quand il jouait avec Doctor Feelgood, refaisant le rock sur sa Fender noire. Et ce sont ces gardiens du temple qui ont raison.

Le 14. Clichy. Théâtre Rutebeuf, 17 heures. Tél. : 47-39-28-58. 60 F.

Les Casse-pieds

Ils ont joué dans le métro (auquel ils consacrent un hymne-minute tout à fait exaltant), ils reprennent des thèmes de série télé (dont Zorr), ils sont drôles et dansants, pour l'instant, ça suffit largement.

Le 16. New Moon, 23 heures. Tél. : 49-95-92-23.

Chris Rea

Si ça ne fait pas de bien, ça ne peut pas faire de mal. Voix cassée et guitare tranquille, Chris Rea est là pour nous parler de sa dernière découverte : la route vers l'enfer, qu'il se fait fort de vous indiquer afin que vous puissiez mieux l'éviter. C'est un concept album, c'est aussi le genre de disques (et donc de concerts) qui marchent quand Dire Strait prend une année sabbatique.

Le 16. Zénith, 20 heures. Tél. : 42-08-60-00. Location Fnac. 140 F.

La sélection « Musiques » a été établie par : Alain Lompech ; « Jazz » : Francis Marmande ; « Rock » : Thomas Sotinel.

Réservez vos places

Chant, musique de chambre : onze raisons de redécouvrir la salle Gaveau.

Les Lundis musicaux

Paata Burchuladze (le 15 janvier). Cecilia Gasdia (le 22 janvier). Nathalie Stutzmann (le 29 janvier). Martine Dupuy (le 5 mars). Vinson Cole (le 12 mars). Gwendolyn Bradley (le 2 avril). Tom Krause (le 21 mai). Hermann Prey (le 11 juin). Lucia Valentini Terrani (le 18 juin). Quelques-uns des grands chanteurs de notre époque dans l'exercice périlleux du récital. Les concerts ont lieu à 20 h 30.

Un quatuor de Stradivarius

Mozart : *Quatuor à cordes* KV 387 - Janacek : *Quatuor à cordes n° 1* - Beethoven : *Quatuor à cordes op. 130* et *Grande Fugue op. 133*. Quatuor de Tokyo. Il y a une quinzaine d'années, le Quatuor de Tokyo faisait des débuts fracassants chez Deutsche Grammophon. Depuis, il s'est fait plus discret. Et c'est peut-être dommage. Ils jouent sur quatre somptueux instruments de Stradivarius. Le 23 mars, à 20 h 30.

Les Hollandais baroques

Œuvres de Bach, Telemann, Rameau et Haydn. Amsterdam Bach Soloist. L'Orchestre de Ton Koopman dans un programme où il excelle généralement et dans une salle à l'acoustique précise. Un faisceau de présomptions nous fait penser que la soirée devrait être l'une de celles qui consacreront la renaissance de la Salle Gaveau. Le 30 mars, à 20 h 30.

Salle Gaveau. Location par téléphone, tél. : 49-53-05-07. De 90 F à 160 F. La Salle Gaveau propose aussi un système original d'abonnement : le Pass Gaveau, une sorte de crédit de places qui diminue au fur et à mesure de vos utilisations. Il existe trois Pass : un à 750 F, un à 1 200 F et un à 1 700 F. Renseignements : tél. : 45-62-69-71.

ARTS

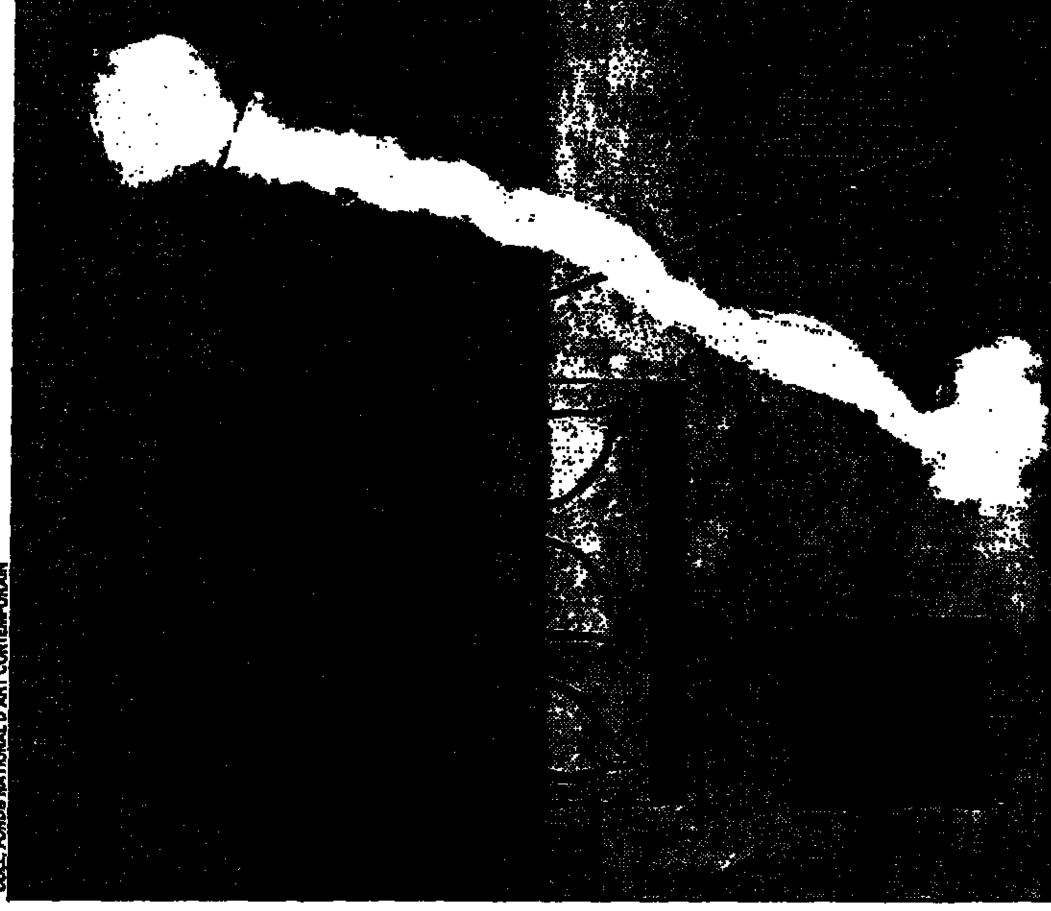
LA MISSION DU FONDS NATIONAL D'ART CONTEMPORAIN

Mesurer, peser, risquer

Le Fonds national d'art contemporain présente ses achats de l'année dernière. L'occasion est bonne de mesurer la grandeur, et les périls, d'une politique tout entière consacrée aux artistes vivants.

QUI achète des œuvres contemporaines depuis plus d'un siècle, en possède des dizaines de milliers, les prête volontiers et n'est cependant ni un collectionneur ni un musée ? Le Fonds national d'art contemporain, FNAC en abrégé, la plus méconnue des institutions artistiques françaises, et cependant l'une des plus actives. Chaque année *une commission de conservateurs* et de connaisseurs examine séance après séance, vote après vote, les œuvres que soumettent à sa sentence artistes et galeries, tous naturellement soucieux d'obtenir un flatteur – et rémunérateur – « achat de l'Etat ». Depuis 1875, en se fondant sur un principe intangible, n'acheter que des travaux d'artistes vivants, le Fonds a ainsi réuni une *collection de 65 000 œuvres. Il* y a celles, les plus précieuses, qu'il dépose dans les musées français soucieux de compléter une collection ou de remédier à une lacune gênante. Il y a celles, aux destinées parfois aventureuses, qui vont orner les murs des préfectures, des mairies et des tribunaux et vont et viennent du salon au grenier selon la fantaisie et les goûts de Mme la préfète A... ou de la *générale B...*

D'autres, aux destins plus imprévisibles encore, partent vers les ambassades de France et s'exposent à tous les climats, même les plus nocifs. Et d'autres enfin, celles que nul ne réclame, les damnées de la famille, vieillissent dans des magasins encombrés, toiles suspendues à des cimaises coulissantes, sculptures entassées, toutes époques, écoles et esthétiques pêle-mêle. Celles-ci, nul ne les voit jamais, exception faite de ceux qui administrent leur nécropole, logée dans les caves gigantesques du palais de Tokyo. Il faut les avoir parcourues, ces cavernes ombreuses, au risque d'être *blessé par un bronze agressif, par un cadre* qui dépasse et percé par un clou tombé d'une caisse, pour mesurer *l'effort accompli* par le Fonds.



COLL. FONDS NATIONAL D'ART CONTEMPORAIN

Isabelle Champion-Métadier : *la Passion,* 1988 (220 × 225 cm).

DES ACQUISITIONS AVOUABLES D'AUTRES MOINS

Il fallait, plutôt, puisque le Fonds s'expose désormais et montre ses butins d'une année sur l'autre. En trois expositions successives, trois parce qu'il achète largement et que les salles de la Fondation nationale *des arts graphiques et plastiques sont trop petites, il* revèle ses achats de 1989. Tous ses achats ? Pas exactement. Il s'agit d'une « sélection » qui contient – *dixit* le communiqué officiel – la *« grande majorité des acquisitions ».* Autrement dit, avec moins de diplomatie, tout ce qui est présentable et avouable. Et ce qui ne l'est pas et qui a été acheté néanmoins, pour *d'obscures raisons, quelquefois* bonnes, *quelquefois* mauvaises ? Eh bien, ce qui ne l'est pas finit dans les catacombes infinies de Chaillot, abandonné à la curiosité des historiens du goût, qui trouvent partout matière à commentaires.

Telle quelle, émondée, corrigée, cette « sélection » a assez fière mine et paraît faire part égale aux artistes illustres et aux nouveaux venus. Elle alterne achats de prestige, coûteux, inévitablement coûteux, et paris plus audacieux. On soupçonne qu'il s'est agi parfois de rendre justice un peu tard à telle œuvre étrangement négligée jusque-là, et même, à l'occasion, d'une *justice à titre posthume. Comment* expliquer autrement que figurent dans la liste des « acquis » les noms du sculpteur américain d'origine française Louise Bourgeois, qui est née en 1911, et celui du peintre Gérard Gasiorowski, décédé il y a quatre ans ? Autre dessein, clairement confessé celui-ci : posséder tant qu'il en est encore temps, avant la prochaine hausse du marché, la prochaine foire, le Cucchi, le Judd, le Morris ou le Garouste qu'aucun musée de province n'a plus les moyens de s'offrir et *que, peut-être, dans* un an ou un mois, le FNAC lui-même ne pourrait plus payer. Car telle est l'une des conséquences de l'absurde renchérissement actuel des œuvres : les institutions publiques font désormais figure de gueuses réduites à attendre un don ou une dation si elles veulent obtenir à bon compte une pièce d'un homme à la mode.

La conséquence de cette conséquence suit immédiatement : le FNAC, à l'instar des fonds régionaux d'art contemporain – les FRAC – et des musées d'art moderne, n'hésite pas à collectionner des œuvres d'artistes de plus en plus jeunes, certains à peine âgés de trente ans. Le bénéfice d'une telle politique est peu douteux. D'une part, le fonds évite de s'entendre accuser de passéisme et de timidité et joue les avant-gardistes – *ce qui a plus de charme que de jouer* les réparateurs et de remédier aux oublis d'autrefois. De l'autre, il peut multiplier et diversifier ses achats, puisque les prix des jeunes peintres n'excédent pas – pas encore ? – ses moyens. Le risque n'est pas plus douteux que l'avantage : c'est de se tromper comme s'abusent tant de conservateurs, par peur de manquer une *mode, de méconnaître une révolution, de sous-estimer* une extravagance. Par conformisme moderniste en somme, lequel n'est pas moins dangereux que l'académisme d'autrefois.

Des œuvres présentées aujourd'hui, lesquelles feront donc bonne figure dans quatre ou cinq décennies ? Lesquelles paraîtront terriblement datées ? Les laborieuses plaisanteries conceptuelles des quelques duchampiens dans le vent que le FNAC a cru devoir acquérir, on supposerait volontiers qu'elles auront *depuis longtemps fait long feu. Et qu'à l'inverse* Dezeuze, Buraglio, Champion-Métadier, Rousse et Zuber, pour citer des noms en désordre, auront des amateurs, comme les sculpteurs Baquié et Briggs. Et comme ces peintres aux noms encore peu connus, Saint-Jacques, Gouery, dont le FNAC a eu l'excellente idée d'acheter bien vite des peintures. N'aurait-il accompli que ces bienfaits, ce serait assez pour justifier son existence et souhaiter qu'il conserve les moyens de sa politique.

PHILIPPE DAGEN

★ Fondation nationale des arts graphiques et plastiques, *11*, rue Berryer, second accrochage du 16 janvier au 4 février. Troisième accrochage du 27 février au 14 mars.

NOUVELLES EXPOSITIONS

Le calendrier des expositions paraît désormais dans *le Monde* du jeudi (daté vendredi), soit le lendemain de notre supplément Arts-spectacles.

Acquisitions 1989 du Fonds national d'art contemporain

Lire notre article ci-contre.

Centre national des arts plastiques, 11, rue Berryer, Paris 8e. Tél : 45-63-90-55. *Tous les jours sauf mardi de* 11 h à 18 h. Du 16 janvier 1990 au 4 février 1990. 10 F.

Clichés, le choix des sens

Pour le cinquième anniversaire de cette revue belge, plus affective que réfléchie, un choix de soixante-douze clichés inédits qui privilégient la photo créative, subjective et autobiographique plutôt que documentaire, sociale ou réaliste.

Centre culturel de Wallonie-Bruxelles, Beaunord, 127-129, rue Saint-Martin, Paris, 4e. Tél : 42-71-26-16. Tous les *jours sauf lundi de 11 h à* 19 h. Du 11 janvier 1990 au 4 mars 1990. 20 F.

Matta

Des dessins, depuis 1936 : *toute une histoire, toute* une aventure, celle du plongeon vertigineux de l' *artiste*-navigateur nommé Matta dans ce qu'il appelle « l'espace de l'espèce », et sa traversée en solitaire des corps, des plans, des transparences et des opacités de notre labyrinthe social.

Galerie de France, 50-52, rue de la Verrerie, Paris 4e. Tél : 42-74-38-00. Tous les jours sauf dimanche et lundi de 10 h à 19 h. Du 11 janvier 1990 au 3 mars 1990.

José-Maria Sert

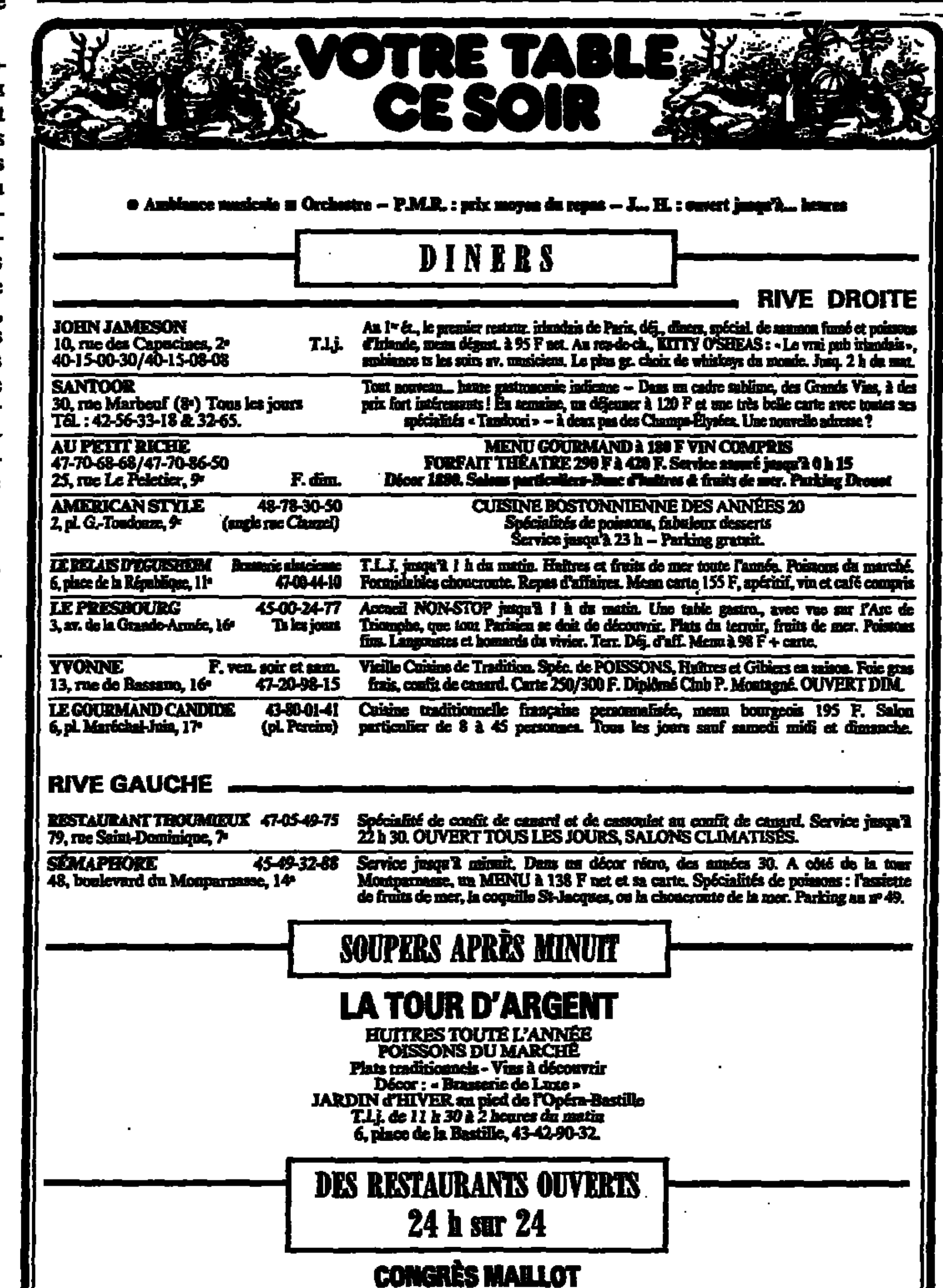
En amont de sa peinture, Sert collectionnait la photographie. Puisant dans l'image fixe un matériau pour ses tableaux, jouant sur le réel et sur l'imaginaire, il se servait de ses instantanés de voyage, ou bien de mises en scène de mannequins articulés et de figurines animalières. Une révélation.

Galerie Michèle Chomette, 24, rue Beaubourg, Paris 3e. Tél : 42-78-05-62. Tous les *jours sauf dimanche et lundi* de 14 h à 19 h. Du 10 janvier 1990 au 17 février 1990.

Voisins et ennemis : La guerre des caricatures entre Paris et Berlin

Passée l'idylle d'un printemps révolutionnaire, les *relations ont fait plus que se* gâter au siècle dernier, entre Paris et Berlin. A coups de crayon incisifs aussi, avec notamment Daumier dans un camp et Wilhelm Scholz dans l'autre, et les désastres de la guerre de 70 des deux côtés.

Goethe Institut de Paris, 17, av. d'Iéna, Paris, 16e. Tél : 47-23-61-21. Tous les jours sauf samedi et dimanche de *10 h à 20 h. Du* 12 janvier 1990 au 23 février 1990.



ARTS

SÉLECTION PARIS

Alechinsky

Alechinsky a illustré, pour Yves Rivière, le *Traité des excitants modernes* de Balzac. Dans cet ultime chapitre de la Comédie humaine, l'écrivain dénonce les poisons - de l'eau-de-vie au chocolat, en passant par le thé et le café - qui dévorent l'énergie vitale. Et le peintre, qui n'est pas du genre à *faire de la morale*, semble s'être bien amusé.

Maison de Balzac, 47, rue Raynouard, Paris 16e. Tél : 42-24-56-38. Tous les jours sauf lundi et jours fériés de 10 h à 17 h 40. Rens. visites-conférences au 42.24.56.38. Jusqu'au 4 février 1990. 15 F.

Célébrités à l'affiche

Voir notre photo légendée.

Bibliothèque Forney, hôtel de Sens, 1, rue du Figuier, Paris 4e. Tél : 42-78-14-60. Tous les jours sauf dimanche et lundi de 13 h 30 à 20 h. Jusqu'au 24 mars 1990. 15 F.

Honoré Daumier

Lithographies et sculptures venues en abondance de collections privées témoignent à la fois de la fécondité, du talent et de l'humour de « ce gaillard » dont Balzac n'hésitait pas à dire qu'il avait « du Michel-Ange sous la peau ».

Musée Marmottan, 2, rue Louis-Boilly, Paris 16e. Tél : 42-24-07-02. Tous les jours sauf lundi de 10 h à 17 h 30. Jusqu'au 4 février 1990. 25 F.

David (1748-1825)

Introducteur en France du néo-classicisme, le peintre célébra les grandes heures de la Révolution et siégea à la Convention avant de devenir le peintre officiel de l'Empire. La taille de certaines de ses œuvres n'a pas permis de les réunir dans un seul lieu. Les amateurs devront donc faire le voyage du Louvre à Versailles.

Musée du Louvre, galerie et salle Mollien, entrée par la Pyramide, direction Denon, Paris 1er. Tél : 40-20-53-17. Tous les jours sauf mardi de 9 h à 17 h 45. Nocturne le mercredi et un lundi sur deux. Vis. conf. les lundi, jeudi, samedi 15 h 30, mercredi 19 h 45. Tél. : 40.20.51.77. Jusqu'au 12 février 1990. 35 F (prix d'entrée du musée).

Donations Daniel Cordier

Collectionneur hors les normes et marchand qui, dans sa galerie, défendait ce que l'amateur passionné accumulait, Daniel Cordier *est aussi un grand donateur :* pas moins de cinq cents œuvres d'artistes comme Dubuffet, Dado, Michaux, Réquichot (et qui ne sont *pas forcément au goût de* tout le monde) sont en effet entrées, par lui, au Musée national d'art moderne.

Centre Georges-Pompidou, salle d'art graphique, 4e étage, place Georges-Pompidou, Paris 4e. Tél : 42-77-12-33. Tous les jours sauf mardi de 12 h à 22 h, samedi, dimanche et jours fériés de 10 h à 22 h. Jusqu'au 5 mars 1990.

Eros grec, amour des dieux et des hommes

Les dieux de la Grèce n'étaient pas vraiment, en matière d'amour, des anges, bien qu'Eros puisse porter des ailes. Voir en particulier ce qui se passe sur les vases à fond noir et fond rouge.

Grand Palais, galeries nationales, av. W.-Churchill, pl. Clemenceau, av. du général Eisenhower, Paris 8e. Tél : 42-89-54-10. Tous les jours sauf mardi de 10 h à 20 h. Nocturne mercredi jusqu'à 22 h. Jusqu'au 5 février 1990. 28 F.

Kupka ou l'invention d'une abstraction

Une grande rétrospective. Complète grâce aux prêts de la Galerie nationale de Prague, elle permet de découvrir d'étranges œuvres symbolistes, et de mesurer toute la complexité de la démarche du peintre, l'un des grands pionniers de l'abstraction. C'est d'ailleurs sur le passage de Kupka à une peinture de la non-représentation que l'accent est mis.

Musée d'art moderne de la Ville de Paris, 12, av. de New-York, Paris 16e. Tél : 47-23-61-27. Tous les jours sauf lundi de 10 h 30 à 17 h 40, mercredi jusqu'à 20 h 30. Visites commentées le jeudi à 12 h 30, le samedi à 14 h 30. Jusqu'au 25 février 1990. 15 F.

L'art conceptuel, une perspective

L'exposition tente pour la *première fois de donner une* vue d'ensemble des démarches conceptuelles de la fin des années 60 et du début des années 70. En présen*tant des travaux d'artistes* effectivement qualifiés de « conceptuels », tels Robert Barry, Joseph Kosuth, Lawrence Wiener, On Kawara, *mais aussi Broodthears,* Buren, Haacke...

Musée d'art moderne de la Ville de Paris, 12, av. de New-York, Paris 16e. Tél : 47-23-61-27. Tous les jours sauf lundi de 10 h 30 à 17 h 40, mercredi jusqu'à 20 h 30. Visites commentées gratuites les jeudis à 15 h et les dimanches 14 janv., 4 fév. à 11 h. Jusqu'au 18 février 1990. 15 F.

Léonard de Vinci : Les études de draperie

Rares et précieuses, réunies pour la première fois, *les* études sur toile de lin, où le jeune Léonard *s'exerce* à rendre vrais des tissus drapant des figures. Un choix de dessins florentins portant sur le même thème complète cet ensemble qui inaugure la nouvelle salle d'arts graphiques du Louvre.

Musée du Louvre, hall Napoléon, entrée par la Pyramide, Paris 1er. Tél : 40-20-51-51. Tous les jours sauf mardi de 12 h à 22 h (fermeture des caisses à 21 h 15). Visites conf. le vendredi 15 h 30, lundi 19 h 45. Tél. : 40.20.51.51. Jusqu'au 26 février 1990. 25 F (possibilité de billets couplés avec le billet d'entrée du musée)

D.R.

Entre les causes *humanitaires* et les intérêts de la publicité, le cœur des stars a toujours balancé. La bibliothèque Forney présente cent cinquante affiches mettant en scène autant de personnalités comme Gary Cooper (notre photo) ou Jeanne d'Arc pour des produits moins inflammables...

Les nourritures de l'art

Une exposition de peintures, de sculptures, d'objets à base d'images culinaires, de vrais produits alimentaires, de bons mots et de plaisante*ries parfois de mauvais goût.* Qui, dans l'ensemble, dérange, donnant à penser bien plus qu'à saliver.

Aire libre - Art contemporain, Agora, 110, Grand-Place, Evry, 91000. Tél : 69-91-58-29. Tous les jours de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 19 h, dimanche de 14 h 30 à 19 h. Jusqu'au 21 janvier 1990.

Magnum

Entre l'énergie de Capa et l'esthétisme de Cartier-Bresson, les soixante photographes de la célèbre agence coopérative fondée en 1947 développent un esprit, une éthique et un style qui s'épanouissent à travers quatre cents documents, et un demi-siècle d'actualité.

Centre national de la photographie, Palais de Tokyo, 13, av. du Président-Wilson, Paris 16e. Tél : 47-23-36-53. Tous les jours sauf mardi de 9 h 45 à 17 h. Jusqu'au 12 février 1990. 25 F (entrée du musée).

Paris et le daguerréotype

Dans un espace splendidement aménagé, *le procédé* de Daguerre est mis à l'honneur en 160 plaques anciennes représentant des vues de Paris. Fragiles et précieuses, précises et vivantes, ces vues, ponctuées de daguerréotypes contemporains de Ian Paterson et Patrick Bailly-Maître-Grand, *suscitent* un climat magique.

Musée Carnavalet, 23, rue de Sévigné, Paris 3e. Tél : 42-72-21-13. Tous les jours sauf lundi de 10 h à 17 h 40, jeudi jusqu'à 22 h. Cycle de conf. : Histoire générale de Paris le jeudi de 18 h 15 à 19 h 30. Jusqu'au 28 février 1990. 20 F.

Sophie Taeuber

Le *centenaire* de la *naissance* de Sophie Taeuber est le prétexte de cette exposition rétrospective juste et bien faite. Qui rend hommage au talent et à l'originalité des recherches de cette artiste d'avant-garde, amie de Dada puis du constructivisme, dont l'œuvre tient bon.

Musée d'art moderne de la Ville de Paris, 11, av. du Président-Wilson, Paris 16e. Tél : 47-23-61-27. Tous les jours sauf lundi de 10 h à 17 h 40, mercredi jusqu'à 20 h 30.

GALERIE

Denise Colomb

Sœur du célèbre marchand de tableaux Pierre Lœb, cette délicieuse petite dame de 87 ans fixe le reflet du temps qui passe dans les miroirs et les flaques d'eau. Entre *deux* averses, *elle* complète ces « quelques réflexions sur Paris » par des portraits d'artistes amis.

Galerie Zabriskie, 37, rue Quincampoix, Paris, 4e. Tél : 42-72-35-47. Tous les jours sauf dimanche et lundi de 11 h à 19 h. Jusqu'au 3 février 1990.

RÉGIONS

Angers

Autour de la Nativité

Fruit de trois années de recherche, d'inventaire, de restauration, l'exposition réunit une cinquantaine de tableaux sur le thème de la Nativité. Les grands maîtres, tels *Philippe de Champaigne,* Giovanni Bellini ou Paul Brill, y sont privilégiés, mais on y trouve aussi beaucoup d'œuvres de collections privées angevines.

Hôtel du Département, salle Célestin-Port, 84, rue Saint-Aubin, 49000. Tél. : 41-81-48-96. De 10 h 30 à 17 h 30, le dimanche de 14 h 30 à 17 h 30. Fermé le lundi. Jusqu'au 25 février.

Chambéry

C'est la faute à Rousseau

Rousseau et la Révolution, Rousseau et le romantisme... L'homme, ses idées, sa popularité, y sont évoqués à travers peintures, sculptures, gravures, objets et documents. De Houdon à Carrier-Belleuse. Après Chambéry, où « commença le court bonheur de sa vie », auprès de Mme de Warens, l'exposition ira, c'est naturel, à Genève.

Musée savoisien, square de Lannoy-de-Bissy, 73000. Tél. : 79-33-44-48. De 10 heures à 12 heures et de 14 heures à 18 heures. Fermé le mardi. Jusqu'au 18 février.

Grenoble

Annette Messager

Collectionneuse d'images, traqueuse de photographies, Annette Messager n'a cessé, depuis le début des années 70, de raconter et de se raconter des histoires, de parler d'elle et des autres (femmes), de ses pulsions, de ses amours et ses haines, de plus en plus souvent sous forme de mises en scène rituelles.

Musée, place de Verdun, 38000. Tél. : 76-54-09-82. De 10 heures à 12 heures et de 14 heures à 18 heures. Fermé le mardi. Jusqu'au 12 février.

Lille

Renaissance et baroque

Quatre-vingt-huit dessins des écoles de Florence, de *Rome et du nord de l'Italie,* du quinzième au dix-septième siècle. Ils ont été choisis dans le millier de feuilles du legs du peintre *Wicar au musée de Lille.* Raphaël y est à l'honneur.

Musée des Beaux-Arts, place de la République. Tél. : 20-57-01-84. De 9 h 30 à 12 h 30 et de 14 heures à 18 heures. Fermé le mardi. Jusqu'au 20 février.

Lyon

Les muses de Messidor

Natures mortes et fleurs de Berjon et Bony, scènes de genre de *Grobon, peintures* d'histoire d'Hennequin, peintures troubadour de Revoil et Fleury Richard, sculptures de Chinard et d'une inconnue, Madame de Sermézy. C'est avec ces peintres et ces sculpteurs de la Révolution et de l'Empire que l'on commença à parler d'une « école lyonnaise ».

Musée des Beaux-Arts, Palais Saint-Pierre, 20, place des Terreaux, 69001. Tél. : 78-28-07-66. De 10 h 30 à 18 heures. Fermé le lundi et le mardi. Jusqu'au 11 février.

Germinations 5

Créée en 1981, c'est une sorte de substitut baladeur de la *Biennale de Paris.* Où l'on peut apprendre ce que font les artistes fraîchement sortis des écoles d'art, de France, d'Allemagne, d'Angleterre, de Suisse... Après Lyon, cette 5e Biennale internationale des écoles d'art ira à *Glasgow,* Breda et Bonn.

Musée d'art contemporain de Lyon, 16, rue Edouard-Herriot, 69001. Tél. : 78-30-50-66. De 12 heures à 18 heures. Fermé le mardi. Jusqu'au 28 janvier. ELAC, Espace lyonnais d'art contemporain, centre d'échange de Perrache, 4e niveau, 69002. Tél. : 78-42-27-39.. De 10 heures à 20 heures. Jusqu'au 28 janvier.

Reims

Pierre Boucher

Photographe, concepteur, maquettiste, cet expérimentateur insatiable a créé l'agence *Alliance Photo* en 1934. Toniques et optimistes, ses instantanés traduisent une expression calligraphique de la joie. Féru de canoë et de camping, amoureux du plein air, il réalise aussi des nus distanciés. Lui-même se dit phototypographe.

Rétrospective Pierre Boucher : Café du Palais, place Myron Herrick ; Office du tourisme, 2, rue Guillaume-de-Machault ; Espace Malraux, chaussée Bocquaine. Jusqu'au 31 janvier.

Rouen

A travers le verre

Gobelets, carafes, luminaires, objets de médecine, de pharmacie ou d'alchimie... Plus de trois cent cinquante pièces de verrerie médiévale sont rassemblées. La plupart de ces objets précieux proviennent de fouilles urbaines et rurales.

Musée départemental des Antiquités, 198, rue Beauvoisine, 76000. Tél. : 35-98-55-10. De 10 heures à 17 h 30. Le dimanche de 10 heures à 12 heures et de 14 heures à 18 heures. Fermé le mardi. Jusqu'au 28 février.

Poitiers

Poitou-Charentes

Présenté par le Fonds régional d'art contemporain, un ensemble de sept artistes (Faigenbaum, Gerz, Graham, Hilliard, Rousse, *Thomas, Tosani) utilisant* la photographie. Allégories de l'espace, manipulations, objets fictifs, à travers une infinité de représentations, un aperçu vivant de la création des années 80.

FRAC, Hôtel de région, 15, rue de l'Ancienne-Comédie. Tél. : 45-92-87-01. Jusqu'au 2 février.

Saint-Etienne

De la Révolution à la perestroïka

Pleins feux sur la peinture et *la* sculpture des avant-gardes soviétiques, celles du début du siècle et celles d'aujourd'hui, pour la première fois rapprochées. Les œuvres, environ cent cinquante, viennent des collections des musées Ludwig d'Aix-la-Chapelle et de Cologne.

Musée d'art moderne, La Terrasse, 42000. Tél. : 77-93-59-58. De 10 heures à 19 heures. Nocturne le mercredi jusqu'à 22 heures. Fermé le mardi. Jusqu'au 26 février.

Villeneuve-d'Ascq

Bast

A travers un choix restreint d'œuvres majeures, dont beaucoup ont été prêtées par le Musée d'art moderne de New-York, l'exposition essaie de montrer la nature des échanges entre les artistes américains à l'origine de l'expressionnisme abstrait et les surréalistes *émigrés aux Etats-Unis* pendant la guerre. Un point d'histoire.

Musée d'art moderne, 1, allée du Musée, 59650. Tél. : 20-05-42-46. De 10 heures à 18 heures. Fermé le mardi. Jusqu'au 19 février.

La sélection « Arts » a été établie par : Geneviève Breerette. Sélection « Photo » : Patrick Roegiers.

BILLET

Vers la fin de la tutelle sur la SNCF

Avec le concours des gouvernements, la SNCF avance dans la voie de la modernisation de sa gestion : la *suppression de 38 milliards de francs de dettes ne contribuera pas peu à la disparition de l'« administration du chemin de fer »,* qu'elle a trop souvent incarnée.

Car un des *maux qui affligeaient* la SNCF était sa mise en tutelle par des bureaux administratifs lui imposant le niveau de ses tarifs ou de ses investissements et même sa politique salariale. Le précédent contrat de plan a eu l'immense mérite de protéger la société nationale contre les conséquences des tripatouillages tarifaires auxquels se livrent les gouvernements, trop attachés à une politique de l'indice des prix. M. Jacques Fournier, qui était président de Gaz de France avant de devenir celui de la SNCF, en raconte les bienfaits dans le numéro de décembre de la revue *Projet : « En 1988, à la veille de l'élection présidentielle, le gouvernement avait refusé d'accorder les augmentations réclamées tant par GDF que par la SNCF,* écrit-il. *Les tarifs n'ont donc été relevés qu'en juin ou juillet. Mais à GDF, le manque à gagner a été laissé à la charge de l'entreprise, tandis qu'à la SNCF, j'ai eu l'agréable surprise de constater qu'il allait être compensé par l'Etat. »*

En supprimant 38 milliards de francs de dettes ferroviaires, le gouvernement va plus loin et met fin à une situation stupide, qui le conduisait à donner 3,8 milliards de *subventions chaque année à la* SNCF, que celle-ci reversait aussitôt à ses créanciers... sans que ce système permette de rembourser le capital dû. Voici une inutile prothèse budgétaire supprimée et la fin d'un système malsain de cavalerie.

Si le gouvernement veut dénouer quelques-uns des liens qui empêchent encore de croire que la SNCF est devenue une entreprise à part entière, il faudra qu'il accepte *de faire preuve de la même* clairvoyance dans le domaine social que dans les secteurs tarifaires ou financiers. Il n'y aura pas de *« gestion moderne des ressources humaines »* tant que la société nationale n'aura pas reçu la pleine responsabilité de ses dépenses de personnel, pour faire face aux adaptations du grand marché européen et à la concurrence effrénée de la route.

ALAIN FAUJAS

Lire notre article page 34

La quarante-cinquième session des chefs de gouvernement du COMECON à Sofia

Les pays de l'Est ont pris acte de l'échec de leur coopération

S'ils sont tombés d'accord pour considérer que le COMECON – cette organisation qui régit leurs relations économiques *depuis 1949* – n'est *plus* viable sous sa forme actuelle, les chefs de gouvernement des pays membres réunis les 9 et 10 janvier à Sofia ne sont pas parvenus à s'entendre sur l'avenir de cette institution.

Sa dissolution n'est pas à l'ordre du jour. Mais les critiques sont très vives, notamment de la part des dirigeants des pays les *plus* engagés dans la voie de l'économie de marché, la Hongrie, la Pologne et la Tchécoslovaquie. Cette quarante-cinquième session du COMECON a donc débouché sur la mise en place d'une commission chargée de proposer de *nouveaux statuts pour l'organisation.* Dans l'entretien qu'il a accordé au *Monde,* M. Vaclav Klaus, le ministre tchécoslovaque des finances, précise la conception de son gouvernement sur l'avenir du COMECON.

SOFIA

de notre envoyée spéciale

La dissolution du COMECON, organisation conçue en 1949 par l'URSS comme un outil d'intégration économique et commerciale du monde socialiste, n'est pas encore pour cette fois. Mais sa quarante-cinquième session, ouverte mardi 9 janvier à Sofia, aura permis de dresser un sérieux constat d'échec, sous l'impulsion des pays qui se sont résolument engagés ces derniers mois sur la voie de l'économie de marché. En tête : les Tchécoslovaques qui, pour être entrés tardivement dans la course à la démocratisation, n'en sont pas moins les plus offensifs.

M. Stepan Sitarian, représentant permanent de l'URSS auprès du COMECON, ne voit pas de *« grande différence »* entre la position de la Tchécoslovaquie et celle de son pays. Ce n'est pas l'avis de son jeune collègue tchèque, M. Vladimir Dlouhy, vice-premier ministre depuis un mois, qui ne va pas se gêner pour le reprendre devant la presse internationale : *« La différence entre nous se résume à ce qui distingue la coopération du business. Nous, on voudrait faire du business, quelque chose d'efficace et qui soit profitable à tous les membres du COMECON. Et on ne voit pas comment cela peut se faire dans le cadre d'une coopération multilatérale. »*

En quelques mots, ce débutant de trente-quatre ans, a posé le problème. L'ère du COMECON, organisme créé par et pour les Soviétiques et réglementant les rapports économiques entre pays socialistes au moyen de mécanismes aussi absurdes qu'artificiels, c'est terminé ! Tout le monde le savait : ça ne marchait pas ; mais seuls pendant longtemps les Hongrois osaient le dire, comme l'ancien numéro un, M. Rezsö Nyers, qui comparait le COMECON au roi nu. Aujourd'hui, les Hongrois ne sont plus seuls ; au terme d'une année qui a changé la face de l'Europe, tous les participants (1) à cette réunion de Sofia – à une exception près, quand même, celle des irréductibles Cubains – sont tombés d'accord mardi sur une chose, une *seule d'ailleurs, semble-t-il* : le COMECON, sous sa forme actuelle, n'est plus viable.

Compromis nécessaire

Les Tchécoslovaques, qui paraissaient la semaine dernière prêts à toutes les audaces, avaient finalement mis un peu d'eau dans leur vin et personne n'est allé mardi jusqu'à remettre en cause l'existence même du COMECON. A l'issue de cette première journée de travaux, on décidait plus sagement la création d'une commission chargée de proposer de nouveaux statuts pour *l'organisation. L'idée des nouveaux* statuts émane de la délégation tchécoslovaque : le premier ministre, M. Marian Calfa, membre du PC, a fait remarquer que certaines dispositions des statuts actuels, comme *les références à l'édification du* communisme, étaient en contradiction avec les principes constitutionnels de quelques États membres. L'idée d'une commission *ad hoc* vient des Polonais, et le premier ministre soviétique, M. Nikolaï Ryjkov, pour lequel l'efficacité du travail en commission n'a sans doute aucun secret, s'est empressé de proposer d'y nommer son compatriote M. Sitarian.

Selon toute vraisemblance, il ne sortira donc rien de très concret de cette session du Comecon, et M. Klaus prévoyait mardi soir que la seconde et dernière journée de travaux se solderait par *« un compromis sur l'ampleur et la rapidité des transformations »* à apporter.

Pourtant, la réunion de Sofia a été marquée par quelques remarquables nouveautés. Celle des hommes, d'abord, puisqu'il y avait là, *réunis pour la première fois,* les hommes que les bouleversements de ces derniers mois ont portés au pouvoir : M. Tadeusz Mazowiecki, premier ministre polonais et seul chef de gouvernement *non communiste* ; M. Hans Modrow, son nouveau collègue réformateur est-allemand ; M. Petre Roman, leur collègue roumain encore plus récent, qui s'est payé le luxe d'improviser son discours car – comprirent les autres participants en en appréciant la *« fraîcheur »* à défaut du contenu – il avait eu d'autres chats à fouetter. Il y avait aussi toute cette équipe de ministres économistes aux allures d'étudiants de troisième cycle, le Tchèque Dlouhy, le Polonais Balcerowicz Swicickj, auxquels il faut ajouter le premier ministre hongrois Nemeth, tous issus de leurs partis communiste respectifs mais adeptes forcenés de l'économie de marché.

Et c'est là la seconde nouveauté : l'émergence d'un peloton de tête, composé de la Pologne, de la Hongrie et de la Tchécoslovaquie, déterminé à rejoindre le modèle occidental et l'Europe. L'URSS, à laquelle la Hongrie et la Pologne s'ancraient volontiers lorsqu'elles étaient encore isolées, paraît désormais larguée et, lorsque les Hongrois évoquent la création possible d'un *« second cercle »* ou d'une *« seconde intégration »* à l'intérieur du COMECON, l'URSS ne fait pas partie du projet : il s'agit de la Pologne, de la Hongrie et de la Tchécoslovaquie, *« les trois pays qui sont vraiment décidés à créer une économie de marché,* relève le vice-premier ministre hongrois, M. Peter Medgyessy ; *parmi les autres, certains savent à peine ce que cela veut dire... »* Le même M. Medgyessy confie sa déception à l'égard des propos *« très conservateurs »* tenus par ses collègues est-allemands pendant la réunion. Mme Christa Luft, vice-premier ministre de RDA, s'en défend avec véhémence, tout en déclarant que sa délégation était *« fermement opposée à toute tentative d'ébranler le COMECON ».*

Et les Soviétiques ? *« Ils ne disent pas grand-chose non plus »,* relève un délégué hongrois. La seule position adoptée par la délégation *soviétique* a consisté à accepter une période de transition pour le passage au règlement des échanges en devises *fortes* et non *plus* en *« roubles transférables »,* que M. Ryjkov avait annoncé pour 1991. Car, si les partisans de la loi du marché admettent le principe de cette décision, ils en redoutent les effets à court terme puisque les importations de gaz et de pétrole soviétiques leur reviendront alors très cher. Les Hongrois, tout en réalisant que l'URSS sera la grande bénéficiaire de cette mesure, étaient prêts à jouer le jeu. Légèrement amers, les Polonais regrettent que les Soviétiques ne proposent pas de véritable réforme de la fixation des *prix,* s'ils veulent vraiment s'orienter vers un système de marché. Même moribond, le COMECON tient encore ses États membres, tous confrontés, à des degrés divers, à de sérieuses difficultés économiques.

SYLVIE KAUFFMANN

(1) Cette session réunit, au niveau des chefs de gouvernement, les représentants de dix pays : URSS, RDA, Tchécoslovaquie, Hongrie, Pologne, Bulgarie, Roumanie, Cuba, Vietnam et Mongolie.

Les Clubs de Paris et de Londres au chevet de la Pologne

Selon le *Financial Times* du *mercredi 10 janvier, le club de* Paris (qui représente les créanciers publics des Etats *endettés)* aurait demandé la tenue, vendredi à Paris, d'une réunion conjointe avec le club de Londres (composé des banques commerciales) consacrée à la Pologne. Ce serait, selon le *Financial Times,* la première fois que les deux institutions organisent une réunion conjointe pour débattre des problèmes d'endettement d'un *seul pays.*

La décision aurait été motivée par l'inquiétude que suscite au sein des gouvernements occidentaux la réticence des banquiers à accorder des prêts supplémentaires à la Pologne au cours des prochaines années.

La *Pologne,* dont l'endettement extérieur atteint 40 milliards de dollars (230 milliards de francs environ), a cessé de verser des intérêts sur la dette contractée auprès de sources officielles, alors qu'elle a continué, jusqu'à la fin de l'année dernière, à rembourser les banques commerciales.

« Je suis pour une Europe à géométrie variable »

nous déclare M. Vaclav Klaus, le ministre tchécoslovaque des finances

SOFIA

de notre envoyée spéciale

« Etes-vous, oui ou non, pour la dissolution du Comecon, comme un journal polonais vous l'a fait dire ?

– Pour des changements radicaux, oui ; pour sa dissolution, non. D'ailleurs, ce n'est pas nécessaire. Il pourrait très bien subsister comme une sorte de club de discussions sur les politiques économiques – c'est une possibilité parmi d'autres.

– La Tchécoslovaquie a proposé à Sofia que les projets de réformes du Comecon soient élaborés dans les deux mois, mais certains pays semblent craindre d'aller trop vite...

– Ce n'est pas si difficile de changer les statuts du Comecon. Trois bons économistes peuvent faire ça en deux jours. La difficulté réside dans le calendrier d'application. Mais, du point de vue technique, on a le choix entre trois options : une intégration étroite, une intégration lâche ou une organisation qui se contenterait de proposer des économies diversifiées.

– Et votre préférence ?

– Je suis pour une Europe à géométrie variable. Rien n'empêche de conserver trois types de relations économiques : le multi-latéralisme pour un cetain nombre d'aspects ; des relations particulières par groupes de pays (je pense à la Tchécoslovaquie, la Hongrie et la Pologne, qui sont des petites économies comparables, ouvertes, manquant de matières premières) ; et, enfin, une bonne dose de bilatéralisme, notamment pour les fournitures de matières premières.

– Vous voulez dire avec l'URSS ?

– Probablement, surtout avec l'URSS, oui.

– Attendiez-vous des révisions déchirantes de cette réunion de Sofia ?

– Engagés comme nous le sommes dans le passage à l'économie de marché, la coordination des plans quinquennaux – qui était la question centrale du Comecon – perd de son importance. Les problèmes cruciaux sont désormais les mécanismes de paiement, les taux de change, les prix. La semaine prochaine, se tient à Prague une réunion que je préside du Comité financier du Comecon. C'est là que nous ferons des propositions techniques et on verra si les idées larges exprimées à Sofia le sont vraiment.

– Pourtant, tous les pays semblent d'accord pour transformer le Comecon ?

– Ils le disent mais quand j'entends le premier ministre soviétique parler toujours de coopération internationale, je dis, moi, qu'il faut parler business. Nous proposons de décider les changements très vite, d'ici mars. Si les décisions sont renvoyées à la prochaine session, à l'automne ou plus tard, ce sera un signe très clair qu'on ne veut pas vraiment aller de l'avant. »

Propos recueillis par **SOPHIE GHERARDI**

An conseil des ministres

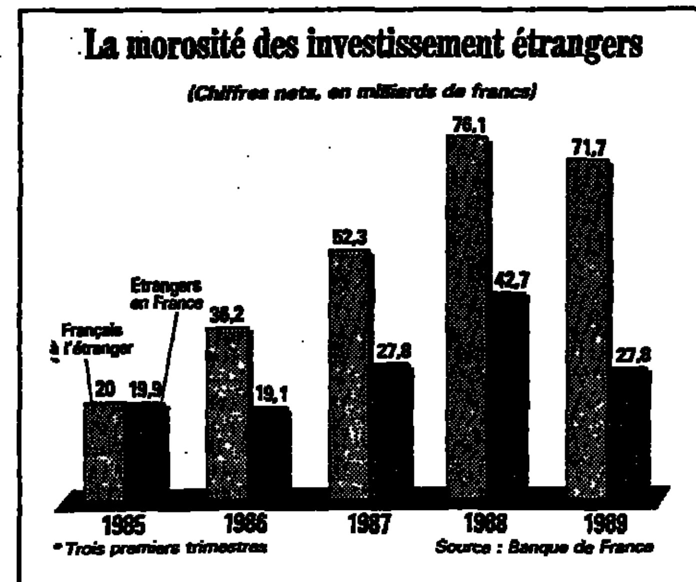
M. Bérégovoy présente un dispositif d'encouragement aux investisseurs étrangers en France

***« Je veux que les investissements étrangers soient encore plus libres de s'installer en France »,* avait déclaré M. Pierre Bérégovoy le 23 novembre dernier. Un dispositif visant à encourager les créations d'usines et d'emplois dans l'économie française devait être présenté le mercredi 10 janvier au conseil des ministres.**

Aux termes de ce projet, les investissements en provenance de pays de la Communauté européenne, déjà largement libres, seraient soumis à des procédures administratives encore allégées. Une sorte de « visa permanent » serait délivré aux investisseurs communautaires souhaitant mener des opérations en France, les dispensant de toute déclaration préalable. Les entreprises de taille plus modestes seraient toujours tenues de déclarer préalablement leur intention d'achat, afin de permettre la vérification de l'origine véritablement communautaire de l'investissement, mais le délai de réponse ne devrait pas être supérieur à quinze jours.

Pour autant, la clause 223 du traité de Rome permettra toujours de se protéger contre des investissements jugés « sensibles », principalement dans les secteurs de la défense nationale et de la santé. Toutefois d'éventuelles répétitions de l'affaire Valeo (lorsque, en 1986, l'Etat français s'était opposé au rachat de la société d'équipements automobiles par l'italien De Benedetti sous *prétexte de fabrications militaires)* sont à exclure. Plus de faux-semblants, assure-t-on à Bercy.

Quant aux investissements en provenance de pays extérieurs à la Communauté, les procédures devraient, au terme du nouveau dispositif, bénéficier de procédures administratives *plus* rapides. Si, au bout d'un délai d'un mois, le Trésor, qui doit donner son aval à toute acquisition d'entreprise française d'une valeur supérieure à 10 millions de francs, n'a pas réagi, cette non-réponse vaudra accord *tacite.* Quai de Bercy, on ne cache pas que la longueur de la procédure n'est pas sans rapport avec *l'accueil réservé par le pays* demandeur aux investissements français sur son propre territoire.



Un impact surtout psychologique

En adoptant ce nouveau dispositif, dont l'impact se veut largement psychologique, la France entend se dégager de sa réputation de pays protectionniste en matière d'investissements étrangers : *« Il ne s'agit pas de vendre l'industrie française à l'étranger, mais de jouer la carte de l'ouverture internationale »* , souligne-t-on au ministère de l'économie et des finances. Une volonté qui s'explique largement par la dégradation récente des résultats du commerce extérieur et l'écart croissant entre les investissements réalisés par les Français à l'étranger et ceux effectués par les étrangers en France. En 1985, les deux courants étaient sensiblement égaux, avec 20 milliards d'investissements français à l'étranger contre 19 milliards d'opérations étrangères en France. En 1988, l'écart s'était creusé à 76 milliards contre 43 milliards. L'année 1989 devrait se solder par un résultat encore plus préoccupant, *puisqu'au cours des neuf* premiers mois de l'année les investissements français à l'étranger ont totalisé, selon des données provisoires calculées par la Banque de France, 71 *milliards de* francs, alors que les investissements étrangers en France étaient limités à 27 milliards.

M. Fauroux, ministre de l'industrie, partage entièrement l'avis de M. Bérégovoy. Il était allé dès cet été au Japon puis aux Etats-Unis, faire savoir l'*« accueil chaleureux »* que la *France réserve désormais* aux investisseurs. Un cas d'école avait même été pris dans l'automobile, où M. Fauroux avait essayé, en dépit de l'opposition de Renault et de Peugeot, d'attirer l'usine que Toyota voulait bâtir en Europe. Cette usine, comme celles des autres constructeurs automobiles nippons, ira finalement en Grande-Bretagne, les Japonais ayant encore, à l'évidence, l'image d'une France protectionniste.

TRANSPORTS

Le contrat de plan 1990-1994

L'Etat annulera 38 milliards de francs de dettes de la SNCF

M. Michel Delebarre, ministre de l'équipement, et M. Jacques Fournier, président de la SNCF, devaient présenter jeudi 11 janvier, aux organisations syndicales et à la presse, le contrat de plan qui liera l'Etat et la Société nationale de 1990 à 1994. En cinq ans, la SNCF investira, sans compter la banlieue parisienne, 79,6 milliards de francs dont 43,5 milliards de francs pour les TGV. Pour l'aider à mettre fin à sa dépendance à l'égard de l'Etat, celui-ci annulera 38 milliards de francs de dettes de la Société nationale.

Le contrat de plan 1985-1989 signé par l'Etat et la SNCF n'a pas si mal réussi. Son but essentiel était d'obliger celle-ci à redresser des comptes dont les déficits devenaient vertigineux. Mission accomplie. Les pertes n'ont cessé de reculer d'année en année : 4 370 millions de francs en 1985, 4 052 millions en 1986, 1 986 millions en 1987, 971 millions en 1988 et enfin, *grosso modo*, un excédent de 200 millions de francs en 1989.

Ce résultat a été obtenu surtout grâce à une réduction des effectifs (sans licenciement) de plus de 9 000 agents par an, qui a ramené aux environs de 200 000 le nombre des cheminots contre 246 000 en 1984. Les bons résultats du TGV, des gains de productivité importants, un recul moindre que prévu du trafic marchandises et les évolutions favorables du cours du franc ont apporté leur contribution à ce redressement.

Le précédent contrat de plan a eu aussi pour mérite de sortir la SNCF d'une logique de subventions et de clarifier ses rapports avec le ministère de l'économie et des finances. En fixant des droits et des devoirs réciproques, il a permis d'identifier les responsabilités et il a redonné à la SNCF une nouvelle crédibilité par rapport à sa tutelle.

Le contrat 1985-1989 présentait toutefois le défaut d'être exclusivement financier. Tout à leur désir de mettre fin au déficit, ses auteurs n'avaient pas vu qu'il risquait de désespérer le personnel en ne lui donnant pour objectifs que des sacrifices et des gains de productivité. Cette tonalité inspira aux syndicats des mots très durs à l'égard d'un contrat qualifié par eux de *« contrat de déclin »*. Elle ne fut pas étrangère au déclenchement de la « grande » grève de six semaines qui paralysa la SNCF en décembre 1986 et janvier 1987.

Aujourd'hui, il s'agit de conforter l'autonomie et l'équilibre atteints. Pas de résultats financiers rigoureux : *« La SNCF se fixe pour objectif d'obtenir chaque année un résultat net comptable de son exploitation au moins équilibré »*, lit-on dans le nouveau contrat de plan. Les orientations stratégiques arrêtées sont celles que la Société nationale a élaborées dans le cadre de son projet de plan d'entreprise. Par exemple, il n'y a pas de surprise en matière de train à grande vitesse ; sont prévus le TGV Nord, le contournement de Lyon et le prolongement du TGV Sud-Est jusqu'à Valence, l'interconnexion en région parisienne des lignes de TGV Atlantique, Nord et Sud-Est. En matière de tarifs, la SNCF reçoit *« une liberté complète de nuancement »*, c'est-à-dire qu'elle modulera ses prix pour obtenir un remplissage optimum de ses trains, comme elle le fait sur le TGV Atlantique, étant entendu que son tarif moyen évoluera au rythme des prix à la consommation.

Dans le domaine du fret, la SNCF se recentrera sur ses points forts, les trains entiers et le transport combiné rail-route. Cela veut dire que de nombreuses dessertes terminales pour wagons isolés seront fermées. Les tarifs fret sont libres.

Améliorer les prestations

D'autre part il est demandé à la Société nationale de poursuivre ses efforts pour renforcer la sécurité de circulation et la sûreté des personnes. Elle devra améliorer la qualité de ses prestations : accueil en gare, confort et régularité des trains, information donnée aux voyageurs. Elle s'associera aux programmes de recherche visant à définir une nouvelle génération de TGV.

Pour harmoniser les conditions de concurrence avec les autres modes de transport, l'Etat maintiendra sa participation aux charges d'infrastructure (10,1 milliards de francs pour l'année 1990) et accroîtra sa contribution aux charges de retraite des cheminots (850 millions de francs de plus en 1990). Il compensera les missions de service public imposées à l'entreprise au titre des services régionaux de voyageurs *(statu quo)*, des transports parisiens – pour lesquels un avenant est en préparation – et des tarifs sociaux (130 millions de francs de plus en 1990).

La politique sociale n'est plus absente : la décentralisation des responsabilités sera poursuivie, de même que le renforcement de la politique de formation ; il est prévu de négocier une modernisation de la grille de rémunération et un accord d'intéressement. Mais aucune allusion n'est faite aux hypothèses du plan d'entreprise prévoyant une poursuite de la réduction des effectifs au rythme de quatre mille cinq cents par an.

La SNCF s'engage à autofinancer, en 1994, 34 % de ses investissements sans tomber au-dessous de 20 % au cours des différents exercices. Elle investira en cinq ans 79,6 milliards de francs, sans compter la banlieue parisienne, dont le programme devrait dépasser les 10 milliards de francs. Si l'on ajoute les contributions de l'Etat et des collectivités locales, le total des investissements de la SNCF (banlieue comprise) s'élèvera à 104,3 milliards de francs en cinq ans (au lieu de 66,5 milliards pour la période 1985-1989) se décomposant en 43,1 milliards de francs pour le réseau classique (au lieu de 41 milliards), 45,5 milliards de francs pour le TGV (au lieu de 18 milliards et 15,7 milliards de francs pour la banlieue parisienne (au lieu de 7,5 milliards).

Des risques de grève

La mesure la plus spectaculaire se trouve à la fin du contrat de plan. Considérant qu'il n'était pas sain de laisser à la charge de la Société nationale le poids d'une dette qu'elle a dû contracter pour financer ses déficits, le ministre de l'équipement, M. Michel Delebarre, a obtenu que soient « effacés » 38 milliards de francs d'emprunts : le 31 janvier 1991 cette dette sera transférée à un *« Service annexe d'amortissement »* chargé de la gérer et de l'éteindre en une douzaine d'années grâce aux contributions de l'Etat (3,8 milliards de francs valeur 1989 par an) et de la SNCF (100 millions de francs).

Le concours exceptionnel de l'Etat versé à la Société nationale pour lui permettre de supporter cette dette disparaîtra. Autrement dit, l'opération sera financièrement blanche mais psychologiquement essentielle pour la SNCF. *« Nous avons obtenu ce que nous souhaitions,* explique M. Jacques Fournier, président de la SNCF. *La dette que nous ne parvenions pas à amortir va disparaître. Nous ne serons plus assistés par l'Etat. La situation est désormais saine : au lieu d'emprunter pour combler des déficits antérieurs, nous le ferons uniquement pour financer des investissements productifs. D'ailleurs l'ensemble de ce contrat de plan va dans le sens d'une clarification de nos rapports avec l'Etat. Il nous met à l'abri des foucades de la direction de la concurrence et des prix. Nous ne recevons plus aucune subvention. Nous allons donc pouvoir mener à bien les trois grandes orientations de notre plan d'entreprise : les liaisons rapides, les transports de la vie quotidienne et la consolidation du trafic fret. »*

M. Fournier ne devrait pas avoir trop de mal à faire partager sa satisfaction à son conseil d'administration. En revanche, le comité central d'entreprise et les syndicats exprimeront sans doute leur franche hostilité à l'égard d'un contrat qu'ils jugent toujours orienté vers le repli. D'ici à la signature officielle du contrat, qui devrait intervenir avant la fin du mois de février, il n'est pas exclu que des mots d'ordre de grève tentent de faire pression sur le gouvernement pour l'amener à l'amender dans le sens souhaité par les organisations syndicales.

ALAIN FAUJAS

Après neuf semaines de grève chez British Aerospace

L'usine Airbus de Toulouse risque d'être mise en chômage technique

L'usine de Toulouse, qui assemble les Airbus, risque de se retrouver, dès la fin de la semaine, en chômage technique, en raison des neuf semaines de grève du personnel de l'usine de Chester (Grande-Bretagne), de British Aerospace (BAe), qui fabrique les voilures de tous les modèles d'Airbus.

M. Jean Pierson, administrateur gérant du consortium européen Airbus Industrie, qui confirmait officiellement, mardi 9 janvier à Paris, les bons résultats de l'année 1989 (421 commandes fermes, contre 167 en 1988), a lancé un appel à la responsabilité de la direction et des syndicats de BAe, ajoutant que cette grève risquait de mettre aussi à court terme en chômage technique les usines allemandes de MBB (fuselage), les ateliers français de l'Aérospatiale (cockpits et fuselage) et les ateliers espagnols de Casa (volets). Les chaînes d'assemblage de Toulouse ont déjà ralenti les cadences de production, qui étaient de sept avions A-320 en octobre, à 3,5 en novembre et à 1,2 en décembre.

Dans le même temps, la grève se durcit à Chester. A la suite d'une campagne lancée à l'automne dernier dans toute l'industrie mécanique pour réduire le temps de travail, trois des quatre sociétés visées sont parvenues à des accords (Rolls-Royce, NEI-Parsons et Smith Industries). *« Tous nos efforts sont maintenant concentrés sur BAe »*, a averti, lundi 8 janvier, M. Bill Joardan, président du syndicat de l'industrie mécanique, AEU (Amalgamated Engineering Union).

□ **Rectification.** – Notre article *« Quand General Motors s'électrise »* (*le Monde* du 9 janvier 1990) provenait de Detroit et non pas de Los Angeles comme indiqué par erreur.

Un entretien avec M. Michel Albert

Suite de la première page

Pour 1989, notre chiffre d'affaires va encore croître de 17 % (de 33 à 39 milliards) et notre bénéfice de 20 % (de 2 à 2,4 milliards). Voilà notre manière d'être inertes.

– Comment y êtes-vous parvenus ?

– La force de la maison, c'est d'abord sa continuité. Le symbole en est M. Roger Papaz, notre directeur général, présent aux AGF depuis quarante-trois ans. De plus, il n'y a eu que deux présidents entre 1970 et 1989 : à la suite de Bernard Chenot, Georges Plescoff est resté onze ans, et moi huit ans.

» Deuxième point fort du groupe AGF, son unité. Il y a chez nous un esprit d'équipe qui constitue un puissant facteur d'efficacité : mieux, c'est tout simplement pour moi un but, un but de la vie. Ce but, je suis persuadé que nous allons l'atteindre aussi avec les deux nouveaux directeurs généraux, Jean-Daniel Le Franc et Yves Mansion.

– Il n'empêche. Dans le classement des compagnies européennes, les AGF n'ont-elles pas rétrogradé ?

– C'est la question que j'attendais. Il y a cinq ans, nous étions treizième dans la Communauté plus la Suisse, nous sommes onzième aujourd'hui. Mais la délectation avec laquelle vous m'interrogez sur la taille est un syndrome caractéristique du PAF, le « paysage assuranciel français ». La quintessence du bon genre à la française en matière d'assurance tient en effet à deux principes. Le premier est celui de la citrouille : *plus c'est gros, plus c'est* beau. Le second est celui de la grenouille, qui doit gonfler et devenir aussi grosse qu'un bœuf. Toute compagnie non citrouille et qui aurait une stratégie non grenouille serait par définition une compagnie gribouille.

– Pourquoi la taille ne serait-elle pas un élément positif dans la stratégie d'un assureur comme elle l'est pour l'industrie ?

– Pour deux raisons. Primo : l'assurance n'est un marché mondial *que dans les grands risques* industriels, les transports et la réassurance. Il est donc peu probable qu'elle subisse le phénomène de concentration qu'ont connu l'industrie pétrolière, le ciment ou le pneumatique. Secondo : les coûts d'investissement pour le lancement d'un produit d'assurance sont très faibles en comparaison de ceux d'un produit industriel.

– N'y a-t-il aucune corrélation entre la taille et la rentabilité ?

– Les plus gros ne sont pas les plus rentables. Dans notre métier, il est facile de croître, si l'on accepte de s'appauvrir. Soit par croissance interne, en abaissant les tarifs sans sélection. Soit, de manière beaucoup plus rapide, par croissance externe. Actuellement, presque personne ne se préoccupe de la valeur intrinsèque d'une compagnie d'assurances, à savoir son actif net économique, et il est à la mode de dire qu'elle vaut entre une fois et demie et deux fois son chiffre d'affaires. Sur ces bases, la croissance externe ne rapporte en général pas plus de 1 % à 2 %. Or le taux des obligations est de 9 %. Ainsi, chaque fois qu'une compagnie d'assurances *investit 1 milliard* pour sa croissance externe dans les conditions banales du marché, elle se prive de 70 ou 80 millions de revenus par an. Pendant combien de temps la progression du chiffre d'affaires suffira-t-elle à consoler les actionnaires de la maigreur des dividendes ?

– Alors, quand M. Peyrelevade, PDG de l'UAP, dépense 14 milliards de francs pour prendre 34 % de Victoire...

– Alors là, je dis bravo ! Cette opération est remarquable. Elle transcende les contingences financières et commerciales à moyen terme car elle revient, pour un prix de 14 milliards, à prendre le pouvoir sur une pyramide de compagnies qui, de l'UAP à Colonia, additionnent plus de 100 milliards de chiffre d'affaires.

– Mais la croissance externe n'est pas le seul fait des compagnies d'assurances françaises...

– Il n'y a guère plus de huit ou dix grandes compagnies d'assurances dans le monde (sur dix mille...) à pratiquer à vaste échelle la croissance externe : Allianz, la première compagnie allemande ; Zurich et Winterthur, les deux premières compagnies suisses ; Generali, le numéro un italien, et quatre



françaises, le Midi, qui a aujourd'hui disparu dans AXA, et Victoire, qui a été intégrée dans l'ensemble UAP-Suez. Ne restent plus sur cette liste que deux françaises, AXA et l'UAP. Aucune compagnie, ni anglaise, ni américaine, ni japonaise, ne pratique la croissance externe à pareille échelle. L'Europe compte quatre mille compagnies d'assurances et je fais le pari que dans dix ans il en restera plus de deux mille. C'est pourquoi, aux AGF, nous récusons le « panurgisme » de la croissance externe tous azimuts. Notre stratégie est la stratégie de l'optimum croissance-rentabilité.

» Cela explique que, selon l'étude de McKinsey-*l'Expansion* portant sur seize compagnies françaises depuis dix ans, les AGF apparaissent comme le numéro un du combiné taille-rentabilité. De même, une toute récente analyse de Strategic Planning Associates classant vingt-cinq compagnies européennes au combiné croissance-rentabilité situe les AGF dans le triangle d'or : le gagnant toutes catégories est le britannique Prudential et le deuxième, Victoire ; les AGF sont troisièmes. N'oublions pas qu'à l'international nos investissements au cours des cinq dernières années ont dépassé 3 milliards de francs, soit plus que pendant les cent cinquante années précédentes.

– En fonction de votre raisonnement antérieur, vous perdez donc de ce fait environ 200 millions par an...

– Pas du tout, car notre croissance externe est extrêmement sélective. Nous attendons le temps qu'il faut pour n'acheter que des sociétés comportant des synergies rapides, en procédant soit par étapes (Angleterre), soit par regroupements (Espagne), soit par souscription à des augmentations de capital (Italie). Résultat : en 1989, l'augmentation de notre chiffre d'affaires, soit 6 milliards (17 %), correspond à un coût d'investissements par milliard de chiffre d'affaires qui représente le tiers des 6,5 milliards que l'Allianz a payés pour acquérir 4 milliards de chiffre d'affaires de Via et Rhin-et-Moselle. Mais le plus plaisant est ici l'incrédulité qu'exprimaient certains, l'été dernier, quand nous disions que nous n'avions vraiment pas envie d'acheter à un tel prix les compagnies d'assurances de la Mixte...

– La « bancassurance » ne vous a pas tenté non plus, semble-t-il ?

– L'idée selon laquelle on bâtit des groupes banque-assurance par des prises de participation croisées ou par une prise de contrôle dans le but de mélanger produits et métiers est encore au stade expérimental. *Le seul modèle réel de* « bancassurance » est offert par le groupe Sears aux Etats-Unis, et ce n'est pas un succès.

» Par rapport à ce courant, les AGF ont une idée claire. Dans le *néologisme* « bancassurance », ce n'est pas un hasard si la banque passe avant l'assurance. C'est elle qui est la grande gagnante puisqu'elle a des problèmes de fonds propres (ratio Cooke) et d'emploi de son personnel. En revanche, l'assureur qui *souhaite se* développer à l'aide de guichets bancaires risque de concurrencer ses propres réseaux.

– Aux AGF, nous avons donc choisi d'investir en priorité non pas dans *les réseaux des autres mais* dans nos propres réseaux, de les moderniser et de mériter leur confiance en leur donnant le meilleur de nous-mêmes. Nos agents généraux ne seront guère tentés de devenir courtiers car ils seront contents de travailler pour les AGF. La liste des onze produits financiers AGF-finance que nous lançons en ce moment-même pour les réseaux-vie intéresse également les agents généraux. »

Propos recueillis par
CLAIRE BLANDIN
et YVES MAMOU

Les emplois de la perestroïka

De retour d'URSS (où il n'existe ni assurance automobile obligatoire ni responsabilité civile en droit commun), M. Michel Albert annonce l'ouverture aux AGF de dix emplois pour jeunes assureurs de l'Europe de l'Est.

« Nous sommes la première entreprise française à le faire », dit-il, en comptant déjà sur un Polonais, un Hongrois, un Tchèque et un Allemand de l'Est. Avec l'idée que ces jeunes assureurs, basés au département international de la compagnie, pourront tout aussi bien y faire carrière que retourner dans leur pays d'origine, préparer des joint-ventures ou créer des filiales... A l'image de ce que fit, dans les années 10, un collaborateur de la société, en partant avec une valise remplie de francs-or pour le Brésil, où les AGF ont aujourd'hui une part de marché presque aussi forte qu'en France.

□ **En France, la masse monétaire M2** (moyens de paiements et comptes sur livrets) a diminué de 0,6 % en novembre par rapport à octobre. En un an (novembre 1989 comparé à novembre 1988), M2 augmente de 5,1 %, soit exactement à l'intérieur de la fourchette fixée par les pouvoirs publics (4-6 %).

INDUSTRIE

La plus importante opération japonaise en Europe de l'Est

Suzuki va construire une usine d'automobiles en Hongrie

Suzuki a annoncé, le mardi 9 janvier, qu'il allait construire une usine d'automobiles en Hongrie, alors que le premier ministre, M. Toshiki Kaifu, qui a entamé une visite en Europe, est attendu lundi prochain à Budapest. Il s'agit du plus gros investissement japonais (20 milliards de yens soit 800 millions de francs) dans un pays de l'Europe de l'Est et de la première usine de voitures japonaises dans cette région.

L'accord, obtenu après cinq ans de négociations difficiles, permettra la construction de 15 000 petites voitures, à partir de 1992, de 1 à 1,3 litre de cylindrée. Le capital de la société sera partagé entre Autokonszern, un holding hongrois, pour 50 %, Suzuki pour 30 %, le groupe nippon Itoh pour 10 % et International Finance Corp (IFC), une filiale de la Banque mondiale, pour les 10 % restants.

La production annuelle montera à 50 000 au bout de trois ans et pourrait atteindre 100 000. Selon Suzuki, les automobiles seront essentiellement réservées au marché hongrois. La Hongrie ne fabrique pas de voitures et en importe seulement 120 000 par an des autres pays de l'Est. Mais, selon l'agence de presse hongroise MTI, 40 % de la production devraient être exportés à l'Ouest. Pour la Hongrie, ce serait un moyen d'obtenir des devises et, pour Suzuki, de pénétrer par l'Est en Europe occidentale.

AFFAIRES

EMPLOI-FORMATION

Une industrie qui emploie 1 200 personnes contre 15 000 il y a trente ans

Le gant français veut sauver sa peau

Florissante jusque dans les années 60, l'industrie française du gant s'est faite balayer de la plupart des marchés de basses et moyennes gammes par les productions de pays à faible coût de main-d'œuvre. Les derniers fabricants demandent la mise en place de quotas d'importation tout en misant sur la créativité, le « haut de gamme » et la délocalisation d'une partie de leurs activités.

ALBI

de notre correspondant

La ganterie française peut-elle encore sauver sa peau ? Mondialement connu, ce fleuron du « bon goût » et du « savoir-faire » national employait près de 15 000 personnes au début des années 60 dans ses centres traditionnels de Millau (Aveyron), de Saint-Junien (Haute-Vienne), et, dans une moindre mesure, à Grenoble et à Niort. Il n'en occupe plus aujourd'hui que 1 200 qui produisent 1,2 million de paires de gants de ville par an pour un chiffre d'affaires de 120 millions de francs.

Industrie de main-d'œuvre par excellence – les charges salariales rentrent pour moitié dans le coût du produit fini, – la ganterie de peau n'a pu résister à la concurrence des pays du Proche-Orient et d'Asie du Sud-Est. De 1974 à 1979, les importations ont doublé quasiment chaque année en volume et atteignent aujourd'hui, toujours dans la catégorie des gants de ville, les 2 millions de paires, surtout en provenance des Philippines, d'Italie, de Corée, de Hongkong et de Chine. De leur côté, les exportations ont plafonné, en 1988, à 280 000 paires en direction des Etats-Unis, du Japon et des pays de la CEE.

Le développement dans la région de Naples d'une véritable production clandestine – évaluée à 10 millions de paires par an par la Fédération européenne de la ganterie de peau (FEGAP) – n'a pas arrangé la situation. Résultat : des ganteries existant en France à la Libération, il ne restait plus qu'une centaine d'entreprises en 1981, et l'on n'en recense plus que trente-deux aujourd'hui.

Si l'on se base sur la production, le centre de Saint-Junien a repris, avec plus de 380 000 paires fabriquées en 1988, le titre de capitale française du gant à Millau (280 000 paires). Mais la sous-préfecture de l'Aveyron parvient à garder le meilleur si l'on raisonne en chiffre d'affaires. Dans le secteur du gant de sport, les fabricants de l'Hexagone pourvoient, avec 1,5 million de paires, à moins de la moitié de la consommation nationale ; et, dans le domaine du gant de protection, à seulement un tiers des besoins avec 8,5 millions de paires produites.

La déferlante asiatique

Créées pour la plupart au début du siècle et basées sur un fonctionnement paternaliste, les ganteries classiques (gants de ville) se sont fait exclure par la déferlante asiatique de la plupart des marchés de basse et de moyenne gamme. Les plus grosses unités, dont certaines, comme les gants Jonquet de Millau, dépassaient le millier de salariés, ont été les premières touchées.

Seules ont réussi à subsister quelques PME capables de s'adapter à cette évolution. *« Ces quinze dernières années, ce sont près de 8 000 emplois qui ont disparu dans ce secteur d'activité,* explique Véronique Sian-Cassière, secrétaire générale de la FEGAP. *Comment peut-il en être autrement quand une paire de gants de ville d'importation arrive au prix moyen de 48 francs alors qu'elle se fabrique ici à 90 francs ? »*

Dans cette production « à la main » où la mécanisation ne peut intervenir que dans une très faible proportion, le « haut de gamme » est apparu pour beaucoup d'entreprises comme la seule alternative face à une concurrence étrangère imbattable au niveau des prix. Danièle et Pierre Got, troisième génération de gantiers, ont repris l'affaire familiale des gants Norval à Millau, voici une dizaine d'années. *« La ganterie française traversait à cette époque ses heures les plus noires avec les importations massives et des fabrications locales sans imagination. La haute couture et la mode en général nous avaient complètement oubliés,* raconte Danièle Got. *Nous nous sommes alors lancés sur des articles de très haut de gamme, en mettant la créativité au service de notre savoir-faire... Pour remonter notre handicap il a fallu quasiment faire du porte-à-porte chez les couturiers et leur mettre sous le nez ce dont nous étions capables... »*

Aujourd'hui les gants Norval emploient une trentaine de salariés comme aux temps glorieux et réalisent la moitié de leurs 6 millions de francs de chiffre d'affaires sous les griffes prestigieuses d'Hermès, Yves Saint Laurent, Dior et Montana, entre autres. Si le prix moyen de la paire de gants tourne ici autour de 300 francs, certains modèles sont vendus jusqu'à 3 000 francs. L'entreprise, qui effectue 40 % de son chiffre d'affaires à l'exportation, appréhende toutefois l'avenir avec prudence : *« Même si ça marche bien pour nous, nous sommes sur un trop petit créneau »,* déclare Danièle Got. *« Il faut être honnête, ce n'est pas avec cela que l'on sauvera la ganterie française... »* Paradoxalement, les gants Norval refusent aujourd'hui des commandes et la société est déjà limitée dans son développement par une pénurie de main-d'œuvre qualifiée.

Bas de gamme

Louis Fabre, le PDG de la plus importante ganterie de Millau avec 90 salariés et 20 millions de francs de chiffre d'affaires, a choisi une tout autre voie pour son entreprise. Autrefois spécialisé dans les marchés administratifs et les gants de ville de bonne facture, il a monté une société commune avec un gantier portugais et installé une unité de fabrication de 50 personnes près de Lisbonne, il y a dix-huit mois. *« Je produis maintenant des gants beaucoup moins chers, ce qui m'a permis de rafler dernièrement un marché de 50 000 paires aux Chinois dans le bas de gamme et de placer par la même occasion trois séries de 10 000 paires en moyenne gamme fabriquées à Millau »,* affirme le PDG.

Tout en maintenant ses ateliers dans l'Aveyron pour ses productions de qualité et le service après-vente, il envisage aujourd'hui de s'installer également au Maroc. Christian Causse, le patron de la société Gankos à Millau, a orienté son entreprise et ses 50 salariés dans la fabrication de gants de travail de grande finesse. Un créneau sur lequel il réalise la moitié de ses 10 millions de chiffre d'affaires. Une percée récente dans le sportswear, notamment sous la marque Chevignon, avec des gants de cow-boy au montage simplifié, devrait lui ouvrir des horizons nouveaux et représenter bientôt plus d'un tiers de ses 120 000 ventes annuelles.

Mais Christian Causse, qui préside également la chambre syndicale des gantiers millavois, envisage lui aussi la délocalisation d'une partie de ses activités vers le Portugal dans un avenir proche. *« C'est comme cela qu'on se console,* précise-t-il. *Les pouvoirs publics n'ont jamais rien fait pour la ganterie et nous ne représentons plus un lobby comme autrefois... Alors, pour subsister, il va falloir se transformer en négociants qui gardent seulement la maîtrise technique... »*

Tout comme lui, Paul Rigaudy, le président des gantiers de Saint-Junien et de la fédération nationale, demande l'instauration de quotas européens pour limiter les importations dans les gammes moyennes afin de sauver ce qui peut l'être de la ganterie française. *« On veut bien lutter avec nos concurrents de la CEE mais pas avec des pays qui vendent les gants au kilo »,* affirme-t-il. Un dossier de demande de sauvegarde devrait être bientôt déposé à Paris et à Bruxelles, comme c'est le cas actuellement pour l'industrie de la chaussure.

En attendant cette mesure providentielle et à défaut d'une véritable dynamique d'ensemble, chaque gantier espère, du fond de son atelier, que l'hiver sera rude et long.

ALAIN ALBINET

Ils sont déjà plus de 6 000

Les banques embauchent de plus en plus d'ingénieurs

Pour répondre aux nouvelles techniques financières et élaborer d'ambitieux projets – TGV ou tunnel sous la Manche – les principales banques françaises embauchent de plus en plus d'ingénieurs issus des grandes écoles.

A la Société générale, où on a toujours recruté des ingénieurs-conseils, afin de réaliser des études monographiques sur telle matière première ou telle société multinationale, les nouvelles techniques financières accentuent la demande. Ainsi, au sein de la direction des produits financiers, le département options qui employait dix personnes en 1985 en occupe aujourd'hui une centaine, dont plusieurs polytechniciens, centraliens ou diplômés de l'Ecole des mines.

« Les nouvelles techniques financières nécessitent de construire de nouveaux modèles et de réaliser des logiciels très sophistiqués », explique Jean-Louis Truchement, directeur des ressources humaines. *« Pour dominer ces techniques, il faut de solides connaissances scientifiques. Ainsi, nos cadres de la direction du marché des capitaux doivent parfaitement maîtriser le calcul mathématique afin de bâtir des logiciels calculant les risques »,* précise Louis-René de Gigord, responsable du recrutement.

Des têtes bien faites

La réflexion est identique au Crédit lyonnais. M. Joseph Musseau, directeur des relations sociales et du personnel, recherche à la fois des ingénieurs-systèmes, *« une fonction qui s'est beaucoup développée ces dernières années »,* et des ingénieurs connaissant bien le monde industriel. *« Pour réaliser des montages financiers ou élaborer des grands projets tels que le TGV-Nord ou le tunnel sous la Manche, nous avons besoin d'ingénieurs connaissant bien leurs pairs »,* explique Joseph Musseau. *« De même, à la direction des études économiques et financières, nous avons de nombreux ingénieurs chargés de suivre différents secteurs professionnels. Ils doivent conseiller les banquiers et comprendre réellement les professionnels. »*

Si les directions économiques, les services informatiques et les nouveaux produits financiers sont incontestablement les trois principaux domaines où évoluent les ingénieurs, les banques n'hésitent pas à en embaucher dans une filière commerciale lorsqu'une demande est faite. La BNP, qui a récemment nommé deux ingénieurs agro dans des agences, ne s'en plaint pas. Et si, à la Société générale, on estime que *« les postes d'encadrement du réseau des agences ne sont pas a priori destinés aux ingénieurs »,* on pense aussi que *« ceux qui ont envie d'être attachés commerciaux pour avoir des contacts avec la clientèle sont souvent des candidatures de qualité »,* et donc reçues comme telles.

A vrai dire, qu'ils le reconnaissent ou non, la plupart des spécialistes du recrutement estiment qu'il y a finalement peu de différences entre une tête bien faite sortie de HEC et une autre tête bien faite issue de Polytechnique. *« Nous ne sommes pas crispés sur tel ou tel diplôme »,* constate Jacques de Chaillé, responsable du recrutement à la BNP. *« Je recrute les ingénieurs comme les commerciaux, non pour leurs connaissances spécifiques mais pour leur talent global »,* affirme Ghyslain Brochant de Villiers, son homologue à Indosuez. *« Je n'ai jamais vu un ingénieur qui ne puisse maîtriser des problèmes de droit ou de fiscalité »,* confirme Jean-Louis Truchement.

Les formations suivies sont-elles d'ailleurs si différentes ? *« Si on prend la botte des grandes écoles, c'est très généraliste »,* constate Ghyslain Brochant de Villiers. De plus, sentant le vent tourner, certaines écoles d'ingénieurs ont introduit depuis deux ou trois ans une option économie et finances au niveau de la troisième année. C'est le cas en particulier de Centrale, de l'Ecole des mines, où les anciens élèves travaillant dans la finance ont créé leur propre club, et des Ponts et chaussées.

Une responsable de cette école le reconnaît : *« Quand on s'aperçoit que nos élèves vont voir ailleurs, il faut soit s'adapter, soit mettre la clé sous la porte. »* C'est heureusement la première solution qui a été retenue. L'option économie et finances, créée il y a trois ans, attire déjà 20 % des promotions. Parmi ses élèves, on note la présence de nombreux polytechniciens, qui viennent faire leur école d'application. Vingt en 1987, ils sont déjà trente cette année.

Assez intelligents pour percer

« Les milieux financiers intéressent de plus en plus les élèves », constate le chef d'état-major, responsable des études à l'X. *« De même que nous avons vu éclore des clubs d'investisseurs internes à l'école, nous remarquons qu'ils tentent souvent d'accomplir leurs stages dans des banques. De toute façon, ils savent qu'ils sont assez intelligents pour percer, même s'ils n'ont pas les bases commerciales. »*

En cherchant à recruter de nombreux ingénieurs, à qui elles offrent des salaires souvent supérieurs à ceux de l'industrie, les banques font-elles de la concurrence déloyale au secteur industriel ? Détournent-elles des jeunes ingénieurs du secteur de la production, comme on le prétend parfois ? Joseph Musseau estime ce procès illégitime : *« La banque n'est plus hermétique. Le travail en osmose avec nos clients me paraît naturel. »* *« De plus,* comme le constate Ghyslain Brochant de Villiers, *si les jeunes sont attirés par la banque, c'est parce que nous leur proposons des postes intéressants et que nous leur faisons prendre des risques. Les industriels ne se rendent pas compte qu'en France – ce n'est pas vrai à l'étranger – 75 % des jeunes ingénieurs ne se sentent pas ingénieurs. Ils le sont devenus non par choix mais par hasard, en fonction de leur carnet scolaire entre la troisième et la terminale. »*

Quelle que soit la valeur des arguments employés par les industriels, une constatation s'impose : les jeunes ingénieurs sortant des écoles les plus prestigieuses s'orientent de plus en plus vers les services (banques, consultants...), laissant l'industrie à leurs homologues moins brillants, moins chanceux ou issus d'une école spécialisée.

FRÉDÉRIC LEMAITRE

Un rapport de l'INED sur les migrations en France

Une mobilité freinée par la crise

La mobilité de la population française a-t-elle été freinée par la crise économique ? C'est la question posée par l'étude que le rapport de l'INED consacre aux migrations internes en France de 1954 à 1982 (date du dernier recensement).

Les Français sont encore relativement casaniers : chaque année 9 % à 10 % d'entre eux changent de logement, 2,5 % à 3 % de département et entre 1,3 % et 1,8 % de région. C'est peu par rapport aux Etats-Unis, où 18 % des habitants quittent leur logement chaque année. Pourtant, c'est déjà le résultat d'une longue évolution qui a marqué la sortie progressive de la société rurale traditionnelle : la proportion de personnes vivant à quarante-cinq ans hors de leur département de naissance était passée de 20 % environ vers 1810 à plus de 45 % vers 1950. Seules périodes de retour en arrière : le début du siècle, le « retour à la terre » des années 30 et, surtout, le retour de la guerre 1939-1945.

Depuis, la mobilité s'est encore accentuée jusqu'aux années 1968-1975, à l'achèvement des « trente glorieuses » de l'industrialisation et de l'urbanisation. Mais elle s'est ralentie entre 1975 et 1982 : au cours de ces huit années, 6 % des Français ont changé de département et 11,6 % de région, contre 20,4 % et 12,5 % respectivement au cours de la période précédente. Est-ce le développement de la propriété du logement plutôt que la crise qui ont entraîné ce coup de frein ?

Est-ce aussi pour ces mêmes raisons que les mouvements entre les campagnes et les villes ont changé de sens entre les années 1954 et 1962 et les années 1975 et 1982 ? Au départ, ils se dirigeaient d'autant plus vers les villes qu'elles étaient plus grandes, notamment l'agglomération parisienne. Puis l'attraction des grandes villes, et surtout de Paris, a décliné, d'abord au profit des communes de 5 000 à 10 000 habitants en 1968/1975, des communes rurales ensuite.

La « rurbanisation »

En 1982, le « solde migratoire » est d'autant plus élevé que la taille de la commune est plus faible : ce n'est pas seulement la « rurbanisation », l'invasion des villages périphériques, mais le retour à la campagne. Si à vingt ans/vingt-cinq ans on continue à partir en ville pour y faire des études ou y trouver un emploi, dès trente ans, avec la vie en couple ou la naissance des enfants, on revient s'installer à la campagne ou dans les petites agglomérations.

Au cours de ces trois décennies, les échanges entre les régions se sont modifiés aussi. Seule la Provence-Côte d'Azur a été récemment détrônée par le Languedoc-Roussillon. En revanche, l'Ile-de-France a perdu ses pouvoirs (au départ, ce fut le résultat d'une volonté de freiner le développement de l'agglomération parisienne). Devenue zone d'émigration, elle n'exerce plus d'attraction que sur des régions proches en difficulté économique et en perte de vitesse démographique comme le Nord et la Lorraine. Avec la Champagne-Ardenne et la Franche-Comté, ces régions alimentant en 1982 le reste de la France, notamment l'Ouest et le Midi aquitain aussi bien que méditerranéen. Aux migrations des retraités ou des jeunes en quête d'emploi se sont ajoutées la déconcentration économique et la recherche de zones avantagées par le climat.

GUY HERZLICH

Boulogne sans Renault

Fermer Billancourt, l'idée était dans l'air depuis plus de vingt ans (*le Monde* du 22 novembre 1989). La décision est apparue inéluctable, après la « *restructuration* » de Renault opérée par Georges Besse en 1985, puis à cause de l'obligation édictée par Bruxelles de réduire la capacité de production en compensation de l'aide publique à l'entreprise ; mais plusieurs mois ont passé avant l'annonce officielle, le 21 novembre dernier. Direction de la Régie, hauts fonctionnaires des ministères, conseillers à Matignon, tout le monde a utilisé la durée pour que les esprits évoluent.

Voici que plus de 30 hectares vont se trouver libres dans une région où la rareté des terrains constructibles est une donnée radicale. Au moment, qui plus est, où le gouvernement ouvre le « chantier de l'Ile-de-France », avec la volonté, affichée et insistante, de mettre un frein au développement anarchique de la région.

Matignon opte pour la prudence et l'ouverture. Prudence qui confirme la volonté politique de « *ne pas laisser faire n'importe quoi* ». Le 6 décembre dernier, répondant à des questions au gouvernement, Michel Rocard déclare à l'Assemblée nationale : « *Ce même souci d'intérêt national nous guide pour l'utilisation du site de Billancourt. J'entends que l'Etat lance une opération d'intérêt national après s'être assuré de la maîtrise foncière pour éviter tout risque de spéculation.* » La précaution majeure prise, il n'est que plus facile, désormais, de ne rien précipiter. « *J'ai demandé,* ajoutait le chef du gouvernement, *que soient préparées les modalités de mise en œuvre en vue d'ouvrir une concertation avec les collectivités locales.* »

Autrement dit, Matignon et, du coup, les ministres intéressés, celui de l'équipement en particulier, se bornent pour l'instant à ouvrir les oreilles et non la bouche. Dès lors, insistent-ils, que la spéculation foncière est bloquée, l'Etat rachetant lui-même les terrains dont la Régie n'aura pas besoin, l'important est de favoriser l'éclosion des projets. Chez le premier ministre, l'on n'en écarte aucun *a priori*. Construire des logements sociaux ? Probablement. Le site de Billancourt représente une opportunité foncière tellement exceptionnelle qu'il serait absurde de ne pas en profiter. Mais, précise-t-on, sûrement pas des logements sociaux et rien d'autre. Les mêmes ne repoussent pas davantage la suggestion d'une nouvelle université ou celle du « grand stade ». Mais on le répète : « *Rien ne presse puisque Renault ne libérera pas ses terrains avant 1993.* »

C. V.

Les élus attendent l'État

Les élus de Boulogne-Billancourt – Georges Gorse, *député* (RPR), maire, ancien ministre du général de Gaulle, et Paul Graziani, premier adjoint au *maire, sénateur* (RPR), ancien président du conseil général, – sont tombés d'accord sur une formule pour définir leur position quant à l'avenir des terrains que la régie Renault libérera en 1992 : « *Une expectative vigilante.* »

Vigilance d'abord pour que soient respectés trois objectifs :

1) Que la Ville de Boulogne puisse récupérer d'une manière ou d'une autre ce qu'elle perdra en recettes fiscales avec le départ de Renault. En 1989, sur le produit global de la taxe professionnelle de 140 millions de francs, Renault en représente encore la moitié et 30 % *des recettes fiscales totales.* Pour que Boulogne reste la ville de plus de 100 000 habitants la moins imposée de France, il faudra bien que le manque à gagner soit compensé par de nouvelles recettes que la construction de logements ne suffirait pas à apporter.

2) Que la Ville puisse conserver ses grands équilibres urbanistiques et économiques : emploi-logement et logement-activité économique. Cela implique que le programme à réaliser sur le terrain libéré *(60 hectares sur un total communal de 616 hectares)* ne soit pas pensé « ponctuellement » mais dans la perspective de l'ensemble de l'agglomération. Notamment, ce programme devra être équilibré en logements et en bureaux, et comprendre des équipements publics *qui profitent* à l'ensemble de la ville.

3) Corollaire du second point, les élus veulent éviter à tout prix que des rapports directs s'établissent entre les promoteurs et les propriétaires de terrains, « *car ces partenaires-là n'auront pas d'autre souci que la rentabilité* » et risqueraient de se mettre d'accord au détriment de l'intérêt général.

Une lente désindustrialisation

Trois objectifs que Paul Graziani résume ainsi : « *Il est impératif que la Ville soit associée à la définition du programme sur les terrains libérés.* »

Expectative cependant car, selon le mot de Georges Gorse, « *il convient d'attendre que le soufflé soit retombé* ». Au-delà de l'impact *psychologique* et de la surmédiatisation de l'événement, les élus tiennent à préciser qu'ils ne sont « *pas le moins du monde pressés* ». Ils ne sont pas surpris non plus. Le départ de Renault était évoqué depuis longtemps, et chacun le savait inéluctable. Les effectifs de la Régie à Boulogne étaient déjà passés de 12 231 en 1983 à 4 083 en 1989. Le processus de désindustrialisation qui concerne toute la banlieue parisienne depuis bientôt vingt ans avait déjà amené Renault à libérer des terrains à Boulogne, et la mutation s'était opérée sans dégâts. « *J'aimais bien Renault,* affirme Georges Gorse, *et la Ville a tout fait pour lui permettre de rester ici le plus longtemps possible. Mais je savais que la Régie devrait tôt ou tard sauter le pas.* »

Par ailleurs, les élus sont conscients que tous les partenaires, et ils *sont nombreux, qui sont* concernés par l'opération devront trouver le temps et le calme pour s'entendre : la Régie en premier lieu, qui reste maître d'un certain nombre de choix, mais aussi la Ville de Boulogne, le département (qui refuse pour le moment d'exprimer sa position), la région et l'Etat. Partenaires auxquels pourrait s'ajouter la commune voisine de Meudon puisque le domaine Renault se scinde en trois parties : 38 hectares pour la zone dite du Trapèze, au nord de la Seine, *12,5* hectares pour *l'île* Seguin et quelque 10 hectares au sud du fleuve, sur le territoire de Meudon. Il semble exclu que l'aménagement futur ne soit pas pensé en considérant l'ensemble de cette zone.

En toute hypothèse, comme le note *Georges Gorse,* « *il ne se passera rien « physiquement » avant deux ans et demi, et il n'y a pas lieu de se précipiter* ». D'autant moins que « *Boulogne a déjà quatre grosses opérations sur les bras* », dont trois sont précisément consécutives au départ d'anciennes activités industrielles : la ZAC du Point du jour (ancien terrain Renault qui comportera, à terme, *100 000 mètres carrés de bureaux* et 30 000 mètres carrés de logements), la ZAC du Parc (ancien terrain Renault également, autrefois pointe du Trapèze, pour laquelle on prévoit 44 000 mètres carrés de bureaux et 56 000 mètres carrés de logements), et enfin la ZAC Silly, sur les terrains de la SNECMA.

Ajouté à la rénovation en cours du centre-ville, cela représente un chantier considérable que la Ville n'a pas hâte d'alourdir.

Des promesses de concertation

Surtout, Boulogne attend de savoir quel régime l'Etat entend appliquer aux terrains *visés :* auront-ils un statut de type SNCF, qui exclurait la construction de bureaux et jetterait Boulogne dans un terrible embarras financier ? Ou relèveront-ils du « droit commun » (1 mètre carré de bureau pour 2 mètres carrés de logement, dont *40 % HLM, 20 %* en *PLI et* 40 % libres), auquel cas les élus demandent que cette clé de répartition soit appliquée à l'ensemble de la ville et non aux seuls terrains libérés. Ces derniers souhaitent en effet disséminer le logement social en petites unités dans Boulogne et ne pas renouveler l'erreur qu'ils ont faite voici quinze ans en concentrant 1 500 logements sociaux dans la ZAC du Pont-de-Sèvres, aujourd'hui « quartier à problèmes ».

Malgré ces points d'interrogation le maire Georges Gorse se déclare « *confiant* ». Les récentes déclarations de Michel Rocard le rassurent puisqu'elles expriment dans cette affaire la volonté d'« *une concertation avec les collectivités locales concernées* ». En outre, la dimension « symbolique » du départ de Renault ne doit pas, selon le maire, « *faire surestimer* » les conséquences économiques pour Boulogne.

Dans un passé récent les pertes fiscales de la désindustrialisation ont été « *épongées en douceur* », même si la période de trois ou quatre ans que durent les chantiers est toujours délicate pour la Ville, momentanément privée d'une ressource importante. La perte prochaine de Renault sera donc, estime Georges Gorse, compensée de la même manière, pour peu que l'Etat se montre compréhensif et que la Ville obtienne l'autorisation d'installer sur les terrains vacants « *une surface raisonnable* » de bureaux.

FRANÇOIS ROLLIN

D'Issy-les-Moulineaux à Conflans-Sainte-Honorine

La ville va retrouver son fleuve

A Issy-les-Moulineaux, la rue *Jean-Pierre-Timbaud* s'appelle désormais boulevard des Iles. Sur chacun des bras de Seine, des promoteurs vantent sur des panneaux de 4 mètres sur 3 mètres peints en couleur pastel la douceur de vivre demain à « Saint-Germain en l'Isle ». Côté plaine, *c'est-à-dire côté* Boulogne, ce sont de petits pêcheurs qui taquinent des poissons dans une eau où le maire de Paris a promis de se baigner bientôt ; côté Issy, face aux collines de Brimborion et aux coteaux de Meudon, la maquette du groupe SEERI, exposée au CNIT de la Défense, prévoit même un petit port de plaisance. Au pied des grues et de la *Tour aux figures de Dubuffet,* dans ces jardins plantés sur un premier terrain libéré par l'armée, l'île Seguin, en aval, ressemble de plus en plus à un vaisseau fantôme.

Dans le « croissant d'or » des Hauts-de-Seine, où le tissu urbain *est de plus en plus dense, le mot* d'ordre se retrouve dans toutes les bouches : il faut re-conquérir les bords de Seine. *Les rives, ce* sont aussi les îles, puisque, en cet endroit, le fleuve, de plus en plus indolent, a parsemé ses méandres de nombreux bancs de terre. *Aidée par la loi de décentralisation,* qui a donné plus de pouvoirs et donc plus d'idées aux maires, la ruée a commencé *il y a quelques années déjà.* « *C'est d'ailleurs un phénomène mondial,* commente un promoteur familier de l'Hudson. *Les fleuves sont les derniers espaces imprenables des villes, juste avant les bois et les cimetières.* »

Une descente de la Seine en péniche a d'ailleurs de quoi susciter les plus folles ambitions. La traversée de Paris et celle de l'Ile-de-France ressemble à celle d'un désert. Sur les berges, peu de promeneurs, sauf aux beaux jours, mais alors ils stationnent, histoire de bronzer. Les centrales à béton jaunes viennent interrompre la monotonie de rives empierrées. *Les chemins de hâlage ont* disparu et, au loin, derrière les voies rapides, les immeubles de *front de Seine font grise mine.* Les villes boudent le fleuve et lui tournent le dos.

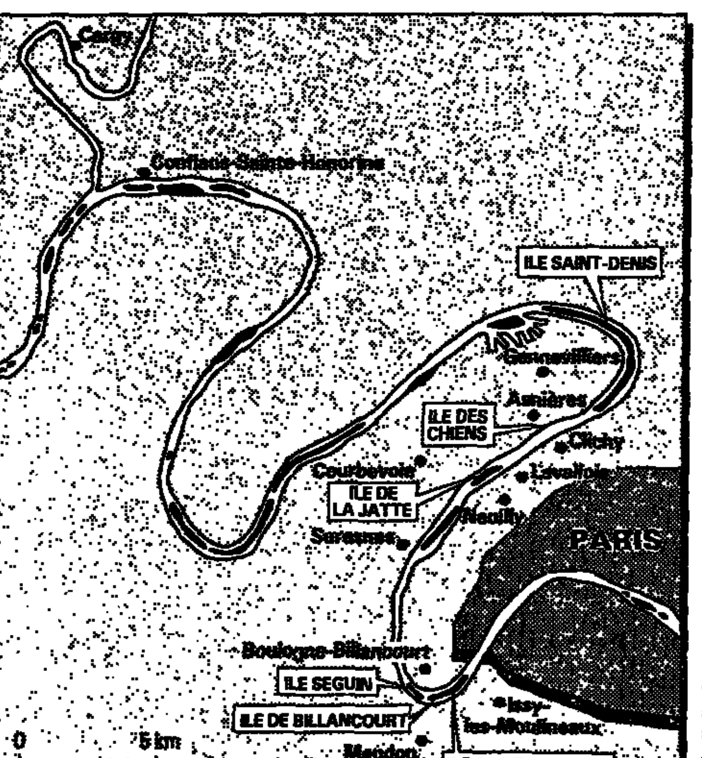
L'histoire est vieille. Celle des berges se mêle avec celle des îles. Espaces « hors la ville », les rives du fleuve ont toujours été le lieu des exclus ou des marginaux. Eugène Sue partait de l'île aux Chiens; *à Asnières,* comme d'un repère de « *gens sans aveu, de vagabonds en rupture de ban* ». Avant la création du cimetière, en 1899, elle s'appelait d'ailleurs l'île aux Ravageurs, du nom de ces dragueurs de Seine que la municipalité payait pour les cadavres *qu'ils repêchaient.*

L'île de la Jatte, au dix-huitième *siècle* transformée en jardins pour le roi, haut lieu de jeux nautiques, de galanteries et de feux d'artifice, *n'était au début* du siècle qu'un dépotoir noyé dans un égout, un coupe-gorge et un terrain de duels. *Et il faut voir* aujourd'hui, au 45 rue Pierre-Poli, sur le petit bras de Seine, les derniers bidonvilles de l'île Saint-Germain : une étroite allée aveugle et boueuse, des maisons de bois brinquebalantes où tentent de vivre des familles d'immigrés *exclusivement* maghrébines. Les Portugais, arrivés avant, louent aujourd'hui à prix d'or les petites maisons de banlieue à un étage achetées pour une bouchée de pain il y a dix ou quinze ans.

Forteresse symbole

La forteresse Seguin, elle, est le symbole des années 30. Erigée *dans une île qui avait mis les* guinguettes à la mode, la citadelle ouvrière s'affiche fièrement *comme la figure de proue de l'ère* industrielle. Les îles suivent les rives et, ici et là, presque toutes les nouvelles ZAC (zones d'aménagement concerté) correspondent à l'emplacement d'anciennes usines, souvent aéronautiques ou automobiles, *naguère séduites par le faible* coût du terrain et la proximité d'un moyen de transport et d'un égout fort utiles. Issy a continué à accueillir les industriels dont le Paris d'Haussmann avait commencé à se débarrasser et, comme l'île de la Jatte, s'est muée en un assemblage baroque de maisons, de ferronneries, de hangars, d'ateliers qui n'ont pas *tous encore disparu.*

Pourtant, les marteaux-piqueurs vont bon train. Renault annonce la fermeture de l'îlot Seguin. Sur les 7,6 hectares de ses terrains boulonnais du « trapèze » entre Marcel-Sembat-Billancourt et face au parc des Glacières – que la Régie a déjà cédés en 1986 et 1989, les ventes de la COGEDIM (des bureaux, quatre immeubles



d'appartements vendus en quelques jours entre 22 000 F et 25 000 F le mètre carré, une résidence-service) sont pour ainsi dire bouclées. Sur la pointe aval de la Jatte, d'immenses grues achèvent de dresser pour la SATIS des immeubles d'habitation de *six* ou *sept étages sur* l'emplacement des anciennes usines Couzinet (fournisseur attitré *du Neuilléen Jean Mermoz),* devenues, plus tard, le siège d'une société de construction de cloisons amovibles.

Enfin, sur les terrains des anciennes usines Citroën de Levallois, entre le pont du même nom et une piscine municipale, la SEMARELP, *société d'économie* mixte chargée par la ville d'aménager le site, caresse d'ambitieux *projets. Outre les programmes* d'habitation notamment confiés à la COGEDIM (« Levallois grand *place* », *30 000 F* le mètre carré) le long du quai Michelet, elle souhaite aménager un port de plaisance, un club d'aviron, voire un restaurant sur les berges mêmes de la Seine, et négocie pour cela avec le Port autonome de Paris le départ de son locataire, les Bétons de Paris.

La seule voie non saturée

Un symbole, évidemment. La preuve que, en une décennie, la civilisation du tertiaire et des loisirs a supplanté la civilisation industrielle, que le fleuve n'a plus seulement un rôle économique à *jouer pour toutes ces villes qui* ont pignon sur Seine. Une idée qui fait bondir Bruno Grange, le directeur du Port autonome de Paris, chargé dans toute l'Ile-de-France de gérer et de défendre 500 kilomètres de voies navigables, mais aussi 700 hectares de *zones « industrielles » et une* soixantaine de ports, et à ce titre sans cesse sollicité par les communes qui souhaitent avoir accès à l'eau. « *La crise économique nous oblige à privilégier les problèmes économiques. Or, et malgré une baisse du trafic conjoncturelle, on oublie trop souvent que près d'une tonne sur quatre des approvisionnements de la région Ile-de-France arrive par voie d'eau, et que la voie fluviale, aménagée pour des convois de 3 000 à 5 000 tonnes (c'est-à-dire, pour chacun, autant de charge transportée que 200 camions), est la seule voie à ne pas être saturée. Il y a d'ailleurs une forte demande orientée vers les entrepôts « clés en main » au bord de l'eau, et il faut y répondre en priorité.* »

Plus qu'un problème administratif d'occupation des berges, par ailleurs fort complexe, l'enjeu concerne à la fois l'économie, l'écologie et l'urbanisme du fleuve. A la mission fleuves, créée par le secrétaire d'Etat chargé *des transports, Georges Sarre,* on souhaite faire de la Seine un espace « *vivant et habité* », puisque, juge-t-on, « *l'animation industrielle a bel et bien disparu* ».

On cite en exemple l'urbanisation de Conflans-Sainte-Honorine, *seule commune de* l'agglomération parisienne où la ville (côté bras mort) soit ouverte *sur le fleuve, avec ses escaliers,* ses anneaux et son marché. « *N'y aurait-il que deux types d'urbanisation : les centrales à béton et la Seine de Neuilly, de l'île des impressionnistes ou du golf de Carrières-sur-Seine ?*, demande Michel Cantal-Dupart. *Il faut faire avec les deux, garder les chalands, peindre les centrales à béton, retracer les chemins de halage et ouvrir des espaces sur l'eau en accrochant des anneaux.* »

Architectes et promoteurs, sensibles à l'extraordinaire demande « *d'eau et d'espaces verts, les deux atouts les plus vendeurs ces cinq dernières années* », *s'ouvrent donc sur le* fleuve, soit directement, lorsque c'est encore possible (Alfortville), *soit, lorsque les* voies ferrées ou les voies rapides les en empêchent, d'une manière détournée. A Issy-les-Moulineaux, on compose avec la future et possible VRGS (voie rapide gauche Seine) tandis que sur les bords de Seine, entre Suresnes et Asnières, on traite au cas par cas. « *Les bureaux sont très demandeurs parce que au-dessus du fleuve et de la voie rapide, une simple enseigne devient vite une extraordinaire vitrine commerciale* », explique le président de la SEERI *Ile-de-France, Jean-Michel* Pasquet. A Courbevoie, le groupe immobilier a choisi de construire des immeubles d'habitation sur dalle, qui permet la vue sur fleuve mais évite les nuisances de la circulation.

Une cité lacustre à Cergy

Habitations de luxe, bases de loisirs et tertiaire, telle semble *donc la vocation des berges et* des îles. La première (et la dernière) ZAC de Neuilly, sur la Jatte, ne comprend pas de logements sociaux et le prix au mètre carré, dit l'un des architectes lui-même, « *pourrait même s'envoler vers les 100 000 F* ». Ailleurs, *c'est un* « *promoteur fluvial* », appelé Fleuve concept et premier de l'espèce, qui construit en bord de Seine, près des jardins Robinson d'Asnières, un « *port d'affaires urbain spécialement adapté à notre ère de loisirs* ». Le port Van-Gogh accueillera une *capitainerie, un restaurant,* quarante canots et « yachts fluviaux » (comprenez péniches) que boîtes de pub et cabinets d'architectes s'arrachent déjà pour 2,5 millions de francs.

Il reste en Ile-de-France des kilomètres de sites qui font rêver les plus fous. On aimerait bien faire bouger Gennevilliers, bastion du Port autonome ; ou encore les friches industrielles de la Seine-Saint-Denis. François Spoerry (l'architecte de Port-Grimaud) s'est attaqué à Port Cergy, cité lacustre chargée de *redonner une âme à la ville nouvelle,* mais n'a pas encore touché à la Seine. Qui un jour fera de l'Ile-Saint-Denis un village ? Qui construira l'île Seguin ? Pour cette dernière, une certitude : elle sera de toute façon moins insulaire qu'aujourd'hui.

L'île *aux Chiens est aujourd'hui* rattachée à la terre, la Jatte jette un nouveau pont vers Neuilly, et *le conseil général* veut élargir le pont de Billancourt à dix voies. Est-ce parce qu'elles ont eu la même histoire ? Les îles, depuis toujours, rejoignent les berges. Comme si leur vocation n'était, finalement, que de s'échouer.

ARIANE CHEMIN



CARRIÈRES EUROPÉENNES EN ENTREPRISES.

NRC HANDELSBLAD LE SOIR Le Monde Süddeutsche Zeitung CORRIERE DELLA SERA EL PAIS De Standaard THE INDEPENDENT

LVMH RECHERCHE

fait partie du

GROUPE LVMH MOËT HENNESSY . LOUIS VUITTON

Leader mondial dans les produits de Luxe crée à Paris, le poste de

RESPONSABLE SCIENTIFIQUE MAROQUINERIE

pour un Ingénieur Chimiste Cuir, Polymères ou Textile de 35 ans environ. Il détectera les problèmes liés au cuir et suivra les programmes de recherche confiés à des laboratoires ou organismes tant français qu'étrangers.

Si vous avez œuvré en recherche fondamentale ou appliquée, soit en laboratoire spécialisé, soit en industrie concernée par ces problèmes de finissage cuir, textile ou polymères et que vous souhaitiez rejoindre un groupe prestigieux, vous êtes sûrement le collaborateur que nous recherchons.

Outre le français, vous devez maîtriser parfaitement l'anglais.

Pour en savoir plus et recevoir un descriptif précis du poste, faites parvenir lettre manuscrite et CV sous réf. PRA 717 M à notre conseil Michel BARBEY qui vous rencontrera en toute confidentialité.
Cette offre est également diffusée en Angleterre ("The Independant"), en Allemagne ("Suddeutch Zeitung") et en Belgique ("Soir + Standaard").

EMPLOI centor
26, rue Henri Monnier
75009 PARIS
Tél : 42 85 15 53
PARIS ■ LYON ■ MULHOUSE

intel

Leader Mondial des Microprocesseurs
recherche pour son siège européen de St-Quentin-en-Yvelines

CONSEIL JURIDIQUE

Vos responsabilités pour nos filiales européennes s'exerceront principalement dans le domaine du droit des affaires : contrats, distribution, concurrence, propriété industrielle... Vous conseillerez nos différentes Directions et serez en relation avec le Siège Social basé aux USA. Votre sens de la communication et une expérience d'au moins 5 ans dans un environnement international vous permettra sous 2 ans de remplacer l'actuel titulaire.

De formation supérieure en droit (ou membre d'un barreau d'un pays Européen ou Etats-Unis), vous maîtrisez parfaitement l'anglais, des connaissances en Allemand seraient un plus.

Merci d'adresser votre lettre, CV et prétentions sous référence 101/CJ, à la Direction des Ressources Humaines, INTEL CORPORATION SARL, 1 rue Edison, BP 303, 78054 St Quentin-en-Yvelines Cedex.

MEDIA-SYSTEM



Le système télématique expert de l'emploi des cadres 3615 LM



Le Secrétariat Général du

PARLEMENT EUROPEEN
à LUXEMBOURG

organise un concours général pour le recrutement de

Traducteurs (f/m)
de langue française

Principales conditions d'admission :

• formation universitaire adéquate (en langues, sciences politiques, droit, économie, *etc...) sanctionnée* par un diplôme ou expérience professionnelle dans le domaine de la traduction d'au moins cinq ans garantissant le même niveau; • *expérience* professionnelle de traduction d'*une durée d'au moins un an appréciée;* • *parfaite maîtrise* de la langue française et *connaissance* approfondie de deux autres langues officielles de la Communauté européenne, à savoir : première langue : impérativement allemand ou *espagnol, seconde langue* : soit allemand ou espagnol (*à condition qu'il ne s'agisse pas* de la première langue), soit danois, soit anglais, soit grec, soit italien, soit portugais. Connaissance souhaitable d'une quatrième et d'une cinquième langue officielle de la Communauté européenne; • être ressortissant d'un des Etats membres de la Communauté européenne; • âge : 40 ans maximum (être né après le 12 février 1949).

LE PARLEMENT EUROPEEN MET EN OEUVRE, EN FAVEUR DE SON PERSONNEL, UNE POLITIQUE D'EGALITE DES CHANCES ENTRE HOMMES ET FEMMES.

Lieu d'affectation : LUXEMBOURG

Le numéro du Journal Officiel contenant toutes les informations utiles peut être demandé, de *préférence sur carte postale,* ***en rappelant la référence PE/140/LA*** : • au Bureau d'Information du Parlement européen : 288, boulevard St. Germain - 75007 PARIS;
• ou au Service du Recrutement du Parlement européen : L-2929 LUXEMBOURG.
(*Les candidats sont priés d'écrire leurs noms et adresse en lettres capitales*).
Les candidatures rédigées sur le formulaire contenu dans le Journal Officiel doivent être adressées au *Parlement européen - Service du Recrutement* - L-2929 LUXEMBOURG.
Date limite de dépôt des candidatures : 12 février 1990

Recherchons TRADUCTEUR (TRICE) ANGLAIS-FRANÇAIS en poste dans nos bureaux de Londres. Les candidats expérimentés doivent écrire avec C.V. au : M.D., *Transtelex PLC,* 118-128 North End Road, Londres W14 9PP, G.B.

REGIONAL SALES MANAGER EUROPE

Yale Materials Handling Corporation, a leading *international fork lift truck manufacturer headquarted* in the United States, seeks an achievement oriented Manager. This field sales position will support sales through our international dealers. We are seeking a seasoned material handling industry professional with a minimum of 3-5 years sales management experience.

This position is responsible for implementation of a broad range of sales programs to our dealers to *increase unit* sales. Strong presentation, training and communicative skills are required. Travel requirements are extensive. This *position will be based* in Europe.

Position requires marketing/technical experience related to the material handling/industrial sales industries. College degree preferred. Candidate must be fluent in English and French and have a working knowledge of at least one other European language.

Yale offers a competitive salary and benefits package and an attractive incentive plan in support of this position. Interested candidates should send resume with salary history in confidence to :

Human Resources Dept.
YALE
Materials Handling Corp.
Route 523 & 31
Flemington, NJ 08822. U.S.A.
Equal Opportunity
Employer M/F.



L'OFFICE EUROPÉEN DES BREVETS

est une organisation financièrement autonome qui connaît un développement rapide. Notre personnel est composé de 3 000 ressortissants des 14 Etats membres.

Nous recherchons, pour le bureau de Munich, un

CONSULTANT EN ORGANISATION

Il entrera notamment dans ses attributions, outre l'analyse en toute indépendance des structures d'organisation existantes ainsi que la conception et *l'introduction de meilleures structures, le traitement de* façon indépendante de problèmes complexes en matière de gestion de personnel et de gestion d'entreprise. Il devra d'autre part conseiller et soutenir les services *internes de l'Office dans tous les problèmes* d'organisation, s'engager activement dans la recherche de solutions optimales, coordonner et diriger des projets dont il assumera également la responsabilité vis-à-vis du management.

Nous attendons des candidats *une formation complète de* niveau universitaire et une expérience professionnelle de plusieurs années dans les domaines de l'organisation et de la gestion d'entreprise, avec références. Une *expérience de la fonction de consultant interne ou externe* en organisation et en gestion d'entreprise est nécessaire. Les langues officielles de l'Office européen des brevets sont l'allemand, l'anglais et le français.

La date limite de dépôt des candidatures est fixée au 31 janvier 1990. *Les formulaires de candidature officiels* peuvent être obtenus auprès de

l'Office européen des brevets
– Service du personnel –
Erhardtstrasse 27
D- 8000 Munich 2
Tél. : Munich 19-49-89-2399-4316.



Le système télématique expert de l'emploi des cadres 3615 LM

BANQUE EUROPÉENNE D'INVESTISSEMENT



La Banque recherche, pour le Département Emissions de sa Direction des Finances et de la Trésorerie à Luxembourg, un assistant pour un des chefs de division responsable des

Marchés de Capitaux

Fonctions:
seconder le chef de division *sur les marchés où il intervient (Pays-Bas, pays scandinaves, Portugal, Grèce,* Moyen-Orient, marché international).

Ce poste comporte une collaboration étroite dans les domaines suivants:
- ☐ *négociation des emprunts à émettre et préparation de la documentation;*
- ☐ surveillance des marchés primaires et secondaires des pays ou secteurs concernés;
- ☐ recherche sur les marchés concernés des différents types de financement.

Qualifications: ☐ *formation de niveau universitaire ou expérience* professionnelle équivalente; ☐ expérience bancaire d'au moins 3 ans dans le secteur des marchés primaires des capitaux. Cette expérience implique la connaissance, non seulement des marchés internationaux, mais également des marchés intérieurs, avec la pratique des emprunts à taux fixe et à taux variable; ☐ une expérience des opérations de swap serait également appréciée; ☐ bonne connaissance des mathématiques financières.

En plus de la langue maternelle, une bonne connaissance de 2 autres langues communautaires est requise.

La Banque offre de très bonnes conditions d'emploi, une rémunération intéressante, de nombreux avantages sociaux, et pratique une politique d'égalité de chances.

Les personnes intéressées, n'ayant pas plus de 32 ans et possédant la nationalité d'un des pays membres de la Communauté, sont priées d'envoyer leur curriculum vitae détaillé, ainsi qu'une photographie, à la:
BANQUE EUROPÉENNE D'INVESTISSEMENT,
Division Recrutement-Formation (Réf.: FI 9001),
boulevard Konrad Adenauer 100,
L - 2950 LUXEMBOURG.

Les candidatures *seront* traitées avec la discrétion de rigueur.



ASIAN DEVELOPMENT BANK
Manila, Philippines

The **Asian Development Bank,** a multilateral development finance institution based in Manila, Philippines is seeking highly qualified applicants for the following present and anticipated professional staff positions:

AGRONOMISTS
Responsible for the review and evaluation of agriculture projects including supervision of project implementation. Applicants must be experienced in tropical and sub-tropical agriculture; farming systems; irrigation and surface water supply and distribution; land use, cropping patterns and soils use maximization. A university degree, preferably an advanced degree in Agriculture, is required.

RESEARCH ECONOMISTS/STATISTICIANS
Responsible for economic and statistical research in specific sectors and areas of development; provide Bank-wide statistical service and prepare and administer statistical development technical assistance programs for developing member countries. Applicants should normally have a Doctorate Degree, substantial experience in econometrics, research and statistical methodology and a proven publication record.

PROGRAMS ECONOMISTS
Responsible for the economic and social analysis in developing member countries and its implications for the Bank's operational strategies and country programs. Applicants should preferably have an advanced degree in Economics or Finance and work experience in a developing country.

INVESTMENT OFFICERS
Responsible for loan and equity *investments involving private sector investment projects* of the Bank. Applicants must be familiar with investment laws of developing member countries, capital markets and the prevailing business climate. Applicants must have experience in various aspects of international corporate finance, including venture capital.

PROJECT ECONOMISTS (Agriculture, Power, Highways, Education, Ports, Railways)
Responsible for the economic analysis of sectors and policies and evaluating the economic costs and benefits of projects, including the calculation of economic rates of return. Applicants should *preferably have an advanced degree in Economics with substantial experience in policy analysis* and in the evaluation and interpretation of statistical data. Familiarity with concepts and techniques of economic and financial analysis is essential.

FINANCIAL ANALYSTS (Agriculture, Industry, Power, Transport, Social Infrastructure)
Responsible for the review and evaluation of the financial aspects of proposed projects and of the executing agencies responsible for their implementation. Applicants should preferably have an advanced degree in Economics or Finance and experience in the financial evaluation of projects.

PROJECT ENGINEERS (Ports, Highways, Railways, Power Systems, Water Resources)
Responsible for the technical appraisal and evaluation of loan and technical assistance projects financed by the Bank. Applicants should preferably have an advanced engineering degree and experience in project management in developing countries.

An essential *requirement* for all positions is *proficiency* in written and spoken English.

Bank staff and their families reside in Manila. The Bank offers a competitive salary paid in U.S. Dollars, normally free of tax, and an excellent benefits package.

The Bank actively encourages women to apply for the above positions. Interested persons may send their curriculum vitae to: REF: NO. 9001-A, **HUMAN RESOURCES DIVISION, ASIAN DEVELOPMENT BANK, P.O. BOX 789, MANILA 1099, PHILIPPINES.** Shortlisted candidates will be interviewed in Europe by an ADB recruitment mission scheduled for mid-1990.

Enquiries may be sent by telex (Numbers 63587 ADB PN, 40571 ADB PM, 23103 ADB PH) or Facsimile Number (632) 741-7961 or by phoning International Telephone Number (632) 711-3851.

INTERNATIONAL MONETARY FUND
recherche pour son siège à Washington

un INTERPRÈTE-TRADUCTEUR DE LANGUE ESPAGNOLE
et
un INTERPRÈTE-TRADUCTEUR DE LANGUE FRANÇAISE

LES CANDIDATS POUR LE POSTE D'INTERPRÈTE-TRADUCTEUR DE LANGUE ESPAGNOLE devront pouvoir interpréter à partir de l'anglais et du français en espagnol (et si possible de l'espagnol à l'anglais) et traduire de l'anglais en espagnol. Ils doivent être de langue maternelle espagnole et avoir une connaissance approfondie de l'anglais et du français.

LES CANDIDATS POUR LE POSTE D'INTERPRÈTE-TRADUCTEUR DE LANGUE FRANÇAISE devront pouvoir interpréter à partir de *l'anglais* et de l'espagnol en *français* (et si possible du français en anglais), traduire de l'anglais en français et avoir une connaissance approfondie de l'anglais et de l'espagnol.

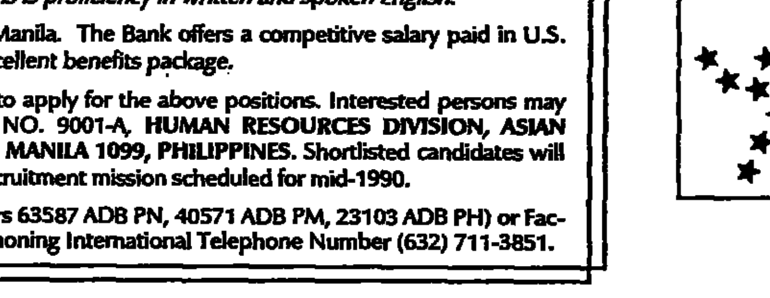
POUR LES DEUX POSTES, les candidats doivent posséder un diplôme universitaire dans le domaine de l'interprétation de conférence et avoir une bonne expérience professionnelle dans le domaine de l'interprétation et de la traduction. En outre, une formation universitaire ou une expérience professionnelle dans le domaine économique ainsi que la connaissance d'autres langues, telles que le portugais, seraient particulièrement utiles. Les candidats doivent être capables de se servir d'ordinateurs individuels et être disposés à participer à un processus de traduction de plus en plus informatisé.

Les travaux de traduction représenteront une partie importante des fonctions de l'interprète-traducteur; les candidats devront par conséquent passer, en plus de l'épreuve d'interprétation, une épreuve de traduction.

Le traitement sera fonction du niveau de formation et de l'expérience du candidat sélectionné. Les personnes intéressées sont invitées à faire parvenir leur curriculum vitae avant le 31 janvier 1990, à :

M. L. Tassara
Recruitment Division
International Monetary Fund
700 19th Street, N.W.
Washington, D.C. 20431
Etats-Unis d'Amérique.

LE GROUPE SOCIALISTE DU PARLEMENT EUROPÉEN



recherche pour son secrétariat à Bruxelles un (m/f)

INFORMATICIEN

Nature des fonctions:
◇ développement d'applications informatiques dans des domaines variés; ◇ formation, conseil, assistance relatifs aux progiciels utilisés; ◇ ingénierie système et technicien *d'exploitation*; ◇ *gestion du réseau de télécommunications.*

Qualifications et connaissances:
◇ diplôme d'enseignement technique secondaire ou expérience professionnelle garantissant un niveau *équivalent*; ◇ *expérience professionnelle confirmée dans les fonctions* décrites ci-dessus, ainsi que dans l'analyse et la programmation en langage de haut niveau sur mini et micro-ordinateurs; ◇ bonne connaissance du fonctionnement (hardware et software) des ordinateurs et des appareils de télécommunications; ◇ connaissance approfondie de l'anglais et connaissance d'une autre langue de travail du Groupe Socialiste (français, allemand, espagnol).

Rémunération et avantages sociaux assimilés au grade C1 *du Statut des fonctionnaires des* Communautés Européennes.

Prière d'adresser votre curriculum vitae et une photo, avant le 15 février 1990, au *Secrétaire Général du Groupe Socialiste du Parlement Européen, rue Belliard* 79-113, B-1040 Bruxelles (INFO).



MAXWELL
COMMUNICATIONS

EXECUTIVE BI-LINGUAL P.A.

LONDON EC1 **SALARY NEGOTIABLE**

Maxwell Communication Corporation PLC, a diversified communications group is amongst the world's leading multi-media *publishers.*

An outstanding opportunity has arisen at our Central London office for a confident, experienced Bi-Lingual Secretary with excellent shorthand in both French and English.

Experienced at working with top decision makers, you will be capable of providing a full secretarial (P.A.) service to the Group Corporate Development Director and to the joint Managing Director.

Ideally aged 25+, you will have initiative, adaptability and a quick mind combined with excellent skills.

This is a challenging yet rewarding role in which fluency in both languages is essential.

Salary will not be a barrier to attracting the right person.

Please apply by sending a complete CV and salary details to:

PERSONNEL SERVICES OFFICER, MAXWELL COMMUNICATIONS
33 HOLBORN CIRCUS, LONDON EC1N 2NE ENGLAND

Le sultanat d'Oman
recherche

UN INGÉNIEUR DE DÉCOR INTÉRIEUR

Conditions :
- Fournir des diplômes en bonne et due forme,
- Agé de moins de 60 ans,
- *Parler et écrire l'anglais* ou l'arabe couramment,
- Lieu de travail : sultanat d'Oman.

Pour tous renseignements, tél. : 47-23-01-63

Nous prions instamment nos annonceurs d'avoir l'obligeance de répondre à toutes les lettres qu'ils reçoivent et de restituer aux intéressés les documents qui leur ont été confiés.

ECOLE POLYTECHNIQUE FÉDÉRALE DE LAUSANNE (EPFL)

met au concours pour son département de génie rural

un poste de

PROFESSEUR EN ENVIRONNEMENT

orientation : **POLLUTION ATMOSPHÉRIQUE ET SOL**

rattaché à l'Institut du génie de l'environnement.

Le profil est centré sur la physique et la chimie des polluants atmosphériques de la *basse* atmosphère et leurs transformations durant leur transport et leurs dépositions aux interfaces atmosphères-plantes, sols, eaux, contructions.

Délai d'inscription : 31.03.1990.
Entrée en fonctions : 01.09.1990 ou à convenir.

Les personnes intéressées voudront bien demander la formule de candidature au :

Secrétariat général de
Ecole polytechnique fédérale de Lausanne
CE-Ecublens
CH-1015 Lausanne/Suisse.

Le Monde CADRES

ORGANISME DE RECHERCHE
(génie civil)
Paris, Pte de Versailles
recrute

JEUNE INGÉNIEUR CHIMISTE

avec format. Physico-Chimie des milieux dispersés en chimie macro-moléculaire (connaissance des polymères et techniques générales de caractérisation), pour études sur différentes sortes de bitumes.

Complément de formation en rhéologie et informatique scientifique (notions de programmation en Pascal ou C, Fortran ou assembleur) serait souhaitable.

Envoyez lettre, C.V., prét. s/réf. 02/3145 à Contesse, 38, rue de Villiers, 92532 Levallois Cedex qui transm.

GENIOUS
SSCI informatique
technique et industrielle
recherche

INGÉNIEURS

Logiciels temps réel pour travailler sur des grands projets informatiques.
Expérience souhaitée C, UNIX, SGBD, Moniteur, TR.
Tél. : 47-85-63-39

ENTREPRISE DE PRESSE
SECTEUR
AGRO-ALIMENTAIRE
Centre de Paris

recrute

RÉDACTEUR EN CHEF
(adjoint)

Bonne expérience du secteur agro-alimentaire et connaissance du monde des vins

Adresser CV + photo et lettre de candidature manusc. sous nº 8712
Le Monde Publicité
5, rue de Monttessuy
75007 Paris

VILLE D'YERRES
28 000 habitants

recrute
pour son école nationale de musique et de danse

DIRECTEUR(TRICE)

Titulaire du certificat d'aptitude

Poste à pourvoir le 1.02.1990

Adresser candidature + C.V. détaillé + photo à Monsieur le Maire
Hôtel de Ville
60, rue Charles-de-Gaulle
91330 YERRES

Sté de crédit
cherche

CORRESPONDANTS (TES)

pour Paris et banlieue. Conviendrait à retraités de banque ou assurance. Ecr. avec c.v. à : S.M.O., 219, rue St-Honoré, Paris-1er.

Distributeurs d'images de grands éditeurs recherche

COMMERCIAUX EXPÉRIMENTÉS

H./F., 25/35 ans environ, pour Paris-province.
Véhicule exigé.

Contact : 42-35-47-18.

capitaux propositions commerciales

EXCLUSIVITÉ
A disposer à un manager nouveauté séduisante de la branche de la publicité avec haute possibilité de gain permanente. Protection territoriale. Capital nécessaire FF 200 000. Pour tout renseignement :
P.O. Box 52, CH-3125
Toffen/Suisse

DEMANDES D'EMPLOIS

J.F. 25 ans, Bac + 4, exp. et organisation, recherche poste cadre, de préf. en informatique ou organisation.
Etudie ttes propositions
Ecrire sous le nº 8728
LE MONDE PUBLICITÉ
5, rue de Monttessuy
75007 Paris.

HOMME 50 ans
Libre immédiatement
cherche emploi ADM ou DE bureau. Tril. anglais, espagnol.
Tél. : 45-76-10-10

J.F. bac économie, 1re année BTS gestion-compta., rech. employeur pour contrat qualif.
Tél. ap. 19 h, 48-49-71-78

H. 28 ans, BAC + 5, droit, Sc. Po. Cadre : 5 ans exp. profess., communication, marketing ts médias, ch. missions ou poste, même posit.
Contact : (16) 78-85-00-21.

J.H. 26 ans, Bac + 5 (EBS + MBA) double exp. chef produit dans l'industrie et trader marché monétaire. Rech. position avec contexte internat. : réflexion mark., assistance gestion haut de bilan, dével. de concept./produits nouveaux. Souhaite rejoindre une structure sérieuse privilégiant synergie et charisme. Anglais, allemand. Mobile : Paris-Province Sud, capitale CEE.
Tél. : (1) 39-58-74-32

J.H. français résident en Angleterre depuis 10 ans, diplômé école de commerce, rech. représentation produits français. Contacter M. P. Derain, 28 Blackbrook Lane, Bickley, Kent BR2 8AY, Angleterre. Tél. (19-44) 1-467-4972 (soirée).

HOMME 50 ANS
LIBRE IMMÉDIATEMENT
ch. emploi adm. ou de bureau. Tril. anglais, espagnol. Tél. : 45-76-10-10.

Cadre administratif, F. 31 a., ch. poste commercial personnel ou juridique de sté de groupe.
Tél. : 43-07-52-47.

Cadre supér., transport internat., rech. haute responsab., 43 ans, enseign. sup., anglais, all., sérieuses réf., challenge, disp.
Ecrire sous le nº 8735
LE MONDE PUBLICITÉ
5, rue de Monttessuy
75007 Paris.

RECH. POSTE JOURNALISTE
1 an presse prof. éco. ent. intér. par rub. communicat.
42-81-38-60 (rép.).

Jeune fme, 22 ans, diplômée en langues. Anglais, italien, espagnol, français, parlés couramment, recherche place dans agence de voyages ou tour operator sur Paris.
Contact : (1) 42-29-11-11
heures de bureau.

J. F. allemande, bilingue, diplômée de l'ens. sup. en litt. gén. et comparée, hist., française. Exp. prof., cherche à orienter sa carrière vers l'édition, médias, échanges culturels.
Ecrire sous le nº 8694
LE MONDE PUBLICITÉ
5, rue de Monttessuy
75007 Paris.

Spécialiste ameublement
Réf. commerc. et création produits pour Sté franç., ch. empl. technico-commercial, basé 06 de préf., avec Sté nationale (h. bur.).
R. GUILLOT, 93-88-08-50.

Jne fme 22 ans, diplômée en langues : anglais, italien, espagnol, français parlé couramment, recherche place dans agence de voyages ou tour operator sur Paris.
Contact : (1) 42-29-11-11
heures de bureau

CHEF de RANG
(25 ans, célibataire)

Bonne présentation
Angl. courant/notion espagnol
6 ans d'expérience
dans restaur. gastronomiq.
Cherche place stable
(ÉTRANGER ACCEPTÉ)
Tél. : 47-35-87-94.

L'AGENDA

Bijoux

BIJOUX BRILLANTS

Le plus formidable choix, « que des affaires exceptionnelles », écrit le Guide de Paris-pas-cher, en alliances, brillants, solitaires, etc., bagues, rubis, saphirs, émeraudes, bijoux, or, argenterie.

PERRONO OPÉRA

Angle bd des Italiens
4, Chaussée-d'Antin
Achat ts bijoux ou échanges.
Autre magasin, autre gd choix.
ÉTOILE, 37, av. Victor-Hugo.

ENTREPOT DU CANAPÉ

Les 12 et 13 janvier, vente exceptionnelle de canapés et fauteuils. Nombreux modèles en cuir et tissu. Par exemple canapé 3 places entièrement déhoussable : 2 490 F. Canapé 3 places cuir pleine fleur aniline, 9 900 F au lieu de 17 450 F. Venez vite pour avoir le choix, tous les modèles sont disponibles. Entrepôt du Canapé, 26, rue des Sept-Arpents,
Le Pré-Saint-Gervais.
Tél. : 48-44-83-81.
Ouvert de 10 h à 19 h.

Matériel de bureau

CASH-BUREAU
MOBILIER DE BUREAU ET DISCOUNT, PRIX IMBATTABLE : MATÉRIELS LIVRÉS ET MONTÉS : CATALOGUE 36 PAGES SUR DEMANDE.
600 m² D'EXPOSITION.
24, r. Davoust, 93500 Pantin. Sortie porte de la Villette.
Tél. : 48-43-09-71.
Dijon, tél. : 80-51-35-55.
Marseille, tél. : 91-43-23-43.

Stages

Paris. Stage de sexologie clinique, 22 au 27 janvier, coordinateurs : G. Tordjman, Ch. Gellman et G. Valles. Abord médical, psychologique, corporel et comportemental. S.F.S.C., 75, bd de Courcelles, 75008. 42-27-48-70.

Vins

CHAMPAGNE

Excellent 66 F T.T.C. Franco à partir de 20 btles. BONDON J.-L., 51480 Reuil. Propriétaire récoltant. Tél. : 26-58-32-10
CCP Châlons 1846-68 B

Vacances

Tourisme

Loisirs

DRISCOLL HOUSE-HOTEL
200 chambres simples
100 £ par sem.
demi-pension.
Rens. : 172 New Kent Road
LONDON SE 1 4YT-GB
19-44-1-703-41-75.

SKI DE FOND HAUT JURA

3 h de Paris par T.G.V.

Yves et Liliane vous accueillent (14 pers. maxi) dans ferme du XVIIe, confortablement rénovée, chbre avec s. de bns, w.-c., table d'hôtes, cuis. mijotée et légère, pain maison cuit au feu de bois. Ambiance sympathique. De 2 200 F à 2 700 F par pers. et semaine tt compris, pension complète + vin, moniteur et matériel de ski.

(16) 81-38-12-51 ou écr. :
La Crêt-l'Agneau,
25650 MONTBENOIT.

IMMOBILIER D'ENTREPRISE

bureaux

Locations

12e PTE DORÉE, sur cour, 40 m² burx + 40 m² dépôt. Libre 1er janvier, bail nf 3.6.9, 3 500 F mois, cession 250 000 F. (1) 43-07-05-69.

VOTRE SIÈGE SOCIAL
DOMICILIATIONS
SARL – RC – RM
Constitution de sociétés. Démarches et tous serv. Perman. téléphoniques.
43-55-17-50.

SIÈGE SOCIAL
Burx équipés ts services, démarches R.C.-R.M.
SODEC SERVICES
CH.-ÉLYSÉES 47-23-55-47.
NATION 43-41-81-81.

MÉTRO VOLTAIRE
BOUTIQUE 100 m², location pure. Bel agencement.
40-20-02-15

Mº RÉPUBLIQUE, GRAND LOCAL en boutique, 1 000 F mensuels. Cession de bail activité cuir.
40-20-02-15

Mº BOURSE
7 burx. 18 000 F/mois
40-20-02-15.

17e Mº VILLIERS
Tr. gd stand., 135 m², 4 burx + récept. 18 000 F/mois.
40-20-02-15.

A partir de 50 F/mois
Paris 1er, 8e, 9e, 12e, 15e et 17e.
CREADOM 17e, 42-67-05-99.
INTER DOM 12e, 43-40-31-45.

CIDES

DES ADRESSES DE PRESTIGE POUR VOTRE SIÈGE, OU VOTRE ANTENNE A PARIS
VOTRE SIÈGE SOCIAL A L'ÉTOILE

DANS NOS CENTRES D'AFFAIRES
★AV. CHAMPS-ÉLYSÉES
★AV. VICTOR-HUGO
★R. DE PONTHIEU, 8e
★ÉTOILE, IÉNA, 16e
★PASSY-TROCADÉRO

Burx équipés...1/2 j., secrét. téléph., services, télex, fax, Eurosignal.
DOMICILIATION :
190 à 390 F/m.
CONSTITUTION DE SOCIÉTÉS
CIDES 47-23-82-10.

11e. Mº VOLTAIRE
200 m² BUREAUX
40-20-97-20.

A LOUER
Prox. Mº A.-France, disp. immédiatement, burx, r.-de-c. 98 m² à Levallois.
49-03-44-09.

A LOUER
PROX. RER A NANTERRE
256 m² de bureaux, disp. de suite.
49-03-44-09.

bureaux

A BOULOGNE
203 m² de bureaux + archives, à louer, libre immédiatement.
49-03-44-09.

DOMICILIATION
Burx, télécopie, télex.
AGECO 42-94-95-28

BURX EQUIPÉS
SALLES DE RÉUNIONS
Ttes durées, ts services
DOMICILIATIONS
ACTE
Boulogne 46-03-38-32
Marne-la-Vallée 60-17-55-00
St-Germain-en-L. 30-61-12-88
Boétie 43-59-77-55
St-Augustin 43-59-77-85

3e BASTILLE, 140 m² env. de burx, 671 F.HT/m²/an. Reprise 850 000 F.
3615 BURCOM
Tél. : 43-87-89-29

boutiques

Ventes

CARDINET-PEREIRE 17e
Pptaire vd murs bout. ou burx. Libre, ref. nf
43-45-37-00

Locations

10e BOUTIQUE + ARR. BOUT. + cave. Loyer 2 500 F mensuels. Cession bail activité maroquinerie.
40-20-02-15

Mº LOUIS-BLANC Boutique en local, environ 100 m². 7 500 F mensuels.
40-20-02-15

locaux commerciaux

Ventes

Centre commercial libre 500 m² + sous-sol 500 m², Herblay 95. Prix : 5 000 000 F à négocier. Tél. : 42-06-21-27.

Locations

6e MÉTRO ODÉON
local 130 m², rez-de-ch., imm. classé de caractère.
40-20-02-15

A LOUER. Disp. imm. de zone commerciale Ste-Geneviève-des-Bois.
411 m² d'entrepôts + 93 m² de bureaux
49-03-44-09

locaux industriels

Locations

NOGENT RER LOCAL REZ-DE-CH. 700 m² dont 200 m² bureaux, parkings + garages. Accès gros porteurs, 20 000 F.
40-20-97-20

immobilier information

IDÉAL INVESTISSEMENT
Proximité pt de Neuilly Puteaux, 934 m²
Excellent emplacement
16 MF
COMMMOB
47-88-06-06.

fonds de commerce

Ventes

A vdre HAGUENAU 67
Magasin 50 m² + 50 m² s/sol. neuf. Tél. : 88-93-43-40.

Dans très joli village pittoresque, excellente exposition, situé dans l'Aveyron, aux portes des Gorges du Tarn, très touristique
BAR-RESTAURANT
(40-50 couverts)
avec licence IV
dans grange rénovée (pierres et poutres apparentes, feu de bois). Avec appartement T5 tout confort dans la partie inférieure du bâtiment.
Tél. : (16) 65-59-80-83 après 20 heures.

9e Paris, Champs-Elysées. Bar-restaurant-spectacle, licence IV, 350 m² s/3 niveaux, 102 couverts, scène, sono, grde cuis., 60 000 F pr mois. Prix du fond : 650 000 F. Possibilité bail neuf et achat des murs.
49-53-03-49
49-53-03-06

A SAISIR
1 h 35 Paris direct aut. sud
ORLÉANS (45)
Splendide AUBERGE SOLOGNOTE entièrement aménagée. Bon C.A., cachet exceptionnel, cadre rustique, salle 80 couverts, cheminée, salon, bar, cuis. tte équipée, matériel récent, communs aménagés en demeure privée, séj. cathédrale 100 m², cheminée, salon, 3 chbres, bains, w.-c., dépendances, box chevaux. Le tout sur son TERRAIN-PARC 10 ha.
Long crédit possib.
(16) 38-85-22-92, 24 h/24.

CARDINET/PEREIRE
Murs, bout. en bureau
Libre ref. nf
43-45-37-00



23-25, rue de Courcelles - 75008 PARIS
5000 m² divisibles à louer
- rez-de-chaussée + 7 étages
- 19 bureaux cloisonnés par niveau
- climatisation
- standard, télé-surveillance
- groupe électrogène
- 70 emplacements de parking

PRIMM
Tél. : 40 70 00 98
Les professionnels de l'immobilier d'entreprise
VENISE

Les Belles Propriétés du Monde

L'ISLE-ADAM

Dans cadre except., piscine, tennis dans parc, très belle villa offrant 160 m² habit., séj. dble, cheminée, terrasse, 4 chbres, bur. bibliothèque, mezzanine surplombant le séj., 3 bains, cft actuel, gar. s/magnif. jard. 580 m² DU GRAND L'ISLE.

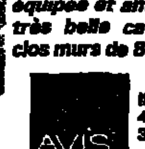


L'ISLE-ADAM
40, Grande-Rue
39-69-03-25.

L'ISLE-ADAM



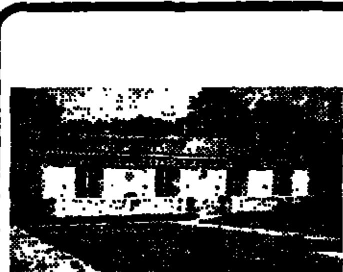
Magn. demeure pierre pays dans quartier calme, résidentiel. 200 m² habit., séj. 45 m², s. à manger, 4 gdes chbres, cuis. équipée et aménagée, cft actuel. très belle cave voûtée, s/jard. clos murs de 800 m², 1 980 000 F.



ISLE-ADAM
40, Grande-Rue
39-69-03-25.

---

20 MINUTES CENTRE CANNES



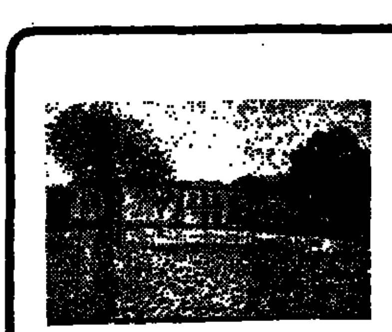
Très beau mas, 120 m², vaste séjour, poutres, cheminée, 3 chambres, garage, 1 200 m² clos arboré. Piscine 50 m². 2 400 000 F.

(16) 93-47-07-87.



A VENDRE
FORT-DE-FRANCE
MARTINIQUE

Villa haut standing
« La Rose des Vents »
Dans parc de 11 400 m², situation dominante.
Villa de 585 m² habitables. Possibilités de construction importantes
Tél. propriétaire :
43-23-81-20 ou 43-23-87-54



A 25 km de Porto, dans la région du Vinho Verde, à vendre MANOIR DU XVIIIe en granit. Surface construite 1 800 m², terrain clos de 10 000 m². Beau panorama. Facilité d'accès par la future autoroute Port-Vila Real.
Prix : 4 500 000 F.
S'adresser : Le Monde Publicité, nº 8649, 5, rue de Monttessuy, 75007 Paris qui transmettra, ou à Porto :
Tél. : (19) 351-2-694116 le soir entre 21 h et 23 h.

Pour paraître dans cette rubrique
« LES BELLES PROPRIÉTÉS »
Contacter : 45-55-91-82
poste 43.24.

Le Monde

SÉLECTION IMMOBILIÈRE

appartements ventes

1er arrdt

HALLES RUE DU JOUR imm. rénové, dble séj., cuis., bains, poutres, charme, terrasse, sans vis-à-vis. 1 520 000 F. FRANÇOIS FAURE 45-49-22-70

PALAIS ROYAL GRAND STUDIO TRÈS CLAIR, 3 fenêtres, parfait état, 890 000 F. 45-49-22-70 FRANÇOIS FAURE

2e arrdt

RUE TIQUETONNE imm. pierre de t., salon, s. à manger, 3 chbres, 2 bains + petit bur. à rafraîchir. 2 600 000 F. FRANÇOIS FAURE 45-49-22-70

3e arrdt

MARAIS
GD STUDIO ref. neuf, cuis., tt cft, 3e étg, faibles charges. 489 000 crédit. 43-70-04-64.

Me ARTS-ET-MÉTIERS à saisir, gd living-room refait neuf, cuis., tt cft, 4e ét. 569 000 F, crédit possible Tél. : 48-04-85-85

BEAUBOURG. EXCEPT. Appt caract., poutres appar. 1/2 p., cuis., bains, w.-c. Refait neuf. 989 000 F. Crédit. 48-04-08-60.

RUE DES ARQUEBUSIERS Pptaire vend 3 P. cuis., bains, chff. central, refait neuf, 4e étage, asc. Tél. : 46-04-24-30

4e arrdt

Me ST-PAUL-MARAIS A saisir studio, ref. neuf. Rénov. imm. en cours payé. 3e étg s/rue clair, calme. 475 000 F. 43-27-81-10.

5e arrdt

RUE MOUFFETARD 3e ét. plein ouest, vue dégagée, 2 P. refait neuf, bon plan, 960 000 F. FRANÇOIS FAURE 45-49-22-70

RUE DE LA CLEF bon imm. dble séj. + 1 chbre en mezzanine, charme, excellent état, 1 420 000 F

MAUBERT-MUTUALITÉ
Imm. anc. 3 P., cft. 1 050 000 F.
NOTAIRE 45-63-71-81
le matin

JARD. DES PLANTES Imm. pierre de t., asc., 2 P. tt cft, ref. nf. Tél. : 43-45-37-00

PL. MAUBERT PRÈS
Pptaire vd dans imm. pierre de t. 3 p., cuis., wc, bains, à rénover. 43-45-37-00.

MOUFFETARD STUDIO refait nf, tt cft, 2e étg, s/rue, digicode. Faibles charges. 529 000 F crédit. 43-70-04-64.

5e PANTHEON. Dans imm. classé Beaux Arts, beau 2 p., entr. séjour, chbre, s. de bns, cuis. 2,80 m s/plafond. Très clair. VUE DÉGAGÉE, A VOIR. 2 300 000 F. 45-66-01-00.

5e PPTAIRE vend dans imm. rénové, asc., appt ocial ou mixte. Gd dble living + chbre, cuis. équipée, bains, refait neuf. Tél. : 45-04-24-30

SAINT-GERMAIN Bel appt ancien, 4 P., 98 m², cft, chf. cent. indiv. 3 450 000 F. IMMO CORVISART 45-88-86-86

6e arrdt

ST-GERMAIN-DES-PRÉS studio 2 fenêtres, 4e ét., vue s/toits, à rénover. 980 000 F. FRANÇOIS FAURE 45-49-22-70

OBSERVATOIRE 3 P. 60 m² r. de ch., très clair s/rue et cour. Vue dégagée. 1 680 000 F. 46-44-98-07

LUXEMBOURG R. M. le Prince, beau 2 P. 55 m², s. bains, cuis., ét. nf, charme. AFIM 45-48-15-15

ST-SULPICE très beau duplex, dble liv., chbre, s. bains, cuis., poutres, charme, belles prestat. 3 200 000 F. AFIM 45-48-15-15

SÈVRES-BABYLONE Gd liv. 2 chbres, 2 bains, TERRASSE 5e étage, asc. IMM. RÉCENT. 4.350.000 F. park. possible. 42-88-85-61.

6e LUXEMBOURG dans bon imm., GD 3 P., cuis. équipée, tt cft, étg élevé, asc., digicode, calme, soleil. 2 780 000 F. 45-66-01-00.

6e DUROC
4 P. EN DUPLEX refait à neuf. Imm. ancien. 2 600 000 F. 45-66-43-43

6e COUP DE CŒUR 2-3 P. DE CARACTÈRE, 6e étg ASCENSEUR, TRÈS CLAIR, IMM. STAND. 1 600 000 F. 45-66-43-43

6e VANEAU
Petit 4 p. à rénover ds imm. 17e siècle. 1 580 000 F à débattre. 45-66-43-43

RUE MAZARINE
Beau duplex tt cft, 2 ch., 125 m², double living. Prix : 6 300 000 F. GAUSSERAND. 45-51-24-70.

7e arrdt

AV. BOURDONNAIS
GD 2 PCES, BON ÉTAT, S/AVENUE ET JARDIN. PLURIMMO, 45-48-25-01.

SOLFERINO, 7 PCES
IMM. PIERRE DE T. 3 650 000 F. PLURIMMO, 45-48-25-01.

9e arrdt

RUE SAY
Appt 98 m², très clair dans bon imm., 6e ét., asc., ent., cuis., 4 chbres, wc, s. de b., séj., s. à manger, cave, 2 500 000 F. Visite sur r.-v., tous renseig. Etude Me BOISSEAUX notaire, 18140 Sancergues. (16) 48-72-77-43 (fermé le lundi).

10e arrdt

PRÈS RÉPUBLIQUE séjour + cuis., wc, douche, 1er étg, imm. ravalé, faibles charges. Px 395 000 F crédit. 43-70-04-64.

11e arrdt

NOTRE-DAME-D'ESPÉRANCE RUE DE LA ROQUETTE dans même immeuble 2 P. refait neuf 680 000 F, studio réf. neuf 500 000 F. FRANÇOIS FAURE 45-49-22-70

PÈRE LACHAISE PRÈS
Imm. récent, gd 2 p., tt cft, box. 43-45-37-00

Me ALEXANDRE-DUMAS Bel imm. 3 p., cuis., wc, 2e étg, imm. ravalé. Faibles charges. Px 569 000 F crédit. 43-70-04-64.

12e arrdt

REUILLY-DIDEROT
studio tt cft, 4e ét., asc., clair. 440 000 F. Tél. : 45-66-43-43

AV. DAUMESNIL Me REUILLY-DIDEROT. Bel imm. pierre de t. Coquet 2 P, cuis. équipée, entr., tt cft, balc., asc. 589 000 F, crédit poss. Tél. : 48-04-85-85

12e. Me DAUMESNIL EXCEPT. STAND. P. de t., asc., 2 p., entr., cuis., s.d.b., w.-c., cave. 949 000 F. Crédit. 48-04-08-60.

Me REUILLY-DIDEROT, 2/3 p., tt cft, cheminée. Parties communes ref., clair, calme, cave, digic., gard. 850 000 F. 42-71-93-00.

14e arrdt

MONTPARNASSE. AGRÉABLE 60 m², calme et ensoleillé, 1 600 000 F. Tél. : 45-46-26-25

RUE BOYER BARRET bel imm. beau 2 P. cuis., bains, refait neuf, plein sud, verdure. Prix 680 000 F. FRANÇOIS FAURE 45-49-22-70

MONTPARNASSE-RASPAIL IMMEUBLE PIERRE DE T.
5 P. + SERVICE
3 700 000 F. 43-22-61-35.

14e ALÉSIA (PRÈS) BEAU 3 p., cuis., w.-c., dche à créer. Sur rue et cour, bel imm. A SAISIR. 845 000 F. Tél. : 43-27-81-10.

14e ALÉSIA. Ravissant duplex style petite maison, courette privat. Séj., cuis., dche, ch. en mezz., calme. 659 000 F. 43-27-81-10.

15e arrdt

CHARLES-MICHELS Imm. récent 9e ét., vue dégagée, balc., gd 2 P. parfait état. FRANÇOIS FAURE 45-49-22-70

CHARLES-MICHELS. Dans imm. stand., beau studio, entr., cuis., s. de bains, étg élevé, asc., soleil, calme, habitable de suite. 1 060 000 F. 45-66-01-00.

15e LOURMEL. Dans bel imm. 1970, gd studio avec entr., dressing, cuis. équipée, cave, interphone, tr. clair. 870 000. 45-66-01-00.

15e PASTEUR dans imm. pierre de tail. GD 3 PCES, 2 chbres, séj., cuis., s. de bains, digicode, 4e étg, asc., soleil. 1 900 000 F. 45-66-43-43.

LIMITE 7e
3 P. bon état, 4e ét., TRÈS CLAIR, imm. pierre de t. 1 170 000 F. 45-66-43-43

MOTTE-PIQUET
Gd studio ref. nf, cuis. équipée, bains, dressing. 780 000 F. Tél. : 45-66-43-43

16e arrdt

PARIS 16e PTE MAILLOT dble liv. + 2 chbres 100 m², excellent état, 2e ét., asc., imm. 1930 stand. 3 400 000 F. LAVENNE 43-87-82-83

FOCH-MAILLOT
stand. 3 P. 100 m², tt cft, modern-style + jard. sud, box possible. 3 950 000 F. NOTAIRE (1) 47-38-11-02

AV. G. MANDEL. Dans imm. pierre de t., bel appt, récept., 2 services, park. s/sol, 210 m² env. + jard. 180 m². Tél. : 43-45-37-00

17e arrdt

PEREIRE
Imm. pierre de t., 3e ét., asc., exposition sud-ouest, 5 P., 102 m², cuis., bains, w.-c. + chbre de service 10 m² et 2 park. 4 000 000 F. IMMO CORVISART 45-88-86-86

18e arrdt

18e SUPERBE 2-3 P., 48 m², Me SIMPLON, 3e ét., BEL IMM. tt cft, parfait état, belles prestations. 695 000 F. Tél. : 48-04-35-35

MONTMARTRE
Bateau-Lavoir. Pptaire vend directement ds imm. PdT avec asc. Appt grand standing, jamais habité
5 P. 155 m²
Luxueusement réhabilité. 3 s.d.b., 1 s.d.d., 3 w.-c. indép., 4 dressings, cuisine équipée, cheminée, parkings réservés 45-06-03-50 HB 30-82-78-82 dom.

18e RUE DAMREMONT Bel immeuble 2 P. cuis., tt cft, belle distribution. Px 650 000 F, crédit possib. Tél. : 48-04-85-85

Me LAMARCK-CAULAINCOURT SUPERBE, pierre de t., GD 2 P., cuis., antr., tt cft. Px 890 000 F. Crédit possib. Tél. : 48-04-85-85

Me CHATEAU-ROUGE Bel imm. ravalé SUPERBE 2 P. cuis. équipée, sal. de bains, w.-c. Px 560 000 F. Crédit possible. Tél. : 48-04-84-48

18e Me MARX-DORMOY, EXCEPT. GD 2 P., cuis., tout confort, petits travaux. 486 000 F. Crédit total poss. Tél. : 48-04-84-48

IDÉAL INVESTISSEMENT
STUDIO 310 000 F
Me MARCADET, tt cft, parfait état, clair, 24 m². Crédit total. Tél. : 48-04-35-35

18e R. CHAMPIONNET Me SIMPLON. A SAISIR Beau 2 P., 52 m², parfait état, clair, cheminée, moulures, nbrx rangements, digicode, 5e ét. Bon imm. 690 000 F. Tél. : 48-04-35-35

18e EXCEPTIONNEL Studio 31 m² + jardin suspendu 22 m². Bel imm. stand. Me Marx-Dormoy. 535 000 F. Créd. Tél. : 48-04-35-35

18e EXCEPTIONNEL
MAIRIE 2 P, 44 m²
Parfait état, bon imm. 650 000 F à débattre. Tél. : 48-04-35-35

LAMARCK-CAULAINCOURT Except. Réc. 4e ét./rue et jard., asc., 3 p., entr., cuis. éq., bns, w.-c., cave + 2 balc. 1 450 000 F. 48-04-08-60.

18e. RÉSID. DAMRÉMONT. BEAU 2 p., tt cft, s. de bns, w.-c., ch., séj., cuis. 6e ét., ascenseur. Clair. Calme. 800 000 F. 42-71-87-24.

19e arrdt

Me JEAN-JAURÈS Proche CANAL beau studio, cuis., entrée, sal. de bains, w.-c., Px 430 000 F, crédit possible. Tél. : 48-04-85-85

ENTRE BUTTES ET CANAL BEAU 2 P. 585 000 F. Clair, parfait état, séj., 1 chbre, cuis. équipée, sal. de bains, w.-c., porte blindée, cave. Crédit. Tél. : 48-04-35-35

Me CRIMÉE. EXCEPT. GD 2 p., entrée, cuis., bains, w.-c. EXPOSITION PLEIN SUD. 609 000 F. Crédit. Tél. : 48-04-08-60.

19e BUTTES-CHAUMONT EXCEPT. 3 p., entrée, cuis. équipée, sal. d'eau, w.-c. Refait neuf. 859 000 F. Crédit. 48-04-08-60.

PL. JOURDAIN PRÈS 3 P., w.-c., bains, 1er ét. s/rue. A SAISIR
43-45-37-00

20e arrdt

GAMBETTA Beau 2 P. cuis. équip., bains, rangements. Bel imm. Très bon état. 780 000 F. Tél. : 48-04-35-35

20e NATION Beau studio 30 m² + balc., 4e ét., asc., bel imm. récent, interphone, gardien. 430 000 F. Tél. : 48-04-35-35

Me ST-FARGEAU. EXCEPT. 2 p., entrée, cuis., sal. de bns, w.-c. Rez-de-ch., plein Sud. 489 000 F. Crédit total. 48-04-08-60.

Me MARAICHERS. 3 p. dans imm. ravalé, interph. Dble expo, clair, calme. Petits travx à prév. Idéal investissement. 679 000 F. Tél. : 42-71-93-00.

PLACE EDITH-PIAF Beau 2 p., tt cft, s. de bns, w.-c. ind., chauff. ind. gaz. 4e ét., asc. P. de t. et brique. 750 000 F. 42-71-93-00.

93 Seine-Saint-Denis

MÉTRO ROBESPIERRE Lux. duplex, 4 P. tt cft. s.d.b. + s. d'eau, jard. privatif. Park. 1 550 000 F IMMO MARCADET 42-62-01-82

94 Val-de-Marne

VINCENNES. Proche château et Me. Beau 2 p., tt cft, ch., séj., s. de bains, w-c. Bel imm. clair, calme. 730 000 F. 42-71-87-24.

Province

MULTIPROPRIÉTÉ
part. vend Méribel-Mott. studio Sud, 4 pers., Pâques, vac. scol. 100 000 F + parking. Mme Bodin. 45-82-70-43.

DOUBS FRONTIÈRE SUISSE (12 km de Pontarlier) Au pied des pistes (1 150 m d'altitude) appt dans chalet (stand.) F2 1 p. princ. + kitch. équip. 1 chambre + placard w.-c et s.-d-b. Balc. 39 m² cave, local ski. Sortie sur les pistes Très bon ensoleillement. Prix : 320 000 F. Tél. : 64-02-00-88 ou (16-1) 64-02-00-88.

appartements achats

Recherche 1 à 3 p., PARIS préf. 5e, 6e, 7e, 14e, 15e, 16e, 4e, 9e, 12e, av. ou sans trav., PAIE CPT chez notaire (1) 48-73-48-07, même soir.

Étude Vairl. 43-79-11-11 130, bd Voltaire, 11e, rech., tt genre d'appts, petits ou gds, pour clients ou paiement immédiat en cas d'achat direct par nos soins.

IMMO MARCADET
rech. imm. apparts ou bureaux cciaux, même à rénover. Paris. 42-62-01-82.

AGENCES FRANÇOIS-FAURE
45-49-22-70
5, RUE LITTRÉ, PARIS-6e
et
11, RUE ROUSSELET, PARIS-7e
recherchent apparts, ttes surfaces, préférence RIVE GAUCHE avec ou sans travaux, pour clientèle avertie. PAIEMENT COMPTANT.

EMBASSY SERVICE
rech. pour CLIENTS ÉTRANGERS APPARTS à PARIS de 200 à 450 m². 40 000 F à 90 000 F le m².

EMBASSY BROKER
rech. pour INVESTISSEURS ÉTRANGERS et INSTITUTIONNELS IMMEUBLES en totalité Paris-province, commerciaux et habitations.
Tél. : (1) 45-62-16-40
ou FAX : 42-89-21-54.

URGENT ACHÈTE COMPTANT APPT OU PAVILLON même A RÉNOVER. M. VALLERAND 43-70-18-00.

IMPORTANTE STÉ ach. directement à PARTICULIERS APPTS à PARIS, ÉTAT INDIFFÉRENT. 48-04-35-35.

J'ACHÈTE UN STUDIO OU 2 PIÈCES PARIS RIVE DROITE, jusqu'à 450 000 F. Tél. M. F. STORK 42-71-12-00.

RECHERCHE POUR PIED-A-TERRE STUDIO OU 2 PCES PAIEMENT COMPTANT M. DESBOIS 42-71-87-24.

DORESSAY
rech. pr CLIENTS SÉLECTIONNÉS PARIS RÉSIDENTIEL, APPTS HAUT DE GAMME et HOTEL PARTICULIER. Tél. : 46-24-93-33

DOURDIN
achète CPT PARIS INTRA MUROS Beaux immeubles LIBRES ou OCCUPÉS 46-24-93-33 FAX 47-45-75-08

PLURIMMO
72, bd Raspail, Paris-6e
RECHERCHE PIED-A-TERRE et APPTS CLASSIQUES pour clientèle sérieuse. PAIEMENT COMPTANT.
45-48-25-01.

immeubles

GROUPE F.C.2.I.
ACHÈTE CPT IMMEUBLES Libres ou occupés, bourgeois ou commercial ou bureaux, même avec faible rentabilité ET TERRAINS, PARIS ET PROCHE BANLIEUE intermédiaires sollicités Tél. : 48-28-00-75 FAX 48-28-61-69

18e imm. commercial LIBRE ATELIERS BUREAUX entrée camion. Écrire no 576 Publicité MURATET, 15, rue Taitbout 75009 Paris, qui transmettra.

viagers

NEUILLY-ARGENSON
stand. studio tt cft. 35 m² + jard. 60 m² sud occupé F. 64 a. 500 000 F + 3 000 F/mois. NOTAIRE (1) 47-38-11-02

locations non meublées offres

Paris

RUE BONAPARTE Imm. ancien, 5e ét., gd studio, cft, 3 500 F ch. compr. FRANÇOIS FAURE 45-49-22-70

Région parisienne

NOGENT DU STUDIO AU 4 P.
Immeuble de standing. ICO 45-62-35-50 P. 493

locations non meublées demandes

Paris

MASTER GROUP
47, rue Vaneau, 75007 Paris, rech. pour cadres multinationales et banques, apparts vides ou meublés, du studio au 7 pces, de stand. 42-22-24-66.

GROUPE GRISS
cherche pour cadres, studios au 5 pces, vides ou meublés. Paris, banlieue en loc.
48-74-43-79.

UNION FONCIÈRE EUROPÉENNE
227, bd Raspail, 75006 PARIS
RECHERCHE POUR SA CLIENTÈLE APPT. VIDE OU MEUBLÉ, LOYERS GARANTIS.
U.F.E., 42-79-03-18.

EMBASSY SERVICE
8, av. de Messine, 75008 PARIS, recherche APPARTS DE GRANDE CLASSE VIDES ou MEUBLÉS, HOTEL PARTIC. PARIS et VILLAS PARIS-OUEST. Tél. : (1) 45-62-78-99

RÉSIDENCE CITY
URGENT rech. pour importants groupe anglo-saxons s'implantant à PARIS, LUXUEUX APPTS de fonction et MAISONS OUEST, quartiers résidentiels.
Tél. : (1) 45-27-12-19

locations meublées demandes

Paris

BARBARA FRELING
24, 16, 6 place Vendôme
40-20-96-00
recherche pour sa clientèle multinationale et internationale APPTS DE PRESTIGE vides ou meublés. URGENT. PARIS RÉSIDENTIEL

INTERNATIONAL SERVICE
rech. pr BANQUES, STÉS MULTIN. et DIPLOMATES GDS APPTS de stand. 5, 6, 7 P. Tél. : 42-80-20-42.

pavillons

TORCY
5 p., 120 m², séjour 34 m², cuis. aménagée, 3/4 ch. à l'étage + gar. et cellier, s/jard. 250 m. 850 000 F. Ap. 20 h. : (1) 64-80-55-15.

Part. vend pavillon 1980 Sous-sol total 90 m². Séjour avec cheminée. S. à manger. Terrasse. Cuis. amén. Etage 3 chbres 1/2. Bains. WC. Garage. Le tout sur 300 m². Prix : 830.000 F. Tél. : 49-63-01-65.

villas

COSTA BLANCA
Villas neuves, ht prestige, av. piscine priv., modèles dp. 120 à 300 m² à vendre. Garantie AP vente. Revente app., villa, terrain v/mer, docum. Gestion loc. vacances. Consultez-nous : AGUA AZUL s.l. Pla 71, L4, 03730 JAVEA (ESP.). Tél. : 19-34-65-79-22-96.

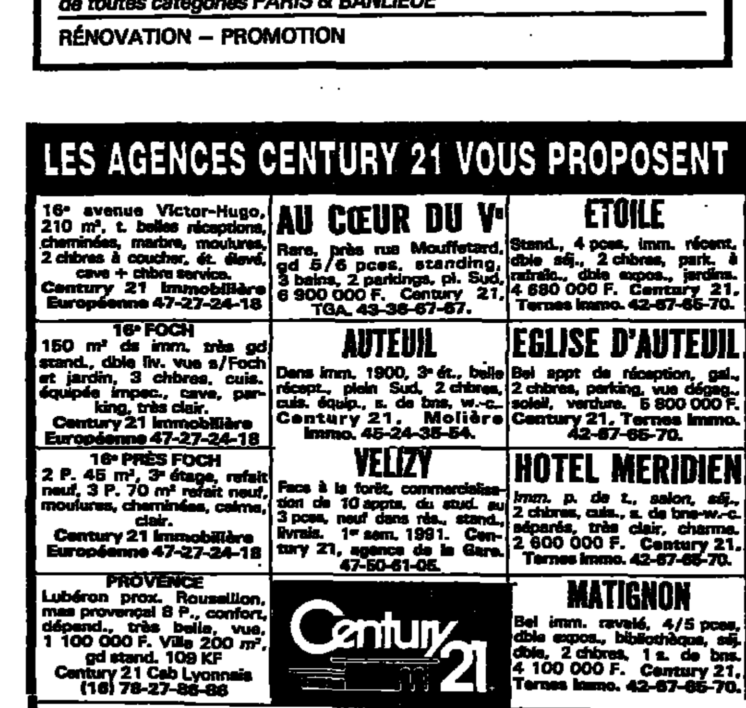
propriétés

Parc de Sceaux, près RER, calme, résidentiel, maison 250 m² sur s/sol complet, 6 chbres, cheminée, chf neuf, terrain 528 m². 46-83-13-95.

terrains

NOGENT-SUR-SEINE
Terrain et fonds de commerce SARL. Base de loisirs (9 ha dont 3 ha plan d'eau. Plage, pédalos), 110 places aménagées pour mobil-homes ou caravanes avec raccordement eau élect. tél. Possibilité aménager 80 places suppl. Pavillon gardien avec bureau accueil 150 m², pavillon 120 m² pour restaurant ou commerce, pavillon double avec w.-c., lavabos, douches, transfo EDF + station épuration. Le tout en état impeccable, situation intéressante sur route de la Suisse. A 10 km Provins. PROX. EURODISNEYLAND. Écrire sous no 8717 Le Monde Pub, 5, rue de Monttessuy 75007 PARIS







LES LOCATIONS DES INSTITUTIONNELS

PARIS

1er ARRONDISSEMENT

Type Surface/étage	Adresse de l'immeuble Commercialisateur	Loyer brut + Prov./charges
3 pièces, parking 70 m², 3e étage	7, rue Molière SAGGEL - 47-42-44-44	6.195 + 1.565

2e ARRONDISSEMENT

Type Surface/étage	Adresse de l'immeuble Commercialisateur	Loyer brut + Prov./charges
4 pièces 95 m², balcon, 4e étage	8, rue d'Uzès CIGIMO - 48-24-50-00	8.390 + 1.050

4e ARRONDISSEMENT

Type Surface/étage	Adresse de l'immeuble Commercialisateur	Loyer brut + Prov./charges
2/3 pièces 70 m², 4e étage	15, rue Bourdon CIGIMO - 48-24-50-00	4.670 + 1.100

6e ARRONDISSEMENT

Type Surface/étage	Adresse de l'immeuble Commercialisateur	Loyer brut + Prov./charges
2 pièces 51 m², 5e ét.	4, bd St-Michel GROUPAMA - 49-85-54-64	4.650 + 320

7e ARRONDISSEMENT

Type Surface/étage	Adresse de l'immeuble Commercialisateur	Loyer brut + Prov./charges
Studio 31 m², 1er ét.	169, rue de Grenelle AGF - 42-44-00-44	4.100 + 440
5 pièces 99 m², 2e ét.	191, rue de l'Université SAGGEL - 47-42-44-44	10.500 + 725

9e ARRONDISSEMENT

Type Surface/étage	Adresse de l'immeuble Commercialisateur	Loyer brut + Prov./charges
5 pièces 211 m², 3e étage	3, rue Jules-Lefebvre SAGGEL - 47-42-44-44	20.045 + 2.751
3/4 pèces 95 m², 5e étage	74, rue d'Amsterdam SAGGEL - 47-42-44-44	9.025 + 652

11e ARRONDISSEMENT

Type Surface/étage	Adresse de l'immeuble Commercialisateur	Loyer brut + Prov./charges
3 pièces 78 m², 4e étage	5/7, rue Saint-Hubert AGF - 43-38-74-46	6.120 + 620
4 pièces 88 m², 3e ét.	8 bis, rue Lacharrière LOCARE - 45-79-20-22	4.925 + 1.292

12e ARRONDISSEMENT

Type Surface/étage	Adresse de l'immeuble Commercialisateur	Loyer brut + Prov./charges
3 pièces, parking 69 m², 2e ét.	32, rue de Picpus SOLVEG - 40-67-06-99	5.937 + 1.033

14e ARRONDISSEMENT

Type Surface/étage	Adresse de l'immeuble Commercialisateur	Loyer brut + Prov./charges
3 pièces 61 m², r.-de-ch.	3, villa Brune LOCARE - 45-79-20-22	4.141 + 876
4 pièces, parking 88 m², 2e ét.	199, av. du Maine LOC INTER - 47-45-19-97	9.202 + 700

15e ARRONDISSEMENT

Type Surface/étage	Adresse de l'immeuble Commercialisateur	Loyer brut + Prov./charges
2 pièces, parking 53 m², r.-de-ch.	23/25, rue Letellier LOC INTER - 47-45-19-97	4.875 + 507
3/4 pces, parking 92 m², 4e étage, neuf	69, rue Fondary SOLVEG - 40-67-06-90	10.100 + 1.050

16e ARRONDISSEMENT

Type Surface/étage	Adresse de l'immeuble Commercialisateur	Loyer brut + Prov./charges
2 pièces 50 m², r.-de-ch.	23, bd Flandrin AGF - 45-04-05-39	5.000 + 400
Studio neuf 32 m², 7e ét., park.	4, rue Félicien-David SOLVEG - 40-67-06-99	4.550 + 413
Studio 43 m², 4e ét.	20, av. René-Boylesve SAGGEL - 47-42-44-44	3.440 + 979
2 pièces 70 m², 5e ét.	19, rue Raynouard SAGGEL - 47-42-44-44	7.360 + 1.406
3/4 pièces 120 m², 4e ét., ss asc.	80, rue Lauriston SAGGEL - 47-42-44-44	9.600 + 1.090
3/4 pièces 132 m², r.-de-ch.	114, av. Mozart SAGGEL - 47-42-44-44	13.860 + 1.089

17e ARRONDISSEMENT

Type Surface/étage	Adresse de l'immeuble Commercialisateur	Loyer brut + Prov./charges
Studio 30 m², 6e ét.	22, rue Brochant CIGIMO - 48-24-50-00	2.080 + 150

18e ARRONDISSEMENT

Type Surface/étage	Adresse de l'immeuble Commercialisateur	Loyer brut + Prov./charges
2 pièces 42 m², 6e étage	234, rue Championnet LOCARE - 45-79-20-22	2.834 + 559
2 pièces 53 m², 9e étage	95, rue Damrémont LOCARE - 45-79-20-22	3.802 + 774
3 pièces, parking 74 m², 1er étage	40, av. de St-Ouen SAGGEL - 42-66-61-05	4.370 + 1.014
4 pièces, parking 85 m², r.-de-ch.	40, av. de St-Ouen SAGGEL - 42-66-61-05	4.572 + 1.302

19e ARRONDISSEMENT

Type Surface/étage	Adresse de l'immeuble Commercialisateur	Loyer brut + Prov./charges
4 pièces 89 m², 2e étage	29, rue des Ardennes LOCARE - 45-79-20-22	5.229 + 561
2 pièces, neuf 50 m², box	Angle rue Manin/Goubert SEFIMEG - 45-65-37-02	4.530 + 453
3 pièces, neuf 66 m², box, balcon 6 m²	Angle rue Manin/Goubert SEFIMEG - 45-65-37-02	5.570 + 590
3 pièces, neuf duplex, 91 m² terr. 30 m² 10 m² balcon, box	Angle rue Manin/Goubert SEFIMEG - 45-65-37-02	8.050 + 816
4 pièces, neuf 91 m², 35 m² terrasse, box, balcon 10 m²	Angle rue Manin/Goubert SEFIMEG - 45-65-37-02	8.220 + 823
6 pièces, neuf duplex, 128 m² balc. 11 m², terr. 23 m² Box	Angle rue Manin/Goubert SEFIMEG - 45-65-37-02	10.510 + 1.160
Studio, parking 51 m², r.de-ch.	36, rue de Meaux AGF - 42-44-00-44	3.150 + 530
4 pièces 78 m², 8e ét.	74/84, rue Petit AGF - 42-40-63-00	5.100 + 1.320

78 YVELINES

Type Surface/étage	Adresse de l'immeuble Commercialisateur	Loyer brut + Prov./charges
3 pièces 74 m², parking 3e étage	Le Chesnay 40, bd St-Antoine SGI/CNP - 39-54-47-29	3.996 + 664
Maison 135 m², garage	Guyancourt 34, allée des Genêts SAGGEL - 42-66-61-05	6.446 + 354
Maison, 5 pièces 112 m², garage	Guyancourt 15, allée des Genêts SAGGEL - 46-08-80-36	5.086 + 307
Maison, 6 pièces 130 m², garage	Guyancourt 27, allée des Genêts SAGGEL - 46-08-80-36	6.140 + 360
3 pièces, parking. 73 m², 4e étage	Montigny-le-Bretonneux 5, allée des Epines SGI/CNP - 30-44-01-13	2.470 + 838
3 pièces, parking 68 m², 2e étage	Poissy 7, av. des Ursulines SGI/CNP - 30-74-32-14	2.602 + 907
3 pièces, parking 75 m², 2e étage	Saint-Germain-en-Laye Résidence des Ursulines AGF - 39-73-09-34	5.165 + 640

91 - ESSONNE

Type Surface/étage	Adresse de l'immeuble Commercialisateur	Loyer brut + Prov./charges
Maison, 5/6 pièces 134 m², + s./sol garage	Chevry-II 15, allée de Chantereine SAGGEL - 46-08-80-36	6.535 + 351

91 - ESSONNE (suite)

Type Surface/charges	Adresse de l'immeuble Commercialisateur	Loyer brut + Prov./charges
Maison 5/6 pièces 142 m², garage	Chevry-II 5, allée de Chantereine SAGGEL - 46-08-80-36	6.610 + 309

92 - HAUT-DE-SEINE

Type Surface/charges	Adresse de l'immeuble Commercialisateur	Loyer brut + Prov./charges
2 pièces, parking 45 m², 2e étage	Boulogne 24, rue des Abondances LOC INTER - 47-45-19-97	4.295 + 496
3 pièces, parking 67 m², r.-de-ch., terr.	Boulogne 24, rue des Abondances LOC INTER - 47-45-19-97	5.300 + 720
3 pièces, parking 68 m², 1er étage	Boulogne 26, rue de Silly SGI/CNP - 46-03-61-83	5.036 + 1.197
5 pièces, parking 116 m², 4e étage	Clichy 5/7, rue Foucault SAGGEL - 42-66-61-05	5.380 + 1.420
3/4 pièces, parking 90 m², balcon 1er étage, parking	Garches 13, rue des Suisses CIGIMO - 48-24-50-00	5.950 + 660
4 pièces, parking 100 m², 3e étage	Issy-les-Moulineaux 23, rue Foucher-Lepelletier LOC INTER - 47-45-19-97	6.990 + 1.164
2 pièces, parking 60 m², balcon, 4e ét.	Neuilly 26/28, rue Jacques-Dulud CIGIMO - 48-24-50-00	5.130 + 760
3 pièces, parking 66 m², 4e étage	Neuilly 9, rue de Rouvray LOC INTER - 47-45-19-97	7.197 + 599
Studio 44 m², 2e étage	Neuilly 47-49, rue Perronet AGF - 47-45-21-50	4.300 + 530
3 pièces, 105 m², r.-de-ch.	Neuilly 12, rue Chauveau SGI/CNP - 46-24-54-46	9.200 + 1.095
3 pièces 98 m², 7e étage	Ville-d'Avray Résidence Les Etangs Domaine de la Ronce LOCARE - 45-79-20-22	5.066 + 1.087

93 - SEINE-SAINT-DENIS

Type Surface/charges	Adresse de l'immeuble Commercialisateur	Loyer brut + Prov./charges
5 pièces, parking 97 m², 1er étage	Noisy-le-Grand 21, allée du Clos-Gagneur LOC INTER - 47-45-19-97	3.640 + 1.309
4 pièces 78 m², r.-de-ch.	Tremblay-en-France 2, allée Kepler LOC INTER - 47-45-19-97	2.026 + 1.124

94 - VAL-DE-MARNE

Type Surface/charges	Adresse de l'immeuble Commercialisateur	Loyer brut + Prov./charges
4 pièces, neuf 87 m², 2e étage, park.	Nogent-sur-Marne 68, rue F.-Rolland SOLVEG - 40-67-06-99	7.800 + 1.065
2 pièces, parking 57 m², 2e étage	Nogent-sur-Marne 31, rue du Port SAGGEL - 42-66-61-05	3.342 + 417
4 pièces, parking 84 m², 1er étage	Nogent-sur-Marne 31, rue du Port SOLVEG - 42-66-61-05	5.200 + 652
2 pièces, parking 57 m², 2e étage	Saint-Maurice 1, rue de la Pompe SAGGEL - 42-66-61-05	4.019 + 372
5 pièces, parking 113 m², r.-de-ch.	Saint-Maurice 1, rue de la Pompe SAGGEL - 42-66-61-05	7.200 + 738

CETTE PAGE A ÉTÉ RÉALISÉE AVEC LA PARTICIPATION DE



















La situation sur les marchés des changes

Un réalignement monétaire « n'est pas à l'ordre du jour », *déclare M. Poehl*

M. Karl Otto Poehl, président de la Bundesbank et du comité des gouverneurs des Banques centrales de la CEE, a déclaré mardi 9 janvier à Bâle qu'un *« réalignement au sein du système monétaire européen n'était pas à l'ordre du jour car les principaux participants n'en veulent pas »*.

« La position allemande est un sujet délicat », a ajouté M. Poehl, qui a précisé qu'il ne demandait pas de réalignement. Les douze gouverneurs ont entériné la désignation pour trois ans de M. Poehl au poste de président du comité des gouverneurs. Ce comité publiera désormais un rapport annuel sur ses travaux, et son président assistera aux réunions de l'ECOFIN (conseil des ministres de l'économie et des finances de la CEE) lorsque celles-ci porteront sur des questions de politiques monétaires et de taux de change.

Interrogé sur la faiblesse du yen, M. Poehl a répondu que la principale raison en était, selon lui, des taux d'intérêt trop bas ou relativement trop bas par rapport à d'autres pays. – *(AFP.)*

Livré par les Chantiers du Havre

Le plus grand paquebot à voiles du monde va être mis en service par le Club Méditerranée

Les Ateliers et Chantiers du Havre ont livré, le lundi 9 janvier, le navire *Club-Med-One* au PDG du Club Méditerranée, M. Gilbert Trigano. D'une longueur de 187 mètres, il s'agit du plus grand paquebot de croisière à voiles du monde, qui pourra transporter 416 passagers, avec 176 membres d'équipage.

Dans cette opération, le Club Méditerranée est associé avec l'armateur havrais M. Jean-Marc Poylo, PDG de la société Service et Transports. Son coût est évalué à 580 millions de francs.

Le *Club-Med-One* effectuera des croisières l'hiver aux Antilles et pendant l'été en Méditerranée. Si le gouvernement prend des dispositions pour proroger les mesures de défiscalisation des investissements réalisés dans les *DOM-TOM – au titre de la « loi Pons »* de 1986, – un second paquebot semblable pourrait être commandé, a laissé entendre M. Trigano.

Des actionnaires français de Saatchi and Saatchi se regroupent dans une association

Certains des actionnaires français du groupe britannique d'agences de publicité, Saatchi and Saatchi, un des géants mondiaux de la spécialité, se sont regroupés dans l'ADASS (Association de défense des actionnaires de Saatchi and Saatchi), que préside l'un d'entre eux, M. Joseph Marciano. Dans une lettre ouverte, celui-ci demande que la vérité soit faite sur la chute du cours de l'action, cotée mardi 9 janvier à la Bourse de Paris 25,85 francs contre 48 francs au cours de l'année 1988.

L'objectif de l'ADASS est aussi de mettre à jour *« les véritables causes de la forte hausse des charges d'exploitation »* et d'exiger la publication des comptes de résultats de la société-mère, qui n'est pas obligatoire en Grande-Bretagne.

□ **Fausse trêve chez LVMH.** – Deux communiqués publiés dans la soirée du mardi 9 janvier ont donné l'impression d'un accord entre M. Arnault et M. Racamier. Après une réunion de son directoire, Louis Vuitton malletier décidait de *« surseoir à toute décision relative à la convocation de l'Assemblée », convoquée pour le 25 janvier pour* permettre aux dirigeants de Louis Vuitton de s'expliquer sur le réseau de distribution en Asie du sud-est. Face à cette décision, les dirigeants de LVMH retirent leur référé mais annoncent que *« le groupe LVMH va demander dans les prochains jours l'annulation pure et simple des contrats conclus par Louis Vuitton en mars 1988, avec le groupe Bluebell »*. Dans l'entourage de M. Henry Racamier, on n'a pas apprécié le ton de ce nouveau communiqué et, on envisage de rendre public les comptes sur ces affaires avant le 25 janvier.

NEW-YORK, 9 janvier ↓

Rechute

Les bonnes dispositions affichées par Wall Street en début de semaine n'auront pas duré longtemps. Mardi, la Bourse new-yorkaise a rechuté. Amorcé presque dès l'ouverture, le mouvement de baisse s'est poursuivi la journée durant et, à la clôture, l'indice des industrielles s'établissait à 2 766, soit à 28,37 points en dessous de son niveau précédent.

Le bilan général a été moins mauvais que ce résultat. Sur 1 970 valeurs traitées, 958 ont baissé mais 550 ont néanmoins monté tandis que 462 ne variaient pas.

Les ventes ont en effet davantage pénalisé les « Blue Chips » que les valeurs secondaires.

Cette rechute après la très vive reprise de lundi sur la baisse des taux d'intérêt a été essentiellement due au déclenchement d'assez importants programmes de ventes sur ordinateurs.

Aucune statistique économique *n'est en effet attendue cette semaine* et en l'absence de ce facteur de « suspense », l'informatique a joué la prudence.

D'autre part, les analystes commencent à réviser à la baisse leurs prévisions de résultats industriels pour le quatrième trimestre de 1989.

L'activité est restée modérée avec 155,21 millions de titres échangés contre 140,11 millions la veille.

VALEURS	Cours du 8 janv.	Cours du 9 janv.
Alcoa	76 1/8	76 3/8
A.T.T.	45 3/4	45 1/8
Boeing	62 5/8	61 3/4
Chase Manhattan Bank	33 5/8	32
Du Pont de Nemours	124 7/8	125 1/2
Eastman Kodak	42 7/8	42 1/2
Exxon	49 1/2	48 7/8
Ford	44 7/8	44 1/8
General Electric	65	64 5/8
General Motors	43 5/8	43 7/8
Goodyear	44 3/4	43 7/8
I.B.M.	100 1/2	99 1/2
I.T.T.	57	56 7/8
Mobil Oil	60 1/2	59 1/2
Pfizer	71	69 5/8
Schlumberger	47 7/8	47 1/8
Texaco	57 1/8	58
UAL Corp. ex-Allegis	158 5/8	164
Union Carbide	23 3/4	23 5/8
U.S.X.	36 3/4	36 3/8
Westinghouse	74 1/2	73 3/8
Xerox Corp.	58 1/8	57 1/4

LONDRES, 9 janvier ↑

Revirement à la hausse

Les cours des valeurs ont reviré à la hausse, mardi, au Stock Exchange, sous l'effet d'un regain d'activité spéculative. L'indice Footsie a gagné 5 points à 2 346,3 points. De nombreux secteurs ont progressé, notamment les électriques, les brasseries, les mécaniques, les bancaires, les alimentaires et les chimiques. Le secteur de l'eau s'est raffermi après l'annonce de prévisions et de résultats encourageants par Anglian Water et Welsh Water. Eurotunnel a gagné du terrain dans l'espoir d'une issue favorable à la présentation aux banquiers du nouveau plan de construction du tunnel sous la Manche. British Aerospace s'est affaibli malgré les informations selon lesquelles le constructeur aéronautique britannique serait sur le point de signer avec la Corée du Sud un important contrat pour la fourniture de vingt avions de chasse. La chaîne de magasins de cosmétiques Body Shop s'est dépréciée sous l'effet de prises de bénéfice. Les fonds d'Etat ont terminé sur une note irrégulière en dépit de la fermeté de la livre.

PARIS, 9 janvier ↓

Maussade

Troisième séance de baisse mardi rue Vivienne. Cette fois, cependant, *la tendance n'a pas été dénuée de résistance.* A l'ouverture matinale, l'indice CAC 40 n'abandonnait que quelques fractions (– 0,06 %). Par *la suite, l'écart se creusait un peu* (– 0,25 % vers 13 heures), tout en restant dans des limites acceptables. Dans l'après-midi, le retard *s'élevait à 0,23 % avant de s'effacer.* La journée clôturait sur une note stable (+ 0,07 %).

Résistance ou pas, le cœur, *quand même, n'y était pas.* Les professionnels avaient beau regarder, ils trouvaient au marché un air vraiment maussade.

A première vue, *la situation apparaît* vraiment paradoxale. Avant les fêtes de fin d'année, tout le petit monde de la Bourse guettait avec *envie une détente, qu'on disait* imminente, sur le front des taux d'intérêt aux Etats-Unis. Ses vœux ont été exaucés. Après le lent, mais *progressif, recul du loyer de l'argent* au jour le jour (Federal Funds), les banques américaines décidaient, lundi, d'abaisser leur « prime rate » (taux d'intérêt privilégié accordé aux meilleurs clients) d'un dernier point, pour le ramener à 10 %, ouvrant ainsi la porte à une baisse générale *des coûts du crédit aux Etats-Unis.*

Au lieu de s'en réjouir, la Bourse de Paris ronge son frein. La reprise de Wall Street, fondée sur cette *détente, ne l'a pas plus déridée. En réalité,* la vigueur du deutschemark continue d'inquiéter les milieux financiers.

Selon les spécialistes, l'Europe des Douze est entrée dans une zone de réaménagements monétaires à répétition. Après la lire, la peseta sera sans doute dépréciée. *Malgré* les assurances données en haut lieu, le franc français pourrait bien être un jour réaligné à son tour, pour mieux *coller à la réalité monétaire ; que* l'événement se produise ou non, il s'écoule une longue période d'incertitude que les marchés *n'apprécient* jamais.

Tandis que Francfort brûle les planches, Paris est dans ce cas de figure jugé inconfortable sur le parquet.

TOKYO, 10 janvier ↓

La baisse quand même

Une très forte baisse s'est produite, *mercredi, dans la matinée,* à Tokyo. Une reprise s'est toutefois amorcée dans l'après-midi, qui a permis au marché d'effacer une partie de ses pertes initiales.

L'indice Nikkei, qui aux alentours de midi avait perdu 443,03 points (– 1,18 %), n'accusait plus en clôture qu'un retard de 254,95 points (– 0,67 %).

Selon les professionnels, ce sont les incertitudes politiques, tant au Japon qu'en URSS, avec les difficultés internes qu'éprouve ce pays, qui ont incité des investisseurs à alléger leurs positions. Mais ce sont surtout les réticences manifestées à l'achat, qui ont pesé sur la cote. L'activité n'a en effet pas été très forte avec moins de 600 millions de titres échangés comme la veille.

VALEURS	Cours du 9 janv.	Cours du 10 janv.
Akai	940	948
Bridgestone	1 730	1 690
Canon	1 880	1 840
Fuji Bank	3 540	3 470
Honda Motors	1 850	1 830
Matsushita Electric	2 370	2 350
Mitsubishi Heavy	1 150	1 110
Sony Corp.	8 620	8 670
Toyota Motors	2 580	2 550

FAITS ET RÉSULTATS

□ **Hoffmann-La Roche : hausse de 21 % des ventes.** – Le groupe chimique suisse Hoffmann-La Roche annonce, pour 1989, un *chiffre d'affaires consolidé de* 9 805 millions de francs suisses (36,3 milliards de francs français) accru de 21 % d'une année sur l'autre. Exprimée en monnaie locale, l'augmentation du chiffre d'affaires ne ressort cependant qu'à 12 %. Cette évolution, indique-t-on au siège du groupe à Bâle, est principalement due à l'augmentation du volume des *ventes de toutes les divisions,* ce qui s'est traduit par une meilleure utilisation des capacités de production.

□ **ICI forme sa première « joint venture » en URSS.** – Le géant britannique ICI, numéro cinq mondial de l'industrie chimique, vient de former une *joint venture* en URSS avec le fabricant local de peintures LNPO Pigment. Dans cette opération, la première du genre réalisée par ICI en Union soviétique, la firme britannique est représentée par ICI Lack Farben GmbH, filiale ouest-allemande d'ICI Paints, la division peintures du groupe numéro un mondial des peintures. Chacune des deux parties s'est engagée à commercialiser certaines peintures de son partenaire dans son propre réseau de distribution. L'accord porte également sur l'implantation d'un centre d'assistance technique mutuelle et de tests à Leningrad.

□ **Doublement du bénéfice net du groupe Pélège en 1989.** – Le groupe Pélège (promotion, BTP) a annoncé, mardi 9 janvier, un bénéfice net de 120 millions de francs en 1989, soit plus du double de l'exercice précédent. Le chiffre d'affaires s'est élevé à 8,2 milliards de francs (+ 55 %), dont 4,2 milliards pour la branche promotion (au lieu de 2,7 milliards), 2,1 milliards pour le BTP (au lieu de 1,7 milliard), 1 milliard pour les services, 570 millions pour la finance, 476 millions pour l'habitat social.

□ **Du Pont investira 842 millions de dollars à Singapour.** – Le géant américain de la chimie, le groupe Du Pont de Nemours, a décidé d'investir 842 millions de dollars (4,8 milliards de francs) à Singapour au cours des dix prochaines années. Cet investissement représentera environ 80 % de l'engagement du groupe dans la région Asie-Pacifique. Quelque 210 millions de dollars seront dépensés en 1990 pour construire une usine d'acide adipique, produit entrant dans la fabrication des polymères du nylon. Cette unité sera installée à Pulau Sakra, île au large de Jurong. Ce sera la première du genre construite par Du Pont en dehors des Etats-Unis.

PARIS :

Second marché (sélection)

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Arnault & Associés	....	380	Locamic	....	136 10
Asystel	....	142	Matra Communication	....	220 30
B.A.C.	....	245	Metallurg. Minière	....	238
B. Demachy & Assoc.	....	801	Métroservice	....	166
Banque Tarneaud	190	190	Métroservice (bons)	....	....
B.I.C.M.	....	800	Molex	200 10	200 10
Boiron	....	439	Navale-Delmas	....	1170
Boisset (Lyon)	....	282	Olivetti-Logabax	240	....
Câbles de Lyon	....	2591	Om. Gest.Fin.	....	560
Calberson	....	740	Pinault	....	520
Cardif	....	730	Presbourg (C In & Fin)	....	85
C.A. I.-de-Fr. (C.C.I.)	....	930	Présence Assurance	....	547
C.D.M.E.	....	1804	Publicat. Filipacchi	....	708
C. Equip. Elect.	....	380	Razel	....	700
C.E.G.E.P.	....	294	Rémy & Associés	....	392
Ciments d'Origny	....	703	Rhône-Alpes Écu (Ly.)	....	327
C.M.I.M.	....	789	St-Honoré Matignon	....	240
Codetour	....	280	S.C.G.P.M.	....	710
Conforama	....	1161	Segin	327	333
Creeks	....	433	Sélection Inv. (Lyon)	....	117 80
Defan	....	172 50	S.E.P.	....	440
Dauphin	....	610	Seribo	....	360
Desmicky	....	1200	S.M.T.Goupil	....	384 80
Daville	....	525	Sodinforg	....	167 20
Dolisos	....	199	Supra	....	270
Editions Belfond	....	165	Thermador Hold. (Lyon)	....	274
Elysées Investissem.	....	17 25	TF 1	....	280 10
Finacor	....	210	Unilog	....	203 80
Garonor	....	865	Union Financ. de Fr.	....	486
Gr. Foncier Fr. (G.F.F.)	....	300	Viel et Cie	....	207
Guintoli	....	921	Yves Saint-Laurent	....	1114
I.C.C.	....	270			
Idia	....	332 10			
Idianova	....	142 10			
IN2	....	300			
Int. Metal Service	....	1067			
Le gd livre du mois	....	415			
Loca Investissement	....	285			

Marché des options négociables le 9 janvier 1990

Nombre de contrats : 12 176.

VALEURS	PRIX exercice	OPTIONS D'ACHAT Mars dernier	OPTIONS D'ACHAT Juin dernier	OPTIONS DE VENTE Mars dernier	OPTIONS DE VENTE Juin dernier
Accor	920	25	–	–	–
Bouygues	640	22	–	–	–
CGE	520	30,50	–	17	25
Elf-Aquitaine	480	64,50	–	5	–
Eurotunnel SA-PLC	60	12,50	15,50	4,80	7,50
Havas	1 500	33	–	–	–
Lafarge-Coppée	388	20	–	11	–
Michelin	152	22,50	–	2,70	–
Midi	1 400	118	–	34	60,50
Paribas	680	48	–	26	–
Pernod-Ricard	1 600	40	–	–	–
Peugeot SA	775	63	–	24	34
Rhône-Poulenc CI	480	15	–	29	–
Saint-Gobain	640	42	55	19	–
Source Perrier	1 800	145	–	69	–
Société générale	560	9,50	–	–	–
Suez Financière	400	63	77	2,50	6
Thomson-CSF	160	5,50	11	–	15,50

MATIF

Notionnel 10 %. – Cotation en pourcentage du 9 janvier 1990

Nombre de contrats : 63 112.

COURS	ÉCHÉANCES Mars 90	ÉCHÉANCES Juin 90	ÉCHÉANCES Septembre 90
Dernier	102,72	103,20	103,54
Précédent	102,50	102,92	103,42

Options sur notionnel

PRIX D'EXERCICE	OPTIONS D'ACHAT Mars 90	OPTIONS D'ACHAT Juin 90	OPTIONS DE VENTE Mars 90	OPTIONS DE VENTE Juin 90
104	0,32	0,97	1,56	1,80

INDICES

CHANGES

Dollar : 5,69 F ↓

Le dollar s'inscrivait en baisse, le mercredi 10 janvier, et s'échangeait à Paris à 5,69 F contre 5,7250 F la veille à la cotation officielle. Le yen continuait de s'affaiblir contre les principales devises. La veille, les déclarations du président de la Bundesbank, M. Karl Otto Poehl, selon lesquelles le SME ne devrait pas subir de réalignement, avaient pourtant contribué à stabiliser le cours de la monnaie américaine.

FRANCFORT	9 janv.	10 janv.
Dollar (en DM)	1,6810	1,6690
TOKYO	9 janv.	10 janv.
Dollar (en yens)	144,97	145,30

MARCHÉ MONÉTAIRE (effets privés)

Paris (10 janv.)	10-10 1/8 %
New-York (9 janv.)	8 3/16 %

BOURSES

PARIS *(INSEE, base 100 : 29-12-89)*

	8 janv.	9 janv.
Valeurs françaises	98,9	99,2
Valeurs étrangères	102,5	102
(SBF, base 100 : 31-12-81)		
Indice général CAC	548,2	545,1
(SBF, base 1000 : 31-12-87)		
Indice CAC 40	1 968,90	1 970,28

NEW-YORK *(Indice Dow Jones)*

Industrielles	2 794,37	2 766

LONDRES *(Indice « Financial Times »)*

Industrielles	1 945	1 956,5
Mines d'or	315,6	316,1
Fonds d'Etat	83,58	83,37

TOKYO

	9 janv.	10 janv.
Nikkei Dow Jones	37 951,46	37 696,51
Indice général	2 837,34	2 793,80

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR + bas	COURS DU JOUR + haut	UN MOIS Rep. +	UN MOIS ou dép. –	DEUX MOIS Rep. +	DEUX MOIS ou dép. –	SIX MOIS Rep. +	SIX MOIS ou dép. –
$ E-U.	5,6900	5,6950	+ 125	+ 140	+ 268	+ 285	+ 880	+ 975
$ can.	4,9052	4,9137	– 70	– 40	– 101	– 63	– 178	– 6
Yen (100)	3,9174	3,9222	+ 137	+ 164	+ 266	+ 305	+ 771	+ 926
DM	3,4068	3,4118	+ 77	+ 96	+ 150	+ 175	+ 417	+ 543
Florin	3,0186	3,0228	+ 47	+ 65	+ 106	+ 130	+ 303	+ 422
FB (100)	16,2154	16,2390	+ 10	+ 144	+ 94	+ 256	+ 335	+ 1148
FS	3,7583	3,7640	+ 28	+ 48	+ 97	+ 126	+ 368	+ 503
L (1 000)	4,5556	4,5633	– 82	– 16	– 137	– 46	– 372	– 166
£	9,4568	9,4708	– 363	– 310	– 625	– 528	– 1671	– 1322

TAUX DES EUROMONNAIES

$ E-U.	8 1/8	8 3/8	8 1/8	8 1/4	8 1/8	8 1/4	8 3/16	8 5/16
DM	7 7/16	7 11/16	7 7/8	8	8 1/8	8 1/4	8 1/2	8 5/8
Florin	8 9/16	8 13/16	8 3/4	8 7/8	8 3/4	8 7/8	8 7/8	9
F.B. (100)	10 1/2	11	10 5/16	10 5/8	10 3/8	10 11/16	10 3/8	10 11/16
F.S.	9 7/8	10 1/8	9 5/8	9 3/4	9 3/8	9 1/2	9 1/8	9 1/4
L (1 000)	9 1/2	10 1/2	11 3/4	12 1/4	12 1/8	12 1/2	12 1/2	13
£	14 7/8	15 1/8	15	15 1/8	15	15 1/8	14 15/16	15 1/16
F franç.	10 3/16	10 7/16	11	11 1/8	11 1/4	11 3/8	11 3/8	11 1/2

Ces cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises nous sont indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

BOURSE DU 9 JANVIER

Cours relevés à 17 h 38

Règlement mensuel

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + –
3770	C.N.E. 3% ★	3800	3835	3836	+ 0 92
1038	B.N.P. T.P.	1046	1050	1045	....
1210	C.C.F. T.P.	1224	1224	1215	– 0 74
1058	Créd. Lyon. T.P.	1063	1065	1065	+ 0 19
1835	Renault T.P.	1817	1818	1818	+ 0 08
2050	Rhone-Poul. TP	2086	2080	2084	– 0 10
1248	St-Gobain T.P.	1278	1279	1279	+ 0 08
1250	Thomson T.P.	1310	1310	1310	....
885	Accor	890	890	887	– 0 34
660	Air Liquide	679	676	683	+ 0 59
2500	Als. Superm.	2290	2271	2290	....
580	A.L.S.P.I.★	591	604	612	+ 3 55
3020	Arjom. Prioux★	3055	3032	3070	+ 0 49
620	Aussedat-Rey★	605	606	605	....
1040	Aux. Entrepr. ★	1033	1038	1040	+ 0 68
480	Av. Dassault ★	700	695	685	– 2 14
405	BAFIP ★	375	373	390	+ 4
360	Bail-Equipem.★	352	354	352	....
1000	Bail Investiss.★	982	999	990	+ 0 81
395	B.N.P. C.I. ★	424	420	406 30	– 4 17
900	Bolloré Tech.	901	900	896	– 0 55
630	Cie Bancaire ★	630	630	630	....
810	Bazar H.-V.★	781	792	798	+ 2 18
645	Béghin-Say ★	745	746	748	+ 0 40
1590	Berger (Mé)	1590	1575	1575	– 0 94
750	Bic ★	774	775	769	– 0 65
910	B.I.P. ★	1068	1070	1069	+ 0 09
615	B.I.S.★	580	581	591	+ 1 90
3290	Bongrain S.A. ★	3270	3275	3330	+ 1 83
1010	Bon-Marché ★	1035	1040	1035	....
670	Bouygues ★	615	615	612	– 0 49
148	B.P. France ★	158 50	158	158 80	+ 0 19
740	B.S.N.★	749	755	743	– 0 80
740	Canal Plus★	780	780	787	+ 0 90
520	Cap Gem. S.★	493	494	494	+ 0 20
3480	Carrefour★	3620	3600	3611	– 0 25
210	Casino★	208 80	209	213	+ 2 01
135	Casino A.D.P.★	134	135	135 20	+ 0 90
1050	Castorama D.L.	1040	1056	1056	+ 1 54
150	C.C.M.C.	150 10	150	150	– 0 07
685	C.E.G.I.D.	738	735	732	– 0 81
245	Centrest	250	245	245	– 2
560	C.E.P. Comm.	574	577	566	– 1 39
1150	Cerus CER	452	454	455	+ 0 66
620	Cetelem★	602	602	571	– 5 15
645	C.F.A.O.★	716	709	720	+ 0 56
510	C.G.E.	534	530	526	– 1 50
1760	C.G.I. Informat.	1771	1785	1761	– 0 56
1630	C.G.I.P.★	1483	1495	1497	+ 0 94
685	C.G.P.	658	667	658	....
1320	Chargeurs S.A★	1310	1295	1302	– 0 61
795	Cica	834	831	831	– 0 36
1610	Ciments franç.★	1655	1670	1658	+ 0 18
695	Club Méditerr.★	686	685	688	+ 0 29
230	C.M.B. Packag.	223 50	222 90	226	+ 1 12
172	Codetel★	179 10	183	175 60	– 1 95
420	Cofimeg★	418	418	417 20	– 0 19
....	CPR (Par.-R.)★	470 10	470	472	+ 0 40
895	Colas ★	888	881	876	– 1 35
230	Cpt. Entrepr.★	243	245	243 80	+ 0 33
1160	Compt. Mod. ★	1218	1220	1226	+ 0 66
380	Concept S.A.	400 10	400	405	+ 1 22
1230	Créd. Foncier ★	1322	1320	1345	+ 1 74
520	C. F. Internat. ★	532	532	536	+ 0 75

Comptant (sélection)

Obligations

Actions

Étrangères

Hors-cote

SICAV (sélection) 9/1

Cote des changes

Marché libre de l'or

e : coupon détaché – o : offert – * : droit détaché – d : demandé – ◆ : prix précédent – ★ : marché continu

Le Monde

21 milliards de francs garantis par le gouvernement

Les syndicats repoussent les premières propositions de réforme de la grille de la fonction publique

La réforme de la grille unique de la fonction publique s'annonce difficile. Mardi 9 janvier, tous les syndicats ont sévèrement critiqué les premières propositions chiffrées du gouvernement et évoqué la possibilité d'engager des actions.

La présentation n'a pas été négligée : 51 milliards de francs pour rénover les règles du jeu salarial dans la fonction publique. Même répartie sur sept ans, l'enveloppe budgétaire paraît imposante. Cependant, à y regarder de plus près, elle se révèle beaucoup plus modeste. Ce chiffre, lancé dès l'ouverture des négociations par M. Michel Durafour, ministre de la fonction publique, comprend en effet 20 milliards de mesures déjà programmées, essentiellement au titre de l'éducation nationale. En outre, il englobe pour les sept années 10 milliards recouvrant la partie variable de l'effort budgétaire que le gouvernement prévoit de consacrer chaque année à la réforme de la grille, à condition que la croissance dépasse 3 % (seuil à partir duquel des emplois sont créés). Au-delà, les agents de l'Etat bénéficieraient d'un budget de 100 millions de francs pour 0,1 point de croissance supplémentaire. Or, ces 10 milliards correspondent à une progression moyenne de 3,7 % du PIB sur sept ans. Une projection pour le moins volontariste.

Saupoudrage

Restent donc 21 milliards de mesures nouvelles qui, à coup sûr, seront consacrées à la réforme de la grille des trois fonctions publiques (Etat, collectivités locales, hôpitaux). Pour les syndicats, on est bien loin du compte.

Rapporté à chaque fonctionnaire, ils ont calculé que le « plus » ne dépasse pas 40 F par mois et ont dénoncé l'absence de « souffle » du projet gouvernemental. Il est vrai que, hormis la création d'un classement hors-catégorie et d'un effort de prise en compte de la technicité, les mesures proposées ressemblent fort à un saupoudrage. A la décharge du ministre, il faut aussi reconnaître que celui-ci est confronté à une double contrainte : ne pas promouvoir des mesures susceptibles de déséquilibrer l'une des trois fonctions publiques et tenter de prendre en compte certaines des exigences — multiples et parfois contradictoires — de ses interlocuteurs.

Dans une déclaration commune, les syndicats CFDT, CFTC, FEN, CFE-CGC et FGAF (autonomes) se sont déclarés « très déçus ». « *Il ne s'agit pas d'une négociation mais plutôt de réformes catégorielles. L'enveloppe est insuffisante et le gouvernement devra revoir sa copie.* » Ce « groupe de cinq », qui n'a pu obtenir la mise en place d'un niveau de recrutement spécifique aux bacs + 2 en catégorie B, envisage d'organiser des actions si aucune amélioration substantielle n'intervenait lors de la prochaine rencontre, le 19 janvier. L'accueil de FO n'a pas été plus favorable. (« *C'est du vent* », a déclaré son porte-parole), alors que la CGT propose d'ores et déjà « *une action unitaire* ».

Pour sa part, M. Durafour ne paraît pas s'inquiéter outre mesure. Il considère que ces discussions — qui devront être bouclées début février — n'en sont encore qu'à leur début et note que les syndicats restent intéressés par la rénovation de la grille. A toutes fins utiles, il a cependant rappelé que « *s'il n'y a pas d'accord entre nous, il n'y aura pas de réforme car celle-ci ne saurait être unilatérale* ». Certes, on n'en est pas encore là. Mais il reste encore beaucoup à faire pour espérer trouver un consensus.

JEAN-MICHEL NORMAND

Le projet gouvernemental

● **Catégorie D.** Permettant aux non-qualifiés d'accéder à la fonction publique, cette catégorie serait maintenue. Son échelle serait majorée de douze points (280 F) et les emplois d'agents de bureau transformés en agents techniques.

● **Catégorie C.** Fusion de plusieurs groupes et élargissement de l'espace indiciaire des échelles 2 à 5 (de 10 à 14 points). Amélioration des déroulements de carrière par la transformation de certains emplois (sténos, agents administratifs).

● **Catégorie B.** Fusion des deux premiers grades, relèvement de 8 points des indices de début de carrière et création d'un nouveau troisième grade finissant avec un indice majoré de 15 points. Création d'un classement « *hors catégorie* » intermédiaire entre les catégories A et B attribué aux métiers pour lesquels le niveau bac + 2 ou une formation équivalente sont exigés.

● **Catégorie A.** Répercussion du relèvement de l'indice terminal du B et revalorisation de celui des attachés d'administration centrale et des services extérieurs (+ 49 points).

Par ailleurs, seraient créés des « *éléments de rémunération prenant en compte la technicité et les sujétions particulières de certaines catégories d'emplois* » accordés individuellement.

En fonction de la croissance, l'enveloppe supplémentaire sera consacrée à d'autres mesures individuelles mais aussi à des transformations d'emplois et, notamment, à la fusion de certains corps.

SUR LE VIF — CLAUDE SARRAUTE

Foire d'empoigne

ALLONS, messieurs, un peu de pudeur, un peu de retenue, je vous en prie ! C'est bien joli, l'arrivisme, les calculs sordides, les coups foireux, les guerres fratricides et cette danse du scalp frénétique autour de ce pauvre Mimi, cramponné à son fauteuil, sous ses lambris élyséens, mais faut pas rêver. Il est pas mort. Il bouge encore. Et il en a jusqu'en 1995, ou peut-être même 2002. Alors pas la peine de vous entre-tuer pour être le premier à lui faire la peau d'ici là. Il est coriace.

Si encore, nous, les téléspectateurs de ces sombres westerns de série B, on arrivait à suivre, bon. Mais non, on est là à les regarder se tirer dessus, soir après soir, complètement largués, l'œil rond, la fourchette distraitement posée sur notre assiette de jambon-purée : qu'est-ce qui se passe, je comprends rien. Pourquoi, il en a après Fabius, Jospin, je croyais qu'ils étaient copains.

— Penses-tu ! Ils se bouffent le nez depuis des années, rapport à l'héritage du Tonton.

— Et le petit Léo, il est avec qui ?

— Il est pas avec, il est contre. Contre Giscard, contre Chirac ou contre Barre. Ça dépend des courants, des hautes pressions, des anticyclones. Faut consulter la carte météo. C'est très instable comme climat, le PR.

— Ah, elle est vraiment bien placée pour donner des cours de droit constitutionnel aux pays de l'Est, la France. Article 1er : prendre le pouvoir. Art. 2 : garder le pouvoir. Art. 3, voir art. 1er. C'est à mourir de rire, avouez, tous ces politiciens qui se précipitent, qui se bousculent de Budapest à Bucarest, entre deux coups de téléphone à Paris : comment tu dis ? Pasqua et Séguin ont lancé une opération de commando contre le Jacquot ? Ah, les chiens ! je rentre par le premier avion. Colette, décommandez immédiatement mon rendez-vous avec Petre Roman.

Remarquez, ça marche dans les deux sens, ce truc-là. C'est pas parce que les Roumains vont reconstruire leur pays sur le cadavre d'un tyran que le père Marchais va se laisser enterrer par les reconstructeurs de son parti. On n'a de leçon à recevoir de personne, nous ici, question démocratie.

En visite dans le Pas-de-Calais

M. Rocard propose une nouvelle gestion du patrimoine immobilier des Houillères

ARRAS

de notre envoyé spécial

Conformément à la tradition, M. Michel Rocard, qui effectuait, mardi 9 janvier, une brève visite dans le Pas-de-Calais, n'est pas arrivé les mains vides : il a confirmé la création d'une université dans le département. Il a surtout proposé aux élus locaux un ensemble de mesures pour s'attaquer au problème de la gestion du patrimoine immobilier des Houillères, qui représente quelque 86 000 logements, répartis sur 162 communes, dont 34 000 ont déjà été rénovés.

M. Rocard propose « *le transfert de la gestion du patrimoine à une société d'économie mixte rassemblant notamment les différents partenaires locaux et l'Etat (...), la gestion opérationnelle du patrimoine à partir de filiales locales afin de prendre en compte efficacement et quotidiennement les besoins différenciés des diverses zones d'habitation (...), une accélération du rythme de réhabilitation des logements* ».

M. Rocard a précisé que le cahier des charges de la société d'économie mixte « *devra garantir les droits mineurs et en particulier la gratuité du logement dans les conditions fixées par le statut* ». Le premier ministre souhaite que le nouveau dispositif puisse être opérationnel d'ici à la fin de l'année. C'est pourquoi M. Jacques Chérèque, ministre délégué à l'aménagement du territoire, est chargé d'engager « *très vite* » les concertations nécessaires, notamment avec les élus locaux.

J.-L. A.

□ **Peugeot a déposé plainte contre la présidente du Conseil des prud'hommes de Montbéliard.** — Après les actions judiciaires engagées à l'encontre du comité d'établissement de Peugeot-Mulhouse, du conseil général du territoire de Belfort et des communes ayant attribué des aides aux grévistes pendant le conflit, la direction de l'usine Peugeot de Sochaux s'en prend à la présidente du Conseil des prud'hommes de Montbéliard (Doubs). Une plainte a été déposée contre Mme Noëlle Grimme, également secrétaire de l'union locale CGT, pour avoir « *frauduleusement et clandestinement pénétré* » dans l'entreprise le 25 septembre dernier, pendant la grève, et de s'être ainsi rendue coupable d'une « *violation de domicile privé* ». La plainte, déposée le 5 octobre, a été notifiée à l'intéressée le 19 décembre et révélée le 9 janvier par la CGT.

BOURSE DE PARIS

Matinée du 10 janvier

Effritement

La séance matinale de mercredi s'est ouverte rue Vivienne sous le signe de l'effritement. Le mouvement a cependant tendu à se ralentir et l'indice CAC-40, initialement en repli de 0,39 %, n'accusait plus vers 11 heures qu'un retard de 0,22 %.

Baisse du Certif. d'investissement Groupe Victoire, de La Hénin, Roussel-Uclaf, Jean Lefebvre, Radiotechnique, Penhoët, Moulinex, BP. Avance d'Auxiliaire d'Entreprises, Olipar, Sodexho, Cetelem, Bellon.

L'ESSENTIEL

La télématique du *Monde* :
3615 LEMONDE
3615 LM

Le numéro du « Monde » daté 10 janvier 1990 a été tiré à 535 252 exemplaires.

Le financement du tunnel sous la Manche

Eurotunnel et les constructeurs sont parvenus à un compromis pour limiter les coûts

Eurotunnel, la société chargée de réaliser le tunnel sous la Manche, et Trans-Manche Link (TML), le consortium réunissant les dix entreprises françaises et britanniques de travaux publics engagées dans cette réalisation, sont parvenus à un compromis pour limiter la croissance des coûts. Ce premier accord va être soumis aux banques afin de continuer le financement de l'opération et de dégager des moyens supplémentaires, la rallonge des crédits devant être définie d'ici à la fin avril.

Le financement de la poursuite des travaux du tunnel sous la Manche progresse lentement, comme les engins qui forment le crête bleu du sous-sol et qui ont accompli le tiers du chemin — 50 kilomètres de galeries au total entre la Grande-Bretagne et la France. Mais les coûts, eux, galopent. Au départ, le tunnel devait revenir à 48 milliards de francs au total. A l'automne dernier, Euro-Tunnel l'évaluait à 70 milliards de francs, tandis que TML demandait un minimum de 75 milliards.

Au-delà des aléas inévitables d'un tel chantier, les polémiques ont fusé. Les constructeurs ont accusé Eurotunnel d'être incapable de calculer et rejeté la responsabilité des surcoûts sur le perfectionnisme de ses projets : « *On veut construire une Rolls pour le prix d'une Ford Fiesta.* » De son côté, Eurotunnel a dénoncé les modalités d'un contrat sur mesure qui, effaçant toute pénalité au-delà d'un certain montant de dépassement des frais, n'incitent guère les entreprises à la modération.

Comment limiter la croissance des coûts et rassurer banquiers et actionnaires sans ralentir le chantier ? TML et Eurotunnel ont en quelque sorte conclu un accord de méthode pour limiter les surcoûts et continuer les travaux. Il porte sur le plus gros du contrat, le creusement du tunnel lui-même. Eurotunnel a accepté de relever l'objectif de prix prévu (14,4 milliards de francs en octobre 1988). En échange, les constructeurs consentent à partager équitablement les surcoûts sans limitation.

Pénalités et bonus

Pour les fournitures de matériel roulant, les constructeurs ont accepté de plafonner le montant de leur commission, qui était fixée au départ à 12 % du coût du matériel sans limitation. Eurotunnel, de son côté, a modifié ses exigences en ramenant de 160 à 130 km/h la vitesse des navettes transportant les véhicules dans le tunnel, ce qui doit permettre d'utiliser un matériel moins coûteux. Un système de pénalités et de bonus a été aussi adopté pour inciter les entreprises à achever les travaux dans les délais.

Les responsables d'Eurotunnel espèrent que ces engagements permettront aux banques de débloquer la tranche de crédits nécessaire (2,5 milliards de francs à partir de fin janvier) pour continuer sans à-coups le chantier, et, au-delà, d'accorder la rallonge prévue, Eurotunnel effectuant de son côté une augmentation de capital. Le compromis a, semble-t-il, été bien accueilli du côté des chefs de file du syndicat bancaire, mais il doit encore être ratifié par les autre membres. Surtout, il laisse de côté le domaine où les évaluations étaient les plus divergentes, celui des gares terminales et des équipements de signalisation et de gestion du trafic.

G. H.